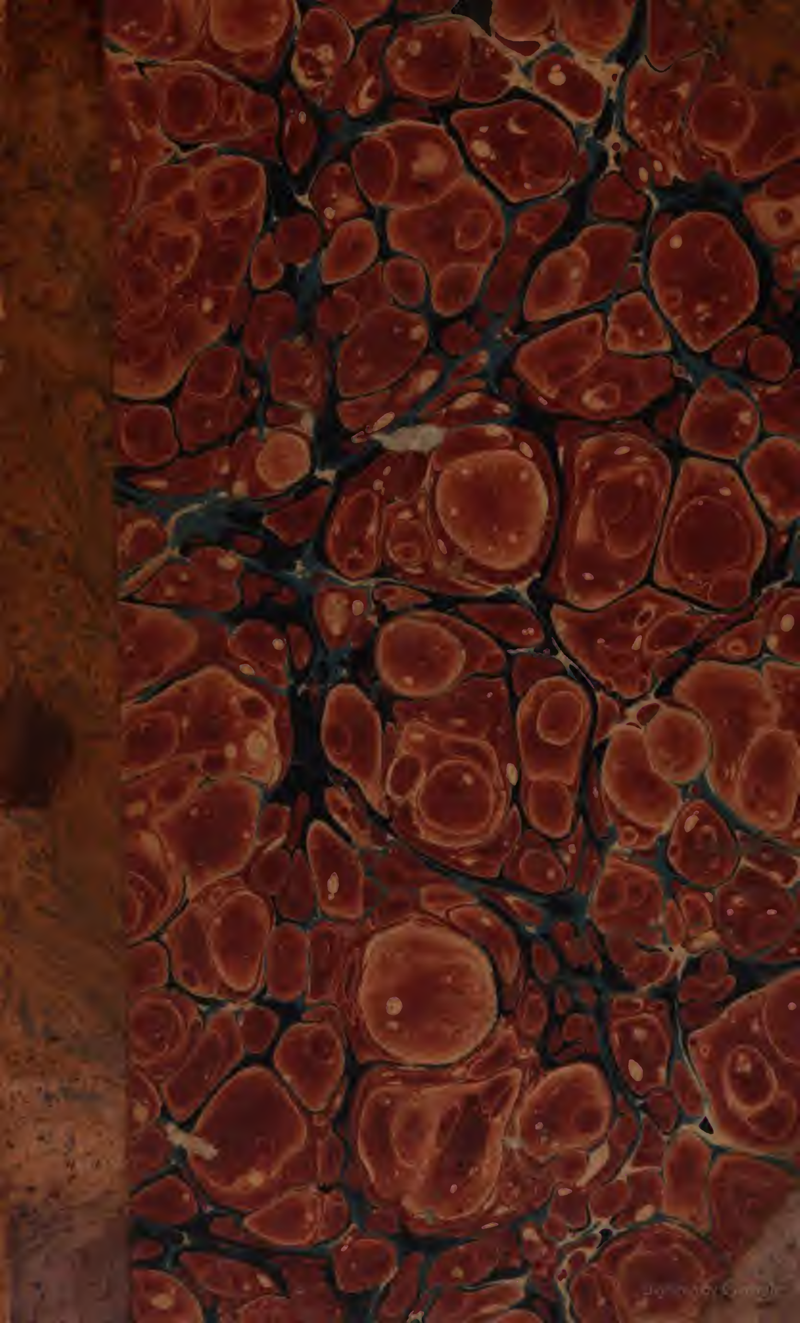






ANNALES

ENCYCLOPÉDIQUES.

IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE.

ANNALES
ENCYCLOPÉDIQUES

RÉDIGÉES

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut dans l'Académie royale des Belles-lettres, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, Conservateur des médailles, des pierres gravées et des antiques de la Bibliothèque du Roi, Professeur d'Archæologie; des Académies impériales de Moscou, de Vilna, de Corfou; des Curieux de la Nature à Erlang; des Académies royales de Dublin, de Munich, de Turin, de Gœttingue, de Berlin, de Naples et de Lucques; des Sociétés Linnéennes de Londres, Minéralogique d'Iéna, des Sciences physiques de Zurich, Pontanienne et d'Encouragement de Naples; d'Agriculture de Treja; des Beaux-Arts, Colombaire, et de celle d'Agriculture de Florence; de celles de Pistoja et du Valdarno, de celles des Antiquités de Copenhague, d'Archæologie de Rome; de celles de Lyon, Rouen, Abbeville, Boulogne, Poitiers, Niort, Nismes, Marseille, Avignon, Alençon, Caen, Grenoble, Colmar, Nancy, Gap, Strasbourg, Mayence, Trèves, Francfort, Nantes, Soissons, Lille, Evreux, et Mâcon.

ANNÉE 1817.

TOME II.

A PARIS,

AU BUREAU DES ANNALES ENCYCLOPÉDIQUES,

Rue Neuve des Petits-Champs, n°. 12.

1817.



ANNALES

ENCYCLOPÉDIQUES.

HISTOIRE.

NOTICE *sur la ville de Cantabria, par M.* D'HAUTEFORT (1).

SI l'on prêtoit foi au fameux évêque de Gironne, Jean Margarit, l'Annius de Viterbe,

(1) L'auteur de cette notice a déja publié quelques Mémoires dans le *Magasin Encyclopédique.* Depuis ce temps, les événemens l'ont porté en Espagne, et il a résidé trois ans à Saragosse, comme intendant d'Aragon. M. d'Hautefort a rapporté de ce pays des nouvelles connoissances, et ce qui vaut mieux, des témoignages d'une véritable estime. Ces témoignages sont consignés dans un acte que le corps de ville vient de lui adresser, et plus encore par la permission qu'il lui a accordée de lui dédier l'ouvrage dont il donne lui-même le titre, pag. 5, et dont l'idée lui a été inspirée par le désir de montrer sa reconnoissance envers une ville où il a reçu tant de marques d'intérêt. Nous ne doutons pas que cette manière honorable de s'acquitter ne soit récompensée par le succès de l'ouvrage. A. L. M.

d'Espagne (1), à Florian de Ocampo (2), à Poza (3), à Castelaferrer (4), et à Alvia de Castro (5); il auroit existé, dans les siècles les plus reculés, à deux milles romains environ au nord-est de *Vareia* (6), une ville appelée *Can-*

(1) JOAN. *Episc. Gerund. Paralip. Hisp.* lib. 10, cap. I, vid. *Hisp. Illust.*, t. I, pag. 119.

(2) FLORIAN DE OCAMPO. *Coron. Gen. de Esp.* Lib. 4, cap. 3, t. 2, p. 215.

(3) POZA. *Del Antig. Leng. de Esp.* Cap. 16, f° 52, 53 et 66.

(4) CASTELAFERRER. *Hist. de* S. *Yago.* Lib. 4, cap. 2, p. 389.

(5) ALVIA DE CASTRO. Memor. por la Ciud. de Logrono, pag. 8 et suiv.

(6) Cette ville est celle que les Espagnols appellent maintenant *Varea.* Les éditions de Pline la nomment *Varia* (lib. 3, cap. 4); celles de l'Itinéraire *Verela* (pag. 393.). Mais nous prouverons que son véritable nom étoit celui que nous lui donnons, lorsque nous parlerons des peuples *Berones* dans l'ouvrage que nous allons publier incessamment, et qui aura pour titre : *Tableau géographique, historique et archæologique de* Cesareaugusta, *et de son Conventus juridique sous l'empire Romain, avec une notice sur l'état actuel de cette ancienne ville, nommée présentement Zaragoza.*

Cet ouvrage sera orné d'une carte du *Conventus Cæsaraugustanus*, par M. Barbié du Bocage. Nous nous félicitons de recevoir cette nouvelle preuve d'affection et d'intérêt d'un homme pour qui nous faisons profession de tant d'estime et d'attachement.

tabria, qui auroit été la capitale de la province de ce nom, et qu'Auguste auroit détruite de fond en comble, lorsqu'il soumit ces peuples féroces du nord de l'Hispania. Don Antoine de Guevara, évêque de Mondonedo, cité par Hénao (1), renchérissant sur les mensonges débités par Jean Margarit, a donné une narration détaillée de la destruction de la ville de Cantabria. Il assure l'avoir tirée d'un manuscrit qu'il avoit reçu de Cologne, contenant les Mémoires que cet empereur lui-même avoit rédigés sur la guerre Cantabrique : imposture bien peu convenable au ministère sacré dont Guevara étoit revêtu, et que don Nicolas Antonio a attaquée avec cet amour de la vérité qui caractérise éminemment cet écrivain sans préjugés, et doué d'une saine critique (2). Garibai prétend que cette même ville a dû être fondée par le roi Idubeda, l'an du monde 1961, et qu'elle s'appela *Cantabriga* (3). Cette dernière opinion, que Mariana (4) a pourtant suivie, est aussi dépourvue de fondement qu'est absurde l'interprétation qu'on a donnée d'un passage des étymologies de Saint-Isidore, de Séville, où on

(1) HENAO. *Averig de las Antig. de Cantabria*, lib. I, cap. 15, t. 1, p. 71.

(2) NICOLAS ANTONIO, *Biblioth. Hisp. recens.* t. I, pag. 98.

(3) GARIBAI. *Hist. de Esp.* lib. 4, cap. 7, t. I, p. 97.

(4) MARIANA. *Hist. de Esp.* lib. I, cap. 4.

a cru que cet évêque célèbre a voulu parler de la ville de Cantabria. Voici ce passage (1) : « Les » Cantabres, peuples d'Espagne, appelés ainsi » par le nom d'une ville, et de l'Ibère, auprès » duquel ils habitent. »

Vouloir conclure de ces paroles qu'il existoit une ville portant le nom de Cantabria, c'est aller contre les règles de l'étymologie ; car il est clair que la ville dont parle saint Isidore auroit dû s'appeler *Canta ;* expression qui, ajoutée au mot *Iberus*, auroit pu prod ire celle de Cantabri ; et ce que nous avançons est si naturel, que Hofmann a placé dans son Dictionnaire (2), quoiqu'à tort, une ville sous le nom de Canta, en s'appuyant uniquement de l'autorité de saint Isidore (3) ; mais quoique ce passage de l'ouvrage du saint prélat fût fort obscur, et quoique Jean Grial, son commentateur, qui florissoit au seizième siècle, soit d'avis qu'il y est positivement question de la ville de Cantabria, il est reconnu qu'aucun auteur classique de l'antiquité n'a parlé de Canta, ni de Cantabriga, ni de Cantabria.

L'existence de cette cité seroit donc encore regardée comme entièrement fabuleuse, sans un

(1) « *Cantabri gens Hispaniæ à vocabulo urbis et* » *Iberi amnis appellata.*

(2) Hofmann. *Lexic. Univ. ad verb.* t. I, pag. 365.

(3) Isidor. *Orig.* lib. 9, cap. 2, pag. 121.

trait de la vie de saint Emilien, écrite au commencement du septième siècle par saint Braulion, évêque de Saragosse. Ce saint prélat rapporte que, dans l'année 574, pendant le carême, saint Emilien eut une révélation qui lui annonçoit la prochaine destruction de Cantabria par le roi Leuvigilde; qu'en conséquence il écrivit au sénat de se tenir prêt le jour de Pâques, afin de lui faire part de ce que lui avoit appris cette inspiration (1). Les sénateurs s'assemblèrent au jour indiqué. Saint Emilien leur traça un tableau effrayant des terribles désastres qui les menaçoient, les exhorta à la pénitence. La réputation de sa sainteté le fit écouter avec respect; mais un certain Abundantius prétendit que la vieillesse avoit troublé son esprit: alors le saint lui prédit qu'il éprouveroit lui-même la vérité de sa prédiction. En effet, Abundantius fut tué ensuite par la main même de Leuvigilde.

Sandoval, dans son *Histoire des Monastères de l'ordre de saint Benoît*, fondés en Espagne avant la conquête des Maures, imprimée à Madrid en 1601, a publié le premier cette vie de saint Emilien (2). Elle se trouve aussi dans l'*Anamnesis*

(1) *Revelatur ei excidium Cantabriæ unde nuntio misso jubet ad diem festum Paschæ senatum ejus præstum esse.*

(2) SANDOVAL. *Fundacion, de los Monest. de S. Benito. Monest. de S. Millan*, fº 9.

des Saints Espagnols, par Tamayo Salazar (1); dans les *Commentaires de Bivar;* dans la *Chronique* qu'on attribue a Maxime (2); et dans les *Actes des Saints de l'Ordre des Bénédictins*, rédigés par don Luc d'Achéry, et publiés par Mabillon (3).

Sandoval, afin de ne laisser rien à désirer sur l'authenticité de cet écrit, fait la description du manuscrit qui le contenoit; il retrace et dépeint tous les caractères propres à constater son antiquité (4), et saint Ildephonse, dans son *Traité des Hommes Illustres*, parle avec éloge de la vie de saint Emilien, écrite par saint Braulion (5); de manière que, révoquer en doute l'authenticité de cet ouvrage, seroit s'élever contre une tradition constante : cette authenticité est reconnue par Nicolas Antonio, et par Du Pin (6), dont les jugemens font autorité.

(1) TAMAYO SALAZAR. *Anamnesis sanct. Hisp.* t. 6, pag. 110.

(2) *Fran.* BIVARIUS. *Chronic. Maximi ad ann.* 562, n°. 7, pag. 476.

(3) MABILLON. *Act. sanct. Ord. S. Bened. Saec.* I, t. I, pag. 205.

(4) SANDOVAL. *Loc. cit.* f°. 2.

(5) ILDEPHONSUS *de Vir. illust. cap.* 12, *vid. Collect. SS. Pat. Tolet.* t. I, pag. 289.

(6) *Nicolas* ANTONIO. *Biblioth. Vet. Hisp.* t. I, lib. 5, cap. 5, n°. 236. DU PIN. *Nouvel. biblioth. des aut. eccles. siecl.* 7[e], t. 6, p. 5.

Mais s'il eût vraiment existé dans le sixième siècle une ville nommée Cantabria, Jean de Biclaro, dans sa *Chronique*, et saint Isidore de Séville, dans son *Histoire des Rois Goths*, en parlant de la conquête de la province de Cantabria, par Leuvigilde, auroient-ils passé sous silence la prise d'une place de ce nom, puisqu'ils font une mention particulière de toutes celles qui tombèrent au pouvoir de ce prince (1)?

Comment peut-on croire que Jean de Biclaro surtout, qui florissoit sous le règne de Leuvigilde, ait pu faire une omission d'une circonstance historique si importante et si récente?

Nous ne dissimulerons pas que le silence de Jean de Biclaro et de saint Isidore de Séville, relativement à la ville de Cantabria, ne donne un très-grand avantage contre ceux qui s'appuient du récit de saint Braulion, afin de prouver l'existence de cette cité. Nous le répétons : il est inconcevable que, chez ces deux écrivains, il ne se trouve aucune trace d'un fait qui appartient si essentiellement aux opérations militaires de Leuvigilde ; opérations dont ils font le récit dans leurs ouvrages ; mais, d'un autre côté, il seroit diffi-

(1) *Joan.* BICLARENSIS *Chronic. ad ann.* 574. *Vid. Florez Esp. sag.* t. 6, pag. 379. ISIDORUS HISPAL. *Hist. de Reg. Goth. vid. Florez Esp. sag.* t. 6, p. 490.

Nous citons les éditions de ces deux ouvrages, par Florez, parce qu'elles sont préférables aux autres publiées jusqu'à présent.

cile de rejeter le témoignage de saint Braulion, qui n'écrivoit qu'un demi-siècle environ après l'événement, et trop près des lieux où il s'étoit passé, pour avancer un fait controuvé.

La manière dont saint Braulion a rédigé sa narration laisse croire qu'il a voulu désigner, par le mot Cantabria, une ville, et non pas une province, ainsi que Morales et Ferreras l'entendent (1). Dans le texte de la convocation qui fut faite d'après la lettre de S. Emilien, le mot *sénateur* indique seulement les principaux habitans; car, dans un autre passage de la vie de ce même saint, il est question d'un Honorius, sénateur de la ville de Parpalina (2). Il est donc naturel que la ville de Cantabria eut aussi ses sénateurs. Le même Braulion, en rapportant le miracle que saint Emilien opéra sur le sénateur Népotien et sur sa femme, Proseria, observe que tout Cantabre put voir ce prodige, ou en entendre parler (3). Nous croyons qu'il n'en faut pas davantage pour faire conclure que cette qualification de sénateur a été employée exprès par saint Braulion pour indiquer un ou

(1) MORALES *Coron. Gen. de Esp.* lib. XI, cap. 58 et cap. 63. Tom. V, pag. 511 et 527.

FERRERAS. *Synop. Hist. de Esp.* t. III, p. 218.

(2) SANDOVAL. *Fundacion de los Monest. de S. Benito. Monest. de S. Millan*, f° 7.

(3) SANDOVAL, *loc. cit.*

plusieurs citoyens des plus considérés dans les villes de Parpalina et de Cantabria. C'étoit là un usage établi en Espagne, après l'irruption des Goths, et qui servoit a distinguer les descendans des familles les plus anciennes, comme l'assure le célèbre Morales dans ses *Remarques sur la Vie de saint Euloge* (1). Coutume qui est confirmée par l'expression même de saint Braulion, qui, en en parlant de Népotien et de Proseria, son épouse, leur donne à tous deux la qualité de sénateur (2).

Pour fortifier les preuves de l'existence de Cantabria, don Juan Amiax cite spécialement le bas-relief de la châsse qui renferme le corps de saint Emilien; on y a sculpté le roi Leuvigilde à cheval, l'épée à la main, dans l'attitude de marcher à l'attaque d'une ville, qu'Amiax prétend être celle de Cantabria (3). Cette châsse a été sculptée par ordre de don Sanche-le-Grand, quatre siècles et demi environ après la mort de saint Emilien (4). Sandoval en donne une des-

(1) MORALES. *In scholiis ad dio. Eulogii vitam. Vid. collec. SS. Pal. Tolet.* Tom. II, pag. 412.

(2) « *Jam quid de senatoribus Nepotiano et Proseria dicam?* Que dirai-je des sénateurs Népotien et Proseria? SANDOVAL, *loc. cit.*

(3) *Està el Rey Leovigildo sobre un caballo y con una espada en la mano combatiendo la ciudad de Cantabria.* AMIAX. *Ramillete de Nues. Senora de Codes*, lib. I, cap. 8, pag. 30.

(4) SANDOVAL. *Fundacion de los monest de S. Benito; monest. de S. Millan*, f°. 23.

cription très-minutieuse. Parmi les bas-reliefs enchâssés dans ses divers compartimens, il parle de celui où l'on a figuré saint Emilien prophétisant la ruine de Cantabria. On y lit : « *De excidio » Cantabriæ ab eodem annuntiato.* »

Un second bas-relief représente le roi Leuvigilde à cheval, marchant à l'assaut d'une ville, comme le dit Amiax; on y lit : « *Ubi Leuvigildo rege Cantabros occidit* (1).

De quelle autorité peuvent être de pareils bas-liefs exécutés dans un temps si postérieur à l'événement? aucune de ces légendes n'annonce d'ailleurs positivement que la ville figurée dans ces sculptures soit celle de Cantabria; ce bas-relief peut également représenter la ville d'Amaya, dont la prise est nominativement indiquée par Jean de Biclaro (2), et qui étoit pareillement située dans la région des Cantabres (3).

Ces raisonnemens seroient presque concluans, si, indépendamment de l'autorité de saint Braulion, on ne trouvoit, dans le douzième siècle, deux monumens qui prouvent en effet l'existence d'un lieu habité nommé Cantabria, à l'endroit même où l'opinion commune place cette ville.

(1) Sandoval, *loc. cit.* f°. 25.

(2) *Jean* Biclarensis. *Chronicon ad ann.* 574. *Vid. Florez Hisp. sagr.* 2-6, pag. 379.

(3) Florez *Esp. sag.* 2-6, pag. 413, et sa Dissert. sur la Cantabria, § 28, p. 203.

Ces monumens sont deux chartes de donation accordées par Alfonse-le-Batailleur. Elles sont citées par Moret, qui ne fait aucune difficulté contre l'existence de Cantabria, près de Logrono, mais à une époque postérieure aux guerres d'Auguste en Ibérie (1). Une de ces chartes est dans les archives de la Cathédrale de Calahorra (2); elle est datée de l'année 1132, et porte expressément le nom du lieu où elle fut donnée. *Facta charta in illa populatione Cantabriæ;* et pour qu'on ne doute point que c'est là la Cantabria dont nous nous occupons, il est bon d'observer que l'autre donation, antérieure de dix ans à la première, se termine par ces paroles : « *Facta charta in illa populatione de sub Locronio,* » *quam dicunt Cantabria* (3). »

Nous conjecturons aussi particulièrement que, dans l'histoire diplomatique d'Espagne, il est question de la ville de Cantabria encore plus de cent ans avant l'époque signalée par les deux pièces que nous achevons de faire connoître. Un diplôme de l'année 1007, qui concerne le rétablissement de l'évêché de Pampelune (4), et

(1) Moret, *Investig. Hist. de las Antig. de Navarra*, lib. I, cap. 6, pag. 131, 132.

(2) Tiroir, nº. 22, Ecrit. 34.

(3) Moret, *loc. cit.*

(4) Sandoval. *Catalog. de los Obisp. de Pamplona*, fº. 30.

que Sandoval a rapporté dans son catalogue des évêques de ce diocèse, offre la signature d'un personnage nommé Fortunio Ossoyz, seigneur de Cantabria, *Dominus Cantabriæ.* On nous objectera que l'on doit voir, dans cette signature, le seigneur d'une certaine étendue de pays appelée Cantabria, plutôt que le seigneur d'une ville de ce nom; mais nous répondrons que d'autres personnes, témoins de cet acte, se souscrivent comme seigneurs d'un lieu ou bourg proprement dit, et non pas d'un pays ou région, ainsi que *Fortun Sanz Dominus de Caparross*, *Ximenes Garcez Dominus de Sos*, *et Sanctio Fortuniones Dominus de Erro* (1).

Ces lieux se retrouvent tous maintenant dans la géographie moderne d'Espagne, et sont une preuve de plus que Fortunio Ossoyz n'étoit, comme ses cosignataires, que le seigneur d'une ville ou bourg, appelé Cantabria, et non pas de la partie du nord de l'Espagne, qu'on connoissoit alors sous cette dénomination. Enfin, pour ne négliger aucune preuve en faveur de l'existence de cette ville, nous observerons que Jean-Gilles de Zamora (2) assure que ses ruines se voyoient encore près de Logrono (3). Cet au-

(1) Sandoval, *loc. cit.*

(2) *De præconiis Hispaniæ*, etc.

(3) Henao. *Averig. de las Antig. de Cantabria*, lib. I, cap. 15, t. I, p. 74.

teur florissoit au treizième siècle (1). En remontant vers les deux précédens, on retrouve ainsi des notions positives sur l'état réel de cette ville à cette époque, de manière que ces divers témoignages, joints aux renseignemens que nous fournit la vie de saint Emilien, forment un enchaînement de passages historiques propres à dissiper les doutes que l'omission de Jean de Biclaro et de saint Isidore, de Séville, peut faire naître. On se demandera à quelle époque a pu s'établir la ville de Cantabria, et quels peuvent avoir été les motifs qui lui ont donné naissance sous l'empire d'Auguste, sans qu'aucun des historiens romains en ait fait mention dans ses écrits.

Ce qu'il y a de plus probable à cet égard, et peut-être de vrai, c'est que l'origine de cette ville peut dater du temps où Auguste, après avoir dompté les Cantabres, les força à abandonner, en partie, leurs montagnes, et les contraignit à venir s'établir dans les plaines (2). Cela fut la cause que la région qu'on appelle aujourd'hui la Rioja, où ils vinrent se fixer, fut, dans la suite,

(1) *Nicolas* ANTONIO, *Biblioth. Hisp. Vet.* t. 2, p. 71, nº 7.

(2) FLORUS. *Epit. Rer. Rom.*, lib. IV, cap. 12, § 59. DION CASSIUS, *Hist. Rom.* lib. 54, cap. 11, p. 741.

nommée Cantabria (1). Sans doute alors, les principaux et les plus aisés habitans de l'ancienne province de ce nom, en Ibérie, que la politique d'Octavien arrachoit de leurs formidables demeures, auront choisi de préférence un lieu dont la position voisine de Vareia, tant vantée par Pline à cause de son riche commerce (2), leur offroit tous les avantages qu'on aime à trouver quand on veut former un nouvel établissement. Insensiblement, la population se sera accrue. La ville se sera étendue; et il n'est pas étonnant qu'elle ait été ignorée des anciens géographes qui nous ont transmis des descriptions de l'empire romain; car, à l'époque où ils écrivoient, elle ne pouvoit pas être assez considérable pour réclamer leur attention.

Le site où elle se voyoit jadis est soigneusement décrit par Amiax (3). C'est, dit-il, une éminence au nord de Logrono, sur la rive gauche de l'Ebre. Du côté de l'est, cette élévation est d'une hauteur moyenne et large à proportion. Elle se termine en un plateau dont l'aire s'est usée par la chute et l'entraînement successif des eaux. Il est borné par deux crêtes, l'une

(1) Oihenart. *Not. Vasconiae*, lib. I, cap. 5, p. 16. — Florez. *Disert. de la Cantabria*, § 30, p. 207.

(2) Plin. *Hist.* lib. III, cap. 4.

(3) Amiax. *Ramillete de Nuest. Senora de los Codes*, lib. I, cap. 8, p. 30.

placée au septentrion, l'autre au midi. Amiax croit que la plus grande portion de la ville de Cantabria étoit bâtie sur la partie la plus orientale de cette hauteur, parce que cet emplacement est plus propre à la défense, et fournit beaucoup plus de commodités pour jouir des eaux de l'Ebre et de la navigation de cette rivière.

Moret dit avoir examiné aussi le site de Cantabria à plusieurs reprises. Il a reconnu les ruines des fortifications, les fondemens des murailles, les lignes courbes des tours qui reparoissent par intervalles, avec les fossés qui les entouroient (1).

Le P. Henao nous apprend que son enceinte ne pouvoit pas avoir un grand développement; mais qu'elle devoit être très-forte. Cet auteur, qui écrivoit vers la fin du dix-septième siècle, ajoute qu'on apercevoit, quelques années avant, des restes considérables d'une porte (2).

Les laboureurs, en se livrant à leurs travaux, rencontrent souvent, dans ce terrain, des monnoies antiques, des vases de terre, des fragmens de lances, d'épées et d'autres armes. M. Llorente nous a assuré que, de son temps, on y avoit dé-

(1) Moret. *Investig. Hist. de las Antig. de Navarra*, lib. I, cap. 6, p. 131.

(2) Henao. *Averig. de las Antig. de Cantabria*, lib. I, cap. 15, tom. I, p. 73.

couvert deux petites idoles, qu'on jugea être des dieux domestiques.

Voilà ce que nous avons pu recueillir sur l'existence de cette ville. Oihenart semble penché à croire qu'elle n'étoit qu'une simple citadelle bâtie par les rois de Pampelune, afin de s'opposer aux irruptions des Sarrazins en deçà de l'Ebre (1). Cette opinion n'est aucunement admissible; et Oihenart eût été fort embarrassé s'il eût été obligé de la soutenir.

Nous souhaitons qu'une heureuse découverte dans quelques-unes des riches archives d'Espagne puisse contenter, mieux que nous ne l'avons fait, la curiosité des hommes qui portent aussi loin qu'il leur est possible le désir de s'éclairer et de s'instruire.

Parmi les géographes modernes, Baudrand admet que la ville de Cantabria a existé; et il cite le témoignage d'un certain Sébastien Moncelos, qui, dans ses conférences, le lui avoit souvent attesté, en lui donnant des détails sur sa situation et sur les ruines qui en restent (2).

La Martinière n'a fait que copier l'article de Baudrand (3). Quoique M. Danville, dans la carte de son ouvrage sur les Etats formés en Eu-

(1) Oihenart. *Not. Vasconiae*, lib. I, cap. 5, p. 18.

(2) Baudrand, *ad verbum*.

(3) La Martinière, *ibidem*.

rope après la chute de l'empire romain, ait figuré distinctement la ville de Cantabria, cependant il paroît plus incliné, dans son texte, à appliquer le mot Cantabria à une extension de pays, c'est-à-dire à la Rioja, qu'à le restreindre uniquement à une ville (1). Nous pensons fermement que s'il s'étoit livré à des recherches plus spéciales, ce grand géographe auroit complétement atteint le but.

Kruse, dans sa description des différens Etats qui ont existé en Europe depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la fin de 1800, à l'article de Leuvigilde, ne parle point de la ville de Cantabria (2); il ne la marque même pas sur aucune des cartes qui sont jointes aux divers exposés historiques qu'il donne depuis le premier jusqu'au sixième siècle. Nous présumons qu'il faut attribuer cette omission aux limites étroites dans lesquelles cet auteur s'est renfermé; cependant ce géographe allemand n'a pas oublié de marquer la ville de Cantabria dans sa carte de l'année 1000 à 1100; et nous avons vu plus haut qu'elle existoit en effet à cette époque.

Florez, et son continuateur Risco, le premier,

(1) Danville. *Etabliss. form. en Eur. apr. la chut. de l'Emp. Rom. en occid.* p. 176.

(2) Kruse. *Tabellen zur Ubers. der Gesch. aller Europ. staat*, etc., etc. Tab. X.

dans sa *Dissertation sur la Province de Cantabria;* le second, en traitant de la Vasconia ancienne, reconnoissent aussi l'existence de Cantabria, dont saint Emilien prophétisa la ruine (1). Florez ajoute qu'il ne faut pas la confondre avec un autre lieu du même nom, dans le territoire de Léon, à une demi-lieue de Mansilla. Henao, de son côté, rapporte que don Antoine Lupian Zapata avoit trouvé, dans le monastère de saint Emilien, un ancien manuscrit où on lisoit ces paroles : « Cantabria est située sur le » mont Igesto, près des sources de l'Ibère. Le » roi Leuvigilde l'a détruite (2).

Henao remarque, avec raison, que cette assertion est totalement opposée à l'opinion commune, qui fixe le site de cette ville auprès de Logrono (3).

Il est vraisemblable que ce Lupian Zapata, qui fabriqua en Espagne la fausse chronique d'Aubert, et dont le vrai nom est Antoine Nobis (4),

(1) FLOREZ. *Dissert. sob. la Cantabria*, § 20, p. 160 et suiv. RISCO, *de la Vasconia Antiq. Esp sag.* T. XXXII, cap. 2, pag. 75 et suiv.

(2) « *Cantabria sita est in monte Igesto juxta fontes Iberi. Eam Leuvigildus Rex destruxit.*

(3) HENAO. *Averig. de las Antig. de Cantabria*, lib. I, cap. 15, t. I, p. 74.

(4) *Nicolas* ANTONIO. *Cens. de Hist. fab.* Cart. 23, p. 680.

guidé par cet esprit d'imposture qui lui a mérité pour jamais le mépris public, se permit, en imitant l'écriture gothique, d'ajouter cette note au manuscrit qu'il avoit sous les yeux, et qui contenoit le *Chronicon AEmilianense.* Berganza, qui a publié cet écrit qu'il a tiré de deux manuscrits conservés dans le monastère de saint Emilien, après le paragraphe où il est question de la mort du roi Leuvigilde, observe au lecteur que ce qui suit a été tiré d'un autre passage du même Chronicon (1). En lisant cette addition, on est surpris d'y trouver littéralement le passage de Jean de Biclaro, où il parle de la conquête de la province de Cantabria, par Leuvigilde (2), suivi de la note topographique sur la ville de Cantabria, que nous avons citée plus haut, d'après Henao.

Il est évident que cette addition a été faite après coup, par tout autre que par l'auteur du *Chronicon*, qui se tait sur la conquête de la province de Cantabria par Leuvigilde; et il n'y a pas d'apparence, qu'achevant de parler de la mort de ce prince, il ait repris le fil de sa narration pour mentionner une de ses expéditions militaires, surtout en employant, d'une manière identique, les expressions d'un autre écrivain.

(1) BERGANZA. *Antig. de Esp.* t. II, *Apend.* Sect. II, p. 554.

(2) *Joán.* BICLARENSIS *Chronic.* ad ann. 574. *Vid. Florez Esp. sagr.* t. VI, p. 379.

Florez, qui a publié (1) une édition fort soignée de ce *Chronicon AEmilianense*, a élagué ce passage interpolé; ce qui confirme nos soupçons à l'égard de Lupian Zapata, ou, pour mieux dire, Antoine Nobis, dont la réputation, rien moins qu'intacte, est bien propre à les lui attirer. L'auteur de ce *Chronicon* vivoit dans le neuvième siècle (2). L'édition qu'en a donnée Berganza est faite, comme nous l'avons dit, sur deux manuscrits qui sont dans le monastère de saint Emilien, écrits en lettres gothiques, et dont on ne reconnoît point la date précise; tandis que le manuscrit dont Florez s'est servi pour publier cet ouvrage fait partie du fameux manuscrit des Conciles, qui se conserve dans la Bibliothèque de l'Escurial, et qui montre, d'après sa date et la signature, qu'il a été fini de transcrire en 976, par un moine nommé Vigila. Cette particularité a fait que ce précieux monument est généralement connu sous le nom de *Codex Vigilanus*.

Sa haute antiquité doit porter à croire, sans le mettre en doute, que les manuscrits du monastère de saint Emilien ont été copiés postérieurement; et, d'après ces considérations, on doit revendiquer irrévocablement la préférence sur les autres éditions de ce *Chronicon AEmilianense*, en faveur de celle publiée par le savant historien de l'Espagne sacrée.

(1) FLOREZ. *Esp. sag.* t. XIII, *Apend.* 6, p. 417.

(2) FLOREZ. *Loc. cit.* p. 418 et suiv.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

NOTICE *historique sur les manuscrits d'Herculanum, sur ce qui a été fait jusqu'ici pour leur déroulement, et sur les moyens qu'on doit prendre pour en faire jouir le plus tôt possible l'Europe savante, par M. le chevalier* MILLIN.

ON a déjà parlé, dans les journaux, des moyens que l'on tentoit pour dérouler les manuscrits d'Herculanum avec plus de célérité et d'exactitude qu'on ne l'a fait jusqu'ici. J'ai communiqué à l'Académie royale des Belles-Lettres, dont j'ai l'honneur d'être membre, le rapport qui a été fait à l'illustre Académie de Gottingue (1), sur les recherches de M. Sickler. Il a tellement satisfait les savans, que le bruit s'en est aussitôt répandu, et que la commission, nommée pour suivre le déroulement des six manuscrits qui appartiennent à l'Institut, a donné à cette affaire une sérieuse attention; elle est en effet du plus grand intérêt; c'est pourquoi les lecteurs de ces Annales aimeront certainement à en connoître les détails.

Dans une petite chambre, longue d'environ

(1) Il est rapporté à la fin de cet article.

sept pieds, et faisant partie d'une villa (1) d'Herculanum, on découvrit, le 3 novembre 1753, près de dix-sept cents rouleaux de papyrus, que les ouvriers prirent d'abord pour des charbons; ce qui a été la cause que beaucoup ont été détruits. Ces rouleaux étoient couchés des deux côtés d'une boîte à manuscrits (*scrinium*) (2), posée au milieu de la chambre, de sorte qu'on pouvoit facilement en faire le tour. Les parois de cette chambre étoient garnis d'armoires, hautes de cinq pieds et demi à peu près, semblables à celles qu'on voit dans les anciennes archives. Le bois de cet étui étoit réduit en charbon. A peine y eut-on touché, qu'il s'écroula. Il est facile de concevoir que les rouleaux qu'il renfermoit furent confondus. On a présumé que plusieurs de ces manuscrits, qui étoient enveloppés de papier plus épais, formoient des ouvrages complets, tels que sont les traités de la musique et ceux de la rhétorique,

(1) Maison de campagne.

(2) Le *scrinium* ressembloit, par sa forme, à nos étuis à mettre des manchons. Voyez-en la figure dans les *peintures d'Herculanum*, tom. II, pl. 2, et dans ma *Galerie Mythologique*, N° 65. Cette boîte, ou d'autres de même forme, ont été consacrées depuis à mettre des parfums et des bijoux. C'est ainsi que du mot *scrinium* s'est formé celui *écrin*.

(3) WINCKELMANN, *Lettres sur les découvertes d'Herculanum*, édition française, pag. 96.

par Philodème; trente-sept livres d'Epicure sur la nature des êtres, etc.; mais ces manuscrits ont été détruits par la chute du rouleau.

Il y avoit, sur cet étui, quatre bustes de bronze, hauts de cinq pouces et demi, qui portoient les noms de *Démosthène*, d'*Epicure*, d'*Hermarchus*, et de *Zénon*.

Nous venons de voir que la méprise des ouvriers a fait perdre un nombre considérable de ces manuscrits. L'ordre qu'ils remarquèrent dans leur arrangement fixa cependant leur attention, et leur fit présumer que ce n'étoient pas de simples charbons; enfin, on y découvrit des caractères. Le célèbre Erodio Assemanni recommanda alors au roi le P. Antonio Piaggi ou Piaggio, Génois, de l'ordre des écoles-Pies. Cet homme, doué d'un talent fort distingué, remplissoit les fonctions d'*écrivain latin* et de conservateur des miniatures de la Bibliothèque du Vatican à Rome. Il avoit inventé une nouvelle méthode pour dérouler les manuscrits, et il se chargea du travail pénible qu'exigeoient ceux-ci. On le mit dans la quatrième chambre du Musée de Portici. On lui donna ensuite, pour aide, un homme appelé Vincenzio Merli, et on confia à chacun une pièce à dérouler. La machine de bois dont on se sert pour ce travail, ressemble, au premier coup d'œil, à un cousoir de relieur; elle a

été décrite par Winkelmann (1), Fougeroux de Bondaroy (2), et par M. Bartels, dans ses *Lettres sur la Calabre et la Sicile*, qui en a aussi donné une gravure (3); mais elle est fort imparfaite, parce qu'on ne permettoit pas d'en prendre copie, et que, par conséquent, il a fallu la dessiner de mémoire, à cause de la défense qui est faite, à Naples, de laisser prendre aucun dessin dans les établissemens, et même dans les rues. Nous verrons, dans le cours de cet article, quel usage on a fait depuis de ces manuscrits, quels sont les travaux dont ils ont été l'objet, et ce qu'on peut faire pour rendre leur découverte véritablement utile.

Ces manuscrits sont à présent conservés dans une chambre particulière, voisine de la Bibliothèque royale, et qui même communique avec elle. Autour, sont des armoires vitrées, dans lesquelles on expose à la vue ceux qui ont été déroulés; ceux qui sont destinés à l'être reposent dans des tiroirs, et la chambre est occupée par les personnes qui sont employées à cette opération.

Cette collection est certainement un trésor inappréciable pour la littérature ancienne; mais les richesses qu'il contient seront inutiles si elles doivent toujours y rester enfouies.

(1) *Lettres*, pag. 87.

(2) *Recherches sur les ruines d'Herculanum*, etc. 1770. In-12.

(3) Tom. I, pag. 108.

Un concours de circonstances à favorisé le sol du royaume de Naples de ces richesses; mais il est indubitable que la république entière des lettres a des droits sur elles. Il ne seroit pas moralement permis à un peuple qui posséderoit seul des poëmes d'Homère, des comédies de Ménandre, des Décades de Tite-Live, de les anéantir, même de les enfouir : c'est ce qu'a bien senti le gouvernement de Naples; mais le succès de ses opérations n'a pas répondu à sa bienveillance et à ses largesses.

Les savans se plaignent, avec raison, de l'espèce du droit exclusif que l'on veut établir à Naples, sur des objets qui sont faits pour intéresser les nations de la terre. Il n'y est permis, qu'aux Napolitains de dessiner, de graver, de publier les monumens de leur pays. Les hommes qui ont été appelés à ces glorieux travaux, Mazzochi Martorelli, Ignara, Rosini, Daniele, Arditi, Carelli, Avellino, Scotti, Jorio, méritoient bien cette distinction; mais les sciences et les arts auroient cependant gagné à ce que ce droit ne fût pas réellement exclusif; et j'en pourrois rapporter plusieurs preuves.

Le grand ouvrage des *Antiquités d'Herculanum* est certainement un des plus magnifiques qui soient dus à la munificence des souverains. On reconnoît, dans le texte, le profond savoir des membres qui composoient l'illustre Acadé-

mie, à qui leur publication a été confiée; mais ce grand et bel ouvrage a un défaut capital, et ce défaut trompe le jugement des plus habiles connoisseurs qui n'ont pas vu la belle collection des peintures de Portici. Toutes les gravures sont du même style., cependant il diffère beaucoup dans certaines compositions. On pense généralement, par analogie, que les anciens ont été aussi loin dans la peinture que dans la sculpture; mais que les peintures étant plus sujettes à s'effacer, nous n'avons point de monumens qui puissent nous instruire de leur mérite en ce genre; et en prenant pour base de ce jugement les peintures gravées dans le recueil des monumens d'Herculanum, on y reconnoît d'heureuses compositions, mais on n'y remarque pas cette vivacité d'expression qui est le caractère du génie de l'artiste; et bien que l'on voie quelques tableaux du Musée de Portici (1), on ne peut disconvenir qu'ils ont une véritable beauté, et qu'ils sont d'un ordre qui les rapproche de nos beaux ouvrages. Si tout le monde pouvoit dessiner et graver, des Italiens, des Français, des Anglais, des Allemands auroient, à l'envi, reproduit ces belles

(1) Tels que ceux qui représentent *Thésée vainqueur du Minotaure*, la *reconnoissance d'Oreste et d'Electre*, et d'autres encore. J'ai vu dans une des maisons de Pompeï, un *Actæon surprenant Diane*, que le Corrège ou Albane n'auroient pas désavoué.

peintures, d'après les originaux; et on distingueroit le travail de ceux qui auroient le mieux réussi à les représenter. Certes, les chefs-d'œuvre de l'art moderne ont été publiés cent fois, et il n'y a que quelques gravures qui fassent réellement sentir leur mérite. Les peintures des gravures d'Herculanum, toujours exécutées par les mêmes mains, ne pouvant être comparées à des gravures plus parfaites, ne donnent pas une véritable idée des tableaux qu'elles reproduisent.

Les manuscrits d'Herculanum ne sont pas les seules choses qui se perdent, par la lenteur avec laquelle on procède. Plusieurs centaines de dessins et de gravures étoient préparés pour la suite du grand recueil; des voleurs s'en sont emparés, et les ont vendus à vil prix dans l'Europe.

Les inconvéniens de ce droit exclusif peuvent encore se démontrer par d'autres exemples. J'en choisirai un seul : tout le monde connoît le charmant *temple d'Isis;* il avoit été l'objet d'un travail particulier : plus de soixante planches sont faites depuis vingt ans; elles représentent le temple et le théâtre avec leurs ornemens, les peintures qui les décoroient, et un grand nombre de meubles et d'ustensiles curieux qui y ont été trouvés. Hé bien, à Naples, on a perdu successivement les savans qui étoient chargés de l'explication de ces planches; il ne reste rien de leur travail, ou bien ce qui en reste n'est point en rapport avec les découvertes qui ont été faites depuis l'expédition des Français,

ni avec les grands travaux et les belles recherches de MM. Gatterer, Herder et Heeren, qui ont pénétré si avant dans le chaos des antiquités ægyptiennes. Les savans Napolitains s'occupent plus spécialement, comme il est naturel, des monumens de leur pays, surtout de ceux de la grande Grèce. Ils reçoivent difficilement les ouvrages ultramontains, et presque tous sont occupés de travaux intéressans, utiles, mais d'un genre différent. Cependant, on ne veut pas laisser paroître les planches du temple d'Isis sans un texte; et, faute de ce texte, ces gravures précieuses risquent d'être perdues. Si on se contentoit de donner les gravures, elles se répandroient dans l'Europe, et ouvriroient un champ de recherches et de conjectures d'où il sortiroit des lumières et des vérités.

Ce que je viens de dire pour la peinture et les monumens, je n'ai cessé, pendant mon séjour à Naples, et depuis mon retour, de le répéter pour les manuscrits. On accuse à tort la lenteur du gouvernement napolitain, si on croit qu'elle vient d'une véritable négligence. Je puis assurer qu'avec la difficulté de l'exécution, on a fait tout ce qu'on pouvoit faire pour le deroulement, mais non pas pour la publication; et pourquoi, parce qu'il faut qu'elle soit faite par un Napolitain. Personne ne peut disconvenir de la beauté du travail de monsignor Rosini sur le Traité de

Philodème (1), de l'intérêt de son discours préliminaire; mais, depuis vingt-quatre ans, on n'avoit rien vu paroître. Le discours préliminaire même n'est qu'à moitié (2); et seulement depuis quelques années, on a donné quelques fragmens d'une légère étendue, quoiqu'importans (3). Cependant, M. Scotti, dont j'ai eu plusieurs fois des occasions de célébrer les talens (4), et dont je parlerai bientôt encore, est très-digne de continuer ce travail; mais un seul homme, distrait par les fonctions du sacerdoce, livré à des recherches diplomatiques (5), à bien d'autres travaux, peut-il y suffire? cela est impossible.

Nous ne connoissons d'autres ouvrages publiés que ceux qui sont indiqués dans nos notes; mais j'ai déjà donné, il y a plusieurs années, une no-

(1) Il compose tout le premier volume, qui a été donné sous ce titre: *Voluminum Herculanensium quæ supersunt*, tom. I, 1793.

(2) *Dissertationes Isagogicæ ad Herculanensium voluminum explanationem*, part. 1, 1797, in-fol.

(3) *Herculanensium voluminum*, tom. II, pars. I. J'en donnerai des notices dans la division consacrée aux extraits.

(4) Voyez l'extrait de sa dissertation sur un vase qui appartient à monseigneur l'archevêque de Tarente. *Magaz. Encyclop.* ann. 1812.

(5) Il est directeur de cette école, et y enseigne. Il doit bientôt publier un beau recueil d'anciens diplômes napolitains.

tice des manuscrits qui ont été déroulés, et qui n'attendent que ces éternelles traductions, ces commentaires interminables pour être mis au jour (1). Voilà ce que j'avois proposé : S. M. possède un trésor inestimable ; peut-être le pays heureux qu'elle gouverne avec tant de douceur et de bonté recèle-t-il encore des chefs-d'œuvre littéraires, ou du moins cache-t-il des commentaires historiques et des traités précieux pour la connoissance de l'histoire, et aussi celle des mœurs et des usages des anciens : les soigner, les faire dérouler, les faire lire, dessiner et graver avec le plus de fidélité possible, voilà ce qu'elle peut faire de plus distingué pour les lettres et pour l'Europe ; c'est aussi là que doivent se borner ses soins. Que S. M. fasse imprimer les planches qui sont en grand nombre dans la chambre de Papyri ; qu'elle ordonne de graver les planches dessinées (2) ; et si elle veut mettre le comble à sa munificence, qu'elle daigne adresser des exemplaires de ces pages vénérables aux plus savans hellénistes de l'Europe ; en permettant aussi de vendre le reste ; car il peut se trouver des hommes

(1) Ce travail seroit encore bien plus accéléré, si on vouloit employer les procédés lithographiques. M. le comte Lasteyrie, qui a si bien mis à profit son séjour à Naples, où j'ai eu le plaisir de le voir ; ne se refuseroit peut-être pas d'y retourner pour y créer un semblable établissement.

(2) On sera bien aise de trouver ici cette notice augmentée. Je l'ai placée à la fin de cet article.

obscurs dont le nom échappe à la bienveillance des rois et des ministres, et qui sont aussi capables que d'autres de s'appliquer à ce genre de travail. Si S. M. le roi des Deux Siciles, sans restreindre à ses sujets le droit d'expliquer ces manuscrits, daignoit en envoyer des exemplaires à MM. Wolf, Hermann, Jacobs, Visconti, Coraï, Boissonade, Clavier, Hase, Schweighäuser, etc., ce qui n'empêcheroit pas les savans Napolitains d'y donner aussi leur application, chacun rempliroit les lacunes à sa manière, et on pourroit former du tout des éditions accompagnées de variantes, comme il y en a aux livres publiés d'après les anciens manuscrits sur parchemin. De cette manière, tout ce qui est déjà déroulé seroit bientôt connu; il n'y auroit plus qu'à chercher les moyens d'avancer ce qui reste à faire.

Il est certain que ceux dont on s'est servi jusqu'ici sont insuffisans. On en a eu, à Londres et à Paris, des preuves récentes. Nous ne dirons que peu de choses des travaux faits à Londres. Le volume qui a été publié prouve seul qu'ils n'ont point eu de résultats satisfaisans. Ceux qui ont été faits dernièrement à Paris, d'après le rapport même de la commission qui a été chargée de les suivre, n'ont pas été plus heureux.

Il faut l'avouer, les manuscrits qui ont été

adressés à l'ancien gouvernement, et qui sont déposés à l'Institut, sont du nombre de ceux qu'on regarde, à Naples, comme désespérés. Ce n'est certainement point par malice que le choix en a été fait; il me semble très-raisonnable de n'avoir point choisi de manuscrits susceptibles d'être déroulés, puisqu'on les envoyoit dans un pays où l'on est tout-à-fait étranger à ce genre d'opération, et d'en avoir pris qui pouvoient donner aux antiquaires français une idée de ce genre de monumens, et de l'éta t où ils sont. Les fragmens que ces manuscrits froissés dans les enveloppes qui les contenoient ont laissés, la rupture de l'un d'eux, prouvent que cette conduite a été sage.

Il résulte toujours que ces manuscrits sont dans le plus mauvais état possible; leur surface est pleine de sinuosités, de plis, de courbures; un d'eux est cassé par la moitié, et ce n'est malheureusement pas celui sur lequel on a fait des épreuves. La masse paroît compacte; les feuillets sont tout-à-fait adhérens. Le meilleur, sur lequel M. Hayter a fait d'infructueux essais, a été détruit aux trois quarts par les opérations qu'on a suivies, et qui ont été différentes des procédés du père Piaggi, dont on a employé d'abord, puis abandonné la machine.

C'est donc le moment d'écouter les propositions de M. Sickler. Un généreux souverain les accueille; et je ne pense pas que la protection

du nôtre, dont le goût pour les lettres se manifeste chaque jour, puisse lui manquer. Voyons maintenant jusqu'à quel point M. Sickler s'est avancé (1); écoutons-le lui-même, et jugeons de ce qu'on peut présumer de ses promesses.

« Malgré la bonne volonté du gouvernement de Naples, dit-il, on n'a pas tiré de ce trésor l'avantage qu'il devoit offrir. Les rouleaux d'Herculanum ne peuvent être montrés que comme des objets de curiosité; et c'est ainsi qu'on fait voir le procédé du déroulement aux étrangers comme un mécanisme agréable.

» Je crois que le travail du déroulement a été fait avec négligence. Si j'ai osé avancer qu'on n'a pas mis ni le zèle ni l'assiduité nécessaires à ces travaux importans, et qu'on doit attribuer à ce manque de zèle le peu de succès qu'on a obtenu, il est de mon devoir de le prouver. Je puis parler d'après mes propres observations, puisque j'ai fait trois fois le voyage de Naples, et j'y ai passé en tout six mois, pendant lesquels j'ai souvent visité le cabinet des Papyri; ce que les personnes employées au déroulement ont fait jusqu'à présent sert au moins à prouver la possibilité de cette opération. Si elles n'ont pu atteindre la perfection, la faute vient moins d'elles-mêmes que du procédé. Quoiqu'ingénieux, il n'a pu conduire au but. J'ai souvent assisté pendant des heures entières au dé-

(1) Tout ce que j'ai extrait de la notice de M. Sickler est marqué par des guillemets au commencement et à la fin de chaque paragraphe. Le journal d'où il est traduit est intitulé : *Curiositäten*, c'est-à-dire *Curiosités physiques littéraires artistesques*, etc. Weymar, 1815, I. A. L. M.

roulement de quelques manuscrits, et j'ai bien observé le procédé de l'ouvrier; je me suis entretenu avec lui comme avec les directeurs de ces travaux, des difficultés qu'on a de lire les manuscrits en entier et avec justesse, et c'est par ce moyen que j'ai trouvé et moi-même appliqué la vraie méthode de lire : elle est simple et naturelle; peut-être même que sa trop grande simplicité l'a empêchée d'être connue et appliquée.

» MM. Bartels (dans le premier volume de ses lettres sur la Calabre et la Sicile), de Murr et Cajetan d'Ancora (ruines d'Herculanum et de Pompéi), ont donné la figure de la machine qui sert à dérouler les manuscrits, et y ont ajouté sa description. Je dois convenir avec eux que cette machine est d'une invention fort ingénieuse, et, avec quelques changemens qu'on y feroit sans peine, on pourroit la conserver. Les rapports de Winkelmann nous ont d'ailleurs appris que le verso des rouleaux ne contient point d'écriture; l'écriture n'est pas dans la longueur du rouleau, mais dans sa largeur, et elle est partagée en colonnes, de sorte que pendant le déroulement il ne paroît que le commencement d'une ligne. Dès que le rouleau a été appliqué à la machine, l'ouvrier commence à porter de la colle sur la partie du dehors du rouleau qui se présente à lui, et à la couvrir de petites pellicules de baudruche, qui, jointes exactement ensemble, donnent au rouleau la consistance nécessaire pour être attaché à des fils, et porté sur un autre tableau. Ceci étant fait, le tout est confié au graveur pour être publié ou exposé aux amis des lettres et aux étrangers curieux.

» C'est contre cette méthode, contre différentes pra-

tiques qu'elle admet, que se dirige d'abord mon blâme : elle est absolument vicieuse, pernicieuse même; c'est elle qui rend la plupart de ces manuscrits indéchiffrables et incomplets, par la perte de plusieurs parties qui s'en détachent, et d'autres inconvéniens qu'elle produit; de sorte que le savant qui commence à s'en occuper ne trouve souvent que quelques lignes lisibles, supplée le reste par des conjectures, et donne ainsi du grec ou du latin napolitain. Ces inconvéniens peuvent être évités par un procédé qui empêche les particules du rouleau de s'en détacher, pourvu que celui-ci ne soit point percé de trous qui pénètrent jusque dans l'intérieur, et par un procédé qui mette en état de lire le texte de l'ouvrage même sans conjectures, ce qui ne fera pas perdre un temps précieux, et permettra d'éviter une infinité de détours inutiles; mais il ne faut pas croire que cette nouvelle méthode, que j'ai déja appliquée moi-même, consiste dans les procédés chimiques, dans lesquels on a prétendu la trouver, en abîmant un grand nombre de rouleaux : elle consiste au contraire à opérer quelques changemens dans la machine, et à suivre des procédés dont la trop grande simplicité seule a peut-être empêché la découverte ; ce qui me fait présumer qu'on n'en a pas encore conçu l'idée, que ni les Anglais ni les Français n'ont pas mieux su dérouler ces manuscrits que les Napolitains, c'est le silence profond qu'on observe à l'égard de leurs essais (1).

» Pour faire connoître au lecteur, par une pièce assez

(1) Ce que je viens de dire suffit pour prouver leur inutilité.

A. L. M.

bien conservée d'un rouleau déchiffré d'Herculanum, la méthode qu'on a depuis employée, je donne, (voy. pl. 1) une imitation faite en 1810 par le comte polonais Sierakowski, et dont il m'a fait présent. Elle fera voir combien cette petite pièce est incomplète par la perte de plusieurs particules qui s'en sont détachées, ou par le mauvais déroulement de la feuille, et combien peu les lettres s'y distinguent. Ces accidens fâcheux doivent être attribués à l'ancienne méthode.

» La seconde imperfection que j'ai à remarquer consiste dans le choix qu'on a fait jusqu'ici des manuscrits à dérouler; à l'exception du petit écrit *sur les principes des Epicuriens*, on n'en a encore retiré aucune pièce qui soit de quelqu'importance, et l'Europe littéraire a abandonné les espérances qu'elle avoit conçues.

» Ces manuscrits, conservés autrefois dans une bibliothèque très-fréquentée, ont été lus souvent, et peut-être à défaut d'employés subalternes, n'ont pas toujours été bien repliés après la lecture. Il s'ensuit naturellement qu'en déroulant on ne trouve pas toujours le commencement, mais la fin de l'ouvrage; qu'il a fallu d'abord dérouler la dernière colonne, et achever par le commencement, inconvénient qui devoit sans doute rendre le choix des manuscrits difficile, et qui peut servir d'excuse aux préposés de l'établissement.

» Lorsqu'un ouvrage nouvellement retiré des ruines d'Herculanum, est mis sous les yeux, on ne dit rien de la grandeur ni de la forme du manuscrit déroulé. On est donc tenté de croire qu'elle est la même pour tous; mais il en est autrement. Parmi les six à sept cents rouleaux qui sont bien conservés, il y en a

Manuscrit d'Herculanum.

1

Fragment noirci par la carbonisation déroulé à Naples.



2

Copie de ce Fragment

ΚΑΥ ΚΚϹ
ΡΗΤΟΡΑ ΟΥ
ΚΑΙΤΑΜΕΝ
ΑΔΥΝΑΜΕΝΑ ΥϹ ΙΗ
ϹΕ ΙϹΙΝΚΑΙΔΑΜϹ ΑΥ
Μ ϹΟ ΙΤΑϹΠΕΙϹΤΙΝΥ
ΝΟΙΕ ΑΠΟΘΑΝΟΝΤΑΠΙΚΡ ϹΗ
ϹΠΑΙϹΤΟΥϹΚΑΠϹΕΙϹΑ
ϹΕΕΙ ΑΥΤΩΝϹΤΗϹΑΜΕΝΑΥΙϹ
ΡΟΕΕΑ ΥΨΙ ΘΕΕΙΜΥϹΤΚϹΙΟΝ
ΙΡΑΥΨΩϹ ϹΚΑ
ΟΥϹ. ΚΕϹΙΝΕΠΑ

peu qui se ressemblent en longueur et en solidité. Il y a des rouleaux qui ont près d'un pied de longueur, ou plutôt de largeur, et d'autres au contraire qui en ont à peine cinq à six pouces. Il en est de même de leur solidité.

» On n'a déroulé jusqu'à présent que des manuscrits de la plus petite dimension, et comme les ouvriers eux-mêmes me l'ont appris, parce qu'ils n'y trouvoient pas les difficultés qui s'opposeroient au déroulement des volumes plus grands, ce qui fait aussi qu'on en abandonne le choix à ces mêmes ouvriers. Ainsi jamais aucun ouvrage de quelqu'importance ne peut être retiré des ruines d'Herculanum ; on déroule pour ainsi dire les pamphlets, et l'on condamne les grands ouvrages à la destruction.

» Mais peut-on conclure que les grands volumes contiennent réellement des ouvrages plus grands et plus importans, et les fruits qu'on en retirera compenseront-ils mieux le temps, les peines et les frais? Ce sont là sans doute des questions importantes, mais auxquelles il est aisé de répondre.

» Il n'est certainement pas possible de supposer que les anciens aient écrit et copié des ouvrages sans importance sur des rouleaux grands et précieux. La facilité avec laquelle nous faisons de grands volumes, depuis l'invention de l'imprimerie, ne doit pas nous faire croire qu'avant la destruction d'Herculanum, on n'y trouvât pas plus de difficultés. La préparation des grands rouleaux de papyrus devoit être très-coûteuse chez les anciens, parce qu'elle exigeoit beaucoup plus de temps et d'exactitude que celle des petits. Les rouleaux d'Herculanum sont tous préparés avec

le *papyrus nilotica*, et les essais du chevalier L ndolina à Syracuse ont appris que les grands in-folio, et à plus forte raison les rouleaux plus longs, ne peuvent être préparés qu'avec des feuilles moelleuses de la tige, qui sont difficiles à sécher : leur matière est ainsi plus difficile à manier ; un petit rouleau devoit donc être aussi moins cher qu'un grand. On ne fabriquoit pas des livres en aussi grand nombre qu'on le fait aujourd'hui ; les bibliothèques étoient plus rares. On ne peut, il est vrai, prouver mathématiquement que chaque grand rouleau d'Herculanum contient un ouvrage remarquable ; mais il est probable qu'aucun ne renferme un écrit absolument inutile ; on doit plutôt espérer que les grands volumes offroient des trésors inappréciables pour les lettres. Le manuscrit récemment déroulé prouve ce que j'avance : c'est le plus grand de tous ceux qui ont été travaillés jusqu'à présent, et on y trouve l'ouvrage le plus remarquable, c'est le traité du système d'Epicure.

» On s'est grossièrement trompé en déclarant d'abord que cette bibliothèque ne possédoit qu'une collection de contrats et de diplômes, et en disant ensuite qu'on n'y trouvoit que des ouvrages grecs venant de la succession de quelque philosophe. Le temps y a fait trouver des ouvrages de genres fort différens, et même des poëtes romains.

» Voilà mes observations sur les rouleaux d'Herculanum, et sur le procédé que j'avois à proposer. Le temps fera voir si ces observations et ce procédé seront accueillis et secondés par les savans et les riches propriétaires. En fondant mes espérances sur eux, j'ai

cru devoir faire connoître l'état actuel des rouleaux d'Herculanum. Je me serois acquitté de ce devoir, il y a deux années, immédiatement après mon retour d'Italie, si les circonstances politiques ne m'en avoient empêché. Les savans et les auteurs allemands à qui j'avois dès lors communiqué mes idées, ne refuseroient pas sans doute de témoigner combien j'y tenois (1).

» Si les littérateurs, et en général les savans de notre nation, jugent à propos que l'on augmente et qu'on enrichisse la littérature classique ; si l'on ne croit pas que les auteurs grecs et romains qui nous sont restés suffisent ; si on ne regarde pas comme inutile de compléter un grand nombre d'ouvrages ; si on ne craint point les dépenses que ces entreprises exigeroient, et si on me juge digne de quelque confiance en ce qui les concerne, je tâcherois volontiers de répondre aux doutes et aux questions qu'on voudroit bien me proposer, en me les faisant parvenir francs de port. Si ces vues avoient le bonheur d'être secondées, je ne manquerois pas de faire connoître mon procédé à un conseil de savans. Ce n'est pas l'amour du mystérieux, mais uniquement le désir que l'entreprise soit exécutée par des Allemands seuls, qui m'a porté à ne pas le faire connoître ici (2).

(1) Je puis attester qu'elle m'a été communiquée, il y a six ans, par M. Sickler. A. L. M.

(2) L'amour de la patrie, amour qui prouve d'ailleurs un cœur bien né, égare ici M. Sickler ; il s'est plaint des droits exclusifs que les Napolitains veulent s'arroger, et il veut que l'entreprise soit exécutée par des Allemands seuls. Je crois qu'il importe, pour *toutes les nations*, qu'elle s'exécute, quelle que soit *la nation* qui en aura le mérite. A. L. M.

Quant aux derniers travaux qui ont été faits sur les manuscrits d'Herculanum, nous entendrons encore M. Sickler :

« On sait (1) que, sur la recommandation du prince de Galles, M. Hayter reçut, il y a douze années, un secours du parlement, et fut chargé de faire un voyage à Naples, pour le déroulement des manuscrits d'Herculanum. Il envoya six rouleaux de cette collection, qui furent conservés dans la bibliothèque du prince à Carlstonhouse ; et il espéra que de nouvelles découvertes en mécanique et en chimie procureroient des moyens plus efficaces pour le déroulement de ces manuscrits, que ceux qu'on avoit connus jusqu'alors. Une chambre particulière fut préparée pour ce procédé : on fit l'essai de la vapeur de la braise ; mais elle réduisit la substance d'un des rouleaux en une matière bourbeuse. D'autres essais ont été également inutiles, et ont fait périr un second rouleau. Le docteur Young fit l'acquisition des quatre rouleaux qui restoient encore. M. Hayter se fit instruire à Naples des anciens procédés. Pendant les six ans qu'il passa à Naples, on en déroula deux cents. Lors de l'invasion des Français, en 1806, M. Hayter fut obligé de se retirer à Palerme, et emporta quatre-vingt-quatorze *fac simile* de manuscrits déroulés, qu'il transporta dans la suite à Londres, et les remit au prince de Galles. Ce prince les envoya à l'université d'Oxford par lord Grenville, chancelier de cette université ; il accorda au docteur Hayter une pension annuelle, moyennant laquelle il pût s'établir à Oxford, et y publier ces manuscrits, conjointement

(1) *Morgen blat.* 1814. Supplém. n°. 4.

avec les savans de cette ville ; mais il paroît que ces messieurs n'ont pas été disposés à continuer cette entreprise, ou qu'ils en ont été empêchés par d'autres occupations ; il n'en est plus aucune question, et l'on doit entièrement abandonner l'espérance de voir des manuscrits publiés.

» On voit par là qu'en Angleterre on n'a rien fait non plus pour le déroulement des manuscrits d'Herculanum ; mais je crois découvrir les raisons pour lesquelles on n'y a rien pu faire. Des procédés chimiques ne donneront jamais à la matière carbonisée la solidité qu'elle doit avoir pour être déroulée sans faire de tort au texte qu'elle contient. L'entière destruction de la pièce en sera toujours la suite. Des procédés mécaniques ne réussiront pas non plus, dès qu'ils s'éloignent trop de ceux qu'on a jusqu'à présent employés, et je suis persuadé qu'on ne peut faire à ces derniers que des changemens partiels, mais qui seront d'une grande importance. Ces changemens concernent plutôt la méthode du déroulement que la machine ; et cette méthode a été aussi peu améliorée par M. Hayter que par les Napolitains. Lors de mon premier séjour à Naples, en 1807, la mémoire du docteur Hayter étoit encore toute récente. Je m'en suis entretenu plusieurs fois avec son aide pour la partie mécanique, de même qu'avec plusieurs savans qui connoissoient parfaitement la chose. Ces personnes m'ont assuré que, quant au déroulement mécanique, M. Hayter s'est entièrement reposé sur ses adjoints napolitains, et n'a abandonné en aucune manière l'ancienne méthode. Surtout on se plaignoit de ce qu'il avoit commencé le déroulement d'un grand nombre de pièces dont il ne s'est plus occupé, après en avoir déroulé quelques

colonnes. On dit que les *fac simile* qu'il a emportés étoient remplis de lacunes, de sorte qu'ils ne purent servir à aucun helléniste pour ses recherches critiques. On a même prétendu qu'il connoissoit trop peu la littérature grecque pour faire avancer cette entreprise. »

A présent que nous avons entendu M. Sickler, je crois devoir communiquer le rapport qui a été fait sur ses procédés, dans l'illustre Académie de Gottingue, par des hommes d'un savoir reconnu, et d'une probité irréprochable. Il sera d'une grande importance dans cette question.

« Dans la séance solennelle du 9 novembre 1814, de la société royale des sciences de Goettingue, M. *Heeren* présenta à cette société un mémoire de M. *Sickler*, *sur une méthode perfectionnée pour dérouler les manuscrits trouvés à Herculanum*, sujet intéressant, et qui est d'une grande importance pour la littérature classique. M. *Sickler*, directeur du gymnase de Hildburghausen, et connu par plusieurs ouvrages archæologiques fort estimés, avoit désiré que cette méthode fût soumise à un scrupuleux examen ; et à cet effet, ne voulant point encore lui donner de publicité par des raisons très-fondées, il avoit demandé que la société royale nommât une commission à laquelle il soumettroit son procédé, et les expériences faites par lui sur un papier qu'il avoit réduit en charbon. Le directeur, M. *Ossiander*, avoit désigné pour cet objet MM. *Blumenbach*, *Hausman* et *Heeren* ; et c'est le résultat des travaux de cette commission, dont le dernier rendit compte à la société.

» Il est bon de remarquer d'abord que M. *Sickler*,

qui a séjourné six ans en Italie, a été dans cet intervalle trois fois à Naples; et que les connoissances et les relations qu'il avoit en cette ville lui ont fourni toutes les occasions imaginables pour connoître parfaitement sur les lieux le procédé usité jusqu'alors, et les défauts de ce procédé, et pour s'assurer de la supériorité de sa nouvelle méthode.

» Au dire des inspecteurs, le nombre des rouleaux qui ont été déterrés à Herculanum, et qui ne sont pas encore développés, ou ne le sont qu'en partie, se monte à quatorze cents. Ces rouleaux sont la plupart d'égale largeur, mais non pas d'égale épaisseur : d'où il résulte qu'ils doivent renfermer des ouvrages plus ou moins étendus. On a établi sur leur contenu des hypothèses fort précipitées, et qui, par le fait même, sont déjà réfutées. On ne sauroit plus douter qu'ils renferment des écrits sur des matières très-variées tant en grec qu'en latin, tant en prose qu'en vers, puisqu'on y a déjà trouvé un traité sur la musique, un ouvrage d'Epicure sur la nature, et un poëme latin, et qu'on a reconnu qu'il y est aussi question d'objets relatifs à la géographie et à l'histoire naturelle; et quoiqu'en ce moment nous ne soyons pas en état de préciser davantage le contenu de ces rouleaux, il y a cependant tout lieu de présumer que c'est un trésor où sont cachés des ouvrages qui seront de la plus grande importance pour la littérature classique; et que l'espoir d'y trouver les comédies de Ménandre, ou les livres perdus de Polybe, quelqu'incertain qu'il soit, n'est rien moins que chimérique.

» La découverte de ces manuscrits dut naturellement faire naître de semblables espérances; mais il s'agissoit de les dérouler, et c'étoit un problème fort difficile.

Lorsqu'en 79 après J. C., Herculanum fut comblé par le Vésuve, la chambre qui les renfermoit resta à la vérité intacte, mais elle se trouva recouverte de cendre brûlante, par-dessus laquelle se répandit un torrent de lave ; la chaleur de cette cendre et de cette lave ne brûla pas les rouleaux, mais elle les réduisit en charbon, au point que dans le premier moment on ne les prit pas même pour des écrits, et que peu s'en fallut qu'ils ne fussent détruits comme de simples charbons.

» Dès qu'on les eut reconnus pour ce qu'ils étoient, on leur donna toute l'attention qu'ils méritoient, surtout depuis que l'immortel Winckelmann s'en est occupé. Un moine de Gênes, *Antoine Piaggi*, proposa alors une méthode et une machine pour les dérouler : à l'aide de cette machine on commença cette opération ; mais on sait combien le succès a peu répondu jusqu'à présent à l'attente. La méthode de Piaggi a été décrite par Winkelmann et par d'autres ; elle consiste à appliquer avec de la colle sur le dos du manuscrit de la baudruche ; à attacher à ces feuilles des fils de soie, et à opérer ensuite le déroulement par le moyen de la machine. Mais outre que cette méthode exige un temps si considérable, qu'il faut un mois entier pour ne développer qu'un empan, elle a encore deux autres inconvéniens : le premier, qu'on ne sauroit développer les rouleaux par ce procédé, sans qu'il se forme de toutes parts des trous, de sorte qu'on est obligé, après avoir copié le texte, de suppléer à ce qui manque à force de conjectures : le second, que cette méthode n'est pas propre au développement des *grands* rouleaux, qui sont cependant ceux qui doivent renfermer les ouvrages principaux.

Un nouvel espoir sembloit revivre, lorsque S. A. R. *le prince régent*, s'intéressant à la chose, envoya à Naples un savant Anglais, le D[r] *Hayter.* Il est vrai que jusqu'à présent les résultats de cette mission n'ont pas encore été publiés; mais, dit M. *Sickler*, il est impossible d'en obtenir un résultat satisfaisant, tant qu'on ne changera pas la méthode, ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent.

» Pour perfectionner cette méthode, il falloit avant tout satisfaire aux conditions suivantes : 1°. trouver une colle qui, appliquée sur le dos du papier réduit en charbon, pénétrât partout dans le papyrus sans l'endommager, ou sans le durcir aussitôt par une dessication trop prompte; 2°. trouver une matière avec laquelle on pût doubler de suite, à l'aide de ette colle, le dos du papyrus sans le déchirer; 3°. faire à la machine même les améliorations et les changemens nécessaires pour faciliter le déroulement. Ce sont ces conditions que M. *Sickler* se flatte d'avoir remplies; et c'est pour en fournir la preuve qu'il a envoyé des échantillons de papier réduit en charbon, et doublé de la manière qu'on vient de dire. »

Voici maintenant le jugement que la commission de la société royale a porté de la méthode de M. *Sickler :*

La méthode proposée par M. *Sickler* pour le déroulement des manuscrits d'Herculanum, réduits en charbon, diffère essentiellement de celle qu'on a suivie jusqu'à présent avec peu de succès; et elle paroît réunir les conditions requises pour bien dérouler ces manuscrits en peu de temps, et dans un état tel qu'ils ne présentent point d'interruption, et qu'ils soient lisibles. Le mélange collant que M. *Sickler* a proposé, est d'une nature telle qu'il s'unit avec une

égale facilité à la masse réduite en charbon, et à celle qu'on y applique, ou dont on la double. Il sèche lentement, ce qui procure l'avantage qu'on n'a pas besoin de précipiter l'opération du déroulement; et que si par hasard il se détachoit un morceau du manuscrit qui restât collé contre la couche inférieure, il seroit facile de l'enlever. Le corps sur lequel les manuscrits sont appliqués, est à la vérité très-souple, de manière qu'il peut aussi être employé pour les rouleaux courbés; mais cela n'empêche pas qu'il n'ait beaucoup de consistance. La machine propre au déroulement est fort simple, et offre l'avantage que le développement peut s'effectuer avec le plus grand calme possible, et sans qu'aucune cause entraîne le déchirement de la masse réduite en charbon : elle met en même temps le manuscrit dans un état qui en facilite la lecture. D'après cet exposé, la commission regarde comme très-vraisemblable que la méthode indiquée par M. *Sickler* peut conduire au but désiré, d'autant plus que les expériences qu'elle a faites avec le papier réduit en charbon, que M. *Sickler* lui a communiqué, lui ont fait juger cette méthode applicable. Néanmoins, pour obtenir une conviction parfaite de la possibilité de son application, il faudroit pouvoir répéter ces expériences sur des rouleaux même d'Herculanum, qui, étant plus ou moins bien conservés, pourroient encore offrir à vaincre différentes difficultés, que l'ingénieux inventeur n'a pu prendre en considération.

» Le vœu de M. *Sickler*, de trouver une occasion pour vérifier sa méthode sur un de ces rouleaux d'Herculanum, qui ont passé comme présens en France et en Angleterre, est fort naturel; et si la société

royale considère les grands avantages qui peuvent résulter de cette méthode, et la probabilité de sa réussite, elle ne pourra que trouver fort désirable qu'une semblable occasion puisse bientôt se présenter. »

J'ai joint, à cet article, pl. II, la copie fidèle des deux imitations du *fac simile* de manuscrits d'Herculanum; ces deux pièces sont jointes au Mémoire de M. Sickler, dont j'ai donné la traduction. Ces gravures ont aussi le mérite de faire voir avec quelle exactitude la lithographie peut reproduire les inscriptions en langues anciennes ou du moyen âge; et enfin toute espèce d'écriture : elles ont été lithographiées chez M. le comte de Lasteyrie.

La planche première, pag. 40, représente une portion d'un manuscrit qui a été déroulé dans la chambre des papyri, à Naples, et copiée d'après le procédé ingénieux de M. le comte Scirakowski, pour imiter les écritures; procédé d'après lequel il a rapporté le *fac simile* de plusieurs rouleaux et manuscrits d'écriture lombarde. Il est aisé de voir combien ce fragment offre de lacunes et de trous qui le rendent presqu'indéchiffrable; ou du moins, il faudra faire mille suppositions, et bien des conjectures, pour suppléer les lettres et les mots perdus. Il faut voir le manuscrit tel qu'il est, et la manière dont il a été lu, dessiné et gravé par les savans et les artistes

qui sont chargés de ce soin. La planche II contient une portion de manuscrit déroulée par M. Sickler, n°. 1, et au bas, n°. 2, la transcription de ce manuscrit (1).

J'ai exposé les faits qui m'étoient connus, relativement à l'état actuel des manuscrits d'Herculanum. J'ai manifesté les espérances que j'ai conçues des procédés de M. Sickler; ces espérances sont fondées sur le témoignage honorable des savans de l'Académie de Gottingue; sur ce qu'il a dit lui-même; et sur la connoissance que j'ai de ses talens, de son zèle et de sa probité.

M. Sickler, fils d'un ministre de la religion, avoit suivi, avec succès, les cours des Universités d'Allemagne; il avoit aidé son respectable père dans la rédaction d'un ouvrage périodique, que celui-ci a publié pendant plusieurs années, sur la culture des arbres fruitiers. Il me fut adressé par un ami d'Allemagne, comme me l'ont été plusieurs jeunes gens studieux qui viennent à Paris. Il apportoit avec lui le premier volume d'un ouvrage très-intéressant, dont il étoit l'auteur, intitulé *Histoire générale de la Culture des Arbres Fruitiers* (2). Il y suit les progrès de la culture de la vigne, des hespéridées, et de plusieurs

(1) Voyez ce que nous avons dit plus plus haut, pag. 40.

(2) *Allgemeine Geschichte der Obstkultur.* Francfort-sur-le-Mein, 1802, in-8°.

autres arbres; et ces savantes recherches conduisent à des résultats curieux sur l'ancienne colonisation et la civilisation des peuples. M. Sickler joint au goût des lettres, celui des arts; il ne cessoit de visiter les musées et les cabinets. Il composa, à Paris, un ouvrage également imprimé en allemand, sur les enlèvemens et les déplacemens que les ouvrages de l'art ont éprouvés chez les anciens; et il me fit l'honneur de me le dédier (1). M. Sickler retourna dans la ville de Gotha, sa patrie; et il partit ensuite pour l'Italie, afin de satisfaire, je ne dirai pas le goût, mais la passion qu'il avoit pour les arts. M. Sickler cherchoit tous les lieux où il y avoit quelque chose à observer; ce qui l'a conduit à tracer un plan de la campagne de Rome, et à le rendre public (2). On sait que, sur ce sujet difficile, il y a toujours des points contestés; mais on n'a pu méconnoître l'utilité de son ouvrage. Il s'est occupé ensuite de recherches sur des sujets singuliers et agréables relatifs aux arts ou aux antiquités; et il les a consignés dans un ouvrage élégant, accompagné de jolies gravures (3). C'étoit l'époque où l'on

(1) *Geschichte der Wegnahme und Abführung der Kunstwerke. Gotha*, 1803, in-8°.

(2) *Plan topographique de la Campagne de Rome*, 1811, avec une explication; in-12.

(3) *Almanach aus Rom für Künstler und Freunde der bildenden Kunst*, Rome, 1811, 1812, in-8°.

s'occupoit beaucoup des constructions cyclopéennes. M. Sickler, qui avoit parcouru la campagne de Rome, connoissoit les principaux monumens sur lesquels l'ingénieux système de mon confrère, M. Petit-Radel, est appuyé. M. Sickler fit faire des dessins pour appuyer ses assertions, qui étoient contraires à celles de ce savant auteur (1). Je ne veux point juger entr'eux le fond de la question; mais les recherches et les opinions de M. Sickler prouvent au moins qu'il n'a cessé de donner constamment son application aux arts et aux monumens. Le résultat de ses voyages à Naples a été la découverte qu'il annonce, et dont il n'a cessé de m'entretrenir dans ses lettres.

Appelé à Hildburghausen, il y jouit de la confiance du prince, et il est honorablement employé dans l'enseignement; il coopère aux principaux journaux de l'Allemagne, et il en annonce un lui-même, sur les arts et l'archæologie, dont il s'occupe spécialement (2); il a consacré son loisir à la composition de plusieurs dissertations qu'il a fait paroître successivement.

(1) *Lettre à M. A. L. Millin, sur l'époque des constructions Cyclopéennes.* Paris, 1810, in-8°.

(2) *Annales d'archæologie* et *des Beaux-Arts.* Il en sera question dans la division des extraits et des notices.

Dans l'une, il applique la connoissance qu'il a de la topographie de Rome à l'explication des Odes d'Horace (1) : dans d'autres, il explique des monumens grecs qui ont été trouvés dans des tombeaux à Cumes (2). Il décrit le temple des Déesses dans le Latium (3); un ancien arc de triomphe qui a été trouvé dans la rue Triomphale; il y a joint une gravure d'après un dessin de San Gallo (4); le temple de Jupiter à Segni, avec sa base en construction dite cyclopéenne (5); enfin, il traite du pays des Cyclopes, selon l'Odyssée d'Homère (6), et d'une Chaussée des

(1) *Observationum in Horatii Carmina specimen I, II, III*, avec des planches, 1813, 1814, 1815.

(2) *Prolusio de monumentis aliquot græcis, e sepulcro Cumano, recenter effosso, erutis, Sacra Dionysiaca a Campanis veteribus celebrata, horumque doctrinam de animarum post obitum statu illustrantibus, cum 3. Tab. ann. MDCCCXII.* À Weimar, chez Bertuch, p. 24.

(3) *Ueber die Göttinnen-Tempel im alten Latium.* 1813. *Hildburghausen.*

(4) *Ueber den alten, von mir wieder aufgefundenen Triumphbogen auf der Via triumphalis von Rom, nebst einem Kupfer nach einer Zeichnung von S. Gallo.* 1814. Weimar, Bertuch.

(5) *Ueber den Tempel des Jupiter Urius zu Segni mit sogenanntem Cyclopischem Unterbau, nebst einem Kupfer.* 1816. Weimar, Bertuch.

(6) *Ueber das Land der Cyclopen in Homers Odyssee*

Géans ; vue de Majura, dans le golfe de Salerne.

En voilà plus qu'il ne faut pour prouver la confiance que mérite M. Sickler; sous le rapport des connoissances et de la morale, et pour démontrer qu'il doit être de bonne foi, et que si les procédés qu'il annonce n'ont pas le succès qu'il promet et qu'il en espère, il s'abuse lui-même, et ne veut tromper personne.

Nous devons cependant indiquer une grande difficulté qu'on lui oppose, et qui nous a été communiquée par plusieurs savans, et présenter ici le résumé de leurs observations. Tout ce que nous avons dit prouve notre amitié pour M. Sickler, notre confiance en lui : mais son intérêt particulier n'est pas ce qui doit seulement nous guider; nous devons exposer franchement tout ce qui peut nous éclairer sur cette grande question. A quoi serviroit, d'ailleurs, notre silence? A nous attirer le reproche d'ignorance et de partialité. M. Sickler n'y trouveroit même aucun avantage, puisqu'on s'empresseroit de publier ailleurs ce que nous aurions eu la foiblesse de dissimuler.

On trouve singulier que le reste du rouleau dont ce fragment a fait partie ait été absolument

oder über die Riesenhöle bei Majura im Golf von Salerno, nebst einem kupfer. 1815. Weimar, Bertuch.

d'un Manuscrit
M. Sickler



e ce Fragment.

ΟΡΑΝΕCΤΙΚΑΙΤΟΤΟCΤΙCΚΟΙΛΟC
ΠΑΝΤΟΙωΝΤΟΙCΜΕΤΕΘΕCΙΝΟ
ΛΕΚΑΠΗΧΕΑCΕΙΝΑΙΟΙΠΕΡΙΝΑΙ
ΔΥΝωΝΘΗΡΕΥΟΥCΙΤΡΟΦΗΝΑ
ΕΘΝΕΙΤΟΥΤω, ΧωΡΑΠΑΡΗΚΕΙ
ΛΙΑCΚΑΛΗΧΑΙΠΡΟCΝΟΜΗΝΑ
ΛΙΑΝΗCΟΙΤΕCCΑΡΕCΕΠΙΚΕΙΝΤ
ΙΑΙΤΗΝΟΨΙΝCΤΗΛωΝΔΕΤΑΜ
ΠΟΦΑΙΝΟΥCΑΙΕΡΕΙΝΑΙΟΡΟCΚΑΙ
ΟΝΟΜΑΖΟΜΕΝΟΝ ΠΟΤΑCΡΙ
ΝΠΕΤΡΑCΕΧΟΝΑΤ

de Lasteyrie, Lithog.

détruit, ce qui empêche de comparer cette colonne avec aucune partie correspondante; cette circonstance a excité quelques soupçons parmi les hellénistes.

La nature même du fragment a été le sujet d'autres observations plus importantes. Pour mettre nos lecteurs plus en état d'en juger, nous allons d'abord rapporter, ligne par ligne, la transcription du fragment en caractères ordinaires, avec une version latine interlinéaire; nous y joindrons la traduction française.

1. Ζῶα δὲ κατ' ἐκείνην τὴν χώραν. Ἔςι καὶ τόπος τις κοῖλος
Animalia per illam regionem. Est etiam quidam locus cavus
2. πρὸς μεσημβρίαν, πληθύων παντοίων τοῖς μεγέθεσιν ὄ-
versus meridiem, refertus omnigenis magnitudine ser-
3. φεων, ὧν ἐνίας μὲν πεντεκαίδεκα πηχέας εἶναι οἱ περιναι-
pentibus, quorum quosdam quindecim cubitis esse circumha-
4. ετάοντες λέγουσι [*sic*] ἃς χωρὶς κινδύνων θηρεύουσι, τροφὴν ἀ-
bitantes dicunt. quos absque periculo venantur, victum sem-
5. εὶ ἑτοίμην παρεχούσας τῷδε ἔθνει τούτῳ. Χώρα παρήκει
per paratum subministrantes huic genti. Regio extenditur
6. κατὰ τὰς τῶν ποταμῶν ποικιλίας καλὴ, καὶ πρὸς νομὴν ἀ-
per fluminum varietates bona, et ad pastum præ-
7. γαθή. Τῇ δὲ προειρημένῃ παραλίᾳ νῆσοι τέσσαρες ἐπίκειντ-
stans. Supra dicto autem littori insulæ quatuor superja-
8. αι πετρηρεφέες μὲν καὶ μελαίναι τὴν ὄψιν, ςηλῶν δὲ πα-
cent petrosæ et nigræ aspectu, columnarum maxi-
9. μεγεθῶν ὕλην αὐτόφυτον ἀποφαίνουσαι, ἐρεμναί. Ὄρος καὶ
marum vim sponte-natam monstrantes, tenebricosæ. Mons etiam
10. παράκειται τὸ τῶν Κυκλώπων ὀνομαζόμενον, ὑπὸ τὰς ῥί-
adjacet Cyclopum dictus, sub ra-
11. ζας ὁμοίως κατὰ τὴν κορυφὴν πέτρας ἔχον.
dicibus perinde ut in vertice saxa habens.

« .... Des animaux dans ce pays. Il y a un
» pays creux, vers le Midi, qui est rempli de
» serpens de toute espèce. Si l'on en croit les
» habitans, quelques-uns ont quinze coudées de
» long. On les chasse sans péril, et ils fournissent
» à cette nation une nourriture toujours prête.
» Un pays fertile s'étend le long des sinuosités des
» fleuves; il est bon pour les troupeaux. A peu
» de distance du rivage sont quatre îles pierreuses,
» noires, ténébreuses, et qui font voir une mul-
» titude de grandes colonnes qui sont sorties de
» la mer spontanément. Auprès est une mon-
» tagne, qu'on appelle *Mont des Cyclopes*,
» ayant des roches depuis sa base jusqu'au som-
» met. »

Voici les observations auxquelles le texte de ce fragment a donné lieu :

1. Il est remarquable que l'*iota* souscrit qui, dans les manuscrits en lettres onciales, est toujours *ascrit* (ΤΗΙΔΕ ΠΡΟΕΙΡΗΜΕΝΗΙ), manque ici partout, excepté à la ligne 5, où il est placé au-dessous de la ligne, d'une manière que l'on rencontrera rarement dans ce qui reste d'anciens monumens d'écriture.

2. Tous ceux qui ont eu occasion d'étudier les inscriptions grecques, ou de voir des manuscrits de cette langue, antérieurs au dixième siècle,

(1) L'auteur semble décrire des basaltes prismatiques, comme ceux de la *grotte de Fingal* en Écosse, etc.

savent que le ν ἐφελκυστικὸν ou *euphonique* se trouve non-seulement toujours devant les mots qui commencent par une voyelle, mais encore très-souvent devant ceux qui commencent par des consonnes. Comment se fait-il que, dans ce fragment, on ne trouve pas un seul exemple de ce dernier emploi, et que même on lise, lign. 4, λέγουσι ἃς, c'est-à-dire que le ν *euphonique* manque même avant une voyelle ?

3. Ces petites irrégularités peuvent être mises sur le compte du copiste. Mais comment s'expliquer que l'auteur ancien qui, sans doute, a voulu écrire en dialecte attique, ou au moins en dialecte commun, emploie, lign. 4, la forme περιναιετάοντες ; il faut nécessairement περιναιετῶντες.

4. Enfin, comment cet auteur ancien a-t-il employé à trois reprises (lign. 3, 4, 5,) le mot ὄφις au féminin ? Il sera difficile de trouver, dans les auteurs grecs qui ont écrit en prose, antérieurement au second siècle, un exemple qui puisse le justifier (1).

Nous n'osons cependant pas combattre l'authenticité du fragment communiqué. Mais il est singulier que le choix du savant qui a entrepris

(1) Héderich l'a donné comme féminin, dans son Dictionnaire, édition de Leipsick, 1767, in-8°., colonne 1491 ; mais c'est une faute typographique.

de dérouler ce manuscrit d'Herculanum, soit encore cette fois tombé sur un auteur incapable d'écrire onze lignes sans que son style eût probablement choqué, par des solécismes et des barbarismes, les villageois de la Béotie et le dernier des esclaves grecs qui peuploient alors les palais de Rome.

Nous avons cru que, dans une affaire de cette importance, il étoit de notre devoir de ne rien dissimuler : cette franchise sur les vices qu'on peut reprocher à ce fragment, garantit aussi le bien que nous avons dit de M. Sickler. C'est à lui à combattre les objections auxquelles le fragment qu'il a publié a donné lieu, et à dissiper les doutes qu'il a fait naître.

Nous joignons à cet exposé la notice des manuscrits qui ont déjà été déroulés.

1.	Philodème,	sur la musique	39
2.		sur la rhétorique	40
3.		sur la rhétorique	70
4.		sur les vices et les vertus opposées	14
5.		sur les phénomènes et les signes	38
6.		commentaires sur la rhétorique	7
7.		sur les vices et les vertus opposées	1
8.		sur la rhétorique	17
9.		sur les vices	26
10.		de ce qu'on doit faire, et quelques autres traités mémorables	37
11.		sur les poëmes	39
12.		sur la rhétorique	45
13.	Epicure,	sur la nature	14
14.	Philodème,	sur la rhétorique	21

15.		sur la grâce	19
16.		sur la richesse	29
17.	Epicure,	sur la nature. (Le titre seul.)	
18.		sur la nature	22
19.		sur la nature	11
20.		sur la nature. (Le titre seul.)	
21.		sur la nature	12
22.		sur la nature	5
23.	Philodème,	commentaires sur la rhétorique	58
24.		sur les dieux	26
25.		sur la rhétorique	52
26.	Démétrius,	trois fragmens	
27.	Philodème,	sur les poëmes	11
28.	Epicure,	sur la nature	13
29.	Colotes,	sur l'Isis de Platon. (Dix fragmens.)	
30.	Epicure,	sur la nature. (Le titre seul.)	
31.	Philodème,	sur la mort	
32.	Polystrates,	sur le mépris sans raison	33
33	Philodème,	sur les philosophes	15
34	Démétrius,	sur les poëmes	25
35.	Philodème,	sur Epicure	5
36.	Démétrius,	(Onze fragmens.)	
37.	Epicure,	sur la nature	15
38.		sur la nature	15
39.		sur l'amitié	13
40.	Démétrius,	sur la géométrie	8
41.	Chrysippe,	sur la Providence	8
42.	Philodème,	sur Homère	41
43.	Epicure,	sur la nature. (Dix-huit fragmens.)	
44.	Philodème,	sur les mœurs et les usages. Ouvrage tiré des Livres de Zénon	110
45.		sur la conversation	11
46.		(Cinq fragmens.)	
47.		(Cinq fragmens.)	
48.		sur la colère	50
49.		sur les vices et les vertus opposées	12
50.		sur le culte des dieux	38
51.		sur les poëmes	11

Et plusieurs autres manuscrits sans titre.

SCIENCES.

Analyse *des travaux de l'Académie pendant l'année* 1816, *par M. le chevalier* **Cuvier**, *secrétaire perpétuel.*

En rendant à la classe des sciences de l'Institut un nom que près d'un siècle de travaux utiles avoit illustré, en lui permettant de s'associer des personnes qui, sans faire des sciences leur profession habituelle, s'honorent de les connoître et de les servir, le Roi a daigné conserver à cette compagnie l'organisation qu'elle avoit reçue dans ces derniers temps, et dont une expérience déjà suffisamment constatée a si bien montré les avantages. Exempts, dès leur entrée, de toute dépendance et de toute humiliation, sans crainte de voir altérer cette union que l'amour commun de l'étude entretient si naturellement, les académiciens continueront de cultiver chacun avec zèle les parties du grand domaine scientifique qu'ils se sont distribuées, et de soumettre au jugement de leurs confrères les fruits qu'ils auront recueillis; nos analyses, comme leurs travaux, conserveront donc l'ancienne forme, et celle que nous offrons aujourd'hui au public se rattachera sans interruption aux précédentes.

Espérons que la paix, les communications qu'elle ouvre, et l'émulation qu'elle excite, ne feront qu'en rendre le contenu de plus en plus intéressant.

On sait que les divers corps, et spécialement les divers liquides se dilatent par la chaleur, selon des proportions très-différentes.

M. Gay-Lussac a cherché à découvrir quelque loi

qui indiquât la règle de ces rapports ; pour cet effet, au lieu de comparer les dilatations des divers liquides au-dessus et au-dessous d'une température uniforme pour tous, il est parti d'un point, variable quant à la température, mais uniforme quant à la cohésion des molécules ; du point où chaque liquide entre en ébullition sous une pression donnée ; et, parmi ceux qu'il a essayés, il en a trouvé deux qui, à partir de ce point, se dilatent également : ce sont l'alcool et le sulfure de carbone qui bouillent, le premier, à 78° 41 ; le second, à 46° 60, tandis que d'autres liquides ne présentent pas à cet égard la même ressemblance. Cherchant alors les autres analogies des deux liquides en question, M. Gay-Lussac a reconnu qu'ils se ressemblent encore en ce point, qu'un même volume de chacun d'eux à la température qui le fait bouillir, donne, sous la même pression, un même volume de vapeur, ou en d'autres termes, que les densités de leurs vapeurs sont entr'elles comme celles des liquides à leurs températures respectives d'ébullition.

Parmi les questions délicates dont s'occupe aujourd'hui la chimie, ou doit ranger principalement celle des proportions selon lesquelles les élémens peuvent s'unir pour former les combinaisons des divers degrés. On a cru remarquer dans ces derniers temps qu'il y avoit certaines limites affectées de préférence par la nature, et exprimées par des termes généralement simples ; et, d'après les recherches de M. Gay-Lussac, cela est surtout vrai pour les combinaisons des gaz, quand on a égard, non pas à leur poids absolu, mais à leur volume sous une pression égale.

Ces sortes de recherches sont sujettes à de grandes difficultés, parce qu'il n'est pas toujours possible d'ob-

ténir les combinaisons isolées, et que, lorsqu'on veut les extraire des sels dont elles font partie, elles se décomposent ou s'altèrent par le mélange des autres principes de ces sels, ou de l'eau qui y entre presque toujours. C'est ainsi que l'on peut expliquer les différences notables des résultats de MM. Davy, Dalton et Gay-Lussac, touchant les combinaisons de l'azote et de l'oxygène.

Des expériences présentées cette année à l'Académie par M. Gay-Lussac, il résulteroit que le gaz nitreux contient un volume d'azote et un volume égal d'oxygène sans condensation; que dans certaines circonstances il se forme une combinaison d'un volume d'azote contre un volume et demi d'oxygène, à laquelle M. Gay-Lussac donne le nom d'*acide pernitreux;* que l'acide nitreux ordinaire se compose d'un volume d'azote contre deux volumes d'oxygène; enfin, qu'il y a dans l'acide nitrique un volume d'azote et deux volumes et demi d'oxygène.

Parmi ces différentes variétés, si l'on peut s'exprimer ainsi, des oxydes ou acides qui ont l'azote pour radical, il s'en trouve une que l'on obtient de la distillation du nitrate neutre de plomb préalablement desséché. C'est un liquide très-volatil, de couleur orangée. M. Gay-Lussac le regardoit comme l'acide nitreux dont les élémens seroient maintenus par l'action de l'eau qui en feroit partie; mais M. Dulong s'est assuré, par des procédés d'analyse fort exacts, qu'il ne contient point d'eau, et le nomme par cette raison acide nitreux anhydre. Son résultat a été confirmé par la synthèse. Un volume de gaz nitreux, et un peu plus de deux volumes de gaz oxygène, soumis à un froid artificiel de vingt degres, donnent cet acide

qui, entr'autres propriétés, change de couleur, non-seulement par son mélange avec l'eau, mais par la chaleur ; incolore à 20° au-dessous de zéro, il devient orangé à 15° au-dessus, et presque rouge à 28°. Quatre parties de gaz nitreux et une partie de gaz oxygène, condensés de même par le froid, ont donné un liquide d'un vert foncé beaucoup plus volatil que le précédent, que M. Dulong regarde comme un simple mélange d'acide nitreux, et d'un autre acide où la proportion du gaz nitreux seroit beaucoup plus forte.

M. Dulong a examiné aussi les proportions selon lesquelles l'oxigène se combine avec le phosphore, pour former des acides. Avant lui on n'en admettoit que deux; ses recherches lui font penser qu'il en existe quatre. Celle où il entre le moins d'oxygène s'obtient en jetant dans l'eau un phosphure alcalin ; il se dégage de l'hydrogène phosphuré, et l'oxygène de l'eau forme avec le phosphore restant un acide qui reste combiné avec l'alcali, et qu'on en expulse par l'acide sulfurique. M. Dulong le nomme *hypophosphoreux*, mais il croit que son radical se compose en partie d'hydrogène.

Un second acide auquel M. Dulong transfère le nom de *phosphoreux*, s'obtient au moyen de la décomposition de l'eau par la combinaison de chlore et de phosphore au minimum, décomposition d'où il résulte deux acides, savoir l'hydroclorique ou muriatique, et celui dont nous parlons. M. Dulong le juge composé de 100 parties de phosphore, et de près de 75 d'oxygène.

Le troisième acide est celui qui se produit par la combustion lente du phosphore dans l'air. Il se dé-

compose, lorsqu'on le sature, en acide phosphorique et en acide phosphoreux, et donne à la fois des phosphites plus solubles et des phosphates qui le sont moins. Toutefois M. Dulong ne le regarde pas comme un simple mélange, mais plutôt comme une combinaison de ces deux acides, qui auroit quelque ressemblance avec les combinaisons salines, et où l'acide phosphoreux feroit fonction de base. D'après cette opinion il propose de le nommer *phosphatique*, pour rappeler l'analogie qu'il auroit avec les phosphates.

Le dernier terme de l'oxygénation est l'acide phosphorique : la proportion du phospore à l'oxygène y est de 100 à 124. On l'obtient de la combustion vive du phosphore, ou de la décomposition de l'eau par le chlorure de phosphore au maximum, et encore de plusieurs autres manières. Il est identique avec celui qu'on retire des os des animaux.

Trois chimistes hollandais, MM. van Marum, Deyman et Paëts van Troostwick, firent connoître en 1796 un gaz composé d'hydrogène et de carbone, qu'ils nommèrent gaz oléfiant, par la raison que sa propriété la plus singulière étoit de former un liquide huileux par son mélange avec le gaz muriatique oxygéné. D'après la théorie que l'on avoit alors sur le gaz acide muriatique oxygéné, on devoit croire que son oxygène s'unissoit à l'hydrogène carboné, et donnoit ainsi une sorte d'huile; mais aujourd'hui que l'on est venu à regarder ce gaz comme un corps simple, auquel M. Davy a donné le nom de chlore, on est obligé de chercher une autre explication. MM. Robiquet et Colin s'en sont occu-

pés. Ils ont reconnu qu'en faisant arriver lentement dans un ballon un volume de gaz oléfiant et deux volumes de chlore, ils se convertissent entièrement et sans résidu en liquide huileux ; lequel, décomposé par le feu, donne de l'hydrogène non saturé de carbone, un dépôt de carbone, et beaucoup de gaz muriatique, c'est-à-dire, d'après la théorie nouvelle, de gaz hydro-chlorique. Le chlore entre donc en substance dans le liquide huileux. Mais y est-il comme chlore, et uni directement à l'hydrogène surcarboné ? ou bien s'y trouve-t-il uni à l'hydrogène, et comme acide hydro-chlorique, ou, autrement, muriatique ? C'est à la première de ces conclusions que les auteurs sont conduits par des inductions tirées de la pesanteur spécifique des composans et du composé, tandis que l'éther muriatique, qui a de nombreux rapports avec ce liquide huileux, leur paroît au contraire formé de l'union du gaz hydro-chlorique avec l'hydrogène carboné.

M. Chevreul continue toujours de travailler, avec le même zèle, à son Histoire chimique des corps gras. Nous avons dit d'après lui, dans le temps, comment la graisse de porc se compose de deux principes : l'un plus consistant, l'autre plus liquide; comment l'action des alcalis en altère la combinaison, en sépare un principe nouveau analogue au corps doux de Scheele, et y occasionne la formation de deux autres principes de nature acide, avec lesquels l'alcali se combine pour former le savon; nous avons exposé l'affinité diverse des alcalis et des terres avec ces deux acides, et les capacités de saturation de ces derniers ; enfin nous avons rendu compte de l'examen comparatif fait par M. Chevreul, de divers corps plus ou

moins analogues à la graisse : tels que le calcul biliaire, le spermacéti, l'adipocire des cadavres, et des différences essentielles qui les caractérisent. Dans un Mémoire présenté à l'Académie cette année, ce laborieux chimiste a commencé à rechercher les causes auxquelles sont dues les consistances, les odeurs et les couleurs particulières à quelques huiles et à quelques graisses; et il s'est occupé des graisses d'homme, de bœuf, de mouton, de jaguar et d'oie. Les variétés de consistance tiennent à la proportion des deux principes généraux des corps gras; mais les autres différences dépendent de principes particuliers et étrangers. M. Chevreul propose un système de nomenclature analogue au reste de la nomenclature chimique, tant pour les principes qu'il a découverts, que pour leurs combinaisons salines. Les deux principes de la graisse devront se nommer stéatine et élaïne, d'après les mots grecs qui signifient suif et huile. Son principe acide le plus consistant, ou sa margarine, sera l'acide margarique; l'autre, l'acide élaïque. Le sparmacéti aura le nom de cétine, etc. Sans doute ces noms chargeront la mémoire; mais c'est un inconvénient inséparable des progrès de la science; et des périphrases qui allongeroient le discours, sans le rendre plus clair, auroient des inconvéniens non moins graves.

M. Cuvier analyse ensuite les travaux qui ont été faits sur la *minéralogie* et la *géologie*.

Le Groënland a fourni, depuis quelques années, une pierre en petits cristaux dodécaëdres d'un vert-céladon, que l'on a nommée SODALITE, parce qu'elle contient près d'un quart de son poids de soude unie avec de la silice et l'alumine.

M. le comte Dunin-Borkowsky, gentilhomme gal-

licien et minéralogiste aussi zélé qu'instruit, a découvert une variété incolore et en gros prismes de cette même pierre, dans cette partie de la pente du Vésuve appelée *Fosso-Grande*, si célèbre par le nombre et la variété des minéraux qu'elle a offerts aux collecteurs. La composition de celui-ci, fort analogue à celle du verre, auroit pu frapper dans des cristaux rejetés par un volcan, s'ils n'étoient accompagnés d'une multitude d'autres espèces qui n'ont rien de commun avec le verre, et si les sodalites du Groënland ne se trouvoient pas dans des terrains où l'on n'aperçoit nulle trace de feux souterrains.

La géologie, dans la forme scientifique à laquelle elle s'est élevée dans ces derniers temps, a moins pour objet d'imaginer, comme autrefois, des systèmes sur les états par où le globe a passé, que de décrire exactement son état actuel, et la position relative des masses qui composent son écorce. On sait que, sous ce dernier rapport, on a distingué ces masses en primitives, c'est-à-dire, dans lesquelles on ne voit point de traces de corps organisés, et que l'on croit antérieures à la vie, et en secondaires, qui toutes sont plus ou moins remplies des débris de ces corps, et qui doivent en conséquence avoir été formées depuis qu'ils existent. Ces masses sont en outre généralement différentes par leur nature et par les matières qui les composent. L'on a cru même long-temps que ces matières s'étoient succédées et remplacées d'une manière également tranchée; en sorte qu'aucune de celles qui se déposoient avant l'existence des corps organisés ne se seroit déposée depuis, et réciproquement.

C'étoit là une assertion prématurée, que des observations plus exactes ont démentie. On s'est aperçu

qu'entre ces deux genres de terrains il en existe de mélangés, en quelque sorte, où d'anciennes matières se reproduisent après que des matières nouvelles se sont montrées, où quelques corps organisés sont recouverts par des masses de la même nature que celles qu'on croyoit avoir cessé de se déposer depuis que la vie s'étoit montrée sur le globe. Ces monumens du passage d'un état de choses à un autre ont été appelés terrains de transition.

Il n'est pas toujours facile de les reconnoître pour tels; et M. Brochant, dans un mémoire publié il y a quelque temps, avoit eu besoin de toute sa sagacité pour rappeler à cette classe intermédiaire les plus grandes portions de la vallée de Tarentaise, d'autant que l'on n'avoit point découvert alors quelques coquilles dont l'existence dans ces roches a confirmé, de la manière la plus flatteuse, les conjectures et les raisonnemens de ce savant géologiste.

Il a étendu, depuis, ce genre de recherches, et les a portées principalement, cette année, sur les gypses anciens qui se trouvent en abondance dans certaines parties des Alpes, et dont tous les voyageurs qui traversent le Mont-Cénis ne peuvent manquer de remarquer d'énormes masses. Après avoir décrit, avec une scrupuleuse exactitude, toutes les circonstances de leur gissement, et avoir souvent contourné les montagnes, sur les flancs desquelles ils se présentent, l'auteur montre leurs rapports de situation et de nature avec les terrains de transition, et prouve que l'on doit les ranger dans cette classe.

Les terrains primitifs eux-mêmes ne sont pas toujours faciles à caractériser : l'irrégularité de leur position, l'énormité des espaces où il faut quelquefois

poursuivre leurs rapports, et les variations nuancées de leur composition, offrent de grandes difficultés. Ainsi M. Brochant a reconnu, par de longs voyages et de pénibles examens, que les hautes cimes des Alpes, depuis le Mont-Cénis jusqu'au Saint-Gothard, et notamment le Mont-Blanc, ne sont point, comme on l'avoit cru, de granit proprement dit, mais d'une variété plus cristalline et plus abondante en feld-spath, d'une roche talqueuse et feld-spathique qui domine dans une assez grande partie des Alpes, et qui contient souvent des minerais métalliques en couches; il s'est assuré, en même temps, qu'un véritable terrain de granit règne sur la bordure méridionale de la chaîne; et, d'après l'analogie, il regarde comme très-vraisemblable que ce terrain granitique supporte le terrain talqueux : d'où il conclut que les hautes cimes des Alpes ne sont point la partie relativement la plus ancienne de ces montagnes.

Nous avons rendu compte, dans le temps, d'une disposition fort analogue, découverte dans les Pyrénées par M. Ramond.

On doit toutefois remarquer que la primordialité du granit parmi les roches connues souffre des exceptions. M. de Buch a constaté en Norwége que des granits, évidemment reconnoissables pour tels, sont superposés à des terrains que l'on croyoit plus modernes, et même à des terrains à pétrifications. Ce fait a été observé également en Saxe et jusque dans le Caucase.

M. de Bonnard, ingénieur des mines de France, qui, par une singularité honorable pour nous, a donné à la géologie la première description complète de l'Ertzgebürge, de cette province de Saxe, qui est en

quelque sorte la patrie de la géologie ; M. de Bonnard s'est attaché dans cet ouvrage à déterminer les lieux où le granit est inférieur aux autres terrains, et ceux où il est supérieur à quelques-uns. On ne peut douter, d'après ses recherches, que le granit de Dohna ne soit dans ce dernier cas, ainsi que l'avoient annoncé des observateurs saxons ; mais, en d'autres endroits, et surtout près de Freyberg, on s'est trop empressé de conclure la supériorité du granit, de quelques irrégularités dans la forme de ses masses, dont les parties saillantes se font quelquefois jour au travers des roches qui le recouvrent. Il paroît, au reste, que la chaîne qui sépare la Saxe de la Bohème a aussi les granits d'un côté de sa crète, du côté méridional.

Cet écrit de M. de Bonnard contient beaucoup d'autres détails précieux sur la nature et la position des terrains de la province célèbre qu'il a étudiée, ainsi que sur les riches filons métalliques qui la parcourent dans tous les sens, et sur lesquels l'industrie des mineurs s'exerce depuis si long-temps. Sous ce rapport, il est d'un égal intérêt pour la géologie et pour l'art de l'exploitation des mines.

M. Héron de Villefosse, aujourd'hui associé libre de l'Académie, a rendu à ce même art un bien grand service, par son ouvrage intitulé *de la Richesse Minérale.* Le premier volume, qui avoit pour objet l'administration des mines, imprimé dès 1810, est connu et apprécié depuis long-temps. Le second, où il est traité de leur exploitation, a été présenté en manuscrit à l'Académie. L'auteur y réunit, à toutes les directions que donnent les sciences nombreuses d'où dérive la théorie, une immense quantité de faits pratiques qu'il a recueillis dans ses voyages et dans l'exercice de ses

fonctions; en sorte que les préceptes y sont appuyés d'exemples qui n'ont rien d'imaginaire, mais qui sont tous réalisés en quelques lieux. Un magnifique atlas offre à l'œil tout ce que ces exemples ont de sensible : on y voit des cartes géologiques du Hartz et de la Saxe, les pays les plus célèbres par l'ancienneté de leurs mines; des plans et des coupes de toutes les manières d'être du minerai dans le sein de la terre; ainsi que des voies que l'art a su ouvrir pour l'en retirer, et des mécaniques de tous genres que l'on emploie à cet effet; et presque tous ces matériaux sont inédits et rassemblés sur les lieux par l'auteur. On ne peut mettre en doute la grande utilité d'un tel ouvrage pour un pays où l'art dont il traite est encore si peu florissant.

La découverte si importante en géologie, faite par MM. Brongniart et Cuvier, de certaines couches pierreuses qui ne contiennent que des coquillages de terre et d'eau douce, et qui ne peuvent par conséquent avoir été formées dans la mer comme les autres couches coquillières, a excité de nombreuses recherches dans toute l'Europe. Nous avons rendu compte dans le temps de celles de MM. Marcel de Serres, et Daudebart de Férussac, sur les terrains d'eau douce de diverses contrées de France, d'Espagne et d'Allemagne; on en a fait d'analogues et fort étendues en Angleterre. Cette année, M. Beudant, professeur à Marseille, a considéré cette matière sous un nouveau rapport. Comme on trouve en quelques endroits des coquilles d'eau douce mêlées à des coquilles marines, il a cherché à découvrir par l'expérience, jusqu'à quel point les mollusques d'eau douce peuvent s'habituer à vivre dans l'eau salée, et réciproquement, jusqu'à

quel point les mollusques marins peuvent supporter l'eau douce. Il a trouvé que tous ces animaux meurent promptement quand on change subitement leur séjour, mais qu'en augmentant par degrés la salure de l'eau pour les uns, et en la diminuant par degrés pour les autres, on les habitue, pour la plupart, à vivre dans une eau qui ne leur est pas naturelle. Quelques espèces résistent cependant à ces tentatives, et ne supportent point de variations dans l'eau qu'elles habitent.

La nature indiquoit d'avance ces résultats; certaines huîtres, certaines cérites, la moule commune, remontent assez haut dans les fleuves, et l'on voit quelques limnées dans des endroits où l'eau participe beaucoup de la salure de la mer.

M. Marcel de Serres a donné la suite de ses premières recherches sur ces terrains d'eau douce, dont nous avons rendu compte dans notre analyse de 1813. Il a fait connoître principalement, cette année, une formation de ce genre, qu'il regarde comme plus nouvelle que toutes les autres, et qu'il a découverte dans sept lieux différens des environs de Montpellier. Ses observations se rattachent en partie à celles de M. Beudant : il distingue les espèces des environs de Montpellier en celles qui ne paroissent pouvoir vivre que dans les eaux douces; celles qui peuvent subsister dans des eaux saumâtres, dont le *maximum* est de 2° 75; enfin celles à qui les eaux marines paroissent nécessaires. Il explique par là quelques mélanges fort rares des débris de ces êtres.

Le terrain qu'il décrit se compose d'abord en quelque sorte de deux étages renfermant des coquilles différentes. Le supérieur en contient de terrestres en même temps que d'aquatiques. La formation nouvelle est

appliquée à la surface de terrains divers, et principalement sur le haut des collines ou des plâteaux. On y voit beaucoup de coquilles terrestres et d'empreintes de végétaux parfaitement semblables aux espèces qui vivent actuellement sur le même sol.

A mesure que l'on approfondit en Europe les méthodes d'observation géologique, il se trouve des naturalistes zélés qui les appliquent aux pays plus éloignés, et qui y retrouvent la nature fidèle aux mêmes lois.

Nous avons parlé plusieurs fois des immenses travaux de M. de Humboldt sur la structure et l'élévation respective des montagnes des deux Amériques. Ce savant voyageur a semblé préluder à des travaux non moins importans, par un tableau des résultats obtenus dans l'Inde sur la hauteur de divers pics de cette immense chaîne, connue des anciens sous le nom d'Imaüs, et où les Hindous ont placé les principaux faits de leur mythologie.

D'après les mesures trigonométriques de M. Webb, ingénieur anglais, quatre de ces pics seroient plus élevés que le Chimborasso, et l'un d'eux, la plus haute montagne connue jusqu'à ce jour sur le globe, auroit 4,013 toises, ou 7,821 mètres, et même, selon d'autres calculs, 4,201 toises, ou 8,187 mètres.

M. de Humboldt fait dans ce mémoire un usage heureux des lois de la géographie végétale, pour suppléer aux mesures de hauteur de certains plateaux que l'on n'a point encore pu prendre immédiatement; et, lorsque telle ou telle plante se cultive dans un lieu, il détermine, d'après la latitude, quelle hauteur le plateau sur lequel ce lieu se trouve ne peut avoir dépas-

sée. Ce sera un sujet curieux de vérification pour les voyageurs, qui, d'après les nombreux rapports qui s'établissent, vont sans doute, de plus en plus, visiter ces vallées et ces montagnes de l'Imaüs, ce Thibet, ce Boutan, ce Népaul, les contrées les plus intéressantes peut-être du monde pour l'histoire du genre humain, si, comme tout l'annonce, c'est de là que notre race est descendue.

Dans un espace plus borné, M. Moreau de Jonnès, nommé depuis peu correspondant, n'a pas laissé que de faire des observations utiles. Il a présenté à l'Académie une carte géologique d'une partie de la Martinique où sont marquées, avec un grand soin, les hauteurs des montagnes et des collines qui la hérissent, et principalement du volcan éteint qui paroît avoir donné naissance à ces inégalités qu'il domine.

L'auteur a étendu ses recherches à la géologie d'une grande partie des Antilles. Des pics volcaniques occupent les centres élevés de ces îles, et se nomment *mornes;* les crètes de laves qui en sont découlées s'appellent *barres*, et l'on désigne par la dénomination de *plainiers* les plateaux qu'elles ont formés en s'étalant à leur partie inférieure.

Les îles où il ne se trouve qu'un pic et un seul système de déjections, telles que Saba, Nièves, Saint-Vincent, sont plus petites, moins importantes pour l'agriculture. Elles n'ont point de bons ports, parce que ces ports ne sont que l'extrémité des vallées laissées entre deux ou plusieurs systèmes, tels qu'il s'en voit à la Guadeloupe, à la Martinique, à la Dominique, à Sainte-Lucie, à la Grenade, etc.; la Martinique, en particulier, paroît devoir son origine à six foyers volcaniques, et montre encore six pics auxquels

tout son terrain se rapporte. C'est la topographie et la minéralogie exactes de l'un des six, celui de la montagne Pelée, que nous donne M. de Jonnès. Il croit cette nature volcanique si générale, qu'il suppose qu'elle sert de base même à celles des Antilles, qui n'offrent à l'extérieur que des calcaires manifestement coquilliers, telles que la Barbade, et la grande terre de la Guadeloupe. La Guadeloupe proprement dite est formée de quatre systèmes d'éruption, un desquels, la *Soufrière*, a conservé encore quelqu'activité. M. de Jonnès en donne aussi une description soignée dans une statistique générale de cette île.

Une des considérations les plus élevées de la *botanique*, et qui lie plus qu'aucune autre cette partie de l'histoire naturelle au grand ensemble des sciences physiques, c'est la géographie végétale, ou la science des lois de la distribution des plantes selon la hauteur du pôle, l'élévation du sol, la température et le degré d'humidité ou de sécheresse du climat.

M. de Humboldt, dont les voyages ont fait faire à cet ordre de connoissances, comme à tant d'autres, des progrès si remarquables, vient d'en donner en quelque sorte un traité complet sous le titre de *Prolegomena de distributione geographicâ plantarum secundùm cœli temperiem et altitudinem montium* (1); ouvrage où il offre en même temps des recherches profondes sur la distribution de la chaleur, soit relativement aux positions des lieux, soit relativement aux saisons de l'année; car, non-seulement les lignes sous lesquelles règne la même chaleur annuelle moyenne sont loin d'être parallèles à l'équateur, mais les lieux qui ont au total une chaleur

(1) Paris, 1817, 1 vol. in-8°.

moyenne égale, sont loin d'avoir des étés et des hivers semblables; cette chaleur moyenne peut être plus ou moins inégalement répartie sur la totalité de l'année, et l'on conçoit que toutes ces différences doivent influer fortement sur la propagation des plantes. L'auteur passe ensuite aux différences qui résultent des élévations, et qui elles-mêmes ne sont pas semblables ou ne suivent pas les mêmes lois dans tous les lieux; enfin M. de Humboldt arrive à une considération toute nouvelle, sur laquelle il a aussi donné une dissertation en français : c'est celle des lois de la distribution des formes végétales. En comparant, dans chaque pays, le nombre des plantes de certaines familles bien déterminées avec le nombre total des végétaux, on découvre des rapports numériques d'une régularité frappante. Certaines formes deviennent plus communes à mesure qu'on avance vers le pôle; d'autres au contraire augmentent vers l'équateur; d'autres enfin atteignent leur *maximum* dans la zone tempérée, et diminuent également par le trop de chaleur et le trop de froid; et, ce qui est bien remarquable, cette distribution reste la même tout autour du globe, en suivant, non pas les parallèles géographiques, mais ce que M. de Humboldt appelle les parallèles isothermes, c'est-à-dire les lignes de même chaleur moyenne. Ces lois sont si constantes que, si l'on connoît dans un pays le nombre des espèces d'une de ces familles dont M. de Humboldt a donné la table, on peut presque en conclure le nombre total des végétaux et celui des espèces de chacune des autres familles.

Les prolégomènes dont nous venons de parler sont placés en tête du grand ouvrage que M. de Humboldt publie en ce moment avec MM. Bonpland et Kunth;

sur les plantes nouvelles qu'il a découvertes dans l'Amérique équinoxiale. Cette augmentation, la plus riche et la plus brillante peut-être que la botanique ait reçue en une seule fois, sera exposée en six volumes in-4°, qui contiendront six cents planches, et les descriptions de plus de quatre mille espèces. Le premier volume, renfermant toutes les monocotylédones, a paru cette année; on y trouve trente-trois nouveaux genres, et parmi les seuls palmiers vingt-trois espèces nouvelles. MM. de Humboldt et Bonpland ont fait paroître en même temps la fin de leur description des Mélastomes, travail d'un extérieur plus magnifique, mais qui n'auroit pu être imité pour la totalite des végétaux, sans entraîner à des dépenses et à des longueurs préjudiciables à la science autant qu'à ceux qui la cultivent.

En recueillant ainsi sans interruption les produits immenses de la grande et pénible entreprise de cet illustre voyageur, les amis des sciences sont en doute s'ils doivent plus de reconnoissance au courage qui l'a soutenu parmi tant de traverses et de fatigues, ou à la constance qu'il met à leur faire partager ses jouissances. Non-seulement il a fait par ses seuls moyens plus que bien des hommes envoyés et spécialement entretenus par des souverains, mais il a eu surtout le mérite unique de ne pas imiter la plupart des gouvernemens qui, après avoir consacré des sommes immenses à une expédition, négligent presque toujours d'en faire publier les résultats d'une manière un peu complète.

En ce moment même M. de Humboldt fait paroître à Londres, avec M. Hoorner, un volume in-4° qui offrira trois cents espèces de mousses, de lichens et

d'autres cryptogames. Il en a présenté une planche à l'Académie.

M. de Beauvois, dont on doit également louer la persévérance à publier les plantes et les insectes recueillis dans ses voyages, a donné cette année les quatorzième et quinzième livraisons de sa *Flore d'Owarc et de Benin ;* et, non content de ces anciennes récoltes, il a profité de l'humidité extraordinaire et si fâcheuse de cette année pour suivre son étude des plantes de la classe des champignons. Les pluies continuelles en ont tant développé, qu'il s'en est montré plusieurs qui avoient échappé aux botanistes précédens, même les plus heureux dans ces sortes de découvertes. Telles ont été une variété de sclerotium qui a diminué de près des deux tiers la récolte des haricots non ramés, sur lesquels elle s'est propagée ; une nouvelle espèce de sphéria, qui a détruit prodigieusement d'ognons ; une nouvelle espèce d'urédo, qui leur a été encore plus pernicieuse; enfin, ce qui est très-remarquable et offre peu d'exemples dans le règne végétal, un nouveau genre de plantes parasites, qui croît sur une autre parasite, et nuit considérablement au végétal obligé de les nourrir toutes deux. C'est une espèce de tubercule qui se fixe au-dessus de la racine de l'orobanche rameuse que l'on sait être la parasite du chanvre. Ce tubercule présente des caractères qui le rapprochent des truffes et des sclerotium, mais avec des différences qui le constituent genre nouveau et intermédiaire. Se proposant de répéter ses observations l'année prochaine sur cette plante très-remarquable, M. de Beauvois a remis à cette époque à lui assigner un nom, après avoir mieux reconnu sa manière de croître, et tous les détails de son organisation.

On sait que les plantes de la famille des dipsacées, telles que les scabieuses, sont assez voisines des composées par plusieurs des caractères de leurs fleurs et de leurs fruits ; la marque la plus apparente qui les en distingue, est que les anthères sont entièrement libres. Les botanistes ont découvert quelques plantes à fleurs également formées de plusieurs fleurs plus petites, dont les anthères sont réunies par leur partie inférieure seulement. On doutoit de la pl ce qu'il falloit leur donner : M. Henri de Cassini, qui les a examinées à la suite de son grand travail sur la famille des synanthérées ou composées, dont nous avons eu plusieurs fois occasion de parler, a trouvé qu'elles diffèrent des synanthérées, parce que leurs anthères n'ont point d'appendices au sommet, parce que leur style et leur stigmate ont une autre conformation ; parce que la graine est suspendue au sommet de la cavité de l'ovaire, et contient un albumen épais et charnu. Elles diffèrent des dipsacées par les anthères réunies inférieurement, par leurs feuilles alternes : mais la plupart de leurs autres caractères leur sont communs avec ces deux familles. En conséquence, M. de Cassini croit qu'on peut en faire une famille distincte qui servira de lien aux deux autres, et qu'il désigne par le nom de *boopidées*. Elle comprendra les genres *calycera* de *cavanilles*, *boopis* et *lacicarpha* de M. de Jussieu.

Nous avons annoncé, l'année dernière, l'opinion de M. de Candolle, sur cette substance nuisible que l'on appelle *ergot*, qui se montre dans les épis du seigle et de quelques autres céréales, surtout dans les pays et par les temps humides. L'année 1816 en a malheureusement beaucoup produit, et M. Virey a fait sur ce sujet quelques recherches qui le portent à

regarder l'ergot, ainsi qu'on le faisoit autrefois, comme une dégénérescence du grain, et non pas comme un champignon du genre *sclerotium*, ainsi que le croyoit M. de Candolle. Il dit avoir observé des grains ergotés qui non-seulement avoient conservé leur forme naturelle, mais où l'on voyoit encore des débris des stigmates; et il rappelle l'assertion de M. Tessier, que l'on observe sur beaucoup d'épis des grains qui ne sont ergotés qu'à moitié, et tantôt vers le sommet, tantôt vers la base.

M. Vauquelin a fait à cette occasion une analyse comparative du seigle sain, de l'ergot de seigle, et d'un sclerotium bien reconnu pour tel.

On ne trouve dans l'ergot ni l'amidon ni le gluten dans leur état naturel, quoiqu'il y ait une matière muqueuse et une matière végéto-animale abondante et disposée à la putréfaction. Il contient une huile fixe toute développée. Les principes du sclerotium sont fort différens. Sans être décisives, ces expériences ont porté quelques personnes à douter, comme M. Virey, que l'ergot soit un champignon.

M. Gail, membre de l'Académie des belles-lettres, nous a communiqué quelques recherches critiques sur les plantes dont parle Théocrite. Elles ont moins pour objet de déterminer autrement l'espèce de ces plantes, que d'expliquer comment Théocrite a pu leur donner certaines épithètes, ou en tirer certaines comparaisons : elles rentrent donc autant dans la philologie que dans la botanique, et le public les connoîtra plus en détail par l'analyse des travaux de l'Académie, à laquelle appartient ce célèbre helléniste.

Les animaux ont aussi leur géographie, car la nature en retient aussi chaque espèce dans certaines li-

mites, par des liens plus ou moins analogues à ceux qui arrêtent l'extension des végétaux. Zimmerman a donné autrefois, sur la répartition des quadrupèdes, un ouvrage qui n'a pas été sans célébrité. M. Latreille vient d'en publier un sur celle des insectes. On sent qu'elle doit avoir des rapports intimes avec celle des plantes; et en effet l'on retrouve de même sur les montagnes d'un pays plus chaud, les insectes qui habitent les plaines d'un pays plus froid. Les différences des dix à douze degrés en latitude amènent toujours, à hauteur égale, des insectes particuliers; et quand la différence est de vingt à vingt-quatre, presque tous les insectes sont différens. On observe des changemens analogues correspondant aux longitudes, mais à des distances beaucoup plus considérables.

L'ancien et le nouveau Monde ont des genres d'insectes qui leur sont propres, et les espèces, même de ceux qui sont communs à l'un et à l'autre, présentent des différences appréciables. Les insectes des pays qui enclavent le bassin de la Méditerranée, et ceux de la mer Noire et de la mer Caspienne, les insectes encore d'une grande partie de l'Afrique, ont beaucoup d'analogie entr'eux. Ces contrées forment surtout le domaine des coléoptères qui ont cinq articles aux quatre tarses antérieurs, et un de moins aux deux derniers. L'Amérique nous offre, outre les genres qui lui sont propres, un très-grand nombre d'insectes herbivores : tels que *chrysomèles*, *charansons*, *cassides*, *capricornes*, *papillons*, etc. Ceux de l'Asie, au-delà de l'Indus, ont une grande affinité, quant aux familles et aux genres dont ils font partie. Les espèces de la Nouvelle-Hollande, quoique voisines de celles des moluques, s'en éloignent néanmoins par

des caractères essentiels. Les îles de la mer du Sud et l'Amérique méridionale semblent laisser entrevoir à cet égard quelques rapports généraux, tandis que l'entomologie de l'Afrique contraste essentiellement, en plusieurs points, avec celle de l'Amérique méridionale.

Dans l'Europe occidentale, le domaine des insectes méridionaux se manifestetrès-sensiblement, dès qu'en allant du nord au midi on parvient aux pays favorables à la culture de l'olivier. La présence du *bousier sacré* et des *scorpions* annonce ce changement remarquable de la température; mais il ne s'opère, dans l'Amérique boréale, qu'à une latitude plus rapprochée de l'équateur d'environ cinq à six degrés. La forme du nouveau continent, la nature de son sol et de son climat, produisent cette différence.

M. Latreille expose ensuite une nouvelle division de la terre par climats. Le Groënland, quoique très-voisin de l'Amérique, paroît cependant, d'après la *Faune* qu'en a donnée Othon Fabricius, se rapprocher davantage, à cet égard, de l'Europe septentrionale et occidentale. On peut du moins considérer le Groënland comme une terre intermédiaire entre les deux Mondes. D'après ce motif, M. Latreille le prend pour point de départ d'un premier méridien, qui, passant 34° à l'ouest de celui de Paris, se prolonge dans l'océan Atlantique, etse termine à la Terre de Sandwich, au 60° de latitude sud, le *nec plus ultrà* de nos découvertes vers le pôle antarctique. Ce méridien, à partir du 84° de latitude nord, dernier terme approximatif de la végétation, et ensuite, au-delà, jusqu'au 60° de latitude sud, est coupé, de douze en douze degrés, par des cercles parallèles à l'équateur. Les

intervalles forment autant de climats que M. Latreille désigne sous les noms de *polaire*, *sous-polaire*, *supérieur*, *intermédiaire*, *sur-tropical*, *tropical*, et *équatorial*. Mais comme les insectes de l'Amérique diffèrent spécifiquement de ceux de l'ancien continent, et qu'à commencer au bassin de l'Indus, les insectes de l'Asie orientale semblent s'éloigner, sous plusieurs rapports généraux, de ceux des parties occidentales, M. Latreille divise d'abord les deux hémisphères par un autre méridien, qu'il fixe à 182° à l'est de celui de Paris, et partage ensuite chaque continent en deux grandes portions, au moyen de deux autres méridiens : l'un est de 62° plus oriental que celui de Paris, et passe sur les limites occidentales du bassin de l'Indus; l'autre coupe l'Amérique à 106° à l'ouest du méridien de Paris, et détache la partie de ce continent qui est la plus rapprochée géographiquement, et peut-être quant aux productions naturelles, de l'Asie. Les deux hémisphères sont ainsi partagés longitudinalement en deux zones, l'une orientale, et l'autre occidentale.

Tout Paris a pu voir une femme venue du cap de Bonne-Espérance, que l'on montroit au public, sous le nom de *Vénus hottentote*. Elle appartenoit à une nation de l'intérieur de l'Afrique, célèbre chez les colons du Cap par sa férocité, et que l'aridité des cantons qu'elle habite et les persécutions des peuples du voisinage contribuent également à réduire à l'état le plus misérable. La petitesse de leur taille, les formes particulières de leur tête, la couleur jaune de leur peau, et surtout l'énorme saillie des fesses dans les femmes, semblent en faire une race bien distincte des nègres et des cafres dont ils sont entourés. On a surtout beaucoup parlé du tablier de ces mêmes femmes,

que les premiers voyageurs avoient d'abord représenté fort inexactement, et dont quelques voyageurs plus récens ont été jusqu'à nier l'existence.

La personne dont nous parlons étant morte à Paris, M. Cuvier a eu occasion de la disséquer, et de constater les particularités de son organisation. Elle possédoit le tablier; mais ce n'est ni un repli de la peau du ventre, ni un organe particulier : c'est seulement une production considérable de la partie supérieure des nymphes, qui tombe devant l'ouverture de la vulve, et la couvre entièrement. Les proéminences des fesses ne se composent que d'un tissu cellulaire rempli de graisse, à peu près comme les bosses des chameaux et des dromadaires. Le squelette n'en conserve point de marque, si ce n'est un peu plus de largeur et d'épaisseur aux bords du bassin. La tête offroit un mélange singulier des caractères du nègre et de ceux du calmouk; enfin, les os des bras, remarquables par leur minceur, offrent quelques rapports éloignés avec ceux de certains singes.

Un des reptiles vénimeux les plus redoutables, après le serpent à sonnette, c'est la vipère jaune, ou fer-de-lance de la Martinique et de Sainte-Lucie, sur laquelle M. Moreau de Jonnès a lu à l'Académie un Mémoire intéressant. Les naturalistes la placent aujourd'hui dans le genre des *trigonocéphales*, caractérisé par les fossettes situées derrière les narines. Elle remplit la principale des colonies qui nous restent. Quelques-uns prétendent qu'elle y fut autrefois apportée, en haine des caraïbes, par les arrouages, peuplade des bords de l'Orénoque : tradition qui expliqueroit peut-être comment elle est restée étrangère aux autres Antilles. Depuis les bords de la mer jusqu'au sommet des

Mornes, l'on est exposé à ses atteintes ; mais son principal refuge est dans les champs de cannes à sucre, où des multitudes de rats lui servent de pâture, et où elle se propage avec une abondance proportionnée au nombre de ses petits, qui est de cinquante à soixante par portée. Sa longueur va quelquefois à plus de six pieds. On a cherché en vain jusqu'à présent à détruire ces vipères, en les faisant poursuivre par des chiens terriers de race anglaise. M. Jonnès propose d'essayer contre elles cet oiseau de proie à hautes jambes, appelé *messager* ou *secrétaire* (*falco-serpentarius*, L.), qui dévore tant de serpens aux environs du cap de Bonne-Espérance ; et l'administration a déjà songé à faire transporter cette espèce utile à la Martinique. Peut-être la mangouste ne rendroit elle pas de moindres services.

M. Cuvier a terminé par un Mémoire étendu sur le poulpe, la seiche et le calmar, le travail qu'il avoit entrepris depuis long-temps sur l'anatomie des mollusques. Les genres que nous venons de désigner sont les plus remarquables de cette nombreuse classe d'animaux, par la complication et les singularités de leur structure. Pourvus de trois cœurs, d'un système nerveux très-développé, de grands yeux aussi bien organisés que ceux d'aucun animal vertébré, de viscères excrétoires très-singuliers, et formés sur un plan dont la nature n'offre pas d'autre exemple, ils méritoient toute l'attention des naturalistes.

L'auteur a réuni ce travail à tous ceux qu'il avoit lus précédemment à l'Institut, sur des animaux de la même classe, pour en former un volume in-4°, orné de trente-six planches en taille-douce, qui vient de

paroître sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire et à l'anatomie des mollusques.*

En faisant ses recherches anatomiques sur les seiches, M. Cuvier a eu occasion de reconnoître la nature d'un fossile assez commun dans nos couches calcaires, et qui avoit offert jusque-là une énigme indéchiffrable aux géologistes. C'est une partie osseuse, concave d'un côté, avec un rebord rayonnant, convexe du côté opposé, et armée d'une forte épine entre la convexité et le rebord. Il est démontré aujourd'hui que c'est l'extrémité inférieure d'un os de seiche ; et, si l'on est étonné de quelque chose, c'est que l'on ne se soit pas aperçu plus tôt d'un rapport aussi évident.

Les eaux douces de quelques cantons du midi de la France nourrissent un très-petit coquillage semblable à un bouclier surmonté d'un aiguillon pointu et recourbé. On l'avoit cru univalve, et on l'avoit nommé l'*ancyle épine de rose ;* mais M. Marcel de Serres vient de s'assurer que c'est une des valves d'un coquillage bivalve et régulier, dont la charnière a des caractères qui lui sont propres. En conséquence, il en fait un genre qu'il nomme *acanthis.* L'animal de cette coquille n'a pas encore été observé.

Les animaux sans vertèbres en général, considérés sous le rapport de la classification et de l'énumération des espèces, font l'objet d'un grand ouvrage dont M. de Lamarck vient de publier les trois premiers volumes in-8°, commençant par les êtres et les simples, c'est-à-dire par les animaux microscopiques. L'auteur passe aux polypes, soit libres, soit soutenus par ces masses plus ou moins solides, auxquelles on a donné le nom générique de *coraux.* Il en vient ensuite aux *radiaires*,

classe dans laquelle il comprend les êtres mollasses vulgairement nommés *orties de mer*, et ceux à qui leur enveloppe, souvent épineuse, a fait donner le nom d'*échinadermes*.

Il fait une quatrième classe, qu'il appelle *tuniciers*, de ces mollusques composés dont M. Savigny nous a révélé, il y a un an, la singulière histoire, ainsi que des mollusques simples analogues à ceux dont la réunion les forme.

La cinquième classe comprend les vers intestinaux, auxquels l'auteur joint quelques vers des eaux douces, qui sembloient devoir rester parmi les annélides.

Son troisième volume se termine par une partie des insectes.

Le grand détail où M. de Lamarck est entré, les espèces nouvelles dont il donne la description, rendent son livre précieux aux naturalistes, et doivent en faire désirer la prompte continuation, surtout d'après la connoissance que l'on a des moyens que cet habile professeur possède pour porter à un haut degré de perfection l'énumération qu'il nous donnera des coquilles, cette partie immense de l'histoire naturelle.

Quant à l'histoire des coraux, elle vient d'être enrichie du grand travail de M. Lamouroux, sur ceux de leurs genres dont la partie solide est flexible, travail que nous avons annoncé plusieurs fois dans nos analyses précédentes, et qui a paru cette année en un volume in-8°, avec dix-huit planches. On y prend connoissance d'un nombre vraiment effrayant d'espèces et de genres, dont plusieurs, sous d'autres noms, se trouvent être les mêmes qu'a établis M. de Lamarck.

Le public jouit aussi maintenant, par la voie de l'impression, de l'Histoire des Crustacées de Nice,

par M. Risso, et des belles Recherches de M. Savigny, sur la bouche des insectes et sur les mollusques composés. Ces derniers travaux surtout qui ouvrent à la science des vues toutes nouvelles, sont bien dignes de l'attention des naturalistes; mais comme les uns et les autres avoient été précédemment communiqués à l'Académie, et que nous en avons déjà donné des analyses, nous nous dispenserons d'y revenir.

Cette multiplication de jour en jour croissante des êtres animés que les naturalistes observent, la nécessité de mettre de temps en temps quelque ordre plus convenable dans leur distribution, et dans les caractères qu'on leur assigne, ont déterminé M. Cuvier à en reproduire l'ensemble, dans un ouvrage en quatre volumes in-8°, avec dix-huit planches, qu'il vient de publier sous le titre de *Règne animal distribué d'après son organisation.*

Il a eu en même temps pour but de faire servir cet ouvrage d'introduction à la grande anatomie comparée qu'il prépare, et, pour cet effet, il y fait marcher de front les caractères intérieurs et extérieurs. Ses classes sont celles dont nous avons donné le tableau, il y a deux ans; mais ce que nous n'avons pu indiquer alors, et ce que nous ne pouvons indiquer aujourd'hui que d'une manière générale, c'est l'extrême division des genres en sous-genres et autres coupures inférieures, par où l'auteur croit être arrivé à une précision telle que l'on ne peut presque plus hésiter sur la place d'une espèce. C'est surtout parmi les animaux vertébrés que ce travail étoit nécessaire, et que l'auteur a mis beaucoup de soin à l'exécuter, en y joignant des recherches nombreuses et nouvelles sur les

confusions de synonymies, et sur tous les doubles emplois si communs dans les auteurs qui n'ont pas usé d'une extrême critique.

M. de Barbançois, correspondant, propose encore quelques changemens, ou plutôt quelques subdivisions ultérieures dans la distribution méthodique des animaux. Il ne voudroit pas que l'homme restât confondu avec les mammifères, et pense même que l'on pourroit en faire un quatrième règne de la nature, qu'il propose d'appeler le *règne moral ;* il désireroit faire des reptiles visqueux ou batraciens, une classe distincte des reptiles écailleux ; séparer les céphalopodes des autres mollusques ; porter les mollusques cirrhipèdes à la tête des annélides, et introduire quelques arrangemens analogues dans les classes anciennes, que d'ailleurs il adopte.

Le grand objet de ces sortes de recherches est moins d'établir ou de multiplier des subdivisions que de ne jamais éloigner dans celles qu'on admet, des êtres qui se ressemblent, ni rapprocher des êtres qui ne se ressemblent point. A cet égard M. de Barbançois ne conteste aucun des rapports reconnus par les naturalistes qui l'ont précédé.

Une des questions les plus intéressantes de la physiologie, c'est l'origine de l'azote qui fait un élément essentiel du corps animal. On soupçonnoit bien que la respiration qui enlève le carbone et l'hydrogène du sang, en y laissant l'azote, contribue par là même à augmenter la proportion définitive de celui-ci, mais on ne savoit pas positivement si cet azote vient tout entier des alimens, ou si l'atmosphère n'en fournit pas aussi une partie, soit au travers du poumon dans la respiration, soit par le moyen de l'absorption qui

se fait à toute la surface du corps ; ou enfin s'il ne s'y produit point par l'action même de la vie.

M. Magendie a voulu s'en assurer par des expériences, et pour cet effet il a nourri des chiens avec des substances qui ne contiennent point sensiblement d'azote, et principalement avec du sucre, de la gomme, de l'huile d'olive, du beurre, auxquels il ajoutoit de l'eau distillée. Ces animaux ont tous fini par périr, mais avec des phénomènes très-singuliers; entr'autres une ulcération de la cornée, qui a quelquefois percé cette membrane de manière que l'œil s'est vidé de ses humeurs. Leurs sécrétions prenoient le caractère de celles des herbivores ; les principes contenant de l'azote y diminuoient de plus en plus ; le volume des muscles étoit réduit au sixième ; et ces suites fâcheuses ne provenoient pas du défaut de digestion, car les alimens non azotés donnent du chyle, et remplissant les vaisseaux lactés, ils soutiennent la vie plus long-temps que si l'on refusoit absolument la nourriture.

L'azote entre comme partie essentielle dans l'urée et dans l'acide urique, ces élémens du calcul de la vessie et ces matières diminuent sensiblement dans l'urine des animaux nourris de substances non azotées. M. Magendie en a conclu qu'au moyen d'un régime très-végétal, on pourroit au moins ralentir les progrès de cette funeste maladie de la pierre. Il est vrai que le régime entièrement végétal donne quelquefois une maladie contraire, le diabétès sucré ou flux excessif d'une urine où abonde la substance sucrée, maladie que l'on guérît en se nourrissant de viande.

Ces faits peuvent devenir utiles en médecine, et donner des indications diététiques importantes.

M. Magendie a aussi fait, en commun avec M. Chevreul, des essais pour déterminer la nature des gaz qui se développent au moment de la digestion dans les diverses parties du canal alimentaire. Dans quatre suppliciés qui avoient pris, un peu avant leur mort, des alimens déterminés, l'estomac a offert de l'oxygène, de l'acide carbonique, de l'hydrogène pur, et de l'azote ; l'intestin grèle, les trois derniers gaz, mais point d'oxygène ; le gros intestin enfin joignoit à de l'acide carbonique et à de l'azote, des gaz hydrogènes carbonés et sulfurés : ces deux derniers n'appartiendroient donc qu'aux gros intestins ; l'oxygène se trouveroit dans l'estomac seulement ; l'azote et l'acide carbonique existeroient dans tout le canal, et la quantité de ce dernier augmenteroit en descendant.

Si l'ignorance en médecine est souvent dangereuse, elle n'est peut-être jamais plus terrible que dans les cas où, appelée à éclairer la justice, elle l'égare par des rapports inconsidérés, et qui peuvent attirer sur l'innocence le supplice et la honte réservés au crime. Aussi l'ouvrage que M. Chaussier a entrepris sur la médecine légale, et qui a pour objet de faire concourir les lumières acquises par l'anatomie, la chimie et la physiologie, à déterminer les causes de mort d'après l'inspection des cadavres, est-il d'un intérêt vraiment social. Aux règles générales qu'il prescrit, il ajoute comme exemples plusieurs rapports faits en justice sur des cas remarquables, et y joint ses remarques sur les omissions, les erreurs, les obscurités, les vices de raisonnement, qui ne se rencontrent que trop souvent dans ces pièces importantes.

Toute cette partie répond complétement à l'épigraphe du livre :

Sontibus inde tremor; civibus inde salus.

Mais l'auteur ne s'est pas borné à ce que promet son titre ; il a fait aussi remarquer des vices dans la manière ordinaire d'ouvrir les cadavres pour la simple anatomie pathologique, vices qui ont souvent conduit à de fausses conclusions touchant la nature et le siége des maladies ; enfin la physiologie générale elle-même profitera d'une infinité de remarques délicates sur des fonctions peu étudiées que communique, en passant, ce savant physiologiste.

M. Moreau de Jonnès, qui a observé avec tant de soin la géologie des Antilles, ne s'est pas occupé avec moins de zèle de leur climat, de ses funestes effets sur la santé des Européens, et des moyens de prévenir ou de guérir une partie des maux qu'il occasionne. Il a surtout recherché par quelles règles d'hygiène il seroit possible d'en préserver les troupes. Les précautions qu'il indique pour le débarquement, le logement, la nourriture, les marches des soldats, sont dictées par une sage théorie médicale, et la plupart ont déjà été confirmées par l'expérience. Son ouvrage a été envoyé dans les colonies par ordre des ministres de la guerre et de la marine.

M. Boyer a donné un mémoire précieux sur une maladie cruelle dont il a le premier découvert les moyens de curation. Il s'agit de certaines fissures qui surviennent à l'anus, et qui, accompagnées d'un état spasmodique de cette partie, occasionnent des douleurs inouïes et des angoisses insupportables. Une incision au sphincter, pratiquée avec soin, les fait cesser constamment, et pour ainsi dire subitement.

M. Larrey est l'un des chirurgiens qui ont exercé leur art sur les théâtres les plus vastes et les plus variés ; attaché aux armées françaises pendant vingt-cinq

campagnes, il les a suivies dans les quatre parties du Monde, et a dirigé en chef le service chirurgical en Egypte et en Russie, aussi bien que dans tous les climats intermédiaires; aux époques des victoires les plus brillantes et de la plus grande prospérité, comme à celles des défaites les plus affreuses et du dénuement le plus absolu. Aucune occasion ne lui a donc manqué, et il a profité de toutes.

Aux résultats de son expérience, déjà consignés dans ses ouvrages publics, il a joint, cette année, des observations importantes sur les effets des corps étrangers introduits dans la poitrine, et des opérations qui ont pour but de les extraire. Lorsque des amas de pus ou de sang ont forcé les poumons de se contracter, l'expulsion de ces matières occasionne dans le thorax un vide que la nature tend à remplir, soit par une production de nouvelle substance, soit par le déplacement des côtes ou de quelques autres des parties voisines. M. Larrey a fait voir ces changemens dans des individus qu'il a été possible d'ouvrir, parce que, depuis leur guérison, ils avoient succombé à d'autres accidens.

Il a présenté un sujet parfaitement guéri de l'extirpation de la cuisse dans son articulation supérieure, opération sur la possibilité de laquelle M. Larrey a fixé le premier l'opinion des praticiens, en faisant connoître le procédé à l'aide duquel on peut l'exécuter sûrement.

Le poil de castor, si nécessaire dans la fabrication des chapeaux fins, devenant de plus en plus rare et cher, on a essayé de plusieurs autres poils, sans en trouver encore qui le pussent entièrement remplacer. M. Guichardière, fabricant de chapeaux à Paris, vient d'employer avec succès à cet usage le poil de loutre

marine et celui de loutre indigène. A la vérité, des chapeaux, entièrement composés ainsi, seroient beaucoup trop chers ; mais on peut avec profit glacer, ou, comme disent les chapeliers, dorer de ce poil des chapeaux dont le corps est formé d'un poil plus commun. C'est ceque l'on pratique aussi depuis long-temps avec le poil de castor.

Nous devons encore placer au rang des ouvrages utiles qui ont occupé les membres ou les correspondans de l'Académie, pendant l'année 1816, l'Instruction de M. Huzard, sur les mesures à prendre par les nourrisseurs pour désinfecter leurs étables et préserver leurs bestiaux de l'épizootie ; plusieurs articles d'agriculture, insérés par M. Yvart, dans le Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, et surtout l'article sur l'accouplement des animaux domestiques, qui a été lu à la compagnie ; et l'Histoire de l'Agriculture Française, par M. Rougier de la Bergerie.

BIOGRAPHIE.

ÉLOGE *historique de* PIETRO NAPOLI SIGNORELLI, *lu à la société Pontanienne, par son secrétaire perpétuel, M. le chevalier* F. M. AVELLINO, *membre de l'Académie royale de Naples, etc.; le* 19 *novembre* 1815, *traduit de l'italien par M.* KRAFFT.

L'illustre collègue dont nous déplorons la perte occupoit depuis long-temps un rang très-distingué parmi les critiques et les auteurs italiens les plus célèbres. La réputation de Signorelli se répandit au loin par la publication de son excellente *Histoire des Théâtres*, et de son *Histoire de la Culture des Deux-Siciles;* et les nombreux ouvrages qu'il a fait paroître après ont encore augmenté sa renommée; mais ces travaux, qui, pour bien d'autres, auroient été le titre le plus fondé à une juste célébrité, n'étoient regardés par lui que comme un droit secondaire.

Les mêmes écrivains, qui ont attaqué souvent avec peu de modération, quelquefois même avec la plus criante injustice, les ouvrages de Signorelli, semblent avoir plutôt contribué à augmenter sa gloire qu'à la diminuer. Nous sommes prêts à répondre à tous ceux qui s'élèveront contre lui; nous les provoquons même, pour avoir l'occasion de défendre une honorable cause, celle

de l'honneur littéraire de notre nation; pour accroître, et même pour sauver la gloire des savans les plus distingués de l'Italie, et spécialement du royaume de Naples, avec lesquels il fut toujours intimement lié, et qui eurent en lui un défenseur juste, intrépide, et digne d'eux.

Mais si aujourd'hui, que sa mort a fait cesser toute mésintelligence particulière, il n'est personne qui puisse refuser à Signorelli l'hommage d'une juste admiration; si son nom est à jamais chéri et respecté par tous ceux dans lesquels il a éveillé l'amour des sciences et de la littérature nationale, à combien plus forte raison ne doit-il pas être révéré par ses collègues, auxquels il s'étoit si intimement lié, et avec lesquels il a toujours semblé vouloir partager ses trophées littéraires. Vous savez, Messieurs, que lorsque, animés par le désir ardent de cultiver et d'accroître le précieux héritage des sciences et des lettres que nos illustres ancêtres nous ont transmis, poussés par un zèle généreux et spontané, vous avez rétabli, au dix-neuvième siècle, ce même Institut, qui avoit joui de tant de gloire au quinzième (1),

(1) L'Académie, qui a reçu de Pontanus tant de célébrité, doit sa première institution au célèbre *Antonio Beccadelli*, plus connu encore sous le nom du Palermitain, qui florissoit sous le roi Alphonse. Ce prince avoit accueilli Pontanus, qui étoit né dans l'Ombrie. Beccadelli avoit distingué ses talens; et par ses soins et ses

l'*Académie Pontanienne* a compté, dès sa restauration, le nom de Signorelli parmi ceux dont elle pouvoit le plus se glorifier. Dès lors, les noms de membre de la Société Pontanienne, et de son secrétaire, dont vous l'avez honoré peu de temps après, semblèrent devenir pour lui les plus beaux de ses titres littéraires; et nous l'avons vu consa-

avis il leur avoit encore donné plus de développement. Beccadelli, entouré d'hommes savans, en avoit formé une réunion dans laquelle on examinoit les principales questions sur la physique, la philosophie, la morale et les principaux points de la critique et de la littérature. Pontanus forma de cette réunion un véritable corps, en lui donnant des réglemens fixes. Il reçut de lui la forme académique; et s'il n'en a pas été le fondateur, il en fut le législateur et le père. Les séances se tenoient dans un petit temple qu'il avoit dédié au milieu de son jardin. Les villes les plus célèbres de l'Italie voulurent alors avoir une académie sur le modèle de celle de Naples. Après les terribles événemens de la fin du XVIIIe siècle, quelques littérateurs pensèrent à se réunir pour ranimer le goût des lettres. Bientôt ils se donnèrent des réglemens qui furent acceptés par tous les membres le 21 décembre 1809, et, depuis ce temps, elle s'occupa avec ardeur de défricher le vaste champ de la littérature. Les trois volumes de ses actes, qu'elle a publiés in-4°, prouvent quelle a été son activité. J'ai l'honneur d'être membre de cette utile association. J'ai été lié avec mes principaux collègues, et je me flatte d'y compter des amis, parmi lesquels je cite principalement le savant auteur de l'éloge de Signorelli. A. L. M.

crer, dans ses dernières années, tout son temps et tous ses soins aux devoirs si chers qu'ils lui avoient imposés. Sa mort, qui est pleurée par tous les hommes de bien, doit donc surtout éveiller nos regrets, nous qui perdons en lui non-seulement un savant distingué, mais encore notre collègue et notre ami.

Loin de nous le vain désir de montrer notre douleur si vive et si juste par des paroles pompeuses et péniblement recherchées ! Tous les moyens oratoires ne l'exprimeroient pas, sans doute, comme la peignent nos regards et le morne silence qui règne dans cette assemblée. Un récit simple et naturel des principaux traits de la vie littéraire de Signorelli est le seul éloge digne de vous et de lui.

Pietro Napoli Signorelli, professeur émérite de l Université de Bologne, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et belles-lettres, et ensuite, de la Société Pontanienne de Naples, et membre de plusieurs autres Académies, est né à Naples le 28 septembre 1731. Son père, nommé Angelo Antonio Napoli, étoit licencié en droit, et notaire à Melfi; sa mère, Nicoletta, étoit Napolitaine de naissance; mais elle descendoit d'une famille originaire de Capaccio.

Il étoit fils unique, et tendrement chéri de ses parens; Signorelli fut élevé avec soin. On lui donna des leçons particulières de latin jusqu'à

l'âge de onze ans; ensuite, il fut instruit, jusqu'à sa treizième année, par un jésuite, qui lui enseigna aussi le grec. Il continua ses études sous la direction du célèbre Martorelli, qui le familiarisa avec la littérature ancienne. Il apprit les sciences sous les célèbres professeurs de notre Université, Nic. Martini, Lama, et M[gr] Orlandi. Il étudia le Droit romain et napolitain, sous Bernard d'Ambrosio, Charles Gagliardi, et Dominique Mangieri, et la philosophie sous l'immortel Antonio Genovesi (1), dont il ne cessa d'honorer la mémoire.

La carrière judiciaire étoit alors presque la seule qui fût suivie par les jeunes gens de quelque talent. Signorelli s'y voua avec ardeur, obtint, très-jeune encore, le grade de docteur, et commença à pratiquer la jurisprudence.

Mais bientôt les études de la philosophie, de la littérature et de la poésie, si propres à séduire un jeune homme, enflammé, non du désir d'accumuler des richesses, mais de l'amour de la gloire et des lettres; et ce penchant irrésistible, qui, à travers tous les obstacles, entraîne l'homme dans le genre de vie, d'études et d'occupations auquel la nature l'a destiné; ces études, dis-je, et ce penchant firent abandonner à

(1) On trouve dans la Biographie universelle un bon article sur *Antonio Genovesi*. A. L. M.

Signorelli son état d'avocat. Devenu l'ami du duc de Belfort et de Jean-Baptiste Lorenzi, il pensa bientôt devenir leur rival, en cultivant comme eux la poésie, principalement la poésie dramatique ; et les occupations du barreau n'eurent plus aucun attrait pour lui. Il ne fut guère plus heureux après les avoir abandonnées. Une maladie mentale, suite d'une passion malheureuse pour une personne qui, plus susceptible d'être gagnée par la richesse que séduite par les dons de l'esprit, trompa ses espérances, fut suivie d'une maladie du corps, qui menaça ses jours en 1764. D'autres malheurs, que nous connoissons par ses plaintes, mais dont nous ne savons pas les causes, l'accablèrent peu de temps après. Ces malheurs, joints au désir de trouver quelques-uns de ses parens en Espagne, portèrent Signorelli à quitter pour long-temps sa patrie qui lui fut toujours si chère. En 1765, il fut à Madrid, où il resta pendant dix-huit années.

Il ne s'y trouva pas mieux d'abord qu'à Naples, et il avoit résolu de quitter les bords du Mançanarès, comme il avoit laissé les rives du Sebeto, lorsqu'il obtint la charge de premier garde du sceau de la loterie royale, et qu'il lui fut enfin permis de s'occuper entièrement de ses études favorites, par lesquelles il s'est si éminemment distingué dans la suite, celles des belles-lettres et de la critique.

Destiné à écrire un jour l'histoire des théâtres, Signorelli avoit commencé, même avant son départ de Naples, à y mériter une place, en composant plusieurs comédies en prose, et d'autres poëmes pour être mis en musique. Nous croyons voir, dans ces occupations, plus agréables peut-être que vraiment utiles, un des motifs qui le firent se détacher du barreau, et s'arracher à sa patrie pour aller à Madrid. Il continua aussi à faire, dans cette capitale, des pièces de théâtre, qui furent représentées dans l'intérieur du palais de l'infant D. Joseph de Bourbon; mais il ne nous est rien resté de ces produits de la jeunesse de notre savant polygraphe, quoiqu'il paroisse, à la vérité, que quelques-unes de ces petites pièces ont été publiées malgré lui; ce qui est certain, c'est qu'après avoir acquis tant d'autres titres littéraires, il devint plus sévère pour lui-même, et condamna ses premiers essais à l'oubli.

Les premiers écrits que Signorelli fit, dès le commencement de son séjour à Madrid, et qu'il inséra depuis dans ses Opuscules, sont une petite lettre avec quelques vers, adressés, en 1767, à son ami Palumbo, à Naples; une seconde lettre, écrite en 1768, sur deux traductions italiennes fort élégantes du *Temple de Gnide* de Montesquieu, faites par Charles Vespasiano: ces lettres montroient dans l'auteur un critique judicieux

et éclairé. Les observations qu'il fit sur le caractère distinctif de la langue italienne et de la langue française; la juste supériorité qu'il accorda à l'une, sans méconnoître les avantages de l'autre, le firent dès-lors bien mériter de la littérature nationale, dont il devoit un jour être le défenseur et la gloire. Vespasiano ne cessa depuis d'être l'ami intime de Signorelli, et devint même ensuite le commentateur de ses ouvrages. L'amitié constante de ces deux hommes est un de ces beaux exemples qui ne sont, hélas! que trop rares, de cette union, que le goût des lettres et le rapport des études devroient rendre plus communs. Nous aimons à le trouver dans la vie d'un homme de lettres qui, après avoir été en butte à tant d'inimitiés, devoit se croire peu fait pour jouir des doux rapports d'une liaison et d'une amitié réciproques.

Mais si, dans cette lettre, Signorelli a fait voir qu'il avoit un cœur sensible à l'amitié, s'il se montra touché de celle de Vespasiano, il ne tarda pas à se montrer l'ennemi implacable des hommes dissolus, et à s'élever contre les mauvais écrivains. Il fit imprimer à Gênes, en 1774, ses *Satyres morales*, qu'il a de nouveau publiées dans ses divers opuscules : il les avoit commencées à Naples en 1764, et il les continua pendant son séjour à Madrid. Le grand nombre de traits piquans et poétiques, de portraits sin-

guliers, une force et une précision rares d'expression, caractérisent cet ouvrage; et on le reliroit sans doute encore avec un plaisir toujours nouveau, si l'auteur n'avoit pas choisi un genre de vers extrêmement désagréable, pour ne pas dire rebutant à l'oreille d'un Italien. Ce genre de vers est le *Martelliano* (1), dont Signorelli reconnoissoit lui-même la monotonie, mais qu'il croyoit propre aux épîtres, aux discours et aux satires, et qu'il jugea pouvoir y admettre.

C'est donc avec raison que le célèbre Clémentino Vanetti, vers la fin de 1792, lui a reproché, dans ses *Observations sur Horace*, l'usage de ce genre de vers; et Signorelli, qui s'est si bien justifié de plusieurs autres reproches que ce même critique a faits à ses satires, a si bien reconnu la justesse de ces observations qu'il donna

(1) Ce genre de vers étoit appelé ainsi, parce qu'on en attribuoit l'invention à Pierre Jacob Martelli, professeur dans l'université de Bologne. Le P. Affò, dans son *Dizionario della volgare poesia*, a démontré que ce mètre est un des plus anciens dans la poésie italienne. Martelli n'a fait autre chose que le ressusciter pour l'introduire dans le théâtre italien. La singularité de ce mètre surprit d'abord; son introduction eut des contradicteurs, principalement le célèbre Gravina; mais il eut aussi beaucoup d'approbateurs, surtout parmi les comiques, qui le trouvoient facile à réciter, et Martelli eut beaucoup d'imitateurs, entre lesquels on compte principalement Signorelli. A. L. M.

bientôt après son *Discorso a Polinnia*, non plus dans le rhythme appelé martellino, mais en vers libres : il a conservé ainsi le mérite qui distinguoit sa première Satyre, et il lui a donné de plus cette harmonie et cette facilité qui dépendent du mètre.

Ces compositions poétiques, et bien d'autres encore qu'il n'a pas conservées, étoient, pour Signorelli, des occupations secondaires. L'étude constante et profonde qu'il avoit faite des meilleurs écrivains, et qui étoit accompagnée d'une saine philosophie, d'une critique judicieuse, et d'un goût pur et délicat, étoit pour lui une source intarissable de recherches lumineuses et de méditations. Il avoit cultivé, dès sa première jeunesse, la poésie dramatique; non content d'en connoître les règles, il voulut encore en apprendre l'histoire. Comme il ne la trouva pas encore fidèlement tracée, il résolut d'en composer une. En effet, il fit paroître, en 1777, la première édition de sa célèbre *Histoire des Théâtres*. C'étoit la douzième année de son séjour à Madrid.

Les hommes de lettres d'Italie désiroient un ouvrage sur ce sujet, et celui-ci est encore presque le seul que nous connoissions. Il est aujourd'hui si généralement connu, et jouit d'un succès tellement assuré, que j'abuserois de la patience de mes auditeurs, si je voulois en donner une analyse. Je me contenterai d'observer que la

première édition a paru en un seul volume *in-octavo*, et elle a été successivement très-augmentée par l'auteur dans les suivantes. Elle avoit été précédée d'une *Lettre judicieuse* adressée par notre savant concitoyen François Soria à Vespasiano, dans laquelle il donne à l'auteur les éloges qu'il a mérités. Cet ouvrage est encore accompagné de notes et d'observations de Vespasiano lui-même, qui en a été l'éditeur.

L'Histoire des Théâtres eut dès qu'elle parut, le sort de tous les bons ouvrages ; elle fut accueillie avec le plus grand applaudissement, et fut soumise à une critique sévère. Il étoit impossible qu'un ouvrage aussi étendu, et qui devoit nécessairement intéresser l'amour-propre de tant de nations et de tant d'individus, pût réunir tous les suffrages. On ne doit donc pas s'étonner que ce livre ait été vivement attaqué, surtout par quelques critiques étrangers, dont il combattoit avec force les opinions favorites. Nous ne prétendons pas donner, sur ces disputes littéraires, notre jugement, qui seroit suspect ; cependant nous désirerions que Signorelli se fût montré moins sensible à des reproches faits sur les Italiens et sur les anciens auteurs par des écrivains sans autorité ; qu'il auroit dû souvent défendre avec plus de modération les auteurs italiens contre les inculpations des étrangers. Nous devons convenir

aussi que le peu de goût, l'absurdité et l'arrogance avec lesquels ces critiques se permettent si souvent de parler sur l'Italie et sur notre littérature, peuvent excuser, mais non justifier l'écrivain savant et courageux qui se propose de combattre, d'anéantir ces prétentions, et d'en exposer le ridicule aux yeux de l'univers.

En 1778, peu de temps après la publication de cet ouvrage, Signorelli retourna pour la première fois dans sa patrie, dont il avoit été éloigné pendant treize ans. Après un séjour fort court, nous le perdîmes de nouveau l'année suivante ; il traversa l'Italie, et fut reprendre à Madrid ses occupations et ses études ordinaires. Pendant ce voyage, il fit la connoissance particulière de beaucoup de savans italiens, avec lesquels il a constamment entretenu depuis des relations amicales. A Gènes, il logea chez l'abbé Lampillas, qui déjà songeoit à se mettre un jour, comme il l'a fait, au nombre de ses adversaires.

Signorelli publia, vers cette même époque, sa comédie intitulée *La Faustina*, qu'il jugea digne d'être sauvée, avec quelques autres encore, de l'oubli auquel il avoit condamné ses productions du même genre.. Cette pièce fut composée à Madrid, aux instances de l'ambassadeur Quirini et de M. l'abbé Bordoni de Venise, qui avoit exprimé à Signorelli le désir qu'il mît sur la scène le conte de Marmontel,

intitulée *Laurette*. Il fit quelques changemens à cette nouvelle, et il a tiré de ce fond une pièce touchante, sans tomber dans le ton langoureux et plaintif qu'il blâmoit avec raison.

Cette pièce a été imprimée à Naples en 1779, avec l'indication supposée de Lucques, d'après le manuscrit que l'auteur avoit envoyé au concours dramatique, formé à Parme l'année précédente. On n'avoit couronné aucune pièce de théâtre dans ce concours.

L'auteur dans son passage à Parme, en ayant distribué quelques exemplaires, plusieurs juges lui exprimèrent leurs regrets de ce qu'il ne la leur avoit pas envoyée à temps. Il apprit ainsi que, par négligence, le manuscrit qu'il avoit envoyé au concours, n'avoit pas été soumis à l'examen. L'Infant royal, instruit de cette méprise fâcheuse, accorda un délai, et ordonna que cet ouvrage fût examiné extraordinairement. La commission nommée à cet effet, et composée du comte San Vitale, du marquis Manarat et du comte Rezzonico della Torre, n'hésita pas à adjuger à Signorelli le premier prix avec la médaille de cent Sechins, qu'on n'avoit pu accorder dans le cours des cinq années précédentes. Le secrétaire de la commission, le célèbre Angelo Mazza, fit connoître à Signorelli cette résolution dans une lettre fort flatteuse, et l'invita à

recevoir la médaille de la main même de l'Infant royal.

La Faustina, parée de la couronne, fut imprimée par Bodoni, après que l'auteur y eut fait quelques corrections, parce qu'il avoit été peu content de l'édition de Naples. L'auteur la fit réimprimer, en 1792, avec de nouveaux changemens, dans le premier tome de ses Opuscules; et on y a ajouté cinq lettres critiques sur cette comédie, dont deux avoient déjà paru dans la première édition, mais dont, nous l'avouons à regret, aucune ne peut servir à augmenter la réputation que l'auteur a méritée à tant d'autres titres. Plusieurs observations critiques du journaliste florentin sur l'Histoire des Théâtres et sur la Faustina elle-même y sont refutées avec une si grande âpreté, que tout homme qui est doué de cette délicatesse, dont tous les hommes de lettres devroient offrir des exemples, a le droit d'en être blessé.

Une autre comédie de Signorelli a été insérée dans ses Opuscules divers, sous le titre de *Tirannia domestica* ou la *Rachele :* il l'écrivit à Madrid, en 1781. Il voulut combattre dans cette pièce, par des traits moins sombres que ne l'avoient fait avant lui plusieurs Français, la cruauté avec laquelle l'orgueil et la cupidité de quelques parens forcent leurs enfans à des sacrifices contraires au vœu de la nature. Cet ou-

vrage est donc une nouvelle preuve des louables efforts que Signorelli a faits pour relever un genre de comédie auquel il se plaisoit à donner le nom de noble, et dans laquelle il prit souvent Térence pour modèle. Plusieurs fragmens ont été traduits en espagnol, par un ami de l'auteur, D. Leandro Fernandez de Moratin, dont Signorelli, à son tour, a mis en italien la *Comedia nuova*, qu'il a insérée au quatrième tome de ses Opuscules divers. La *Faustina* a été plusieurs fois représentée avec succès, en espagnol, sur les théâtres de Madrid.

L'infatigable Signorelli a traduit dans le XIXe siècle quelques comédies de M. Picard et de ce même Moratin, dont on a déjà parlé : elles ont été insérées dans l'*Année Théâtrale*, qui a été publiée à Venise; mais elles ne se trouvent pas parmi les manuscrits que nous avons pu nous procurer, et nous en connoissons à peine le titre.

On n'a trouvé parmi ses pièces inédites que le plan d'une comédie intitulée *Le Nozze del Zingaro*, dans laquelle il traite l'aventure fort connue du mariage de notre Antonio Solario, surnommé le Zingaro (1), avec la fille d'un autre peintre, Colantonio del Fiore; cette aven-

(1) Celui qui a peint les belles fresques dont j'ai les dessins. Voyez ci-dessus, tom. I. A. L. M.

ture, a été racontée par Dominici et plusieurs autres écrivains. Signorelli n'avoit encore fait que la distribution des scènes et l'indication de leur sujet.

Pendant son nouveau séjour à Madrid, Signorelli occupa ses momens de loisir à enrichir le théâtre italien de ses compositions si recherchées, et continua toujours avec ardeur ses études de critique et d'histoire littéraires. Il en donna un léger essai lorsqu'il publia, en 1781, en français, un livre sur l'*Etat actuel des Sciences et des Belles-Lettres en Espagne*, dédié au comte de Werten, ministre de S. M. le roi de Saxe; mais peu de temps après, en 1783, il fut obligé d'en donner une preuve plus marquante encore, en publiant un *Discours historique et critique*, *pour servir de réponse à l'Apologie de la littérature espagnole.*

Dans ces débats littéraires, Signorelli étoit l'attaqué. L'abbé Lampillas, né Castillan, avoit défendu la cause de la littérature dramatique de sa nation, contre l'auteur de l'*Histoire des Théâtres.* La réponse que celui-ci fit à l'apologiste forme un volume in-8°, qui sert de supplément à la première édition de l'*Histoire des Théâtres*, et a été, comme ce dernier, publié à Naples pendant l'absence de l'auteur. Sans rappeler le peu de délicatesse avec laquelle il a traité le journaliste Florentin, nous sommes obligés de

dire qu'on rencontre aussi dans le discours historique et critique, des traces fréquentes d'une animosité que l'auteur irrité cherche en vain à réprimer; mais cette tache, qui lui est au reste commune avec l'apologiste, est suffisamment compensée par une excellente manière de discuter, et par les observations critiques et judicieuses dont abonde l'ouvrage de l'auteur napolitain.

Signorelli, en défendant et en illustrant la littérature nationale, même dans un pays étranger, et où il avoit été si bien accueilli, ressemble à ce général spartiate qui n'hésita pas à relever, en présence de Xerxès et de toute son armée innombrable, le courage et la valeur de ce petit nombre de braves qui avoient suivi Léonidas. Aussi cette patrie, qui lui étoit si chère, a su l'apprécier à son tour, et le rappela dans son sein en 1783. Le transport général que causa ce second retour, qui le rendoit à ses amis et à ses plus chères affections, fut troublé par la perte d'un grand nombre de manuscrits et d'extraits précieux qui s'égarèrent par la négligence de ses domestiques. Ses morceaux de poésie italienne et latine, le commencement d'un ouvrage en prose, de vers des différens mètres, auquel il avoit donné le nom de *Dunciada italiana*, un grand nombre d'extraits et de dissertations; ses observations sur les ouvrages d'*Antonio Genovesi* son maître chéri;

et toute la correspondance qu'il avoit entretenue avec plusieurs savans, tels que Vespasiano, Pagnini, le duc de Belfort, le comte Albergati, le baron Vernazza, etc. furent irréparablement perdus et pour l'auteur et pour les lettres.

A peine Signorelli fut-il rendu à sa patrie, qu'il publia son excellente *Histoire des Vicissitudes de la culture des Deux-Siciles.* L'arrogance et la sécheresse avec lesquelles les étrangers et les voyageurs ne cessent de déclamer contre notre littérature, la légèreté avec laquelle plusieurs Italiens même en parlent, la difficulté qu'on a de s'en faire une idée juste et complète, par les ouvrages de bibliographie, ont été, selon l'aveu même de l'auteur, les principaux motifs qui l'ont porté à publier cette histoire, à laquelle personne ne refusera sans doute l'épithète de *patriotique*, que l'auteur même lui a donnée.

Signorelli atteint parfaitement son noble but. Il est inutile de rappeler ici les vifs reproches qu'on a souvent faits à l'auteur de n'avoir pas parlé de tous les Napolitains ou Siciliens qui ont cultivé les lettres, et de n'avoir pas traité chaque époque et chaque événement en particulier. Les personnes qui connoissent l'intention de l'auteur de cette histoire sentiront le ridicule de ces reproches, dont il en a souvent ri lui-même.

D'autres diront peut-être que l'ouvrage de Signorelli n'est qu'un extrait de celui de Tira-

boschi; mais ceux qui connoissent l'un et l'autre, tout en reconnoissant les notices que l'auteur napolitain a empruntées de l'italien, et qu'il donne lui-même comme telles, ne lui disputeront jamais le mérite de les avoir mises en ordre, de les avoir augmentées d'un grand nombre d'autres notices dignes d'être reçues dans son ouvrage, et de beaucoup d'observations nouvelles et importantes. A ce nombre, appartiennent principalement celles qu'il a faites sur l'*Histoire de la Patrie*, dans l'introduction de son ouvrage, que nous regardons comme un des plus beaux monumens qu'on ait pu ériger à la littérature napolitaine.

L'obligation de défendre nos écrivains, auxquels on ne rendoit pas la justice qui leur étoit due, étoit un devoir pour Signorelli. Il a dû nécessairement trouver, dans cet ouvrage, des occasions fréquentes de se défendre lui-même. Outre les critiques de Lampillas, il en éprouva d'autres encore, qui lui furent faites par des auteurs contemporains, lesquels, par leur juste célébrité, méritoient son attention; mais personne n'étoit moins disposé que lui à recevoir les critiques que d'autres faisoient de ses ouvrages, surtout lorsqu'elles étoient faites avec un ton d'autorité auquel il n'étoit pas accoutumé, et qu'il ne pouvoit tolérer. On ne doit donc pas s'étonner si, devenu agresseur à son tour, il a souvent fait voir que ces célèbres écrivains qui l'avoient attaqué, étoient

8.

bien loin d'être sans reproches ; et que souvent l'erreur est du côté même de celui qui a cru la découvrir dans un autre, et qui s'est empressé de la dénoncer.

L'historien de la littérature napolitaine n'auroit pu être plus dignement récompensé. Il fut nommé secrétaire de l'Académie de Naples, le 6 décembre 1784; et personne n'avoit plus de titre que lui à cette distinction.

L'Académie royale des sciences et belles-lettres, fondée en 1779, avoit eu, pour premier secrétaire de la classe des belles-lettres, Andrea Serao, qui fut nommé, dans la suite, évêque de Potenza; et pour la classe des sciences, Michele Sarcone, docteur en médecine. Depuis le 10 novembre 1784, Signorelli réunit en lui les deux charges, et fut en outre nommé, peu de temps après, secrétaire du registre économique. Nous rendrons bientôt compte de ses travaux académiques.

L'édition de son *Histoire de la Culture*, ses études assidues pour augmenter et corriger son *Histoire des Théâtres*, ne furent point interrompues par ces travaux. Signorelli acheva, en 1786, l'édition, en cinq volumes, la première qu'il avoit à peine commencée; et l'année suivante, il prépara la réimpression de son *Histoire critique des Théâtres anciens et modernes;* elle fut achevée, en 1790, en six volumes in-8°. C'est avec raison que l'auteur lui-même a regardé

cette nouvelle édition comme un ouvrage particulier. Tout ce qui n'est pour ainsi dire qu'en esquisse dans la première, publiée en un seul volume, est amplement détaillé dans la seconde. On y trouve un grand nombre d'analyses, de recherches et d'observations nouvelles; la réponse qu'il a faite à l'apologie de l'abbé Lampillas, et qui avoit été imprimée séparément; une autre, que l'auteur se vit obligé de donner contre ses nouveaux adversaires, enrichirent cette seconde édition, dans laquelle on a inséré, comme dans la première, les observations de Vespasiano. Cet ami constant de Signorelli n'eut pas la satisfaction de le voir achever cet ouvrage. Il mourut en 1788, pendant qu'on en publioit le quatrième volume.

Peu de temps après la mort de son ami, Signorelli publia les actes *de l'Académie royale des sciences et belles-lettres*, dont il étoit secrétaire.

Il avoit constamment vu cette Académie dans cet état d'engourdissement et de langueur dont les réunions littéraires ne peuvent se préserver quand le temps ou d'autres causes ont relâché les liens mutuels de l'estime et de l'amour des sciences, qui peuvent seuls faire prospérer des réunions académiques. Signorelli crut devoir ranimer, autant qu'il étoit en lui, le zèle pour les travaux qui

avoient été en grande partie suspendus ou interrompus. Il fixa d'abord son attention sur les instrumens de physique et d'astronomie que l'Académie possédoit ; un de ces derniers, dont le célèbre Lalande a fait mention dans son *Voyage en Italie*, lui avoit été procuré par M. Fergola, pour en insérer la description dans les actes. Il proposa ensuite d'examiner les Mémoires qui avoient été lus alors pour choisir ceux qui mériteroient d'y trouver également une place ; et ce sont ces Mémoires choisis qui forment le premier volume de ce recueil, le seul qui en ait paru jusqu'à présent. Il contient de profondes recherches faites par nos célèbres académiciens, Fergola, Saladini, Poli, Cotugno, Fasano et Diodati ; il en a été fait mention précédemment dans un rapport de Signorelli, sur la fondation, l'histoire et les travaux de l'Académie.

Il est fâcheux de dire que, dans cette Société qui s'est annoncée au public sous de si brillans auspices, qui comptoit parmi ses membres tant de noms célèbres, qui sont encore aujourd'hui l'ornement et la gloire de la littérature napolitaine, dans cette Société qui a toujours été honorée de la bienveillance entière de son souverain, et qui avoit pour secrétaire Signorelli, il ne se soit trouvé personne qui ait continué ces actes, et qu'elle soit retombée dans cette langueur pernicieuse qui a causé sa dissolution entière.

Mais je suis persuadé qu'on ne pourra jamais en imputer avec raison la cause à Signorelli. Ses ouvrages produiroient toujours les témoignages du contraire ; ils prouvent qu'il n'a jamais cessé de déclamer, même en public, contre l'inertie dans laquelle l'Académie étoit tombée, qu'il en a recherché les causes, et proposé les remèdes, dans un Mémoire particulier qu'il se proposoit de publier.

Ces nombreuses occupations n'empêchèrent cependant pas Signorelli de continuer ses propres ouvrages l'année qui suivit celle de la publication des actes de l'Académie, et pendant qu'il étoit encore occupé de la nouvelle édition de son *Histoire des Théâtres*, il fut chargé de faire l'*Eloge funèbre de Charles III*, de ce monarque dont la mémoire sera à jamais chère et glorieuse aux Napolitains.

Signorelli prononça cet Eloge avec le plus grand succès dans l'église de Saint-Jean et Sainte-Thérèse, et il l'inséra ensuite dans le quatrième volume de ses *Opuscules*. A peine eut-il terminé la nouvelle édition de son *Histoire des Théâtres*, qu'il fit la révision de *l'Histoire de la Culture des Deux-Siciles* ; il en publia, en 1791, un *Supplément* en deux volumes, dont le second contient des additions à plusieurs chapitres de l'ouvrage, et le premier, sous le titre de *Tableau du* XVIIIe *siècle*, donne un récit

des grands événemens physiques et moraux ; et des progrès des sciences et des arts, de cette époque mémorable. Ce tableau contient les élémens d'un ouvrage philosophique et important qu'un autre pourra donner sur le même sujet.

Quoique Signorelli s'occupât continuellement de ses grands ouvrages, il n'oublia cependant pas ces *Opuscules divers.* Il les publia, en 1791, comme nous l'avons déjà dit, en quatre volumes, dont les trois premiers furent dédiés à ses illustres amis Alexandre Pepoli, l'abbé Albert Fortis, et l'abbé Placide Bordoni. Outre la *Faustina*, avec les lettres critiques sur cette pièce, et les autres productions dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, on trouve dans ces Opuscules une traduction castillane, que Signorelli a faite d'une lettre du comte Saluzzo, sur la *transformation de l'acide vitriolique en acide nitreux*, accompagnée de notes du traducteur, également écrites en langue castillane, ce qui prouve les progrès qu'il avoit faits dans cette langue, et ses connoissances en chimie. Cette lettre avoit déjà été publiée à Madrid en 1783, et témoigne l'amour que Signorelli avoit pour toutes les sciences, même pour celles qui étoient absolument étrangères aux études auxquelles il s'étoit particulièrement livré. Nous nommons parmi ses autres productions quelques vers et des lettres

écrits en latin, surtout ceux qu'il a adressés à notre célèbre concitoyen, M. Cotugno, et qu'il a insérés dans une édition du traité de Caccianimici-Palcani, intitulé : *De prodigiosis Solis defectibus*, que Signorelli fit réimprimer à Naples, en 1791. Les observations sur la *mort d'Hercule de* Pépoli, et sur les diverses tragédies dont *Agamemnon* est le sujet, et auxquelles l'amitié que l'historien des théâtres avoit pour le poëte vénitien, a peut-être procuré le jugement favorable qu'il en a porté ; enfin, plusieurs lettres et d'autres compositions contre l'auteur napolitain des *Essais politiques*, et dans lesquelles nous avons vu de nouveau, à regret, combien Signorelli étoit disposé à franchir les limites de la modération dans les disputes littéraires. Nous souhaitons pour sa gloire que tous les lecteurs de ses Opuscules suivent le conseil que l'auteur même leur a donné en mettant à la tête de ses lettres ces vers de l'Arioste :

Lasciate questo canto, che senz' esso
Può star l'istoria e non sarà men chiara.

En 1789, Signorelli publia les *Supplémens* de son *Histoire critique des Théâtres* en un volume *in*-8°. En 1792, Alexandre Pépoli, ami de l'auteur, prépara une nouvelle édition de l'ouvrage entier; mais la mort l'ayant enlevé en 1796, lorsqu'à peine les deux premiers tomes

avoient paru, Signorelli se proposa de donner, en un volume séparé, les additions qu'il vouloit faire à son ouvrage, dans l'édition de Pépoli, et parmi lesquelles nous remarquons principalement celles qui concernent l'immortel Alfieri. Nous désirerions que notre critique se fût au moins montré aussi sensible à ses beautés qu'il est sévère pour ses défauts.

L'*Histoire du siècle de Ferdinand*, auguste protecteur des sciences et des arts, devoit nécessairement couronner l'excellente Histoire de la Culture, et méritoit d'être tracée de la même main. Signorelli en publia, en 1798, le premier volume *in*-8°, tel qu'il l'avoit annoncé; après y avoir fait le récit de tous les bienfaits que les lettres et le gouvernement de notre patrie doivent à ce prince chéri, qui dirige notre destinée, il parle des études sacrées et profanes de l'université, ainsi que de la médecine dans l'heureuse époque de Ferdinand. Ce premier volume devoit être suivi de deux autres : mais le long espace de temps pendant lequel l'auteur fut absent de sa patrie a fait qu'on n'a pu donner que les premières feuilles du second. Parmi les papiers de l'auteur on a trouvé des fragmens considérables du second et du troisième volume. Mais comme les articles les plus importans qu'ils contiennent ont été insérés dans la dernière édition qu'il a donnée, en 1810, de l'*Histoire de la Culture*, édition qui est la

plus complète, la discontinuation de ces deux volumes ne cause point de perte à la littérature. Les grands événemens qui ont agité notre patrie à la fin du dix-huitième siècle, ont privé, pour la troisième fois, Naples de la présence de Signorelli. Il passa d'abord quelque temps en France, puis dans l'Italie septentrionale. Partout il jouit de l'estime et de la faveur de tous les hommes de bien. Signorelli eut quelques inconvéniens à éprouver, mais ce voyage a contribué encore à étendre sa réputation.

Signorelli fut nommé professeur de poésie dramatique au lycée de Bréra à Milan. L'Histoire des Théâtres l'avoit déjà rendu digne d'occuper cette chaire; mais il prouva, par des travaux nouveaux et importans, combien il l'avoit méritée.

Après avoir publié l'*Introduction à son Cours*, dans le quatrième tome de la dernière édition de l'*Histoire des Théâtres*, Signorelli fit paroître, en 1801, ses *Elémens de Poésie représentative*, dans lesquels il exposa, pour l'usage de ses auditeurs, les règles fondamentales de ce genre de poésie, dont il avoit déjà si bien mérité, et pour lequel il montra toujours une grande prédilection.

L'année suivante il fit imprimer à Milan, sous le nom arcadien de *Clitarco Efesio*, la première édition de son *Traité du Goût et de la*

Beauté, sujet difficile et digne d'exercer l'esprit des plus célèbres critiques de tous les temps et de toutes les nations cultivées. Il a joint, dans cet ouvrage, des exemples excellens à des idées nouvelles et des préceptes judicieux.

Quelques années après il commença à publier un ouvrage, dont malheureusement il n'a pu donner que les trois premiers volumes, et qui devoit encore enrichir notre littérature théâtrale; il est intitulé: *Traductions et analyses comparatives des meilleures Tragédies grecques et françaises.*

Signorelli, qui avoit toujours regardé les Grecs comme les premiers maîtres du beau et du sublime, n'a cependant pas dissimulé que l'*Athalie* et le *Misanthrope* étoient pour lui les modèles de perfection du goût théâtral. Quoique zélé défenseur de la littérature italienne, il entreprit, dans ce nouveau travail, de traduire en italien les plus célèbres tragédies des théâtres grecs et français, et de les comparer avec celles que le Théâtre Italien possède sur les mêmes sujets, l'Hippolyte; les fragmens de Cresfonte, et l'Iphigénie en Aulide, d'Euripide; la Phèdre et l'Iphigénie, de Racine; la Mérope et l'Orphelin de la Chine, par Voltaire, sont les seules pièces qui aient paru dans cet ouvrage.

Signorelli fut tiré de ses plus chères occu-

pations, la poésie et les belles-lettres, par de nouvelles charges dont il fut honoré. En 1804 il fut nommé *professeur de droit naturel et de philosophie* à l'université de Pavie; mais il n'entra pas dans ces fonctions, parce que l'université de Bologne lui donna la chaire de *diplomatique* et *d'histoire.*

Quoique le drame et la poésie eussent toujours fait, de préférence, l'objet de l'attention et des recherches de Signorelli, il n'en avoit pas moins cultivé la philosophie et la critique, dont il dut les premiers principes au célèbre Génovesi. Signorelli avoit étudié la diplomatique dès sa première jeunesse, avec beaucoup d'assiduité, en lisant les ouvrages de Mabillon, des Bénédictins de Saint-Maur, de Muratori, de Maffei, de Fontanini, etc. On ne doit donc pas s'étonner que, dans un âge plus avancé, il ait accepté la place de professeur de cette science dans une des plus célèbres universités de l'Italie, et qu'il l'ait remplie à la satisfaction générale.

Ce qui excite plutôt notre étonnement, c'est que, peu de temps après l'ouverture de son cours, il fut déjà en état de publier ses *Elémens de critique diplomatique, à l'usage de ses auditeurs*, en 1805. Il est facile de prouver, par ce nouveau travail, que, ni l'âge, ni les fatigues des voyages, ni les malheurs qui l'ont souvent frappé, n'ont pu ralentir en lui cette ardeur vive et

infatigable pour les sciences, qui l'a si éminemment distingué pendant toute sa vie. Ces élémens de diplomatique ne sont, pour la plus grande partie, que des extraits judicieux et bien arrangés des meilleurs auteurs qui ont traité cette science difficile et importante. Cet ouvrage, fort utile à ceux qui s'y vouent, est, pour l'auteur un titre de plus à notre estime et à notre reconnoissance.

Non content des travaux que sa charge de professeur lui imposoit, Signorelli en entreprit d'autres encore pendant son séjour à Bologne. Il surpassoit ses forces physiques, déjà diminuées par la vieillesse. Lorsqu'on voulut faire imprimer un catalogue méthodique de la bibliothèque de l'Université, il fut chargé de la partie diplomatique et historique. Il entreprit ce travail avec son zèle ordinaire, et l'acheva en deux volumes, qui n'ont pas été imprimés, mais dont on a trouvé une copie dans ses papiers. Le premier contient les titres des ouvrages de diplomatique, suivis de notices littéraires et critiques sur l'auteur, le livre et son édition. Ce travail peut être regardé comme le catalogue d'une bibliothèque diplomatique, raisonnée et complète. Le second volume, qui renferme les livres historiques, est également enrichi d'observations littéraires sur les anciens historiens grecs et latins : mais quant aux ouvrages modernes, on n'en trouve que le titre.

Une maladie que ces occupations trop pénibles lui causèrent, l'obligea, en 1806, à demander un congé pour passer quatre mois des vacances d'été dans sa patrie, qui ne cessa jamais de lui être chère. Il est donc facile de concevoir qu'après y être rentré, il fit tout pour s'y établir encore, et pour y terminer paisiblement ses jours. Il sollicita donc sa démission, qui lui fut accordée, avec le titre de professeur émérite de l'université de Bologne, qu'il regarda toujours comme un des plus honorables de ceux qui lui avoient été décernés.

Peu de temps après son retour à Naples, il obtint une charge honorable dans le ministère de la marine, et fut entièrement rendu à ses plus chères occupations, et nommément à cette société, pour laquelle il a toujours montré tant de prédilection, et qui le nomma, à si juste titre son secrétaire. Le gouvernement lui accorda une pension de retraite pour vingt-sept années de services. Il fut choisi encore, depuis, pour juge d'un concours dramatique qui eut lieu à cette époque.

Ce fut alors que nous vîmes tous avec étonnement notre respectable Nestor, qui, après avoir augmenté la gloire de notre patrie par les travaux de sa jeunesse qu'il fit à Madrid, sans en être aperçu; après s'être si bien acquitté dans l'âge mûr de la charge de secrétaire de l'Académie

royale de Naples, passoit dans notre sein la dernière période de sa vie, pendant les premières années du XIXe siècle, à s'appliquer avec une ardeur qui semble être l'apanage de la jeunesse seule, pour donner encore une plus grande perfection à ses ouvrages principaux, et aux travaux littéraires de toute espèce que lui imposoit la charge de secrétaire perpétuel de notre Académie.

Après avoir de nouveau publié, en 1807, son *Traité du bon goût et de la beauté*, il prépara, en 1810, la dernière édition de son *Histoire de la Culture*, qu'il augmenta du reste de l'ouvrage qu'il avoit discontinué, depuis *le règne de Ferdinand*, jusqu'à nos jours. Cette édition étoit à peine terminée, qu'il se hâta de préparer celle de l'*Histoire des Théâtres*. Il l'avoit déjà entièrement revue et augmentée du Supplément qui avoit été imprimé séparément, et de beaucoup d'autres notices et d'observations. Les héritiers de l'auteur possèdent encore le précieux manuscrit autographe de cet ouvrage en dix gros volumes, qui atteste l'habitude du travail qu'il a contractée, et la persévérance qui l'a distingué jusqu'à la fin de ses jours. La réimpression de l'*Histoire des Théâtres* a été faite sur ce manuscrit, et Signorelli a eu la satisfaction d'y survivre encore plus d'une année.

Ses derniers travaux appartiennent entière-

ment à la Société Pontanienne, à ce modeste établissement littéraire, qui, après avoir su fixer, par son zèle et par son activité, l'attention d'un de nos littérateurs les plus actifs, l'a sagement nommé son sécrétaire perpétuel. Dès lors Signorelli nous appartint exclusivement; toutes ses pensées furent dirigées vers la gloire de notre Société, et il y contribua beaucoup par son nom si célèbre à tant de titres, et par ses travaux dignes de sa réputation.

La Société Pontanienne a déjà inséré dans le second volume de ses actes l'éloquent *Eloge historique du célèbre de Muro*, prédécesseur de Signorelli, que ce dernier prononça dans une des séances de la Société, auquel elle a ajouté un autre discours non moins éloquent et plein d'esprit, qui a pour titre *Réflexions sur l'Ecriture ;* et deux Mémoires judicieux et importans, dont le premier, qui traite de l'*Invention de la Boussole*, expose les raisons qui ont porté l'auteur à ne pas ajouter foi à plusieurs écrivains qui contestent à Flavio Gioja d'Amalfi, la gloire d'en être l'inventeur; le second, qui qui traite un sujet d'économie proposé par la Société, a été publié avec deux autres Mémoires intéressans de M. le duc de Ventignano et de M. Vincenzo de Ritis, sur le même sujet. Mais, outre ces mémoires, Signorelli a livré à la même

Société deux autres ouvrages qu'on trouvera insérés dans le troisième volume de ses actes : l'un, intitulé : *Sur la Satyre ancienne et moderne*, contient une histoire judicieuse de ce genre de composition ; l'autre, qui a pour titre : *Recherches sur le Système mélodramatique*, expose l'opinion de Signorelli, sur notre mélodrame, et sur les moyens de le perfectionner. Comme il avoit traité ce sujet plus amplement dans un ouvrage dont le manuscrit a péri avant sa publication, l'auteur en fit celui du Mémoire qu'il a laissé à la Société Pontanienne.

Peut-être nos neveux étonnés demanderont-ils pourquoi l'illustre secrétaire de l'Académie royale des sciences et belles-lettres, et ensuite de la Société Pontanienne, n'a occupé dans aucune autre société littéraire, ce poste auquel l'opinion publique et quarante années de gloire et de succès littéraires l'ont dû élever. Il est difficile d'alléguer la raison de cette étrange exclusion, à laquelle il avoit tort de ne pas être indifférent; mais, d'un autre côté, il est certain qu'aucun des hommes de lettres dont il n'avoit pas l'honneur d'être le collègue, n'hésitera à lui appliquer ce qu'une autre Académie célèbre a dit relativement à l'illustre Molière :

« Rien ne manque à sa gloire; il manquoit à la nôtre. »

Les dernières années de la vie de l'homme que nous regrettons, furent troublées par les

incommodités de la vieillesse, qui d'ailleurs elle-même est déjà un grand mal. Comme il ne pouvoit plus se rendre au lieu de nos réunions, nous nous crûmes obligés de nous assembler chez lui, pour continuer nos travaux littéraires. Combien, hélas! il avoit changé! qu'il étoit différent de ce que nous l'avions connu, lorsqu'il avoit encore toute la vigueur de la jeunesse. Néanmoins, ses forces morales et son zèle ardent pour la gloire de la littérature nationale se conservèrent toujours, et ranimèrent, jusqu'à ses derniers momens, son corps brisé par les incommodités. Enfin, il succomba à ses souffrances, le premier avril 1815, après avoir reçu les secours spirituels avec ce profond respect qu'il a toujours témoigné pour notre religion. Tous les membres de la Société Pontanienne, en deuil, lui rendirent les derniers honneurs.

Il ne laissa, à sa digne épouse et à son fils unique, d'autre héritage que la mémoire immortelle de ses travaux, et l'exemple frappant d'une longue vie entièrement consacrée à des entreprises utiles, et illustrée par de glorieux succès. Son nom sera à jamais honoré dans les fastes de notre littérature, qui possédoit en lui un historien si éloquent et si éclairé; et, sans avoir la témérité d'anticiper sur le jugement que la postérité portera de Signorelli, nous sommes per-

suadés qu'elle le nommera toujours avec distinction parmi les savans les plus célèbres, et qui ont, de nos jours, le mieux mérité de notre patrie.

Ses adversaires l'ont souvent accusé d'erreurs; mais il les a toujours réfutés avec une force et une évidence qui devoient convaincre même les plus opiniâtres. On ne sauroit nier que le tort étoit quelquefois de son côté; mais cela prouveroit uniquement qu'il étoit homme, et sujet à des erreurs. On ne peut, sans injustice, contester le bon goût, la justesse de son jugement, et la profondeur de ses discussions. Parmi les poëtes, et en particulier parmi les auteurs dramatiques, il mérite un rang distingué; mais ses ouvrages en prose lui assureront sans doute un rang plus élevé encore parmi les écrivains élégans de notre nation. Si quelquefois il devient simple déclamateur, sa rare énergie et son éloquence parfaite se manifestent bientôt. Philosophe éclairé, sous d'autres rapports, il ne le fut peut-être pas assez pour dominer son tempérament vif et son amour-propre qu'on offensoit si facilement. Nous n'avons pas cherché à excuser ses défauts; nous observerons seulement qu'ils ne l'ont pas empêché d'être l'ami et le correspondant des Pagnini, Tiraboschi, Saladini, Amaduzzi, Affò, Albergati, de Fortis; et parmi les étrangers de ce même temps, avec lesquels il avoit si souvent des débats littéraires, d'Iriarte, de Cooper-Waker, et

d'autres, et qu'il fut l'ami le plus ardent des Pontaniens, pour qui sa perte est un sujet de deuil et de regrets.

Catalogue des ouvrages de Signorelli.

1774. *Satire Sei* Gènes. Insérées dans ses opuscules divers.

1777. *Storia critica de teatri antichi e moderni.* Naples, in-8°. première édition.

1779. *Faustina*, comédie en trois actes et en vers, avec quelques lettres écrites contre les nouvellistes de Florence. Naples, avec la date de Lucques, in-8°, première édition.

1780. *Tableau* de l'etat actuel des sciences et de la littérature en Espagne, à M. le comte de Werten, ministre plénipotentiaire du duc de Saxe à Madrid. — Il adressa au même comte une lettre sur les mœurs et les habitudes des castors, et sur leur manière de construire. Madrid.

1781. *La Tirannia domestica*, comédie en cinq actes et en vers, insérée dans ses opuscules.

1782. *Discorso storico-critico sui saggi apologetici dell' Ab. Saverio Lampillas.* Naples, in-8°.

1783. *La Faustina.* Réimprimée à Parme.

1783. *Traduccion Castellana de una carta del Conde de Saluzzo sobre la transformacion del acido vitriolico en nitroso, con advertencias del traductor.* Madrid.

1784 à 1786. *Vicende della coltura nelle Due-Sicilie.* Naples, cinq vol. in-8°, première édition.

1787 à 1790. *Storia critica de Teatri*, deuxième édition en six vol. in-8°. Naples.

1789. *Orazione funebre per Carlo III. Re delle Spagne.* Naples. Réimprimée l'année suivante, et insérée depuis dans les opuscules.

1791 à 1793. *Supplemento alle Vicende della coltura nelle Due-Sicilie.* Naples, deux vol. in-8°.

1791. *De prodigiosis Solis defectibus*; publié de nouveau par M. Caccianemici-Palcani, avec une lettre latine de Signorelli à M. Cotugno.

1792 à 1795. *Opuscoli Varj.* Naples, quatre vol. in-8°.

1792. *Novelle di Polidete Melpomenio* (le chevalier Hippolyte Pindemonte) *e di Lirnesso Venozio* (le chevalier Tommaso-Gargallo-Montalto), publiées par P. N. Signorelli. Naples, in-8°.

1798. *Addizioni alla Storia Critica de Teatri.* Naples, in-8°.

1798. *Regno di Ferdinando IV.* Naples, in-8°, le premier vol.

1801. *Prolusione alla cattedra di poesia rappresentativa nel Liceo di Brera.* Milan. Réimprimé dans le quatrième tome de la dernière édition de l'Histoire des Théâtres.

1801. *Elementi di Poesia rappresentativa.* Milan, in-8°.

1802. *Ragionamento sul Gusto.* Milan, in-8°, prem. édition.

1804. *Lettera sullo spettacolo musicale del* 1803 *del teatro della Scala.* Milan, in-8°.

1804 à 1805. *Delle migliori tragedie greche e francesi, traduzioni ed analisi comparative.* Milan, trois vol. in-8°.

1805 à 1808. *Elementi di critica diplomatica con istoria preliminare.* Milan, quatre vol. in-8°.

1807. *Del Gusto e del Bello.* Naples, in-8°, deuxième édition.

1810 à 1811. *Vicende della coltura nelle Due Sicilie.* Naples, huit vol. in-8°.

1812. *Pensiere sulla scrittura, sull' invenzione della bussola nautica. Elogio di Vincenzo de Muro. Lezione economica sopra un programma della Societa pontaniana.*

Ces quatre Traités sont insérés dans le deuxième volume des Actes de la même Société; ils ont aussi été imprimés séparément sous le titre de *Lezioni academiche.* Naples, in-4°.

1813. *Storia critica de Teatri antichi e moderni.* Naples, dix vol. in-8°, troisième édition.

Une autre édition de cet ouvrage a été faite à Venise, in-12.

Plusieurs traductions de compositions dramatiques ont été insérées dans l'*Anno Teatrale.*

Une inscription latine sur sa vie, intitulée : *Petri transacti dies*, et celle de son ami le feu chevalier Domenico Sansone.

Ouvrages inédits.

Osservazioni sulla Satira antica e moderna.

Ricerche sul Sistema melodrammatico.

Catalogo ragionato de libri di diplomatica e di Storia della biblioteca dell' universita di Bologna. (Non complet.)

Le Nozze del Zingaro, comédie. (Non complet.)

Ouvrages égarés.

Traduzioni in versi scicolti di vari frammenti greci, latini, francesi, spagnuoli e portoghesi; Systema melodrammetico, in due volumi. Mss.

Cò Materiali e pezzi musicali raccolti da più anni.

Ragionamenti generali sul commercio, e particolari su quello di Napoli, accompagnati da ricerche statistiche.

Des Dissertations latines sur la logique d'Antonio Genovesi.

Plusieurs comédies, mss., savoir : *Gli Amici del tempo buono* ; *Il Nemico generoso* ; *I Dui Avventurieri* ; *I Perturbatori delle famiglie*, et d'autres, composées à Madrid.

Traduzione dell' Ajax di Sofocle.

L'Ebrea di Toledo. tragédie en cinq actes.

Corso di studi enciclopedici in trenta giorni, inséré dans les Opuscules divers.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

SUÈDE.

L'Académie royale des sciences à Stockholm vient d'admettre au nombre de ses correspondans MM. Biot, Vauquelin et La Billardière, membres de l'Institut royal de France.

RUSSIE.

On a imité avec succès, en Russie, l'exemple donné par les sociétés bibliques d'Angleterre. On a ouvert depuis peu, à Mobilow, une société de ce genre, dont le feld-maréchal prince Barclay de Tolly et un grand nombre de généraux font partie. Les souscriptions y ont été portées en peu de jours à dix mille roubles. Cette somme a été envoyée à la société centrale de la Bible pour chaque compagnie du corps d'armée qu'il commande; il lui a été expédié, à Pétersbourg, 200 exemplaires du *Nouveau Testament*, en langue slavonne. On a fait distribuer aussi, dans l'armée, de nombreux exemplaires d'une brochure sur les sociétés bibliques. Le comte de Woronzow, commandant du corps d'armée russe en France, ayant témoigné le désir de contribuer à répandre parmi ses troupes la connoissance de l'Ecriture Sainte, il lui a été expédié *gratis* un nombre d'exemplaires par la commission centrale. Les Cosaques de la ligne du Caucase commencent, d'après l'assertion des gazettes russes, à lire avidement la Bible. Ce zèle religieux se manifeste aussi parmi les matelots de Cronstadt, Schweabourg, etc. etc.

ITALIE.

On trouve dans la *Biblioteca Italiana* une notice sur *Jean Meli*, docteur en médecine, professeur de chimie à l'université royale de Palerme, et poëte célèbre en Italie, mais à peine connu des ultramontains; il naquit à Palerme en 1740, d'une bonne famille. Dès son enfance il sentit un penchant pour la poésie. Ses parens le destinèrent à l'exercice de la médecine; mais les études sévères qu'exige l'art de guérir ne purent éteindre dans son âme le penchant irrésistible qu'il avoit pour la poésie, noble inclination qui devoit lui procurer, de son vivant, la gloire et les honneurs, et une mémoire immortelle.

L'Arioste fit sentir le premier, à notre jeune Meli, qu'il étoit poëte. Quand Meli avoit lu cet admirable auteur, il composoit, en rêvant, des octaves dont il se rappeloit, et qu'il transcrivoit quand il étoit éveillé. Il cultiva par goût la poésie; il n'avoit que seize ans quand il fit paroître son petit poëme intitulé *la Fée Galante;* c'est son premier ouvrage.

Le prince de Campo-Franco, qui étoit lui-même poëte et amateur des belles-lettres, avoit formé chez lui une société littéraire, dans laquelle Meli fut reçu; ses belles odes, dans le goût d'Anacréon, l'y firent paroître avec distinction. Après quil eut obtenu le grade de bachelier en médecine, et qu'il eut commencé, quelques années après, à pratiquer cette science, il chercha à se faire une existence honorable, et à soulager sa famille. Il fut nommé par les Pères Bénédictins médecin à Cinisi, petit endroit situé près de Palerme. Comme l'exercice de sa profession n'y étoit pas bien pénible, il eut le loisir de s'occuper de la poésie, et y

composa ses *Eclogues*, les *Quatre Saisons*, et son fameux *Polemone*. Peu de temps après il quitta Cinisi, et vint s'établir à Palerme où, entouré d'amis, il commença à cultiver la société de madame la baronne Martinez, dame de beaucoup d'esprit, et douée de connoissances peu communes, chez laquelle se réunissoient chaque jour les hommes les plus distingués de la capitale. Ce fut alors que Meli composa son Apologue, l'*Eclogue du Pêcheur*, et beaucoup d'autres petits poëmes.

Cependant notre jeune poëte n'abandonna pas l'étude et la pratique de la médecine; mais franc comme il l'étoit, et ennemi de toute tromperie, il ne put en retirer des avantages considérables; néanmoins il étoit connu et estimé aussi comme habile médecin par un grand nombre de personnes. Il fut nommé professeur de chimie à l'université, et y enseigna pendant vingt-huit années avec le plus grand succès, et à un nombreux auditoire.

Meli céda aux instances de plusieurs de ses amis, et publia, il y a quelques années, un recueil de ses poésies, en quatre volumes. Cet ouvrage fut favorablement accueilli, et le fit honorablement connoître dans toute l'Europe. Après que la première édition en fut vendue, on pressa l'auteur d'en donner une seconde, qu'il publia à Palerme en 1815, en 7 volumes.

Ses *idylles*, ses *éclogues* et ses *canzoni* prouvent que Meli étoit grand poëte; mais, dans ces genres de poésie, il a eu des rivaux chez toutes les nations. Dans le genre anacréontique, au contraire, on peut dire qu'il fut unique, et qu'il surpassa tous les poëtes de son temps. Il n'arrive pas à son sujet par un élan, mais peu à peu, et à l'aide de quelques images agréables et

délicates. S'il parle du sourcil d'une beauté, il représente Vénus rompant l'arc de Cupidon, et ce dieu refait avec un sourcil l'arc qu'il a perdu. Si Meli loue des cheveux, il imagine que quinze mille petits Amours font du bruit en jouant, et Vénus, pour les punir, les enlace dans des cheveux blonds.

Ses poésies anacréontiques sont très-connues ; mais jamais elles n'ont été imitées, parce que la nature accorde rarement aux hommes la faculté de représenter les idées simples par des images simples et délicates : et voilà précisément le talent supérieur de Meli, celui dans lequel aucun autre homme ne l'égala. Des critiques sévères pourroient reprocher deux défauts à ses poésies anacréontiques, quelques expressions triviales du langage sicilien, et quelques images peu conformes à la nature. D'autres, au contraire, défenseurs passionnés de ces mêmes poésies, prétendent qu'il a surpassé Anacréon lui-même, dans la noblesse et les agrémens de ses images. On peut dire avec assurance que Meli, s'il n'a pas le premier rang dans ce genre de poésie, doit au moins occuper le second après Anacréon ; et tout homme qui connoît ce qu'il y a de beau dans la langue sicilienne, conviendra de ce que je viens d'avancer.

Meli fut doué d'un esprit clair et d'une conception facile, d'un caractère doux et aimable. Il fut les délices de ses amis, et il conserva jusque dans ses dernières années cette clarté d'esprit et cette agréable gaieté de discours, qui le faisoient chérir de tout le monde. Il est mort le 20 décembre 1815, à l'âge de 75 ans. Il avoit une fortune médiocre. Vers la fin de sa vie, le gouvernement de la Sicile lui assigna une pension ; mais il n'en jouit pas long-temps, parce que la mort

le surprit peu de mois après. S. A. R. le prince Léopold de Sicile a su rendre justice aux talens de Meli, et a fait frapper à Vienne une médaille dont le revers porte l'inscription : *Anacreonti Siculo* (A l'Anacréon Sicilien), et la patrie reconnoissante avoit déjà décidé, de son vivant, qu'il lui seroit érigé une statue de marbre, exécutée par le célèbre sculpteur sicilien Villareale. Cette statue sera élevée dans un lieu public, pour éterniser la mémoire de cet illustre concitoyen.

AMÉRIQUE.

Le docteur Valli qui, pendant un long séjour à Smyrne et à Constantinople, avoit cru, d'après ses expériences, qu'on pouvoit prévenir la contagion de la peste, s'est embarqué, il y a quelques mois, pour l'Amérique, dans l'intention de faire, sur la fièvre jaune, des observations analogues. Arrivé à la Jamaïque, et n'y trouvant point d'épidémie, il s'est rendu à la Havane, où on lui disoit qu'elle existoit. Son attente a encore été trompée; mais il a appris que la maladie qu'il cherchoit faisoit des ravages dans une autre partie de l'île de Cuba, où il étoit défendu de pénétrer. Entraîné par un zèle ardent et une confiance aveugle, le docteur Valli a pris de suite toutes les mesures nécessaires pour passer le cordon des postes établi autour du village où la fièvre jaune a éclaté. Il y a réussi, et il s'est établi dans une maison où deux individus venoient de succomber à l'épidémie, et où un troisième commençoit à en être atteint; il a poussé sa témérité au point de coucher dans leur lit, comme il avoit fait à Smyrne, sans contracter la peste; mais le troisième jour, après

avoir passé le cordon de troupes, ce médecin courageux est mort victime d'une opinion erronée sur la non-existence de la contagion dans les épidémies de la fièvre jaune.

Cet événement a fait une impression d'autant plus forte, que le docteur Valli étoit connu de toute l'Europe, par ses lumières et son intrépidité dans les expériences médicales les plus dangereuses.

— Un savant Allemand, M. Freireiss, a été nommé par le roi de Portugal et du Brésil, professeur d'histoire naturelle à Rio-Janeiro. Le roi l'a chargé de visiter avec un botaniste prussien, M. Sellaw, l'intérieur du Brésil. Un jeune prince allemand, Maximilien de Neuwied, très-zélé pour les progrès de l'histoire naturelle, s'est joint à ces deux savans, pour partager les fatigues et le succès présumé de leur entreprise scientifique. En 1814, M. Freireiss a voyagé parmi les tribus sauvages qui habitent les déserts de Villa-Ricca et la mer : une de ces tribus, les Botorudos, se compose d'antropophages. M. Freireiss a écrit la relation de ce voyage, et l'a envoyée en Allemagne, où elle va être imprimée.

FRANCE.

On vient d'ériger un beau monument à feu M. Koch, à Strasbourg, dans l'église de saint Thomas, qui devient un autre Westminster, sans compter les monumens qui ne sont que des inscriptions ; il s'y trouve actuellement, outre le mausolée du maréchal de Saxe, ceux de Schoepflin, d'Oberlin (1) et de Koch. Ces deux der-

(1) J'ai déjà reçu le dessin du monument consacré à M. le professeur Oberlin. Lorsque celui de Koch me sera parvenu,

niers sont de la sculpture d'Ohmacht, très-habile sculpteur, Allemand d'origine. Le monument d'Oberlin est en marbre, celui de Koch seulement en pierre; mais c'est une belle pierre blanche qu'on peut travailler comme du marbre. Le monument est composé du buste de Koch sur un piédestal, autour duquel sont d'un côté la Muse de l'histoire, de l'autre un Génie; il est placé vis-à-vis de celui de Schoepflin.

Dans la fouille, ou plutôt l'abaissement du terrain, dont j'ai eu l'honneur de vous parler, et qui a lieu dans l'endroit près de Strasbourg, dont il est question au *Muséum Schoepflin*, p. 30 et 31, p. 113 et 150, on a trouvé plusieurs urnes cinéraires, en partie fort grandes, et toujours accompagnées ou environnées d'autres vases à goulot plus étroit, et vides; quelques-uns de ces derniers étoient en verre, et d'un verre bien blanc; l'un avoit une forme assez particulière, dont voici la coupe inférieure ꙋ, ou à peu près; car il a été donné à un particulier, et je ne l'ai pas sous mes yeux. J'ai acquis pour la bibliothèque une tasse en verre d'environ trois pouces de haut, et autant d'ouverture, qui s'est trouvée avoir dans l'intérieur une croûte rougeâtre, assez analogue à celle qu'a le calice dit de Martyre, décrit aux pages 138, 139 et 140 du même ouvrage. Elle est cependant un peu moins caractérisée, et une difficulté à y voir du sang, qui tombe aussi sur le calice romain, c'est que cette croûte rougeâtre se trouve surtout vers le bord supérieur du vase, tandis que le sang se coagule et se sépare en deux substances, dont celle qui surnage est plutôt blanchâtre, ou pour mieux dire incolore. Dans l'une

je compte les faire graver pour ces Annales, et payer encore ce tribut à leur mémoire respectable et chère. A. L. M.

et l'autre le fond où devoit se trouver le caillot de sang, est moins couvert que le reste du vase; il est vrai que celui que l'on vient de trouver étoit rempli de terre. On a trouvé aussi une jatte ou patère de la belle terre rouge dont sont faits les fragmens de vases figurés, desquels je vous ai parlé dans d'autres lettres. De plus, on y a trouvé des bracelets en bronze, qui entouroient encore les os du bras, et plusieurs médailles de Trajan, de Faustine, des Antonins, etc. On savoit que ce lieu servoit autrefois à la haute justice, lorsque le saint évêque Arbogaste s'y est fait enterrer (au septième siècle) par une modestie assez singulière. Les monumens qui y ont été trouvés, et en 1767 et aujourd'hui, prouvent qu'il servoit auparavant de lieu de sépulture aux Romains. C'est peut-être à dessein qu'on y a placé ensuite une potence chrétienne. On vient d'y trouver plusieurs squelettes enterrés, à ce qu'il paroît, sans aucune façon; cependant la tête de l'un de ces squelettes se trouvoit placée de manière à laisser dans l'incertitude si plusieurs vases à goulot étroit environnoient cette tête, ou bien une urne cinéraire placée à proximité; l'homme qui les découvrit dit qu'ils environnoient la tête. Ces squelettes étoient tous couchés sur le visage.

On a trouvé aussi un squelette qui avoit un clou d'environ six pouces enfoncé dans le crâne : j'ignore si ce supplice étoit un raffinement des temps barbares. S.

— M. Aimé Lair, conseiller de préfecture du département du Calvados, et membre de l'Académie de Caen, vient de publier la liste des souscripteurs à la médaille qu'il a fait frapper en l'honneur de Malherbe. La liste est remarquable par le grand nombre de per-

sonnes qui ont voulu concourir à célébrer la mémoire du père de la poésie française.

— Vienne, dans le département de l'Isère, est une des villes de France où il y a le plus d'antiquités. On cite, entr'autres, l'obélisque du plan de l'aiguille, le forum et le portique d'un théâtre ; par-dessous on passe pour aller à la nouvelle salle de spectacle (1).

Ces monumens fort beaux, mais assez mal conservés, deviennent aujourd'hui l'objet des soins de l'administration ; on va les restaurer, et les mettre à l'abri de dégradations nouvelles.

Il est de même des monumens situés à Die (2) et aux environs, et qui, trop long-temps négligés, ont fixé l'attention des magistrats du lieu. On va déblayer les terres qui couvrent et endommagent d'anciennes colonnes, d'antiques bas-reliefs, et rendre au jour des morceaux dignes encore de servir de modèles.

— Dans le département du Cher on prend des mesures dans le même sens. Il y a eu, ou plutôt il y avoit un château près de la petite ville de Meun, que Charles VII habita souvent, et où il est mort. Ce château est en grande partie détruit ; cependant deux tours et l'arche presqu'entière d'un pont qui servoit à franchir les fossés, subsistent encore, ainsi que quelques autres débris : on va racheter d'un particulier ces restes intéressans, afin de les conserver aux arts. Pour

(1) Voyez mon *Voyage au Midi de la France*, tom. II, pag. 44.

(2) Les journaux ont imprimé Digne ; mais ils ont voulu dire *Die*, car il n'y a aucune trace de monumens à Digne, et il y en a de très-intéressans à Die, ainsi que le prouveront les belles recherches que vient d'y faire M. Artaut. A. L. M.

en assurer l'entretien, il est question d'y mettre un dépôt d'archives.

— On répare à présent à Nîmes la Maison Carrée.

— Un nouvel opéra, intitulé *Achille*, a été représenté pour la première fois au grand théâtre de *Bordeaux*, le 24 février, et a obtenu un succès complet. Les paroles sont de M. Barincou, et la musique de M. Blasin.

— M. La Peyre, docteur en chirurgie, professeur d'accouchemens, directeur de l'hospice de la Maternité, membre des sociétés de médecine de Paris et de Bordeaux, et de l'Académie des sciences et belles lettres et arts de cette ville, vient d'y terminer sa carrière, à l'âge de soixante-quatre ans. Le corps médical de Bordeaux a assisté à ses obsèques, et M. Guérin fils, président de la société royale de médecine, a prononcé son éloge.

— M. Grateloup, conservateur du cabinet de minéralogie de la ville de *Dax*, département des Landes, vient de mourir dans cette ville où il étoit né en 1735, âgé de quatre-vingt-trois ans. Ce savant est avantageusement connu par ses découvertes, entr'autres par un Mémoire sur le perfectionnement des objectifs achromatiques, imprimé dans le recueil de l'Académie des sciences, année 1787. M. Grateloup excelloit dans la peinture en émail, et ses ouvrages sont d'une belle exécution; mais son principal talent consistoit dans une manière de graver qui lui étoit propre, et qui n'a pas encore d'imitateurs chez aucune nation. La délicatesse, l'agrément, l'entente bien ordonnée du clair-obscur, et un extrême fini, caractérisent ses estampes; et les artistes regardent comme

des chefs-d'œuvre ses portraits de Bossuet, de Fénélon, de J. B. Rousseau, de Descartes, de Montesquieu, du cardinal de Polignac, de J. Dryden, et de P. Corneille.

— On a trouvé aux environs de *Sarlat*, dans la Dordogne, deux mosaïques, des fragmens de colonnes, d'autres débris, et des médailles qui annoncent que dans ce lieu il a existé autrefois des habitations romaines, ou de Gaulois qui avoient pris les habitudes des Romains. Les rapports qui ont été faits à ce sujet par M. Joannet, professeur de belles-lettres, ont été communiqués à l'académie des inscriptions.

— Le docteur Hudson, qui a contribué puissamment à l'heureuse propagation de la vaccine, rend en ce moment de nouveaux services à la science médicale et à l'humanité, en concourant, avec M. le docteur Fouquier, à expérimenter sur les effets de la noix vomique, dans le cas de paralysie. Il vient de relever lui-même une erreur dans laquelle il étoit tombé, par les supercheries de deux femmes à qui il faisoit administrer ce médicament, et qui trouvoient le moyen de ne prendre qu'une partie de la dose qu'il prescrivoit. On ne doit donc pas croire que la plus grande quantité qui en a été employée jusqu'à ce jour, excède vingt-deux grains.

Le même médecin a trouvé, à l'ouverture de l'estomac d'une femme morte à l'Hôtel-Dieu, un polype long de sept pouces, et d'un diamètre de cinq à six lignes. Ce corps, dont les dimensions sont sans exemples, étoit adhérent à la membrane de l'estomac. Il ne paroît pas que son existence ait eu aucune action sur les fonctions vitales; et la mort de

cette femme lui est entièrement étrangère. M. le docteur Breschet a dessiné, préparé et décrit ce polype avec le talent qui le distingue.

— Une suture de la membrane de l'estomac a été le sujet d'un rapport intéressant fait à la faculté de médecine par M. le baron de Percy. Le succès dont cette opération a été suivie dans plusieurs cas, doit porter à ne pas désespérer des blessures pénétrantes de cette partie, ce qui arrivoit toujours autrefois.

— On réclame l'invention des procédés de l'éclairage par le gaz en faveur d'un Français, M. Lebon. Il est certain que M. Lebon a fait, il y a vingt ans, d'ingénieux essais de l'éclairage par le gaz, et nous en avons été témoins dans une galerie de l'hôtel Seignelay, rue de Varennes; mais il est constant aussi que cette découverte, qui remonte à un siècle, a été beaucoup perfectionnée, depuis qu'on l'a appliquée à l'éclairage des rues de Londres.

— Parmi les sujets d'observations présentés à la société de la faculté de médecine de Paris, est le cœur d'un homme qu'on a trouvé, à l'ouverture du cadavre, être déchiré dans une étendue considérable.

— J'ai donné, il y a près de onze ans, dans le *Magasin Encyclopédique*, la description de deux sarcophages antiques très-curieux, qui ont été trouvés à Saint-Médard d'Eyran, dans la terre de M. de Conilly. Ces deux sarcophages ont été très-bien dessinés et gravés par M. Lacour jeune, artiste bordelais. M. Cayla en publia la description, et j'en donnai l'extrait dans le journal que je viens de citer. Ces deux monumens étoient restés à Bordeaux; un particulier en a fait un objet de spéculation; il les a transportés à Paris, et les faisoit voir, rue de Rivoli, pour de l'argent. Alors,

plusieurs journaux en ont parlé comme d'une découverte récente. Quoique ces sarcophages ne soient pas d'un bon temps, ils sont riches de sculpture, et intéressans. L'un représente *Diane allant voir le bel Endymion endormi;* l'autre, *Bacchus admirant la beauté d'Ariane endormie.* La représentation de ces deux sommeils mythologiques est une belle allégorie du sommeil éternel des personnages qui avoient été renfermés dans ces tombeaux, et dont on a trouvé les squelettes. Le gouvernement en a fait l'acquisition pour une somme de 16,000 fr., et on les a placés au Musée des antiques. Quoique ces monumens soient très-curieux, ils n'offrent que des sujets dont on a déjà plusieurs répétitions : nous croyons qu'il auroit été plus convenable de les donner au Musée de Bordeaux, où ils auroient un intérêt local.

— Dans une des dernières séances de l'Académie des sciences de l'Institut, M. de Humboldt a lu un mémoire sur une nouvelle espèce d'oiseau qui habite les cavernes de l'Amérique, et que ses caractères semblent ranger entre les corbeaux et les caprimulgus, quoiqu'il ait des mœurs analogues à celles des ramiers. On retire de sa graisse une assez grande quantité d'huile, qu'on emploie aux usages domestiques.

— Une réunion d'académiciens, de gens de lettres et d'amis, a célébré, chez M. l'abbé Morellet, l'anniversaire de sa 90e année. C'est ainsi que, le 28 février, les amis de M. le marquis de Ximénès avoient célébré le 91e anniversaire de ce doyen du Parnasse français.

— L'Académie royale des beaux-arts a nommé M. le duc de Richelieu à la place d'associé libre, vacante par la mort de M. le comte de Vaudreuil.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a nommé à l'une des places d'associés étrangers, vacantes dans son sein, M. l'abbé Morelli, bibliothécaire de Saint-Marc, à Venise, auteur d'un catalogue des manuscrits grecs de Saint-Marc; d'une édition, avec version latine, d'un fragment inédit de Dion Cassius, et d'un grand nombre de dissertations philologiques et bibliographiques. C'est un des hommes les plus profonds qu'il y ait en Europe dans l'histoire littéraire, celle des arts, et enfin toutes les parties de la philologie. J'ai donné dans le *Magasin encyclopédique* la liste de ses nombreux et excellens écrits; c'est à lui que j'ai adressé la lettre d'introduction qui est en tête de ces Annales. Il est aisé de penser que ce choix, qui a une approbation générale, m'a causé un plaisir particulier.

— L'Académie royale des sciences a tenu sa séance publique le lundi 17 mars 1817.

1°. On a annoncé d'abord les quatre sujets de prix proposés au concours pour les années 1818 et 1819, et on a proclamé les prix qui ont été remportés.

2°. La médaille fondée par M. de Lalande, *pour l'observation la plus intéressante, ou le Mémoire le plus utile à l'astronomie, qui aura paru dans l'année*, a été décerné à M. Bessel, directeur de l'Observatoire royal de Kœnisberg. Il est connu par un beau Mémoire sur les satellites de Saturne, par le Recueil qu'il publie annuellement de ses observations dans l'établissement confié à ses soins; enfin, par un grand travail sur la totalité des observations de Bradley, ouvrage qui s'imprime actuellement par souscription, qui lui a fourni plusieurs remarques du plus grand intérêt, et entr'autres l'observation d'Uranus en 1753, dont il

est fait mention dans l'analyse des travaux de l'Académie. Ce qui distingue ses recherches sur la comète de 1815, c'est le soin avec lequel il a calculé les perturbations qui pourront avancer ou retarder le retour de la comète.

M. le chevalier Delambre, secrétaire perpétuel, a lu ensuite un discours sur l'histoire de l'Astronomie. M. le chevalier Cuvier, secrétaire perpétuel, l'Eloge de M. Tenon. M. Latreille, des Considérations sur les insectes vivant en société.

L'Académie avoit publié dans la séance publique du 8 janvier 1816, ce programme : « Feu M. Ravrio, » ayant eu souvent occasion d'observer combien l'art » de dorer par le mercure, tel qu'on le pratique au- » jourd'hui presque partout, est nuisible à la santé, » a fait un legs de 3000 fr. en faveur de celui qui » parviendra à trouver un procédé au moyen duquel » on pourra employer le mercure sans aucun danger » dans la dorure. Sa volonté est que le prix reste au » concours pendant cinq ans, et que, si au bout de » ce temps, la question n'est point résolue, les 3000 fr. » soient remis aux indigens de son arrondissement. »

Le gouvernement, d'après l'avis de la première classe de l'Institut, ayant approuvé ce legs, l'Académie a cru utile de donner une courte description de l'art pour que l'on puisse mieux saisir les divers inconvéniens dont il est accompagné.

L'espèce de cuivre que l'on dore est le laiton. La première opération à laquelle on le soumet, consiste à le calciner ou le recuire jusqu'au rouge ; elle a pour objet de détruire les corps gras dont il pourroit être recouvert ; mais comme il s'oxyde en même temps que la graisse se brûle, il faut nécessairement le dé-

caper, et c'est l'objet de la seconde opération ; celle-ci se fait dans l'acide nitrique ou dans l'acide sulfurique foible : après quoi on lave le métal, et on le sèche en le frottant avec du son ou de la sciure de bois.

Le laiton étant ainsi préparé, on se procure du nitrate de mercure par les procédés ordinaires, et de l'amalgame d'or, en chauffant dans un creuset du mercure et de l'or laminé. Alors on le mouille avec la dissolution mercurielle qui le recouvre tout-à-coup de mercure, et l'on applique dessus et partout de l'amalgame avec une gratte-brosse. Certains doreurs, au lieu d'employer la dissolution, ne font usage que d'amalgame mêlé d'un peu d'acide nitrique. Dans tous les cas on chauffe ensuite progressivement la pièce, pour étendre plus facilement l'amalgame, et pour vaporiser le mercure.

Au sortir du feu, les uns font bouillir la pièce dans l'eau, d'autres dans la décoction de réglisse, d'autres dans celle de farine de marron-d'Inde ; tous en même temps la frottent pour la nettoyer.

La pièce sort toujours de cette opération d'un jaune sale. On ne parvient à lui donner la couleur de l'or qu'en la couvrant d'une bouillie composée d'eau, de sel de nitre et d'alun, l'exposant au feu, la traitant par l'eau chaude, et l'essuyant.

Enfin, on la passe à la dent de loup, lorsqu'on veut la brunir, et on la livre au commerce.

Il est facile de voir que, parmi toutes ces opérations, celles qui offrent plus ou moins d'inconvéniens ou de dangers sont :

La préparation de la dissolution mercurielle, la préparation de l'amalgame, et la calcination de la pièce couverte d'amalgame.

La préparation de la dissolution donne lieu à des exhalaisons de gaz nitreux, qui est l'un des gaz les plus actifs et les plus délétères; à la vérité il s'en produit peu, et par cette raison ce gaz est peu à craindre.

Il se forme de la vapeur mercurielle pendant la préparation de l'amalgame; il s'en forme surtout pendant la calcination de la pièce couverte d'amalgame. Une partie de cette vapeur se répand dans l'atelier, si la cheminée tire mal, atteint les ouvriers, et finit par les faire périr: c'est cette dernière opération qui est de beaucoup la plus dangereuse.

Quoique ces opérations n'aient jamais été faites, du moins dans presque tous les ateliers de Paris, de manière à éviter la vapeur mercurielle, il ne faut pas croire qu'il soit difficile de les perfectionner à ce point. Il y a même si peu de difficultés à vaincre, que la section de chimie se seroit bien gardée de mettre, de son propre mouvement, une semblable question au concours, surtout après les essais heureux que nous devons à M. Gosse et à M. Robert Guedin, de Genève. Mais, consultée sur la question de savoir si le gouvernement devoit autoriser le legs de M. Ravrio, qui désiroit qu'elle y fût mise; considérant d'ailleurs que l'appareil de M. Gosse, et celui de M. Robert Guedin, sont encore susceptibles de perfectionnement, elle n'a pas hésité à se décider pour l'affirmative, parce qu'elle espère que ce sera un moyen d'éveiller l'attention des maîtres doreurs sur les dangers dont leurs ouvriers sont sans cesse menacés, et qu'ils ne seront point assez insoucians pour rejeter un appareil simple qui les en préserveroit, lorsqu'ils le verront en activité.

En conséquence du programme ci-dessus, et conformément au désir de M. Ravrio, autorisé par le gouvernement, l'Académie avoit proposé pour sujet du prix, dont cet estimable artiste a fait les fonds par son testament, la question suivante : *Trouver un moyen simple, et peu dispendieux, de se mettre à l'abri, dans l'art de dorer sur cuivre par le mercure, de tous les dangers dont cet art est accompagné, et particulièrement de la vapeur mercurielle.*

On exige que les concurrens pratiquent à Paris, dans un atelier disposé à cet effet, les procédés qu'ils proposeront; que leurs appareils soient plus parfaits qu'aucun de ceux qui sont connus jusqu'à ce jour; et l'on désire en même temps qu'ils soient tels qu'on y puisse recueillir le mercure vaporisé.

Les Mémoires envoyés au concours, n'ayant pas rempli les conditions du programme, l'Académie propose de nouveau le même sujet pour l'année 1818. Le prix sera de 3000 fr. Le terme du concours est fixé au 1er janvier 1818. Le résultat en sera publié le premier lundi de mars 1818.

L'Académie avoit proposé, dans la séance publique du 9 janvier 1815, pour le sujet du prix de physique qu'elle devoit adjuger cette année, ce programme : « Lorsqu'un corps se refroidit dans l'air, la perte de » chaleur qu'il éprouve à chaque instant est d'autant » plus grande qu'il y a plus de différence entre sa tem- » pérature et celle de l'air. Cette perte de chaleur n'est » pas le résultat d'une seule cause; elle est due au » calorique rayonnant que le corps lance de toutes » parts, et au calorique qui lui est enlevé par l'air » environnant ; il seroit donc important de détermi- » ner l'influence de ces deux causes de refroidisse-

» ment, non-seulement par rapport à l'air, mais même
» par rapport à d'autres fluides élastiques à des tem-
» pératures, et sous des pressions différentes. On
» pourroit, pour ces recherches, se servir du ther-
» momètre à mercure ordinaire ; mais comme on ne
» connoît pas assez exactement les quantités de cha-
» leur indiquées par chaque degré de ce thermomètre,
» il seroit nécessaire d'en constater la loi par des ex-
» périences. »

En conséquence, l'Académie avoit proposé pour sujet du prix de physique, de *déterminer*, 1°. *la marche du thermomètre à mercure, comparativement à la marche du thermomètre à air, depuis 20° au-dessous de zéro, jusqu'à 200° centigrades ;* 2°. *la loi du refroidissement dans le vide ;* 3°. *les lois du refroidissement dans l'air, le gaz hydrogène et le gaz acide carbonique, à différens degrés de température, et pour différens états de raréfaction.*

Aucun des mémoires envoyés au concours ne lui ayant paru digne du prix, elle propose de nouveau le même sujet pour l'année 1818. Il sera d'une médaille d'or, de la valeur de 3,000 francs. Le terme du concours est fixé au 1er janvier 1818. Le résultat en sera publié le premier lundi de mars 1818. L'Académie royale des sciences avoit encore publié, en 1815, pour un autre sujet de prix de physique, qu'elle devoit également adjuger, dans sa séance publique de cette année, le programme suivant : « Les fruits acquièrent
» des propriétés nouvelles en parvenant à la maturité,
» même lorsqu'on les a soustraits à la végétation ; ils
» passent ensuite promptement à un autre état, et l'on
» ne connoît point encore les changemens qui se font

» dans leur composition, et les causes qui les pro-
» duisent.

» L'Académie royale des sciences avoit appelé l'at-
» tention des physiciens sur un phénomène qui peut
» jeter un grand jour sur la théorie des combinaisons
» végétales, et dont le développement promettoit des
» résultats utiles à la société. » En conséquence, elle avoit proposé pour sujet de prix :

De déterminer les changemens chimiques qui s'opèrent dans les fruits pendant leur maturation et au-delà de ce terme.

On devra, pour la solution de cette question, examiner avec soin l'influence de l'atmosphère qui environne les fruits, et les altérations qu'elle en reçoit.

On pourra borner ses observations à quelques fruits d'espèces différentes, pourvu qu'on puisse en tirer des conséquences assez générales.

Les mémoires envoyés au concours n'ayant pas rempli les conditions du programme, l'Académie propose de nouveau le même sujet pour l'année 1819.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 3,000 francs.

Le terme de rigueur pour l'envoi des mémoires est le 1er janvier 1819. L'Académie propose pour sujet d'un autre prix de physique, qu'elle adjugera dans la séance publique du mois de mars 1819, le programme suivant :

« Les phénomènes de la diffraction, découverts par Grimaldi, ensuite étudiés par Hook et Newton, ont été, dans ces derniers temps, l'objet des recherches de plusieurs physiciens, notamment par MM. Young, Fresnel, Arago, Pouillet et Biot, etc. On a observé les bandes diffractées qui se forment et se propagent

hors de l'ombre des corps, celles qui paroissent dans cette ombre même, lorsque les rayons passent simultanément des deux côtés d'un corps très-étroit, et celles qui se forment par réflexion sur les surfaces d'une étendue limitée, lorsque la lumière incidente et réfléchie passe très-près de leurs bords. Mais on n'a pas encore suffisamment déterminé les mouvemens des rayons près des corps même où leur inflexion s'opère. La nature de ces mouvemens offre donc aujourd'hui le point de la diffraction qu'il importe le plus d'approfondir, parce qu'il renferme le secret du mode physique par lequel les rayons sont infléchis et séparés en diverses bandes de directions et d'intensités inégales. » C'est ce qui détermine l'Académie à proposer cette recherche pour sujet d'un prix, en l'énonçant de la manière suivante :

1°. *Déterminer, par des expériences précises, tous les effets de la diffraction des rayons lumineux directs et réfléchis, lorsqu'ils passent séparément ou simultanément près des extrémités d'un ou de plusieurs corps, d'une étendue, soit limitée, soit indéfinie, en ayant égard aux intervalles de ces corps, ainsi qu'à la distance du foyer lumineux d'où les rayons émanent.*

2°. *Conclure de ces expériences par des inductions mathématiques, les mouvemens des rayons dans leur passage près des corps.*

Le prix sera décerné dans la séance publique de 1819, mais le concours sera fermé le 1er août 1818; et ainsi les mémoires devront être remis avant cette époque, pour que les expériences qu'ils contiendront puissent être vérifiées. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 3,000 francs.

— *Roger de Sicile* à l'Opéra, et *Wallace* à Feydeau, sont deux espèces de ménechmes. Un roi détrôné, qui revient conquérir son royaume la lyre à la main; un menestrel qui prend noblement sa place pour se faire couper la tête par un tyran, beaucoup de chœurs, de romances, de conspirations en musique, et de combats en danse, voilà la raison suffisante d'un opéra tragique ou comique; une fort belle musique a empêché d'entendre ces poëmes. Il est très-fâcheux que le talent de M. Berton à l'Académie royale de Musique, et celui de M. Catel au théâtre Feydeau, n'aient pas eu une application plus heureuse.

La tragédie de *Germanicus* est devenue le sujet d'un conflit plus politique que littéraire; l'autorité en a suspendu les représentations. Nous remettrons à en parler au temps où les passions seront calmées et les partis apaisés : elle pourra alors subir la double épreuve de la presse et de la représentation.

Les deux Capitaines de Hussards, ouvrage de deux militaires, sont tombés au théâtre Feydeau. *Le capitaine Belronde*, qui n'est point un hussard, a réussi au contraire *tout seul* à l'Odéon. Fort peu de raison dans l'invention et dans la conduite, mais de la gaîté dans le dialogue, et un caractère original bien rendu par Peroud, font compter à l'inépuisable Picard un succès de plus.

Sous le titre d'*Encore un Pourceaugnac*, le Vaudeville vient de rajeunir une pièce du théâtre Feydeau, intitulée *le Séjour Militaire*. Mais, suivant l'adage de Voltaire, qu'il faut tuer les gens qu'on vole, le nouvel ouvrage a tué l'ancien par un succès tel que la rue de

Chartres n'en avoit pas vu depuis long-temps. Gontier y est maintenant l'acteur à la mode, et il doit son nouveau triomphe aux auteurs du Comte Ory.

Le théâtre des Variétés, aussi prompt que le Vaudeville à saisir les à-propos, a profité de la circonstance pour donner les *ci-devant Rosières*. Un seigneur qui revient dans ses domaines après trente ans d'absence, veut y rétablir l'institution des Rosières. Un magister important et maladroit, à qui il s'adresse pour les choisir, juge à propos de prendre celles qui ont été couronnées les dernières, il y a trente ans, et les met aux prises avec quatre jeunes gens que le seigneur veut marier. Les jeunes gens refusent ces antiques vertus, et le magister leur destine déjà d'autres maris, dont l'âge est mieux assorti au leur; le seigneur lui présente des jeunes filles qui ont réclamé le prix de la sagesse. Alors il offre à ces jeunes filles les vieux maris : nouveau refus; il ne trouve d'autre moyen que de raccommoder ces quatre vieux couples qui se boudent depuis trente ans. Heureusement que les jeunes gens se rencontrent, et que le généreux seigneur, au lieu de quatre mariages, consent à en faire huit. Les vieilles demoiselles sont nommées archi-rosières, et tout finit gaîment. Cette pièce de MM. Dumersan et Brazier, a réussi, grâce à la variété et à l'originalité des tableaux : elle est très-bien jouée, surtout par Potier, qui fait le rôle du magister.

La Vendange Normande qui, dit-on, ressemble aux *Deux Gaspard*, n'a pas eu le même succès; mais elle n'avoit pas les mêmes acteurs pour la soutenir.

EXTRAITS ET NOTICES.

Alcuni cenni critici del dottore Gian-Dionisio Avramiotti : Quelques traits critiques sur le Voyage en Grèce qui compose la première partie de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, de M. de Chateaubriand, avec des observations sur les antiquités grecques. A Padoue, 1817, in-8°.

Le voyage de M. le vicomte de Chateaubriand a excité une vive curiosité ; le charme qu'on éprouve à le lire l'a fait répandre avec profusion ; comme tous les ouvrages qui obtiennent un grand succès, il a éprouvé des critiques. Les géographes, les historiens, les naturalistes, les antiquaires, ont cru y trouver des faits hasardés ; et moi-même (1) j'ai pris la liberté d'indiquer quelques passages qui m'ont paru des erreurs échappées à l'auteur ; enfin, la malveillance, allant au-delà de ce qu'exige la recherche de la vérité, a employé contre le livre et contre l'écrivain l'arme du ridicule en parodiant son ouvrage. Hé bien, les gens du monde qui ne demandent pas une rigoureuse exactitude, les gens de goût qui ne s'arrêtent qu'aux détails descriptifs, et ne font cas que du talent d'écrire, ont continué d'accorder leur faveur à son livre ; et triomphant de tous les genres de critique, il se lit toujours avec un même plaisir.

Il étoit présumable que son triomphe ne seroit plus contesté ; voilà qu'un médecin grec, M. Jean-Denis Avramiotti l'attaque de nouveau, et le poursuit par toute la Grèce, pour trouver des erreurs dans ses observations, des méprises dans ses citations, et même des contre-vérités dans ses récits ; hélas ! j'éprouve le même sort : un employé des postes aux chevaux, qui certainement ne craint pas d'être gagné de vitesse, me suit aussi disgracieusement depuis la barrière de Paris jusqu'au fond du midi de la France ; c'est le cas de dire :

Post equitem sedet atra cũra.

Le chagrin monte en croupe et galope avec lui.

(1) *Magas. Encyclop.*

M. Avramiotti peut avoir quelquefois raison ; mais il n'a jamais raison sans aigreur ; car, dès l'origine. il commence par dire que celui qui veut parcourir une région fameuse dans les temps reculés doit être nourri de la lecture des classiques, qu'il soit habile dans la géographie, dans les langues anciennes, l'histoire, la mythologie, les arts, et ne pas ignorer les mathématiques. Et il déclare, sans ménagement, qu'aucune de ces qualités ne se distinguent dans l'ouvrage de M. de Chateaubriand. On voit bien qu'il n'y a pas de quartier à attendre d'un homme qui s'exprime avec tant d'âpreté ; aussi sa critique est-elle dure et continuelle

Il semble guetter le célèbre voyageur dans l'île de Corfou ; il marche ensuite presque sur ses traces, puis ne l'abandonne plus. Il assure d'abord que, de tous les traits d'histoire rapportés par M. le vicomte de Chateaubriand, pour embellir celle de Corfou, il n'y en pas un qui soit établi sur l'autorité de passages des auteurs classiques, et que le dernier historien de Corcyre, M. Mustoxidi, jeune Grec, qui honore tant sa patrie par ses travaux, et qui cherche toujours à l'élever par ses écrits, n'en rapporte pas un seul (1).

Le critique reproche ensuite à M. de Chateaubriand un grand nombre d'omissions ; mais des omissions ne sont pas des fautes. C'est à tort, dit-il, qu'en remontant le Pamisus, et en s'arrêtant à Nissi, le voyageur a cru que ce lieu étoit inconnu aux anciens.

M. de Chateaubriand dit qu'il n'a pas voulu visiter Megalopolis, parce que cette ville n'offre rien de remarquable. Cependant, selon le critique, ce monument de la gloire d'Epaminondas, ce lieu qui fut la patrie de Philopemène et de Polybe, ne peut être indifférent pour celui qui aime les grands souvenirs; et de plus on y trouve un théâtre. un forum, et de majestueuses ruines. Au lieu de décrire le cours et les délicieuses rives de l'Alphée. le voyageur fait, à l'occasion du chant des cigales, des observations sur celui de son postillon-grec ; on pense bien que le critique ne veut point faire passer comme exacte l'histoire de la moustache brûlée à un jeune spahi ; mais voici une attaque bien plus directe :

(1) Voyez ci-dessus, tom. I, pag. 324.

M. de Chateaubriand se rendit à Tripolizza, se présenta au dragoman, et demanda une audience du pacha, afin d'obtenir un firman de poste et l'ordre nécessaire, pour qu'il pût passer l'isthme de Corinthe. On ne le lui accorda pas d'abord; mais il s'exprime vertement, inspire le respect; les portes du palais lui sont ouvertes. Il trouve dans l'anti-chambre le papa de Morée; les mouvemens dont il est témoin lui font croire qu'on lui prépare une fête, et il est obligé d'attendre pendant deux heures d'impatience et d'ennui. Enfin il est admis à l'audience. Le pacha étoit assis sur le divan; à sa droite étoit un vieillard; son air exprime le respect: c'est peut-être le bourreau; le dragoman grec est assis à ses pieds; trois pages rangés à l'entour tiennent les instrumens qui servent à allumer et à entretenir la pipe. M. de Chateaubriand met le main sur son sein, et avant même qu'il y soit invité, il use du privilége qui est accordé aux Français, et il s'assied. Sa surprise fut extrême de se voir bien accueilli, et quand on lui présenta le café, il regretta alors beaucoup qu'on eût défendu à son valet de chambre d'entrer dans le salon; sur la plainte qu'il en adresse au pacha, celui-ci veut faire donner au déli vingt coups de bâton sur la plante des pieds pour avoir commis cette incivilité. M. de Chateaubriand demande ensuite un firman de poste pour avoir deux chevaux, et la permission de passer l'isthme; l'un et l'autre lui sont accordés (1).

M. Avramiotti nie presque tous ces détails, et regarde les faits comme dénaturés. 1°. Le pacha ne peut pas ordonner à la poste de livrer des chevaux, quand on n'a pas encore été payer au maître de poste l'*hogiret*, c'est-à-dire la taxe de dix paras pour chaque cheval, taxe exigée par le firman suprême. 2°. La Morée a, il est vrai, ses évêques, ses archevêques, mais elle n'a pas de patriarches; il n'y en a dans la Grece que quatre, à Constantinople, à Alexandrie, à Jérusalem et à Antioche. 3°. Ce ne sont pas les Français seuls qui peuvent s'asseoir en présence du pacha, sans une invitation expresse; tous les habitans du couchant de l'Europe ont la même prérogative. Le pacha s'empresse toujours de faire cette invitation. 4°. Ce n'est pas pour rendre à M. de Chateaubriand un honneur particulier à sa personne qu'on lui a offert du café; il n'y a point de pacha

(1) Pag. 59, 60, 61, 62.

qui ne fasse offrir aux personnes de distinction une pipe ou une fumigation du bois d'aloès, du café et du sorbet, boisson adoucie par quelque syrop, et aromatisée par quelqu'essence. 5°. Pour obtenir le *mukur*, c'est-à-dire un ordre qui n'a que quinze jours de durée depuis le débarquement, pour sortir du Derven et passer l'isthme, on n'est pas obligé d'aller à Tripolizza en demander la permission ; on peut l'obtenir sur-le-champ de chaque surugi en lui écrivant, donnant caution, et en payant soixante paras au muurdar-effendi (garde du sceau du pacha). 6°. A l'exception du mufti (chef de la religion), du cadi (juge), du nakibi (chef des émirs), du divan-effendi (chancelier du pacha), ou de quelqu'autre personne de distinction, aucun Turc, ni Franc n'ose s'asseoir en présence du pacha. 7°. La charge de *gueulat* (bourreau) est infâme chez les Turcs comme ailleurs, et le dernier de la cour dédaigneroit d'avoir aucun commerce avec cet homme. Lorsqu'un coupable est condamné à mort, les gardes prennent de force un Juif ou un Bohémien, ou quelque autre homme, pourvu qu'il ne soit pas Turc, et le contraignent à exécuter la sentence. Quelquefois le pacha ordonne, dans sa colère, de tuer un malheureux en sa présence, et alors quelqu'un des gardes lui tranche la tête. Ce genre de mort n'est pas ignominieux On peut comparer, sous ce rapport, ce supplice à celui d'être fusillé en Europe. 8°. Le pacha ne pouvoit faire appliquer vingt coups de bâton au déli pour avoir empêché Joseph d'entrer dans la salle d'audience, sans mettre sa propre vie en danger par une émeute populaire ; car le pacha ne peut ordonner la punition d'un déli, sans le consentement de tout le corps des délis : on appelle ainsi la cavalerie de sa garde.

M. de Chateaubriand, si près de Mantinée, n'y fait pas une petite excursion ; le critique, qui dans ses observations est d'ailleurs très-instructif, donne des détails extrêmement curieux sur Tripolizza.

M. Avramiotti certifie que M. de Chateaubriand n'a pu descendre à Mistra, dans la maison d'un illustre Turc appelé Ibrahim-Bey; aucun Turc d'un rang distingué, qui porte ce nom, n'habite dans ce lieu, dit-il. D'après cela, l'histoire de la maladie du fils d'Ibrahim, le remède de la centaurée, le dîner, la dispute avec le chef des lois, seroient de pures fictions.

M. de Chateaubriand s'afflige de n'avoir pas vu dans Amyclée la célebre inscription dont la copie a été apportée par Fourmont. Si le célèbre voyageur avoit fait quelques pas, il l'auroit encore trouvée au lieu où Fourmont l'a indiquée, et que décrit M. Avramiotti.

A Parori est une fontaine, près de laquelle s'élève un saule, que M. de Chateaubriand appelle *salix babylonica ;* il pense que cet arbre est venu de la Chine par l'Asie Mineure, parce qu'il n'en a pas vu de semblables dans la Morée. Mais selon M. Avramiotti, ce saule est celui que les botanistes appellent *salix flagellis deorsum spectantibus*. On le trouve à Corone, à Tripolizza, à Napolie de Romanie, et à Patra.

« J'ignore, dit M. de Chateaubriand (1), si mes recherches » passeront à l'avenir ; mais du moins j'aurai mêlé mon nom » à celui de Sparte, qui peut seule le sauver de l'oubli. J'aurai » fixé l'emplacement de cette fameuse cité, j'aurai, pour ainsi » dire, retrouvé tant de ruines immortelles » Nous avons déjà fait voir que les ruines de Sparte avoient été découvertes bien long-temps avant que M. de Chateaubriand les eût visitées ; nous avons cité la lettre de M Vernon ; mais Spon et Wheler l'ont bien reconnue ; Coronelli, Pacifico, Porcacchi l'ont décrite ; Fourmont l'a visitée avec son neveu. Le roi Stuart et tous les voyageurs modernes en font mention.

M. Avramiotti ne peut rien comprendre à la route que le célèbre voyageur a suivie pour se rendre de Sparte à Tripolizza ; il ne décrit cette route, dit-il, que pour avoir l'occasion de nommer Lerne, dont il parle sans l'avoir vue ; il veut diminuer l'aridité de cette route en racontant l'assassinat de la demoiselle du grand village de S. Paolo, commis avec l'assentiment du pacha, qui, par repentir, cherche à extorquer une plus grosse somme (2). Mais, 1°. il ne se trouve dans aucune partie de la Morée un village de ce nom ; 2°. dans aucun village on n'y change les chevaux de poste, mais seulement dans les principales villes des provinces, telles que Tripolizza, Argos, Corinthe, Vostizza, etc. ; 3°. comme le pacha exerce un pouvoir despotique, il n'a pas besoin de recourir à de pareils

(1) Pag. 107.

(2) Pag. 122, 124, 125.

moyens pour lever des contributions. Il est vrai qu'une loi, connue sous le nom de *dijeti*, ordonne que la ville ou le village dans lequel il a été commis un meurtre, et qui n'arrête pas l'auteur du crime, doit payer une amende de douze cents piastres ; mais cette loi a un but tout différent de celui que M. de Chateaubriand lui suppose : elle fait veiller tous les habitans à la sûreté publique, en les rendant personnellement responsables de ces événemens.

Enfin, M. de Chateaubriand, dit l'auteur, arrive chez moi avec une lettre de M. Fornetti, premier dragoman de France dans l'échelle de Corone. Je lui parle d'Argos ; je l'entretiens des beaux travaux de M. Fauvel. M. de Chateaubriand demande des chevaux pour le lendemain, parce qu'il veut rejoindre le bâtiment qui l'attend à Athènes ; je lui représente qu'il est impossible d'être venu à Argos, et de repartir sans avoir vu cette cité célèbre. Nous allons le lendemain au château ; il admire tout de cette éminence ; je lui fais observer que les généraux seuls se contentent de regarder le terrain d'une hauteur pour disposer leurs troupes ; que les peintres peuvent encore en tirer des paysages, mais que le savant recherche dans ses voyages chaque pierre, chaque inscription ; il me répond que la nature ne l'a point fait pour ces études serviles, qu'il lui suffit d'une hauteur pour s'y rappeler les riantes fictions de la fable et les souvenirs de l'histoire ; voilà, en effet, pourquoi, volant sur les cimes de l'Olympe et de Pinde, il place à son gré les villes, les temples et les édifices. Son serviteur, qui lui servoit d'interprète, me prie de tâcher d'obtenir de son maître de se reposer au moins un jour ; et il m'avoue que, deux heures après son arrivée dans un lieu, son maître est impatient de partir, tant il a envie d'arriver à Athènes, pour se délivrer d'un importun patron de navire.

Je demande donc au voyageur de venir visiter le théâtre ; je l'ai vu, dit-il, en venant. — Mais avez-vous observé ses bancs creusés dans la roche, sa base de structure grecque, les additions que les Romains y ont faites ? — N'ai-je pas trouvé sur ma route, répond-il, de semblables minuties? il me suffit d'avoir vu en perspective.

M. Avramiotti reproche ensuite à l'auteur la manière dont

il a parlé de lui ; il dit que ce médecin, qu'il appelle un exilé (1), désiroit revenir à Venise, sa patrie ; mais, dit M. Avramiotti, moi, Vénitien ! je suis Grec : Zante m'a vu naître, et j'y ai mes biens, mes parens et mes amis.

Je fus reçu à Argos, dit encore M. de Châteaubriand, par le médecin *italien* Avramiotti, que M. Pouqueville vit à Naples, et dont il opéra la fille, attaquée d'une hydrocéphale. Je n'ai jamais vu de ma vie M. Poucqueville, répond M. Avramiotti, quoiqu'il soit vrai qu'il ait opéré ma fille.

M. Avramiotti suit M. de Chateaubriand avec la même rigueur à Mycène, à Corinthe, à Mégare ; là, un Grec va avec politesse à sa rencontre, le salue en italien, lui montre le détroit de Salamine, le mont Ogiale qui le domine, et d'où Xerxès vit la bataille ; mais ce Grec ne se rappeloit plus, dit M. de Chateaubriand, le nom de Xerxès ; et il prend occasion de plaindre les Grecs qui ont oublié l'histoire et la langue de leurs ancêtres (2).

Mais quel est ce Grec ? dit M. Avramiotti ; un ami de M. Fauvel, nommé Celebi Janco Tatlicara, né à Rodosto, élevé par Athanase, archevêque d'Athènes, dont il est le neveu et l'héritier, et qui lui a donné une excellente éducation. M. Janco a étudié à Naples, où il a appris le latin, l'italien et le grec ancien, qui lui est si familier. Il est professeur public d'une des deux écoles d'Athènes. Il est estimé des voyageurs de toutes les nations, qui le consultent pour lever leurs doutes sur le sens des passages difficiles des auteurs classiques. Comment croire qu'un homme si bien né et si bien élevé, ignore le nom de Xerxès ? Là M. Avramiotti s'élève avec un orgueil national qu'on ne peut blâmer, contre ceux qui parlent des Grecs sans les connoître, et il prétend que M. de Châteaubriand, qui a parcouru en vingt jours seulement, depuis le 10 d'août jusqu'au dernier de ce mois, l'Attique et le Péloponnèse, ne peut avoir sur eux des notices suffisantes pour les bien juger.

Nous voici parvenus à plus de la moitié de l'ouvrage de M. Avramiotti ; le reste sera analysé dans le prochain numéro :

(1) Pag. 130, 131, 132.

(2) Pag. 158, 159.

on y trouvera des détails historiques, des copies d'inscriptions inédites, qui donnent à l'ouvrage de M. Avramiotti plus d'intérêt que si ce n'étoit qu'une simple critique. Quant à l'ouvrage lui-même, si nous en donnons l'analyse, ce n'est assurément pas pour nuire ou pour déplaire à un de nos plus illustres écrivains, à l'égard duquel le rang éminent où il est placé, et le talent supérieur que personne ne lui conteste, commandent des ménagemens ; et surtout à nous, qui avons l'honneur d'être son confrère à l'Institut, mais l'ouvrage de M. Avramiotti est public ; d'autres exemplaires arriveront à Paris : peut-être y sera-t-il traduit : ainsi la connoissance n'en peut être dérobée à personne. Nous avons cru que cet extrait paroissant le premier donneroit de l'intérêt à ce recueil. D'ailleurs tout porte sur des points historiques et sur des détails que l'illustre voyageur peut défendre, discuter, contester. Son livre appartient déjà à la postérité : tous ceux qui visitent la Grèce sont à même d'examiner la vérité de tout ce qu'il contient, d'attester ou de contester ses assertions, et ce qu'en dit un Grec, un témoin oculaire aussi habile que l'est M. Avramiotti, mérite une sérieuse attention. Nous avons dégagé ses critiques des tournures et des expressions qui peuvent être offensantes, et nous ne croyons pas être sortis des règles que nous nous sommes prescrites, pour les égards que nous devons à tous ceux qui cultivent, même avec moins de supériorité que ne le fait M. le vicomte de Chateaubriand, le beau et vaste champ de la littérature et des arts. A. L. M.

LES ROSES, par P. J. REDOUTÉ, peintre de fleurs, dessinateur en titre de la classe physique de l'Institut et du Muséum d'histoire naturelle. Paris, de l'imprimerie de Firmin Didot, 1815; chez l'auteur, rue de Seine, n° 6. Ire livraison, papier vélin, grand in-4° ; prix : 40 fr.

M. Redouté, en terminant son ouvrage splendide des *liliacées*, a offert un exemple mémorable de ce que peuvent le travail et cette persévérance qu'une passion véritable pour l'objet dont on s'occupe est seule capable de donner. Un pareil monument suffisoit certainement à sa gloire ; mais ce désir impérieux qui pousse le vrai savant, le véritable artiste à

publier toujours quelque découverte ou quelque production nouvelle, pouvoit-il s'arrêter dans un homme dont le talent a encore une si grande vigueur, et l'âme une si généreuse énergie ? M. Redouté vient donc d'entreprendre encore un ouvrage de longue haleine ; mais il semble que, par l'agrément de son sujet, il ait voulu se délasser de la magnificence du premier : les aimables roses succèdent aux superbes liliacées.

Il avoit déjà fait paroître le prospectus de ce grand ouvrage ; il en publie aujourd'hui le premier cahier.

Il est précédé d'un avant-propos, dont la première partie est une excellente dissertation sur l'origine et les progrès de l'*iconographie botanique ;* mais, comme l'ouvrage de M. Redouté ne peut être acquis que par un petit nombre d'amateurs, et que ce morceau intéresse toutes les classes de lecteurs, nous le reproduirons en entier dans notre prochain numéro. La seconde partie trace le plan de l'ouvrage ; c'est celle dont nous devons donner à présent l'extrait. Pour parvenir à remplir son but, M. Redouté a visité depuis plusieurs années les collections du gouvernement et les jardins des plus habiles pépiniéristes. MM. de Humboldt et Bonpland ont bien voulu lui communiquer une rose nouvelle qu'ils ont trouvée au Mexique. Enfin les savans et les cultivateurs l'ont à l'envi aidé de leurs lumières. Ces recherches l'ont mis à portée de connoître combien il pouvoit publier d'espèces constantes de rosiers ; leur nombre s'élève à quarante-cinq, et cinquante-cinq variétés sont susceptibles de se ranger sous ces espèces : ce qui compose à peu près une suite de cent roses. La collection entière, en comprenant quelques additions aujourd'hui imprimées, ne s'élèvera donc pas au-dessus de vingt livraisons

Les descriptions seront courtes, précises, dans le langage de la science, mais à la portée des gens du monde, et tous les détails anatomiques qui sont susceptibles d'être vus à l'œil, seront figurés séparément. La dernière livraison contiendra la glossologie des rosiers, c'est-à-dire l'explication des termes usités en histoire naturelle pour la description de cet arbuste dans toutes ses parties, une bibliographie des ouvrages dont la rose est le sujet. L'amateur de jardins pourra facilement correspondre avec le pépiniériste, pour en obtenir les plantes

qu'il désire avoir, et le décorateur enrichir ses tableaux d'objets gracieux.

Le texte est imprimé sur papier vélin avec tout le soin que M. Firmin Didot met à ses belles éditions. Chaque livraison contiendra six roses. On trouve dans celle-ci, 1°. le magnifique *rosier à cent feuilles;* il est le premier; et M. Redouté a employé, pour le représenter, toute la pompe de son talent; 2°. le *rosier à feuilles d'épine vinette*, originaire de Perse, et récemment introduit en France; on n'a pu cependant encore réussir à le naturaliser; 3° le *rosier à fleur couleur de soufre*, originaire du Levant; 4°. le *rosier à feuilles rougeâtres*, 5°. le *rosier musqué;* et 6°. le *rosier bractéolé*, qui nous est arrivé de la Chine.

A. L. M.

Description des tombeaux de Canosa, ainsi que des bas-reliefs, des armures et des vases peints qui y ont été découverts en 1813. Par M. le chevalier Millin, etc. De l'imprimerie de P. Didot l'aîné, 1816. Grand in-fol. élégamment cartonné. Paris, au Bureau des Annales. Prix, 100.

La Pouille et la Basilicate ont produit un très-grand nombre de ces beaux vases peints qui font aujourd'hui la richesse des cabinets des antiquaires et l'ornement des palais des rois. La Pouille surtout en a fourni d'admirables par leur grandeur, par la beauté des peintures dont ils sont ornés, et par la singularité des sujets qu'elles représentent.

Il existe à Canosa, ville célèbre par ses monumens et par le voisinage de la plaine que l'habileté d'Annibal rendit si fatale aux Romains, un lieu rempli d'anciens tombeaux. M. Millin l'a visité avec soin. C'est, dit-il, un plateau établi sur une hauteur, à un demi-mille de la ville. Les tombeaux ne sont point bâtis comme en voit à Polignano, à Pæstum et ailleurs. Ils sont creusés dans le roc même; ce roc est couvert de trois pieds de terre. Si, avec la sonde, on s'assure que la terre est plus profonde, on est certain de trouver un tombeau. Les gens du pays n'ont besoin que de frapper la terre avec le pied pour s'en assurer. On fouille à l'endroit qu'on a ainsi éprouvé, jusqu'à la profondeur d'environ huit pieds; on découvre un espace carré creusé dans le roc, et on est devant l'entrée du tombeau qui a aussi été taillé de même. Cette entrée est fermée par une ou

plusieurs pierres. Après les avoir écartées, il n'est pas toujours facile d'entrer dans le tombeau, parce que la terre, en faisant obliquement effort depuis plusieurs siècles, y a pénétré par des crevasses, et l'a rempli en partie.

Cette colline est un cimetière très-ancien; mais jusqu'ici on n'y avoit rien trouvé de remarquable. On y déterre le plus souvent des vases d'une terre grossière et de couleur blanchâtre, dont les formes annoncent une haute antiquité; mais presque toujours ils sont sans ornemens. On a dit à M. Millin qu'on en avoit tiré quelques vases ornés de peintures représentant des Bacchanales, mais d'un travail fort commun. On y trouve aussi des intailles; mais M. Millin n'en a point vu qui eussent de la valeur. Enfin, pendant son séjour à Canosa, il a fait fouiller lui-même : on a découvert en sa présence quatre tombeaux; mais malheureusement cette fouille n'a rien produit.

Il avoit présumé que cette colline avoit été, dans un temps très-reculé, un lieu de sépulture commune; mais qu'on n'y avoit point inhumé les personnages distingués par leur richesse et leur naissance, et il étoit loin de penser que ces tombeaux dussent jamais reproduire des vases aussi grands et aussi beaux que ceux qui font le sujet de cette dissertation.

Le 16 septembre 1813, Savino Monteriso d'Alessio, propriétaire d'un terrain peu distant de ce cimetière, creusa dans la masse du tuf pour s'y fabriquer une cave. Un vigoureux coup de pioche, donné par un ouvrier, fit une ouverture dans le milieu du mur; il fit un cri de joie, et aussitôt dix-sept de ses compagnons arrivèrent avec leur maître. Ils élargirent le trou, et pénétrèrent dans la chambre sépulcrale. C'est la plus belle de ce genre qu'on ait jamais vue : l'entrée est dirigée vers l'ouest; la porte ayant été enlevée, on trouva six gradins par lesquels on descendoit dans un petit vestibule de bonne proportion, soutenu par deux piliers carrés. Une ouverture, qui répond à cette porte, conduit à la chambre même où étoit le cadavre. Cette porte est agréablement décorée, sur ses deux faces, d'un fronton triangulaire, comme celle d'un petit temple; dans le tympan est une lyre : cet instrument, inventé par le dieu qui conduit les morts dans les enfers, convient à la décoration d'un tombeau. Le toit étoit taillé comme s'il eût été composé de solives régulièrement placées. La chambre a vingt-

quatre palmes de longueur, treize de largeur, et onze de hauteur. Le tout est creusé dans le tuf même. Au milieu de cette chambre, à gauche, contre le mur, est une estrade ou un lit haut de deux palmes et demie, en forme de parallélipipède, fait avec le tuf même qu'on avoit réservé. Un guerrier étoit couché dessus; sa tête étoit à l'est.

Ce massif étoit décoré, sur sa grande face, d'un bas-relief sculpté dans le tuf, qui représentoit un hippocampe et un renard : c'étoient sans doute des allégories. L'hippocampe faisoit allusion à la mer Atlantique, où les anciens plaçoient les îles que devoient habiter les âmes vertueuses. Le renard, ainsi que le sanglier qui étoit sculpté sur le mur opposé à cette estrade, du côté des pieds du guerrier, indiquoit les chasses périlleuses auxquelles il avoit pris part, et faisoit voir comment dans cet exercice ainsi qu'à la guerre on triomphe de ses ennemis malgré leur ruse ou leur force.

Du côté de la tête, à la distance d'une palme, sur un socle particulier, étoit un chien qui sembloit placé là pour défendre le guerrier. La longueur de ce chien est de quatre palmes et demie, et sa hauteur de deux palmes trois quarts. Le sanglier étoit aussi sur un socle en face du chien. On a prétendu qu'il y avoit près du tombeau une petite idole de bronze doré, qu'il a été impossible de retrouver; cela ne paroît pas prouvé : mais il est certain que ce tombeau renfermoit une grande lampe de cuivre d'environ une palme et demie de diamètre, et haute de deux. Monteriso en fit présent à un de ses amis, qui la vendit aussitôt à un chaudronnier ambulant pour cinq francs.

Le corps du guerrier qui étoit sur la banquette tomba en poussière aussitôt que l'air eut accès dans ce souterrain. Il paroît avoir été d'une taille ordinaire; son corps étoit couvert d'une cuirasse, et sa tête coiffée d'un casque. Un autre casque étoit près de lui. Ses jambes n'avoient qu'une cnémide. Comme il ne paroît pas que l'autre ait été enlevée, on peut présumer, d'après des passages d'auteurs classiques, et des monumens rapportés par M. Millin, que c'étoit l'usage des habitans de cette partie de l'Apulie de n'avoir qu'une jambière.

D. Giuseppe Pilsi, inspecteur des fouilles de la province de Bari, ayant appris ces détails, s'empressa de se transporter à Canosa. Les objets trouvés dans le tombeau, et principalement

les vases, avoient déjà été dispersés. Les vases qui représentent les enfers, l'histoire de Médée, peut-être celle de Pélée, sont entrés dans le musée de S. M. le Roi de Naples ; la statue a été perdue. On y a déposé aussi la cuirasse, les deux casques et la jambière de bronze ; une ceinture du même métal, et un chanfrein de bronze orné de palmettes ciselées et dorées, ainsi que les bas-reliefs.

Pendant son séjour à Naples M. Millin a fait dessiner presque tous les vases inédits qui sont dans les collections publiques ou particulières, lorsqu'ils offroient quelqu'intérêt, et un grand nombre sont déjà gravés. Il a cru devoir donner séparément les vases de Canosa, à cause de leur importance, et comme un préliminaire du grand ouvrage qu'il compte bientôt publier.

La partie inférieure du premier vase représente les enfers, dont les tourmens sont retracés dans différens groupes. Il n'existe aucun monument où le séjour des coupables et le châtiment que la justice des dieux leur fait infliger soient retracés d'une manière aussi vive et aussi énergique. Le premier groupe est de la plus grande beauté. On y voit un homme nu ; la tension de ses membres montre la force qu'il est obligé d'employer : c'est Sisyphe qui retient avec ses mains le rocher qu'il est parvenu à rouler sur un lieu élevé, et que ses vains efforts n'empêcheront pas de retomber.

L'attitude de Sisyphe annonce la fatigue de ses membres et la force qu'il emploie pour faire tenir enfin ce roc énorme sur la montagne sourcilleuse où il doit le placer. Près de lui est son épée qui repose dans le fourreau attaché à un baudrier, et son bouclier : ils indiquent l'origine héroïque de l'illustre condamné. La massue qu'il a auprès de lui, arme moins usitée, est peut-être un signe des brigandages qu'il a exercés.

La patience de Sisyphe pourroit se lasser, son ardeur pourroit s'éteindre ; mais une furie, qui est placée près de lui, presse ses mouvemens par les coups redoublés du fouet qu'elle tient dans la main droite ; et probablement la lance qu'elle a dans la main gauche lui sert à exciter aussi le coupable, comme le bouvier hâte ses bœufs avec l'aiguillon dont il pique leurs flancs. Il est probable que cette circonstance est empruntée d'une des deux tragédies d'Æschyle, ou d'un autre poëte dramatique.

M. Millin donne des détails sur le costume de cette furie, qui est extrêmement remarquable : elle est vêtue d'une tunique courte attachée avec une ceinture à laquelle pendent des cordons qui paroissent de graines enfilées, ornement qu'il n'a encore rencontré nulle part : elle a la chaussure crétoise, qui étoit adoptée par les chasseurs. Ce costume convient aux furies qui poursuivent le criminel à la trace du sang, comme les chiens suivent le faon qui a été blessé. Elle est armée d'un fouet, d'une lance, et une peau de tigre, entortillée autour de son bras, lui sert de défense contre les coups que Sisyphe pourroit lui porter en se défendant.

Le second groupe est composé d'un plus grand nombre de personnages; il représente une fable plus communément figurée sur les monumens. Ou y voit souvent Hercule emmenant Cerbère, mais non pas avec les détails que nous trouvons ici.

Ce dieu précède le héros; il porte son caducée; il a des ailes à ses talonnières, mais point de pétase; sa démarche est animée; sa pose est gracieuse; et ce groupe est aussi habilement composé que le précédent.

Hercule est nu; sa peau de lion, dont on voit le mufle effrayant et les griffes vigoureuses, est pittoresquement jetée derrière son corps. Le héros tient les trois têtes de Cerbère attachées par une corde. Il se roidit avec force contre la terre en tirant le chien infernal à lui, tandis qu'il suit de l'œil Mercure pour prendre le chemin que celui-ci lui indique. Le serpent qui termine la queue de Cerbère mord en vain les jambes du héros; celui-ci ne lâche pas prise, et se sert de sa massue pour forcer le monstre à marcher. Le peintre a donné aux trois têtes de Cerbère la figure et le caractère de celles de vigoureux chiens de berger; leur museau est allongé. Ces trois têtes ont beaucoup d'expression et de vivacité; une d'elles se retourne fièrement vers Hercule, qu'elle regarde avec audace; les deux autres semblent réclamer le secours de la furie qui agite deux flambeaux.

Les ronds qui sont sur une espèce d'autel, qui est placé devant Cerbère, sembleroient indiquer des grains ou des boules. C'est peut-être un grand bassin dans lequel est sa nourriture, dont il regrette de s'éloigner.

Derrière est une furie; son costume est le même que celui de

sa compagne ; elle tient à la main deux flambeaux qu'elle agite, et avec lesquels elle cherche vainement à effrayer Hercule, dont elle ne peut arrêter l'audace.

Derrière elle, est un roi. Son sceptre, orné de clous de métal, est terminé par un aigle. Il est vêtu de deux tuniques magnifiques ; il a sur sa poitrine des bandelettes croisées absolument semblables à celles des furies, ce qui prouve qu'elles ne servent pas, comme on l'a cru, pour attacher des ailes ; de longs pendans tombent de sa tiare festonnée, et forment sur son cou de beaux enroulemens. Il élève le bras gauche, et regarde avec épouvante le rocher qui menace sa tête.

Le costume magnifique de ce prince annonce un roi d'une des nations riches et voluptueuses de l'Asie mineure ; c'est Tantale, roi de Sipyle en Lydie. Homère dit qu'il étoit plongé dans un lac d'une eau claire qui fuyoit de ses lèvres quand il vouloit éteindre la soif dont il étoit dévoré, et qu'il ne pouvoit jamais saisir les beaux fruits que des branches de poiriers, de figuiers, tenoient suspendus autour de sa tête. La plupart des mythographes ont suivi cette opinion. Nous voyons cependant que des poëtes d'un temps fort ancien en avoient adopté une différente ; Archiloque dit expressément que Tantale étoit continuellement menacé de la chute d'un rocher ; Alcman et Alcée avoient raconté la même chose. Euripide décrit aussi le supplice de Tantale de la même manière ; puis il ajoute que ce tourmenté est suspendu en l'air. Suidas joint le supplice décrit par Homère à celui dont parlent les lyriques ; et Tantale, sans cesse menacé de la chute d'un rocher, éprouve en même temps la faim et la soif sans pouvoir les apaiser. Les auteurs latins ont presque tous suivi le récit d'Homère, qui est devenu la tradition vulgaire. Cependant Lucrèce, dans un passage où il nie qu'il existe des tourmens dans les enfers, dit : « Toutes les hor-» reurs que l'on a racontées du noir et profond Achéron, c'est » dans la vie que nous les trouvons. Il n'est pas vrai que le » malheureux Tantale craigne sans cesse l'énorme rocher sus-» pendu sur sa tête. Les mortels sont bien plus tourmentés pen-» dant la vie de la vaine crainte des dieux, et redoutent comme » leur ouvrage tous les coups du hasard. » Cicéron pense que les dieux ont puni l'orgueil et les discours imprudens de Tantale en suspendant sur sa tête un énorme rocher. Le seul monu-

ment que nous ayons du supplice de Tantale le représente d'après la tradition d'Homère. On ne peut cependant disconvenir que la tradition d'Archiloque donne le sujet d'une plus noble composition; c'est aussi cette tradition que le peintre de ce vase a choisie. Le roi de Sipyle est vêtu à l'asiatique; il frémit d'effroi à l'aspect du rocher dont la chute le menace; il lève une main comme pour le repousser, et laisse tomber celle qui porte son sceptre, symbole d'une puissance qui ne peut le protéger contre les tourmens qu'il éprouve.

Au milieu de cette peinture est un temple ou un palais magnifique; car on se figuroit l'habitation des dieux dans l'Olympe, semblable à celle qu'on élevoit sur la terre pour y révérer leurs statues. On monte à ce temple majestueux par deux degrés; il est porté par six colonnes cannelées; au centre de l'architrave est un disque ou un bouclier.

Le dieu est assis sur un trône extrêmement orné; les roues du char de ce dieu sont suspendues aux murs de son temple. Ce vase est le monument qui peut le mieux servir à une explication du trône que Phidias avoit donnée à son Jupiter dans Olympie. Celui-ci doit être également un mélange de bois précieux, d'ivoire, et de métaux de toute espèce. Il est supporté par des pieds singulièrement découpés et ornés de palmettes qui étoient probablement peintes; car, selon Pausanias, Phidias avoit joint la peinture à la sculpture pour embellir son ouvrage. Les bras sont portés dans le milieu par une petite figure, à leur extrémité, par un sphinx, et terminés par un bouton ou un disque probablement orné d'une figure. Le dossier, également riche, a, de chaque côté, une image de la Victoire. Le marchepied est élevé de plusieurs gradins, et le nombre de ces gradins sert à indiquer la hauteur du siége.

L'usage de suspendre aux murs du palais les roues des chars est très-remarquable. Les suivans du dieu les mettront à l'essieu quand il voudra sortir; en attendant elles demeurent inactives, et personne ne peut s'en servir. Peut-être étoit-ce une coutume dans la grande Grèce de suspendre ainsi les roues des chars.

Le costume du dieu est celui d'un roi d'Asie. Sa riche tunique est somptueusement peinte ou brodée; sa brillante ceinture est ornée de clous d'or et de pierres précieuses, et son ample manteau est largement jeté sur le tout; ses pieds sont chaussés

du cothurne ; des feuilles de lierre forment sa couronne. Si l'on devoit reconnoître ici Jupiter, ce seroit la première fois que l'on verroit cette plante parer la tête du père et du maître des dieux.

Ce monument est précieux, parce qu'il nous retrace, selon M. Millin, une mythologie peu commune et locale. Le dieu que nous voyons ici est, dit-il, *Dionysos Chthonios* (Bacchus infernal), ainsi nommé dans les hymnes attribués à Orphée, et par Héraclite. Sans doute, d'après la doctrine des initiés, il est ici dans toute la splendeur de son costume, avec le sceptre royal, le vêtement indien, et la couronne de lierre qui forme son principal attribut.

M. Creutzer a très-bien aperçu que, dans la doctrine des mystères, le Jupiter Dodonéen étoit identique avec le Bacchus infernal rendant des oracles, comme avec le *Dis* ou le *Pluton* des Romains ; et, chez les Siciliens grecs, avec le *Hades*, ravisseur de Proserpine. C'est donc Bacchus identifié avec Jupiter infernal que nous voyons ici.

Le dieu avance la main droite, dont les trois premiers doigts sont seuls élevés ; les deux autres sont abattus. Cette attitude est très-ancienne pour indiquer le geste d'un homme qui parle avec prépondérance et autorité ; mais il ne faut pas toujours l'attribuer à la superstition qu'on avoit pour le nombre ternaire : on la remarque à plusieurs statues de poëtes, d'orateurs, ou de philosophes, qui discourent ou qui déclament.

La femme qui est devant lui a un ample et beau *peplum* jeté sur une longue tunique ; un collier à deux rangs ; une couronne travaillée comme celles que Vulcain faisoit pour les déesses, et d'où descend un grand voile qui couvre ses beaux cheveux flottans en boucles ondoyantes. Elle tient un long flambeau qui semble donner, comme tous les bois résineux, autant de fumée que de flamme.

Le grand flambeau que cette divinité porte à la main fait aisément reconnoître *Demeter* (Cérès). Sa coiffure est remarquable ; au lieu d'un diadème et d'une couronne d'épis, elle a sur sa tête un *modius*, c'est-à-dire un vase ou panier rond sculpté et bordé d'oves ; c'est peut-être ici le symbole de la mesure du grain établie par Cérès Thesmophore, avec les lois qui fixent les droits de la propriété des champs. Cérès paroît

rendre compte à Jupiter des courses qu'elle a faites avec cette torche, qu'elle a allumée aux feux de l'Ætna, pour trouver sa fille, dire à ce dieu que sa recherche n'a pas été vaine, et nommer le ravisseur. Jupiter semble lui faire sentir dans sa réponse ce qu'une alliance avec son frère *Hades* (Pluton), souverain des enfers, peut avoir d'avantageux et d'honorable pour sa fille, et rendre l'arrêt par lequel il ordonne que *Persephone* (Proserpine) passera six mois avec son époux dans les enfers, et six mois dans l'olympe avec sa mère.

La forme du flambeau que porte Cérès est singulière, et elle sert à expliquer une des plus belles et des plus curieuses peintures qui existent, celle de S. A. S. M. le prince Stanislas Poniatowski. Le manche est une longue pièce de bois qui se termine en pointe; les intailles qu'on y remarque ont probablement pour objet de faire qu'il ne glisse pas dans les mains. A la partie supérieure et la plus grosse de ce manche conique sont deux traverses de bois qui forment une croix dont chaque extrémité est enflammée; ainsi ce flambeau produit l'effet que quatre pourroient faire. Cérès, sur le beau monument dont on vient de parler, porte sur l'épaule un flambeau semblable. M. Visconti a cru y reconnoître un instrument aratoire, et il a pensé que c'étoit celui qu'on appeloit *oxina*, parce qu'il étoit armé de clous, et qu'il servoit à remuer la terre. M. Millin avoit aussi adopté cette opinion, qu'il étoit impossible de contredire sans l'autorité de quelque monument. Celui-ci met hors de doute que l'instrument qui est dans la main de Cérès sur le vase de M. le prince Poniatowski est aussi un flambeau : il diffère seulement de celui-ci parce qu'il a six branches, et il étoit impossible de le reconnoître pour un flambeau, parce qu'il n'est pas allumé, ou que le dessinateur a négligé de montrer la flamme. Les groupes latéraux sont autant de sujets séparés, et n'ont pas un rapport avec celui qui occupe le milieu du vase. Mais, si toutes ces figures ne tiennent pas à un seul sujet, elles sont au moins relatives à un même système. Il est aisé de voir que ce vase représente allégoriquement une grande partie des dogmes relatifs à l'autre vie et à la doctrine des enfers, telle qu'on l'enseignoit aux initiés par des symboles relatifs à des divinités dont les noms et les histoires différoient de ce qu'on en racontoit au vulgaire d'après les traditions ordi-

naires. Puisque ce corps de doctrine étoit un mystère pour les anciens, comment prétendre en pénétrer le sens caché ? on ne peut faire autre chose que hasarder quelques conjectures plus ou moins vraisemblables pour leur explication : c'est ce que fait M. Millin.

On voit à gauche, à la partie supérieure, trois personnages. Une femme assise, vêtue, couronnée de lierre, parée d'une bandelette, et à demi couverte d'un long voile qui est placé derrière sa coiffure : elle pose la main droite sur l'épaule d'un jeune homme qui a le front entouré de l'espèce de diadème bachique appelé *credemnon*, et qui porte aussi sur les reins une large ceinture ; il est armé de deux lances. Un jeune homme porte un vase à eau suspendu à une bandelette, et un strigile, symboles de la pureté du corps, et par conséquent de celle que doit avoir l'âme de celui qui demande l'initiation.

L'eau pure, expiatoire et régénératrice, qui sert à cette cérémonie, a été puisée à une fontaine qui jaillit auprès : elle est décorée d'une petite fabrique soutenue par des colonnes cannelées, avec un chapiteau ionique ; l'eau sort d'un mufle de lion rayonnant, comme pour indiquer la force du soleil. Plusieurs médailles représentent des fontaines qui jaillissent d'un mufle de lion.

Au-dessus de ce groupe il y a deux étoiles qui peut-être indiquent les dioscures Castor et Pollux : leur culte appartenoit aux mystères Cabiriques, qui eux-mêmes se confondoient, comme nous l'avons dit, avec d'autres mystères.

On ne peut donner que de foibles conjectures sur le sujet de ce groupe. Quel est ce jeune initié? quelle est la jeune femme qui pose sa main sur son épaule avec un air de protection, et qui est parée du voile des épouses et d'une couronne de lierre bachique ? ce doit être *Persephone* (Proserpine), appelée chez les Italiotes *Libera*. Ce jeune homme sera donc Iacchus, qui, dans les traditions de la grande Grèce, étoit tantôt son frère, tantôt son fils, et tantôt son mari.

Il est aisé de reconnoître, dans le jeune homme qui porte le strigile et l'eau lustrale, le ministre des initiations, dont les fonctions dérivoient de celles de Mercure. Ce dieu présidoit aux sacrifices, et, sous ce rapport, il avoit le nom de *Casmilos* dans les mystères de la grande Grèce, dont ceux de Bac-

chus étoient les principaux. C'est de ce nom et de ces fonctions qu'est dérivé le nom de *Camillus*, que l'on a donné au jeune enfant ou même à l'adolescent qui, dans les sacrifices romains, joue de la flûte, ou porte l'*acerra*, c'est-à-dire le coffret à encens.

Ce jeune homme et l'initié ont sur leur ventre, qui cependant est nu, une large ceinture : c'est probablement une parure de cette espèce que l'on voit si souvent, dans les peintures des vases, entre les mains des initiés ou d'un génie ailé ; et qu'on nomme toujours bandelette, en la confondant avec le bandeau ou diadème qui sert à retenir les cheveux. Les taches qui paroissent sur le ventre de ces deux jeunes gens ont été fidèlement calquées, ainsi que les figures sur la peinture même. Sont-ce des graines mystiques qui s'échappent de cette ceinture. ou des gouttes qui tombent de l'eau lustrale dont elle est imprégnée ? c'est ce que l'auteur n'ose décider.

Comment expliquer le groupe qui est dessous celui-ci ? Un beau jeune homme nu conduit par le bras une jeune femme. Le voile qu'elle a sur la tête annonce le lien conjugal. Le jeune homme pose lui-même sur la sienne une couronne de myrte, symbole de l'initiation. La jeune femme mène par la main un enfant qui tient un bâton court, et regarde une boule avec laquelle il joue. Devant ces trois personnages est un joueur de cithare qui paroit les conduire vers le temple du dieu. Ce groupe est celui d'une famille d'initiés, ainsi que le témoigne la couronne du jeune homme. On pourroit croire qu'ils sont figurés sous les traits d'*Adonis*, d'*Aphrodite* (Vénus), et d'*Eros* (l'Amour).

Adon ou *Adonaï* étoit le nom que les Syriens donnoient au soleil. Son histoire est entièrement astronomique ; c'est une allégorie des phénomènes qu'on observe dans le cours de cet astre. Les peuples de cette partie de l'Orient en ont fait l'époux de leur Astarte, qui étoit pour eux la lune, comme les Ægyptiens ont imaginé l'union conjugale d'*Osiris* et d'*Isis*. Pour exprimer la marche du soleil d'un tropique à l'autre aux périodes d'augmentation et de diminution dans la durée des jours, et relativement à la marche progressive des saisons, on disoit qu'il descendoit aux enfers, ou qu'il remontoit aux cieux. Le dernier terme de la diminution des jours s'appeloit *aphanismos*

(disparition); le premier temps de leur augmentation *heuresis* (découverte). Ceux qui rendoient un culte à Adonis, en célébrant ses fêtes qu'on appeloit *Adonies*, témoignoient leur douleur et leur deuil pendant l'*aphanismos ;* l'*heuresis* étoit au contraire un temps de joie et de plaisir.

Les Grecs ont revêtu ces fictions astronomiques d'une forme poétique. Dans leurs plus anciennes traditions ils ont prétendu qu'Adonis étoit fils d'un roi d'Assyrie appelé Thias. Aphrodite cachoit avec soin ce jeune homme qui lui étoit cher ; et, pour le dérober à tous les yeux, elle le mit dans une caisse qu'elle confia à *Persephone* (Proserpine), femme d'*Aïs* (Pluton): Celle-ci, dépositaire infidèle, voulut retenir ce gage précieux. Vénus porta sa plainte au trône de Jupiter ; et le maître des dieux prononça qu'Adonis demeureroit un tiers de l'année avec elle, un autre avec Proserpine, et qu'il disposeroit du troisième tiers à sa volonté. Cette tradition a subi ensuite différens changemens ; on y ajouta que Calliope avoit été prise pour arbitre, et avoit décidé qu'Adonis passeroit une moitié de l'année avec chacune des deux déesses ; enfin on composa le mythe romanesque et historique qu'Ovide a inséré dans son poëme. Adonis fut regardé comme le fruit de l'amour incestueux de Myrrha pour son père Cyniras, roi de Cypre. Vénus en fut éprise, et Mars en devint jaloux ; il le fit tuer par un sanglier ; et Vénus obtint de Jupiter qu'il resteroit six mois avec elle, et six mois avec Proserpine.

La fable d'Adonis et ses fêtes appartenoient à des traditions syriennes. Cependant elles avoient passé en Ægypte Les Grecs se les étoient appropriées, et elles ont dû parvenir dans la grande Grèce, et s'y mêler aux autres traditions relatives aux initiations et aux mystères.

Si nous reconnoissions Adonis et *Persephone* (Proserpine), l'enfant seroit encore Iacchus, qui ne seroit plus considéré ici comme le mari, mais comme le frere de cette déesse. Le court bâton et la boule ou la roulette qu'il tient se retrouvent sur des monumens d'un âge plus moderne ; on voit dans le portique du palais Rondinini à Rome, sur un sarcophage, des enfans qui jouent absolument de la même manière.

Mais cette charmante figure a tous les caractères d'*Eros* (Amour) ; sa grâce, la manière dont il joue, en se retournant

comme un enfant qui suit sa mère, tout annonce en lui le fils d'*Aphrodite* (Vénus); et cette déesse elle-même me paroît désignée par un attribut singulier; c'est cette rangée de cygnes qui forme l'élégante bordure du bas de sa tunique. Cet oiseau lui étoit consacré. Cependant le cygne, comme cher aux nymphes, pourroit orner le vêtement de Proserpine; c'est sous ce rapport qu'il termine si agréablement les anses de plusieurs vases peints. Mais dans ce groupe tout a un charme qui convient à la déesse de la grâce et de la beauté.

Rien ne manque à la pompe et au luxe asiatique du citharœde qui précède ce groupe; sa tunique, comme c'est l'usage de ceux qui exercent cette profession, est attachée avec une riche et large ceinture bordée de longues dentelures et ornée de clous de métal; son ample manteau flotte sur ses épaules; ses pieds sont chaussés d'un riche cothurne, et sa tête est coiffée d'une tiare qui annonce son origine barbare. Cette tiare, à haute forme et richement brodée, est accompagnée de pendans (*redimicula*) qui flottent sur ses épaules.

On distingue aussi toutes les parties de la belle lyre dont cette figure tire des sons, le coffre (*magas*), les montans (*ankônes*), les cordes et les chevilles. Le baudrier (*balteus*), qui doit servir à l'attacher, flotte gracieusement au gré du vent. Le musicien frappe d'une main les cordes avec son *plectrum*, tandis que de l'autre il les pince avec les doigts. Le nombre de ces cordes devroit être de sept ou de neuf; mais le peintre en a figuré huit : elles sont placées singulièrement; on voit qu'elles sont fixées par l'extrémité à des petits boutons ou fiches qui sont au nombre de trois, afin de pouvoir tourner l'un ou l'autre Ces boutons sont fixés sur la traverse (*zygos*), et, en tournant, ils faisoient allonger ou raccourcir toutes les cordes.

Mais quel est ce citharœde? L'association d'Apollon aux mystères bachiques est prouvée par le témoignage de l'antiquité, comme il est évident que Bacchus est une des divinités du Parnasse. Ce dieu étoit nommé *Chantant;* et on voyoit à Phlye, dans l'Attique, l'autel d'*Apollon Dionysiodote*. Les Acharnéens se vantoient que leur sol avoit vu croître le premier lierre. Les satyres sont représentés sur des vases jouant de la lyre; et plusieurs monumens rappellent l'associa-

tion du culte d'Apollon avec celui de Bacchus. Il ne seroit donc pas étonnant de trouver ici Apollon lui-même célébrant ces mystères saints où l'on reconnoît Adonis, Vénus et Amour.

Apollon se voit souvent, il est vrai, avec l'habit de citharœde, mais jamais avec cette coiffure asiatique qui appartient aux peuples barbares; et, en disant que c'est l'Apollon hyperboréen qui est figuré ici, on ne résoudroit pas la difficulté. Il me paroît plus naturel d'y reconnoître Orphée, chantre divin, prophète célèbre, et qui a été regardé comme le héros le plus instruit dans la théurgie. Il ne nous est parvenu qu'un très-petit nombre de monumens profanes qui représentent véritablement Orphée; mais on le voit souvent sur les monumens chrétiens, et principalement dans les peintures des catacombes. Jésus-Christ y est allégoriquement figuré, amenant par la douceur de ses paroles tous les hommes à la foi, sous les traits d'Orphée qui rassemble autour de lui les arbres et les animaux par le son de sa lyre. Orphée, dont l'image est certainement copiée d'après d'anciens monumens païens, y paroît souvent coiffé d'une tiare.

Mais, si on ne veut point que cette figure de citharœde soit celle d'Orphée, on peut y reconnoître celle de Calliope, une des Muses qui tiroit son origine de la Thrace, et qui devoit son nom à la beauté de sa voix; ce qui a fait dire qu'Orphée étoit son fils. Les rapports des Muses avec Bacchus sont assez connus; sur plusieurs monumens on les voit chanter son triomphe, et accompagner sa marche; enfin c'étoient des divinités dionysiaques, c'est-à-dire bachiques, comme Bacchus étoit un dieu du Parnasse. Nous avons vu que Jupiter remit la cause de Proserpine et de Cérès à la décision de cette Muse. Il est donc naturel de la trouver, non dans le costume grec, mais dans celui de la Thrace, précéder Vénus, à qui elle fait accorder la possession du bel Adonis, chanter leur hymen temporaire et le bonheur qu'ils lui doivent, et de trouver dans ce beau groupe Amour accompagnant sa mère.

Le groupe supérieur à droite est composé de trois personnages. Une femme assise et parée d'un collier à deux rangs, de bracelets à deux spirales, de boucles d'oreilles, coiffée de cette espèce de bandeau qu'on appelle *opisthosphendonè*, parce qu'il avoit la forme d'une fronde, et que la partie la plus large se

plaçoit par derrière pour retenir les cheveux, a dans une main une épée, et dans l'autre le fourreau qui est orné de gemmes ou de clous d'or; elle regarde attentivement un guerrier qui est près d'elle Le vêtement de ce guerrier n'est qu'une simple chlamyde. Il est coiffé du pétase, et s'appuie sur une massue noueuse. Il paroît mettre quelque chose dans la main du jeune homme qui est debout devant lui : celui-ci a son pétase jeté derrière ses épaules, et il s'appuie sur un long bâton. Quoique cette femme n'ait point le casque, la cuirasse, et l'ægide, c'est évidemment Minerve. On la voit ainsi vêtue sur le beau vase de M. Edwards, dont j'ai donné l'explication. Là, elle tient un sceptre et un casque ; ici, elle n'a qu'une épée ; et c'est la première fois que je la vois avec cette arme seule.

Mais quels sont les deux guerriers qu'on voit près d'elle ? La massue doit faire reconnoître Hercule ou Thésée ; car le premier de ces héros n'a pas toujours sur les anciens monumens la peau de lion dont il est ordinairement vêtu, et les attributs qu'il porte sur ceux d'un temps plus moderne. M. Millin croit cependant que cette figure représente plutôt Thésée, qui est dans les enfers avec son ami Pirithoüs, et à qui Minerve promet son assistance. La position de Thésée me paroît favorable à mon explication : il est assis. La punition qui lui avoit été imposée étoit de l'être éternellement.

Le dernier groupe n'est pas moins singulier que les précédens. On y voit trois vieillards : l'un est vêtu d'un ample manteau qui lui couvre aussi le derrière de la tête en tombant sur ses épaules; il a une riche chaussure, et s'appuie sur un sceptre terminé par plusieurs boutons et par un pommeau ; le bâton est orné de spires incrustées de métal; le bras qui porte ce sceptre est paré d'un bracelet accompagné d'un sceau. Ce vieillard est assis sur un siége dont les quatre pieds sont arqués, et le dos porte une traverse; une peau de lion est jetée sur ce siége, qui est accompagné d'un marchepied. La tête de ce personnage est noble et pleine d'expression. Tout annonce la puissance et la majesté; et, quoiqu'un de ceux qui l'accompagnent soit également assis, et que l'autre ait un riche vêtement, ils ne semblent pas être d'un rang égal au sien.

Celui qui est à sa gauche est vêtu comme Tantale, à quelque différence près pour les ornemens du sceptre et de la ceinture;

celle-ci est ornée de plaques échancrées, comme la pelta des Amazones, et le sceptre a des spires. Il adresse la parole à celui qui est sur le trône, et qui lui donne sa réponse de manière à lui faire entendre que c'est sa dernière volonté.

Le siége du troisième n'est qu'un simple tabouret; mais le marchepied annonce que celui qui est assis est un personnage d'un rang élevé. Il n'a ni couronne ni bonnet. Il ne s'appuie pas sur un sceptre, mais sur un simple bâton noueux. Il a aussi au bras gauche un sceau attaché avec un lien.

Il est évident que ces trois personnages représentent les redoutables juges des enfers, mais non pas selon les idées plus modernes, et qui se sont formées lorsque les traditions antiques s'étoient altérées. Pindare nous a conservé l'ancienne tradition qui faisoit regarder Cronos comme le roi de l'île des Bienheureux, où il s'assied sur un trône élevé pour y rendre la justice avec Rhadamanthe, qui l'aide à porter ses jugemens.

Le costume du personnage que nous voyons convient à Cronos. Ce dieu est ordinairement figuré avec la tête voilée. Il a de plus ici deux branches de myrte, parce qu'il fait aussi l'office de prêtre, et pour annoncer que toute cette représentation appartient aux rits sacrés des mystères.

On doit regarder alors celui qui est auprès comme Rhadamanthe, qui, n'étant que simple assesseur de Cronos, est assis sur un siége inférieur. Tous deux ont un anneau pour sceller leurs arrêts. Ils semblent écouter attentivement le roi qui est debout, dans le costume asiatique, et qui est peut-être ce même Tantale que nous retrouvons plus bas au rang des tourmentés.

Cette belle peinture donne donc une représentation de la *Necyie*, ou doctrine des enfers, telle qu'on l'expliquoit dans les Héraclées, les Théséides, et surtout dans les poëmes consacrés à Bacchus. C'est une espèce de tableau de tout le système des dogmes relatifs à l'initiation. Au milieu est *Bacchus Chthonius*, c'est-à-dire *infernal*, avec Cérès, les deux grands bienfaiteurs des hommes, auxquels ils ont enseigné la culture et l'emploi du blé et de la vigne, et à vivre sous l'autorité des lois. Les différens groupes montrent, sous les traits de Proserpine, d'Iacchus, d'Adonis, et de Vénus, le bonheur dont jouissent les justes après leur mort; surtout quand ils ont

été purifiés par l'initiation. Thésée et Pirithoüs nous font voir, sous les traits de deux audacieux qui ont osé descendre dans les enfers, les peines qui attendent ceux qui veulent indiscrètement pénétrer les mystères de l'initiation. Le terrible jugement des morts, si célèbre parmi les anciens Ægyptiens, étoit allégoriquement figuré chez eux et chez les Grecs par la *psychostasie*, c'est-à-dire l'*action de peser les âmes* : il l'est ici directement par le jugement que les deux juges des enfers, Cronos et Rhadamanthe, rendent sur Tantale. Enfin les peines qui attendent les criminels sont énergiquement représentées par les supplices auxquels ce roi de Sipyle et Sisyphe sont livrés; tandis qu'Hercule, le plus grand de tous les héros, et leur modèle, parvient à triompher de l'enfer, et à enchaîner et emmener son redoutable gardien malgré sa résistance et l'opposition des furies, parce que ce héros a recherché avant ce travail le bienfait de l'initiation, qui l'a mis en état de l'exécuter. Telle est du moins l'idée générale que, selon M. Millin, on peut se former de cette grande et sublime composition.

La représentation du revers est analogue à celle de la face principale. On y voit aussi un temple à quatre colonnes. Le fronton est orné d'acrotères, et il y a au milieu une tête, ou plutôt un masque, propre à éloigner les maléfices. Une couronne de lierre, suspendue dans l'intérieur, annonce qu'il appartient à l'inventeur de l'art précieux de faire le vin.

Bacchus infernal, vêtu d'un ample manteau, et couronné de lierre, est assis sur un tabouret à quatre pieds droits, avec un marchepied qui n'a l'air que d'un simple cube : il s'appuie d'une main sur son siége, et de l'autre il tient un bâton, et peut-être un strigile, symbole de la pureté avec laquelle on doit recevoir l'initiation, que cette cérémonie procure. L'initié qui est devant ce dieu lui présente dans une large coupe cannelée le vin qu'il vient de verser du vase qu'il tient de l'autre main.

Autour du temple sont six personnages, dont quatre à ses côtés, deux au bas des degrés, qui tiennent une guirlande, un éventail, une branche de myrte, une patère, une corbeille où est un de ces pains coniques appelés *pyramus*, ainsi qu'on en présentoit dans les cérémonies, et comme on en voit dans d'autres peintures; un miroir, symbole de pureté. Près, est une machine à tisser, signe des travaux qu'une mère de famille

doit faire et diriger dans le *gynécée*, ou habitation des femmes. Les trois branches de myrte qui naissent du sol désignent les bois du même arbre entre lesquels les âmes des initiés se plaisent à errer.

La grande face et le revers de ce vase ont rapport aux enfers; les peintures du col nous transportent au firmament. La principale montre le ciel brillant d'étoiles que l'Aurore et le Soleil semblent y semer : ils sortent du sein de la mer, indiquée par les cailloux qui en forment le fond, et par les poissons qui nagent dans ses eaux. M. Millin en distingue particulièrement deux espèces, dont l'une a le museau allongé et une nageoire dorsale conique : c'est une figure grossière du dauphin, bien différente de celle que le génie des arts lui a donnée depuis que l'imagination fantastique des Grecs a anobli sa forme, à cause du rang qu'il tenoit dans leurs traditions comme un animal consacré à Bacchus. L'autre poisson lui paroît appartenir au genre spare : c'est probablement la *salpa*, que l'on pêche abondamment dans la Pouille, et qui est si délicieuse sur la côte de Tarente. A côté est une espèce de pétuncle qui se remarque souvent sur les médailles de la Pouille et de la grande Grèce, et dont les valves sont accompagnées d'oreillons : c'est celui dont les pèlerins décorent le capuchon de leur cape.

Plusieurs monumens représentent le Soleil, d'autres l'Aurore; mais aucun ne les a encore offerts réunis avec Lucifer, comme on les voit ici. On diroit que cette composition, d'une simplicité charmante et d'une grâce parfaite, auroit fourni au Guide le sujet du superbe plafond qui décore à Rome le palais Rospigliosi, s'il étoit possible que ce grand peintre en ait eu connoissance.

Phosphoros, que les Romains ont nommé *Lucifer*, vole devant le quadrige de l'Aurore, dont il semble d'une main diriger les beaux chevaux, tandis que de l'autre il tient et laisse flotter une riche bandelette; ses ailes, largement développées, annoncent la rapidité de sa course; sa tête est ceinte d'une bandelette, et son cou est paré d'un beau collier.

Eos (l'Aurore) est dans un char où il n'y a de place que pour elle. Un cercle lumineux, composé des superbes couleurs que le Soleil projette, entoure sa tête, et ce dieu est lui-même radieux. La magnificence des chars est exprimée par les spires

qui ornent leur timon et l'axe des roues, et par l'ornement qui termine cet axe. A ce timon tient une espèce de joug qui pose sur le cou des deux chevaux du milieu.

La tunique d'Hélios est attachée sur les reins avec une ceinture ; le reste du corps est nu : c'est, sur les plus anciens monumens, le costume des auriges ou conducteurs de chars. Une légère chlamyde, fixée avec un bouton sur la poitrine, flotte derrière ses épaules. Il tient à la main, comme Eos, non un fouet, mais une simple baguette ; usage dont nous trouvons des exemples sur plusieurs monumens.

On voit donc ici le Soleil sortant du sein des mers, et fouettant quatre coursiers. Quant aux noms de ces coursiers, ils varient selon les auteurs ; et ils appartiennent à des traditions plus modernes.

Le revers de cette peinture est beaucoup plus simple, et se rapproche d'un grand nombre de ceux qu'on observe sur les vases ; c'est pourquoi nous n'en donnerons pas la description. Au centre est Bacchus assis sur sa chlamyde. T.

Histoire de l'Art par les Monumens, depuis sa décadence au IVe siècle, jusqu'à son renouvellement au XVIe, pour servir de suite à l'Histoire de l'Art chez les anciens ; par M. Seroux d'Agincourt. A Paris, chez MM. *Treuttel* et *Würtz*, libraires, rue de Bourbon, F. S. G., n°. 17 ; et à Strasbourg, même maison de commerce. XVIe livraison.

Les vingt-huit planches qui composent cette livraison complètent la série des trois cent vingt-cinq, qui ont été promises dans le *Prospectus*. Elles contiennent des exemples de la peinture après sa renaissance, tels que les fresques de Léonard de Vinci, à Milan et à Rome ; des dessins de Michel-Ange, et une copie de son *Jugement dernier ;* des dessins de Perugin, de Raphaël ; on y trouve ses principaux tableaux, de ses fresques, de ses arabesques ; et, à la suite, des ouvrages de quelques-uns de ses contemporains et de ses successeurs. Depuis le Pinturiccio jusqu'à Corrége, la dernière planche représente le monument consacré au Poussin dans le Panthéon. Quoique les Tables qui ont accompagné les planches puissent suffire pour indiquer au lecteur attentif la marche et la distribution de l'ouvrage, cependant, pour l'aider à en saisir plus facilement les principales divisions et subdivisions, on a cru devoir don-

ner, avec cette livraison. les sommaires de ces Tables, lesquels, en forme de tableaux divisés par colonnes, offrent, sous un même coup-d'œil, *les titres et sujets des planches*, *les monumens qu'elles présentent*, *le siecle auquel ils appartiennent*, *et le renvoi à la page de la Table*, où s'en trouve l'explication plus détaillée.

La publication de toutes les planches qui forment la véritable base de l'histoire de la décadence de l'Art par les monumens, se trouvant à présent terminée, les Editeurs vont s'occuper de celle du texte, dont une partie est déjà imprimée, et qui paroîtra en sept livraisons. A. L. M.

LETTRE de M. AKERBLAD, membre de l'Académie-Royale des Belles-Lettres, Histoire et Antiquités de Stockholm, correspondant de l'Académie-Royale des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, de la Société-Royale de Goethe; et S. Exc. M. le chevalier d'ITALINSKI, conseiller-privé, chambellan actuel de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Rome, sur une inscription phénicienne, trouvée à Athènes. Rome, Bourlé, 1817, in-4°, 23 pages.

Cette belle dissertation est encore un de ces petits chefs-d'œuvre d'érudition et de bon goût que produit toujours, mais dans des occasions trop rares, le savant M. Aberklad; elle est si belle et si intéressante que nous avons cru devoir la replacer dans notre prochain numéro, où elle paroîtra avec la planche qui l'accompagne. A. L. M.

ΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΕΣ ΤΟΜΟΣ ΔΕΚΑΤΟΣ, tome 2e. de la Bibliothèque Hellénique, Géographie de STRABON, seconde partie. A Paris, de l'Imprimerie d'EBERHART; chez THÉOPHILE BARROIS, rue Hautefeuille, n° 28, 1817, in-8°.

Ce volume, imprimé comme le dernier aux frais des habitans de Chio, pour l'avantage de toute la Grèce, est encore une preuve de la constance de M. Coraï, dans ses travaux (1), constance que nous avons louée bien moins qu'elle ne mérite de l'être. Ce volume contient le septième livre de Strabon, et jusqu'au treizième inclusivement. A. L. M.

(1) Voyez ci-dessus, tom. 1, pag. 187.

ANNONCES.

LIVRES FRANÇAIS.

Cours élémentaire d'histoire naturelle des médicamens, etc. pour servir d'introduction au cours de pharmacie appliquée à la médecine. Par *Laurent* Sallé, de Brest. docteur en médecine. Paris, chez Crochard, in-8°; Prix : 5 fr.

Histoire et Mémoires de la Société de médecine-pratique de Montpellier, contenant les Mémoires et Observations de médecine-pratique et de chirurgie, ainsi que les Rapports sur la littérature médicale envoyés à cette Société, ou lus dans ses assemblées particulieres ou publiques, rédigés par *J. B. Th.* Baumes, secrétaire perpétuel. Année 1816, IIe partie, in-8°, avec deux tableaux. A Montpellier, chez J. G. Tournel, imprimeur.

Traitement des maladies vénériennes par l'emploi des végétaux, et Réflexions nouvelles sur l'abus des préparations mercurielles. Par *P. J. F.* Blazy, docteur en chirurgie. Paris, chez Bailleul; in-8°. Prix : 1 fr.

Coup-d'œil sur le Magnétisme animal. Par *G. F.* Parrat, professeur de physique à Dorpat. Saint-Pétersbourg, 1816, in-8°.

Mémoires sur les avantages des Bandages herniaires omniformes, adoptés par des Sociétés savantes, et Observations de guérisons de hernies, produites par l'emploi de ces mécaniques, par *N.* Quinet, chirurgien herniaire, et rédigés par *J. M.* Arbel, docteur en médecine de la Faculté de Paris. A Paris, chez l'auteur, rue de Seine, n° 54. In-8°. Prix : 1 f. 50 c.

Pensées médicales. Par *J. M.* Lambin, ex-chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Paris, et officier de santé, accoucheur. A Paris, chez Gabon, et l'auteur, rue du Faubourg-Montmartre, n° 21. Livre Ier, in-8°.

Description de la Grèce, de Pausanias. Traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Par M. Clavier, membre de l'Institut. A Paris, chez Eberhart. IIe vol. in-80. Prix : 12 fr.

Essai sur la torsion des pieds (pieds-bots), et sur le meilleur moyen de les guérir. Par *Louis* d'Ivernois. A Paris, chez l'auteur, rue Copeau, n° 15. In-8°.

Du Conseil d'Etat et de sa compétence sur les droits politiques et des citoyens, ou Examen de l'article 6 de la loi sur les élections, du 5 février 1817. Par M. le comte Lanjuinais, pair de France, etc. Paris, chez Delaunay, 1817.

Histoire de la politique des Puissances de l'Europe depuis le commencement de la révolution française jusqu'au congrès de Vienne. Par M. le comte de Paoli-Chagni. A Paris, chez Deterville. Quatre vol. in-8°. Prix : 24 fr.

LE PANACHE D'HENRI IV, ou les Phalanges royales en 1815. P. *J.* DELANDINE DE SAINT-ESPRIT, commissaire extraordinaire du Roi pendant l'interrègne, etc. A Paris, chez Petit. Deux vol. in-8°. Prix : 12 fr.

GUIDE pour faire le voyage du Rhin, depuis Schaffouse jusqu'en Hollande. Traduit de l'allemand de M. *A.* SCHREIBER. Heidelberg, 1816. In-8°. Prix : 10 fr. 50 c.

MÉMOIRES historiques sur Louis XVII, Roi de France et de Navarre, avec notes et pièces justificatives. Par M. ECKARD, ancien avocat et chevalier de la Légion-d'Honneur. A Paris, Nicolle. IIe édit. in-8°. Prix : 6 fr.

DESCRIPTION de la Colonne de la place Vendôme et de l'Arc de Triomphe du Carrousel. Par F. M. S. M. A Paris, chez Moronval. In-12. Prix : 75 c.

ELOGE d'Abraham Furtado, l'un des adjoints de la mairie de Bordeaux. Par *Michel* BERR. In-8°. A Paris, chez Setier.

ROGER DE SICILE, ou le Roi *Troubadour*, opéra en trois actes, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Académie royale de Musique, le 4 mars 1817. A Paris, chez le Normant. In-8°.

HENRI DE LA ROCHEJAQUELEIN, général en chef de l'armée d'Anjou, ou Suite de la guerre de la Vendée. Par M. DE VOUZIERS. Paris, chez Tiger. In-18. Prix : 50 c.

LE FARCEUR, ou Nouveau Recueil de gageures et expériences faciles à faire en société, suivi de plusieurs recettes d'utilité. A Epinal, chez Vautrin-Marchal. In-8°. Prix : 50 c.

RÉCLAMATION de Tombes et de Mausolées par les Curé et Administrateurs de l'église de Saint-Germain-des-Prés de Paris, et Observations sur l'emplacement le plus convenable aux monumens funèbres. A Paris, chez Michaud, rue des Bons-Enfans, et chez Gabriel Varée, quai des Théatins, n° 21. 1817. In-8°.

BIOGRAPHIE moderne, ou Galerie historique, civile, militaire, politique, littéraire et judiciaire, contenant les portraits politiques des Français de l'un et de l'autre sexe, morts ou vivans, qui se sont rendus plus ou moins célèbres, depuis le commencement de la révolution jusqu'à nos jours, par leurs talens, leurs emplois, leurs malheurs, leur courage, leurs vertus ou leurs crimes. IIe édition corrigée et augmentée, à laquelle on a ajouté un Précis historique de tous les événemens qui se sont succédé depuis la convocation des notables jusqu'au rétablissement de S. M. Louis XVIII sur le trône de France. Trois vol. in-8°. Paris. Prix : 20 fr., et 24 fr. francs de port.

LETTRE sur le Caucase et la Géorgie, suivie d'une Relation d'un voyage en Perse. Hambourg, in-8°, avec 2 cartes. Prix : 12 fr., sur papier vélin, 14 fr.

BIOGRAPHIE des Hommes vivans, ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs actions ou leurs écrits. Ouvrage

entièrement neuf, rédigé par une société de gens de lettres. Deux vol. in-8°. A Paris, chez Michaud. Prix : 14 fr.

NOTICE historique sur la vie et les talens du savant chien Munito; par un ami des bêtes, in-16. Paris, chez Herhan.

ELOGE historique d'Emmanuel Gilbert, D. M., membre titulaire de l'Académie de Lyon, lu en séance publique le 5 septembre 1816; par *Jacob* MOLLET, secrétaire de la même Académie des sciences, in-8°. Imprimerie de Kendelem, à Lyon.

THÉATRE des Grecs; par le P. BRUMOY; nouv. édit., revue, corrigée et augmentée, proposée par souscription, en 4 vol. in-12, imprimée sur caractère philosophie, ornée d'un frontispice en taille-douce, et de plusieurs médaillons d'après l'antique, y compris un catalogue. Paris, chez Cussac. Prix de la souscription, 4 fr.

LES EPOQUES du Bisontin, poésies divines, par *Ch. Fr.* VIANCIN, avocat, secrétaire en chef de la mairie de Besançon, in-8°. Paris, chez Brunot-Labbe.

TABLEAU historique de la Provence, poëme descriptif en quatre chants; par *J. F.* BROCHET, associé de l'Académie d'Avignon, 2e édition, corr. et augmentée, avec des notes historiques. Avignon, chez Aubanel, 1816, in-12. Prix, 75 c.

PHOCAS, tragédie en cinq actes; par M. le marquis DE LA CHATAIGNERAY, auteur d'un recueil de poésies diverses, in-8°. Paris, chez Desoer. 1 fr.

LES ROSIÈRES, opéra comique en trois actes et en prose; par M. *E.* THÉAULON, musique de M. HÉROLD; représenté sur le théâtre royal de l'Opéra-Comique le 27 janvier 1817, in-8°. Paris, chez Vente. 2 fr.

RUTILIUS, tragédie en cinq actes et en vers; par M. *Théodore* LICQUET fils; représentée, pour la première fois, le 30 mars 1815, sur le Théâtre des Arts, à Rouen. Rouen, 1814, in-8°.

LONDRES et ses habitans, ou quinze jours à Londres à la fin de 1815, et six mois à Londres en 1816; par M***, in-8°. Paris, chez Emery. 6 fr.

TENIERS au Village, ballet en deux actes, de la composition de M. BARREZ, premier danseur du grand théâtre de Bordeaux; représenté, pour la première fois, le 31 janvier 1817. Bordeaux, chez Lawalle, in-8°.

LA FÊTE de la Reconnoissance, impromptu en vaudevilles; par MM. CAPELLE et BRAZIER; représentée sur le théâtre des Menus-Plaisirs du Roi, en présence de la Famille Royale, le 15 février 1817, in-8°. Paris, chez Vente.

LE BRIGAND saxon, ou les Souterrains du château de Honstein : Aventures d'un jeune officier français revenant des prisons de Bohême; par *Hyppolyte* (*sic*) Vangeois, l'un des auteurs du Brigand de Langerouge, 2 vol. in-12. Paris, chez Béraud. 5 fr.

LIVRES ETRANGERS.

ENUMERATIO *stirpium in magno Transylvaniæ principatu.* Auct. BAUMGARTEN. Viennæ, Camesina, 1816. Tom. III, grand in-8°. Prix : 5 fl. 30 kr.

OPUSCULA *mythologica, philosophica, historica et grammatica*, e codicibus græcis maxime palatinis nunc primum edidit, eorumque librorum notitiam et animadversiones adjecit *Fr.* CREUTZER. Lipsiæ, Pahn, 1816, gr. in-8°.

ANALECTA *critica romanæ poesiæ reliquias illustrantia*; edidit *D. J.* OSAUN. Insunt Plauti fragmenta à Majori cod. Ambrosiano nuper reperta. Berolini, Dumler, 1816, gr. in-8°.

COMMENTATIO *de extrema Odysseæ parte, Homero abjudicandá*: auct. *Fr. Aug. G.* SPAHN. Lipsiæ, Veidmann, 1816; gr. in-8°. M. Spahn soutient que le XXIVe livre de l'Odyssée et les soixante-seize derniers vers du XXIIIe ne sont point d'Homère.

ANALECTA *historico-critica de Archigene medico et de Apolloniis medicis eorumque scriptis et fragmentis.* Auc. *C. F.* HARLES. Bamberg, Kunz, 1816, in-4°.

A GENERAL ZOOLOGY, *etc.* Zoologie générale ou Histoire naturelle systématique des animaux, commencée par le docteur *Georg.* SHAW. Tom. IX, divisé en deux parties; gr. in-8°. Londres, Vilkiq, 1816. George Shaw qui a commencé cet ouvrage en 1800, est mort en 1812. Après avoir publié le tom. VIII, ses continuateurs sont M. *J. F.* STEVENS pour les oiseaux, M. BLAINVILLE pour les mollusques, M. *W. E.* LEACH pour les crustacées.

The Works Th. Gray, etc. Œuvres de Th. Gray. Londres, Mawman, 1816. Deux vol. gr. in-8°, avec 2 portraits. Prix : 4 liv. st. 4 sh.

Commentaries, etc. Notices et annotations sur la sainte Ecriture. Par *John* HEWLET, chapelain ordinaire du Prince Régent. Londres, Longman, 1816. Cinq vol. grand in-8°. Prix : 3 liv. st. 15 sh.

A Description, etc. Description des beautés pittoresques, des antiquités, des phénomènes géologiques de l'Isle de Vight. Par sir *Henri C.* ENGLEFIELD. Londres, Payne, 1816, grand in-4°, avec cartes et planches. Prix : 7 liv. st. 7 sh., et en grand papier, 10 liv. st. 10 sh.

An Account, etc. Tableau des mœurs et usages du peuple de l'île de Tonga dans la mer Pacifique. Par *Will.* MORINER. Londres, Murray, 1816. Deux vol. in-8°.

Annals, etc. Annales du règne de Charles III, roi d'Angleterre, depuis son avènement au trône jusqu'à la paix de 1815. Par *John* ASKIN. Londres, Longman, 1816. Deux vol. in-8°. Prix : 1 liv. st. 5 sh.

An Account of Ireland, etc. Histoire historique et statistique

de l'Irlande. Par *Edmond* VAKEFIELD. Londres, Longman, 1816. Deux vol. grand in-4°, avec une carte. Prix : 6 guinées.

English Synonymes, etc. Les Synonymes anglais par ordre alphabétique, accompagnés d'exemples tirés des meilleurs auteurs. Par *G.* CRABBE. Londres, Baldmeri, 1816, in-8°. Prix : 4 liv. st. 4 sh.

Kurze Geschichte, etc. Précis de l'histoire de la Suisse. IV. édit. Zurich, Orell, 1816, in-8°. Prix : 36 kr.

Uber die Kranheiten, etc. Traité complet des maladies de l'utérus. Par *Ch.* VENZEL. Mayence, Kupferbug, in-fol. avec 24 planches : 35 fl.

Muskellehre, etc. La Doctrine des muscles présentée, d'après Albinus, en planches lithographiques, et accompagnée d'une instruction sur la préparation des muscles, etc. Par le docteur MUNZ. Grand in-fol. fig.

Kunstler Lexicon, etc. Recueil de notices sur la vie et les ouvrages des peintres, sculpteurs, architectes, graveurs, etc. Par *J. N.* FUCPLY. Tom. II, Zurich, Orell, 1816, in-8°, avec 16 gravures.

Geschichte der Teutshes, etc. Histoire des Allemands. Par *C. A.* MEUZEL. Breslau, Halacufer. Tom. I, 1er et 2e livres, gr. in-4°. fig. Ces deux premiers livres renferment l'histoire ancienne de la Germanie, avant la chute de l'Empire romain.

Das Teutsche Volk nud Reich, etc. Histoire de la nation allemande, etc. Par *L.* POELIZ. Léipsic, Veidmann, 1816, grand in-8°.

Reise, etc. Voyage de MM. Chwastuw et Davidow, à Ochotoh et à l'île de Kadjak, au nord-ouest de l'Amérique, dans les années 1802, 1803 et 1804. Traduit du russe par *C. J.* SCHULZ. Berlin, Dummler, 1816, gr. in-8°.

Begebenheiten, etc. Les Aventures du capitaine Golownin, prisonnier au Japon, en 1811, 1812 et 1813. Traduites du russe par *C. J.* SCHULZ. Léipsic, Fleischer, 1816. Deux vol. gr. in 8°. avec une carte.

Russische Chrestomathie, etc. Chrestomathie russe, extraite des meilleurs auteurs. Par *C. F.* MALSCH. Lubeck, Nieman, 1816. Grand in-8°.

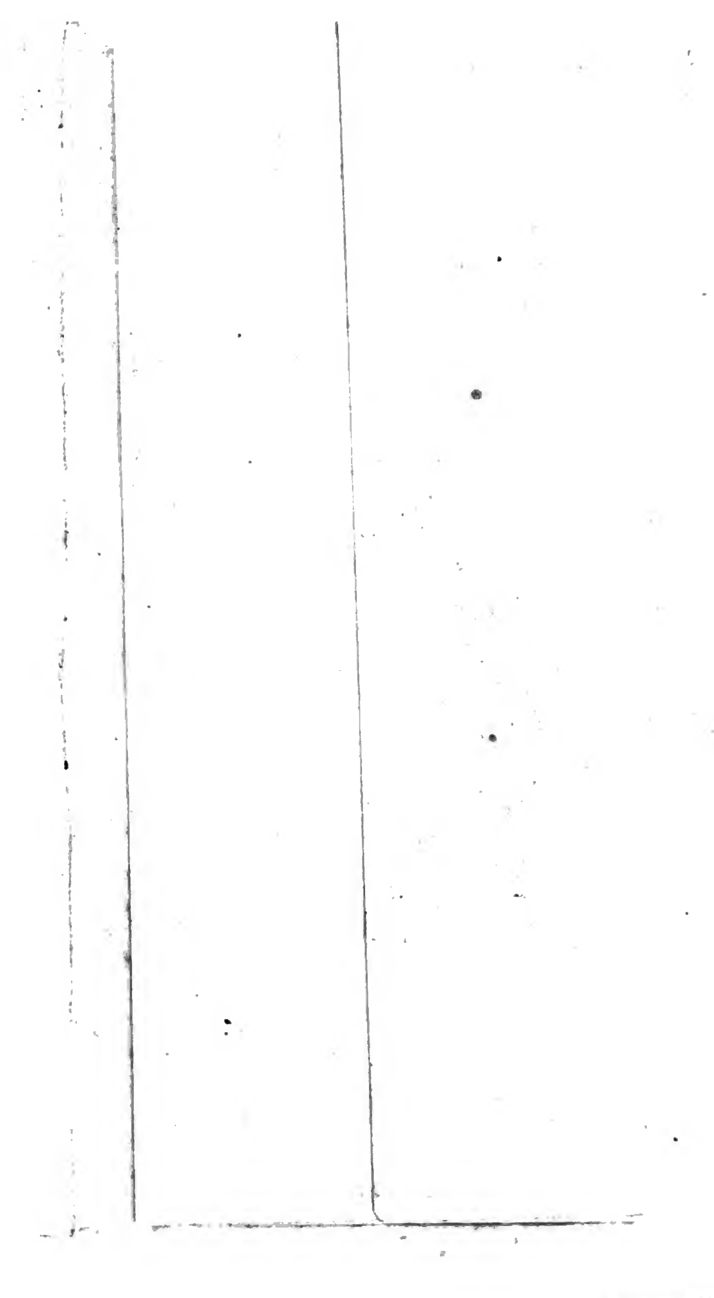
GRAVURES.

Schweitzer scenen, etc. Scènes historiques de la Suisse, d'après les dessins de Lips, Usteri, Vogel et Volman. Zurich, Fuesly, 1816, troisième cahier, quatre planches coloriées.

VUE de la colonne de la place de Vendôme, prise du coin de la place près le pavillon de l'état-major de la première division militaire.

VUE du château royal des Tuileries et des parterres, prise sur la terrasse du côté de l'eau. Paris, chez Genty.

VUE de la ville de Moskou, prise de la droite du Kremlin, au moment de l'incendie en 1812, faisant suite aux vues de Saint-Pétersbourg et de Moskou. Paris, Sallandrouse, rue de Ménars, n° 12.





6
S·MATERNAE·IVL
AMATHVS T·MARI
POSVIT
P·RESTITVIT

ANTIQUITÉS.

Lettre *de M.* Akerblad, *membre de l'Académie royale des belles-lettres, histoire et antiquités de Stockholm; correspondant de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres de Paris; de la Société royale de Gottingue, etc. à S. Exc. M. le chevalier d'*Italinski, *conseiller privé, chambellan actuel de S. M. l'empereur de toutes les Russies, son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la cour de Rome, etc., sur une inscription phénicienne trouvée à Athènes* (1).

A la première nouvelle de votre nomination à l'ambassade de Rome, j'allois vous écrire, Monsieur, pour avoir l'honneur de me rappeler à votre souvenir, et de vous témoigner l'extrême plaisir que j'aurai de vous revoir bientôt dans ce pays, après votre longue et brillante mission dans l'Orient. Une considération pourtant me retint; celle, qu'à coup sûr vous recevriez en même temps d'Italie, où vous avez tant d'amis, une foule de lettres remplies des mêmes sentimens que j'eusse tâché d'exprimer dans la mienne, et

(1) Cette lettre a été imprimée en 1817 à Rome; mais elle est rare, et l'ouvrage est si intéressant, que j'ai cru devoir contribuer à lui donner une plus grande publicité, en le consignant ici presque en entier. A. L. M.

qu'ainsi ma lettre resteroit confondue parmi celles de pur procédé et de compliment. Je pensois donc que je vous ferois mieux ma cour, monsieur, si ma lettre contenoit quelque chose qui la distinguât de tant d'autres, et me rappelant votre goût pour la littérature orientale, un goût qui, sans doute, n'a fait qu'augmenter pendant votre résidence à Constantinople, je cherchai dans mes porte-feuilles quelque morceau qui fût digne de vous être présenté. J'étois encore occupé à cette recherche, lorsqu'un savant voyageur anglais de mes amis, M. le chevalier Gell, arriva à Rome, et eut l'aimable complaisance de me communiquer une précieuse collection d'inscriptions grecques qu'il avoit copiées pendant ses voyages en Grèce et dans l'Asie mineure, et dont il me permit, très-obligeamment, de transcrire celles qui pourroient m'intéresser. Parmi ces inscriptions, il s'en trouvoit une qui étoit accompagnée de deux lignes en lettres phéniciennes. Vous savez, Monsieur, combien sont rares les monumens de cette langue. Ce fut pour moi un motif de donner la préférence à cette inscription pour l'hommage que je me proposois de vous offrir à votre arrivée à Rome. Quelque peu importante que soit l'inscription en elle-même, ainsi que le commentaire que j'y ai joint, j'ose espérer, Monsieur, que vous recevrez l'une et l'autre avec bonté, en vous sou-

venant de l'usage qui, de tout temps, existe dans le pays que vous venez de quitter, où un petit présent accompagne toujours l'hommage qu'on rend à un personnage respectable qui, à son tour, ne manque jamais d'accepter, même l'objet le plus insignifiant, avec quelque marque de bienveillance et d'intérêt (1).

Ce monument (planche III, nº 1) est un cippe ou pierre sépulcrale, trouvé aux environs d'Athènes, et qui, aujourd'hui, appartient à M. Fauvel, consul de France dans cette ville. M. Gell n'a pas indiqué les dimensions de la pierre; probablement elle aura été, avant qu'elle fut brisée, de quatre pieds environ; c'est au moins la hauteur d'un autre cippe trouvé à Athènes, très-ressemblant à celui-ci, et qui contient également une inscription phénicienne que j'ai publiée, il y a plusieurs années, dans les Mémoires de l'Académie de Gottingue. Celui dont il s'agit ici est de marbre blanc. Le fleuron qui le sur-

(1) M. Akerblad, dont l'érudition est si étendue, la critique si sûre, la facilité si grande pourroit s'occuper de quelque ouvrage considérable : il ne donne, il est vrai, que de courtes dissertations ; mais toutes sont, dans leur genre, des chefs-d'œuvre qui font briller au plus haut degré son savoir et son esprit. Nous en avons annoncé dans le *Magasin Encyclopédique*, plusieurs qui portent ce caractère, et celle-ci est bien propre à donner une haute opinion du savoir de son auteur. A. L. M.

monte est d'un travail élégant qui annonce l'époque où les arts, dans la Grèce, étoient arrivés à à leur perfection. Les feuillages, les enroulemens et les rosaces sont d'un goût et d'une délicatesse admirables. Une inscription phénicienne de deux lignes occupe l'espace entre la corniche et les rosaces. Plus bas se voit une inscription grecque qui ne consiste que dans ces deux paroles, dont la dernière lettre a été presque emportée par la cassure de la pierre :

NOYMENIOΣ
KITIEYΣ

Numenius de Citium. Cette inscription grecque devant servir de base à l'explication de l'inscription phénicienne, vous me permettrez, Monsieur, de vous en occuper un instant.

Le nom Numenius est assez commun; nous connoissons un Numenius d'Apamée en Syrie, philosophe platonicien, un Alexandre Numenius, rhéteur grec, qui vécut sous Hadrien, et dont il nous reste encore un ouvrage, et plusieurs autres savans grecs de ce nom, sur lesquels on peut consulter Fabricius. On rencontre d'autres individus de ce nom dans les recueils d'inscriptions, surtout dans celui de Chandler. Dans une inscription de Patara, en Lycie, qui m'a été communiquée, avec beaucoup d'autres du même pays, par l'intéressant voyageur anglais, M. Cockerell, je trouve un Aristarque dont le père, le

grand-père et le bisaïeul avoient le nom de Numenius. C'est au moins ainsi que j'entends une expression qui se rencontre souvent dans les inscriptions de cette partie de l'Asie. Cette inscription étant courte, et de plus, inédite, méritera peut-être une place ici :

ΑΡΙΣΤΑΡΧΟΣΤΡΙΣΤΟΥ
ΝΟΥΜΗΝΙΟΥΠΑΤΑΡΕΥΣ
ΕΥΦΡΑΝΑΣΣΗΟΛΥΜΠΟΥ
ΠΑΤΑΡΙΔΙΤΗΕΑΥΤΟΥ
ΓΥΝΑΙΚΙΜΝΗΜΗΣΕΝΕ
ΚΕΝΚΑΙΦΙΛΟΣΤΟΡΓΙΑΣ

Enfin, le nom de Numenius, écrit ΝΕΥΜΗΝΙΟΣ, se lit sur une médaille de Tarente.

Notre Numenius qui, probablement, se trouvoit à Athènes pour des intérêts de commerce, étoit originaire de Citium, petite ville, mais assez célèbre de l'île de Chypre. J'observerai d'abord qu'il faut écrire le mot ΚΙΤΙΕΥΣ avec un seul Τ, ainsi qu'il se trouve gravé dans notre inscription, et non pas avec deux, comme l'écrivent Diogènes Laërce, et quelques autres auteurs. Au reste, je n'entreprendrai pas de faire l'histoire de cette ville; je ne parlerai pas de son fondateur Bélus, ni de Pygmalion son fils, auquel succèda Paphos, fondateur de la ville de ce nom. On sait que Citium étoit la patrie de Zenon, chef des stoïciens, et que Cimon, général des Athéniens, y est mort. Tout cela peut se lire dans

Meursius et les autres auteurs qui ont traité de l'ancienne histoire de l'île de Chypre. Le peu de vestiges qui existent, aujourd'hui, de Citium, et que j'ai visités, moi-même, dans ma première jeunesse, ont été décrits par Pococke et Mariti. Le premier y a copié plusieurs inscriptions phéniciennes, et il seroit à désirer que quelqu'un des gouvernemens qui entretiennent des consuls à Larneca, à peu de distance des ruines de Citium, donnât ordre pour que ces précieux monumens fussent jetés en plâtre, car les copies du docteur anglais sont, pour la plupart, trop peu exactes pour qu'on puisse les déchiffrer, et Mariti ne s'est pas du tout occupé de ces inscriptions. Il est vrai que ce dernier, ainsi que Niebuhr ayant lui, ont voulu insinuer que ces inscriptions, loin d'être phéniciennes, pourroient bien être écrites en langue arménienne; et., en effet, il y en a aussi, s'il m'en souvient bien, quelques-unes en cette langue, mais infiniment plus récentes que les inscriptions phéniciennes, et, avec la moindre connoissance des langues orientales, il est aisé de distinguer l'une et l'autre écriture.

Voyons maintenant comment le nom de Numenius et celui de sa patrie Citium se trouvent rendus en phénicien, car il n'y a pas de doute que l'une et l'autre inscription n'aient été destinées à transmettre le même sens dans les deux

idiomes. D'après les plaisanteries que le savant Eckhell s'est permises contre ceux qui s'avisent de vouloir expliquer des inscriptions phéniciennes, peut-être trouverez-vous, Monsieur, que j'entreprends cette tâche avec trop d'assurance; mais vous allez voir que la chose n'est pas si difficile que l'a cru M. Eckhell, et que ces inscriptions, pourvu qu'on nous en fournisse des copies un peu exactes, s'expliquent assez facilement.

Je dois d'abord vous prévenir que M. Gell m'a communiqué trois copies de l'inscription qui m'occupe. Ces copies diffèrent entr'elles en plusieurs points, comme il arrive presque toujours lorsqu'on transcrit une écriture qu'on n'entend pas. Le mieux eût été sans doute de faire mouler l'inscription en plâtre, ainsi que je l'ai fait pour celle que j'ai publiée dans les Mémoires de Gottingue. Toutefois, en confrontant avec soin les trois copies, je suis parvenu à fixer avec assez d'assurance la valeur des lettres qui pouvoient présenter quelque doute dans chaque copie prise isolément, et je ne crois pas m'être trompé dans les leçons que je propose.

Voici, Monsieur, comment je lis cette inscription : *A Ben-chodesch, fils d'Abedmindebeth, fils d'Abedschemesch, fils de Thagnizza, de Citium.*

Examinons plus particulièrement tous ces noms propres.

Le nom de *Benchodesch* dans la langue phénicienne, répond parfaitement à celui de *Numenius* en grec, qui dérive de *νουμηνία*, de la même signification que *chodesch*, *nouvelle lune*. Ce nom a pu se donner à ceux qui le portoient, parce qu'ils étoient nés le jour de la nouvelle lune. C'est ainsi que dans plusieurs pays on donne encore les noms de Pascal et de Noël aux enfans qui sont nés à Pâques ou à Noël. Les Juifs appellent souvent du nom de Sabathaï ceux qui naissent le samedi. Peut-être aussi que l'usage du nom de Numenius, ou Benchodesch, tire son origine de la vénération que de tout temps les peuples de l'Orient ont témoignée pour la lune, surtout lorsqu'après avoir disparu pendant quelques nuits aux yeux du vulgaire, elle reparoît de nouveau sur le firmament. On sait que le jour de la nouvelle lune étoit célébré par les Hébreux, les Persans, et d'autres peuples de l'Asie. Les Parsis observent encore aujourd'hui des fêtes semblables. Jusqu'aux Turcs, quelque rigoureux qu'ils soient sur le culte exclusif de l'Etre-Suprême, ils ne sont pas entièrement insensibles à l'apparition du croissant. En voyageant avec des caravanes, j'ai quelquefois vu de graves Osmanlis, lorsqu'ils apercevoient la lune qui se détachoit des rayons du soleil couchant, élever les mains vers cet astre, en récitant une courte prière. Enfin, Nieburh nous a fait connoître une tribu

d'Arabes qui porte le nom de *fils de la nouvelle lune*. Ce nom remonte sans doute aux temps où le Sabéisme étoit encore la religion dominante de l'Arabie.

Les noms de la forme de celui de Ben-chodesch sont d'une haute antiquité dans l'Orient. Nous connoissons de la Bible ceux de *Ben-jamin*, *Ben-hadad*, *Ben-decar*, *Ben-chail*, et plusieurs autres. Les Syriens ont quelques noms semblables, comme *Bar-laha*, *Bar-daira*, *Bar-nemré.* Ceux qui connoissent les langues orientales savent que le mot *Ben*, qui signifie *fils* en hébreu, ainsi que *Bar* en syriaque, exprime dans cette composition une participation de la qualité qui est indiquée par le substantif qui l'accompagne. C'est ainsi que pour rendre sexagénaire, octogénaire, on dit *fils de soixante*, *de quatre-vingts ans*. De même Ben-chodesch se rendroit mal par *fils de la nouvelle lune;* c'est par un adjectif équivalent à νουμήνιος, si tel adjectif existoit, qu'il faudroit l'expliquer.

Les Phéniciens avoient des noms de femmes qui suivoient cette même analogie. Dans une des inscriptions de Pococke je trouve le nom de *fille de la grâce*, c'est-à-dire *gracieuse*, qui répond à Πάγχαρις, Εὔχαρις, Ἐπίχαρις des Grecs, à *Grata*, *Gratiosa* des Romains. Les Hébreux ont aussi quelques noms semblables, par exemple *Bath-seba.*

Numenius, dans l'inscription grecque, est uniquement désigné par sa patrie, sans qu'il soit fait mention de son père, ni de ses aïeux. Dans l'inscription phénicienne, au contraire, nous trouvons sa généalogie jusqu'à son bisaïeul inclusivement. Cette pompe orientale d'ancêtres nous est connue par d'autres monumens. Dans l'inscription de Malte, le texte grec ne fait mention que du père de Denis et de Sérapion qui ont dédié le monument à Hercule, tandis que le texte phénicien nous donne encore le nom du grand-père de ces individus. La même chose se remarque dans une des inscriptions palmyréennes du Capitole, celle qui est accompagnée d'une version grecque, dans laquelle se trouve simplement le nom d'Héliodore, fils d'Antiochus; non seulement le père, mais encore l'aïeul et le bisaïeul sont nommés dans l'inscription en langue de Palmyre. Les Grecs de l'Asie mineure ont imité cet usage, comme on le voit par une foule d'inscriptions publiées par Pococke, Chandler, et autres. Dans la collection déjà citée d'inscriptions de M. Cockerell, il y en a plusieurs trouvées dans la Lycie, la Pisidie et la Cilicie, où ces longues généalogies se rencontrent.

Fils d'Abedmindebeth. Le nom du père de Numenius est composé d'*Ebed*, *esclave* ou *serviteur*, et de *Mindebeth*, substantif qui ne se rencontre pas dans la Bible hébraïque, ni dans

les versions chaldéennes. La racine, cependant, d'où dérive ce mot est assez usitée dans l'un et l'autre dialecte. Il se pourroit pourtant que ce mot fût le nom d'une divinité phénicienne. Ce qui me le fait soupçonner c'est que nous avons le nom *Miphlézeth*, exactement de la même forme, qu'on croit désigner le Phallus. Mindebeth étoit peut-être la *Libera* des Romains, comme *Tarata* (la portière) des Syriens étoit leur *Vesta*, *Gadlat* (la tisserande) *la Minerve* Ἐργάνη ou Ἐργατις.

A l'occasion du nom Abedmindebeth, on peut remarquer le goût que les Phéniciens, et en général les peuples de l'Orient, ont eu de tout temps pour les noms composés du mot qui signifie esclave. Dans l'inscription de Malte nous avons un *Abedosir*, qui correspond au Grec ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ, et que je crois signifier *Esclave d'Osiris.* (1). On sait qu'Osiris est souvent comparé à Bacchus par les Grecs. Ce nom d'Abedosir se rencontre aussi dans l'inscription d'Oxford, ainsi que celui de *Abedsusim*, dont j'ai également parlé dans la dissertation que je viens de citer. Dans plusieurs inscriptions de Pococke se trouvent des noms semblables, mais ses copies sont si peu exactes qu'on n'ose pas trop s'y fier. L'inscription phénicienne trouvée par moi à Athènes, et dont j'ai

(1) Voyez ma Dissertation intitulée : *Inscript. Phoeniciæ oxoniensis nova interpretatio.* Paris, 1802.

donné l'explication dans les Mémoires de Gottingue (1), offre encore deux noms de cette

(1) Voyez *Comment. Societat. reg. scient. Gotting.* t. XIV, pag. 227. Cette inscription est à la vérité fort courte, pas tant cependant que le pense Mgr Bres (*Malta illustrata*, pag. 95), qui dit qu'elle ne consiste que dans trois mots, ce qui prouve seulement qu'il ne l'a pas vûe. Il dit encore qu'il n'en peut tirer aucune lumière pour la connoissance de la langue phénicienne, ce qui n'est pas exact; car, sous le rapport de la paléographie, cette inscription ne manque pas d'intérêt, puisqu'elle nous offre la véritable forme de deux ou trois lettres qui, jusqu'à sa découverte, étoient douteuses. Comme cette inscription est peu connue en Italie, je la placerai ici pour corriger une faute que j'ai commise dans ma notice insérée dans les Mémoires de Gottingue : *Monument à la mémoire, parmi les vivans, d'Abedtanat, fils d'Abedschemesch, Sidonien.* L'inscription grecque qui accompagne l'inscription phénicienne est la suivante : ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΣ ΗΛΙΟΔΩΡΟΣ ΣΙΔΩΝΙΟΣ.

Or, dans ma notice, j'ai écrit le nom phénicien qui répond à Artémidore, *Abedtelet*, et j'ai formé sur l'explication de ce nom des conjectures qui aujourd'hui tombent d'elles-mêmes, puisque j'ai depuis vérifié sur le plâtre que je possède de cette inscription, et que je n'avois pas sous les yeux lorsque je fis ma notice, qu'il faut lire *Abedtanat.* Ce nom *Tanat* est sans doute celui d'une divinité asiatique qui répond à la Diane, ou l'Artemis des Grecs. En effet, Clément d'Alexandrie (Protr. V. p. 57.) parle d'une divinité qu'il appelle Αφροδίτη ταναΐς, dont la statue a été placée par Artaxercès dans les temples des principales villes de la Perse. Bochart

espèce, *Abedtanat* et Abedschemesch. Ce dernier se trouve également dans celle qui nous occupe dans ce moment. Enfin, les anciens nous ont conservé le nom un peu défiguré d'*Abdolonyme*, dont tout le monde connoît l'histoire.

En hébreu nous avons un *Abdéel*, un *Abedmelec*, et d'autres noms semblables. Les Syriens chrétiens ont leurs *Ebedjeschu*, *Ebedmeschih*. Même chez les Ethiopiens des noms équivalens se rencontrent : *Cabra-mascal* (esclave de la croix) *Gabra-Marjam* (esclave de Marie), et plusieurs autres.

Enfin les Arabes font aussi usage de ces noms; mais ils observent ordinairement de ne faire entrer dans cette composition que le nom de Dieu ou quelqu'une de ses quatre-vingt-dix-neuf épithètes, comme *Abdulla*, *Abdulaziz*, *Abdul-*

a mal à propos changé ce nom en Ἀ'ναΐτις, puisque nous voyons par Eustathe (*in Dionys. ad.* v. 845), qu'une déesse Ταναΐτις étoit connue jusqu'en Arménie. Xénophon, Polybe, Strabon, et d'autres auteurs, parlent de cette déesse, dont le nom est toujours plus ou moins défiguré dans leurs textes, et ils la comparent tantôt à Vénus, tantôt à Minerve, mais le plus souvent à Diane. Dans le second livre des Machabées le nom de cette déesse est écrit Ναναΐα. Tanat, de l'inscription d'Athènes, paroît être son véritable nom, estropié de tant de manières par les écrivains grecs. On peut comparer la NEIΘ des Egyptiens, qui, avec l'article, pourroit s'écrire *la miséricordieuse*.

hamid, *Abdulcader.* Les Persans sont moins scrupuleux à cet égard; ils disent, par exemple, *Ali-couli*, *Giafer-couli*, *Heider-couli*, esclave d'Aly, de Giafer, de Heider. On a même vu le fameux Nadir prendre le nom de *Tahmasp-couli*, esclave de Thamas, pour flatter son souverain qu'il finit par trahir.

De même que les hommes, chez les Phéniciens, se faisoient un honneur d'être les esclaves de quelque divinité ou de quelque vertu personnifiée, les femmes s'honoroient du titre de leur servante. Dans l'inscription d'Oxford, nous avons une *servante d'Astarte*, car c'est ainsi qu'il faut lire le nom qui se rencontre à la troisième ligne de cette inscription. Il y a peut-être de pareils noms dans les autres dialectes, mais je n'ai présent à la mémoire que le seul nom *Amtulhabib* (servante de l'ami) femme de Behader Schah.

Fils d'Abedschemesch. Ce nom, du grand-père de Numenius, signifie *esclave du Soleil.* Dans l'autre inscription trouvée à Athènes, ce nom est rendu par celui d'*Héliodore*, en grec. C'est ainsi que les Orientaux, établis dans la Grèce, ou qui avoient des rapports fréquens avec les Grecs, prirent des noms analogues à ceux qu'ils portoient dans l'Orient. En cela, pourtant, ils n'étoient pas très-conséquens; ce même nom d'Héliodore correspond, dans l'inscription palmyréenne du Capitole, à celui de *Jarchi*, qui,

étant dérivé du mot qui signifie *lune*, n'avoit peut-être pas d'analogue parmi les noms propres usités dans la Grèce. Au reste, cet usage de deux noms, l'un oriental, l'autre grec, étoit fort commun, même dans les temps moins reculés, et l'on pourroit en donner nombre d'exemples. Pour revenir au nom d'Abedschemesch, que nous avons vu traduit par celui d'Héliodore, on pourroit se demander pourquoi il n'étoit pas plutôt rendu par Héliodulos, selon l'exacte signification du nom phénicien. C'est, à ce que je crois, parce qu'à cette cette époque, peut-être antérieure au siècle d'Alexandre, les noms, ainsi composés, n'auroient guère fait fortune parmi les Grecs. Lorsque ce peuple a été entièrement subjugué, et que l'humilité chrétienne a remplacé l'orgueil national, les noms propres ont aussi subi une réforme, et, depuis long-temps, il n'est pas rare de rencontrer, dans la Grèce des Θεόδουλοι et des Χριστόδουλοι.

Il nous reste un quatrième nom, celui du bisaïeul de Numenius. Nulle part les trois copies de M. Gell ne diffèrent plus que dans le groupe des lettres qui composent ce nom. Toutefois en admettant seulement celles qui sont parfaitement déterminées dans chaque copie, et en supposant la seconde lettre qui est figurée de même dans quelques médailles un *Gimel*, il en résulte le nom *Thagnizza* que nous allons ana-

lyser; car il est hors de doute que les noms propres des Phéniciens, ainsi que ceux de tous les peuples, ont une signification. Voici comment je crois ce nom composé : en chaldéen *taga* aussi bien que ses analogues en syriaque et en arabe signifie *couronne*, ou, si vous voulez, *tiare* ou *mitre*. Ce mot, qui est encore en usage dans tout l'Orient, est, selon Herbelot, d'origine persane. Toutefois je ne le trouve pas dans les vocabulaires Zend et Pehlvi, et il se pourroit que ce mot, comme tant d'autres qui sont en usage dans le persan moderne, fût tiré de l'arabe. Ce qui est sûr, c'est que ce mot, avec les formes verbales qui en dérivent, sont en usage dans les trois dialectes orientaux que je viens de nommer, et rien n'empêche qu'il n'ait pu exister également dans le phénicien. Quoiqu'il en soit, passons à l'autre partie du nom qui nous occupe, *naza*. Ce mot qui, en chaldéen, signifie *fleur*, se rencontre dans la version chaldéenne de la Bible pour rendre le terme hébraïque *ziz* qui est de la même origine. Le verbe *nazaz*, tant en hébreu qu'en chaldéen, signifie *briller*, et dans le dernier dialecte, encore *fleurir*, ce que les Hébreux expriment ordinairement par le verbe *zuz*. Je ne crois pas me tromper en attribuant au substantif phénicien la valeur de fleur. Le nom *Thagnizza* signifie donc *couronne de fleurs* ou *couronne fleurie*. Cette recherche, dans le nom d'un par-

ticulier, n'a rien de surprenant pour ceux qui sont familiarisés avec les noms pompeux des Orientaux. Les Arabes font usage des noms de *Tageddin*, couronne de la religion; *Tagelmulc*, couronne de la royauté, et peut-être d'autres de cette espèce.

Le nom que nous venons d'analyser me fait souvenir d'un autre fort ancien nom qui a beaucoup occupé les savans. C'est celui de *Thogarma* qui se lit dans le dixième chapitre de la Genèse, où sont contenues les généalogies des peuples connus des Hébreux. On est aujourd'hui assez convenu de reconnoître que la plupart des noms que contient ce chapitre désignent, non pas des individus, mais des nations et des peuplades, et les anciens interprètes ont conjecturé que Thogarma pouvoit indiquer les Arméniens ou les Ibères, les Cappadociens ou les Galates. Bochart s'est décidé en faveur des Cappadociens, et Michaëlis, après avoir long-temps balancé entre diverses nations, donne enfin la préférence aux Arméniens. L'opinion manifestée par l'historien Joseph, que Thogarma pouvoit signifier les Phrygiens, a été rejetée par l'un et l'autre de ces savans. Cependant, si, en s'écartant un peu de la ponctuation des Masorètes, on prononçoit ce nom *Thagrama*, une étymologie se présenteroit, pour ainsi dire, d'elle-même, qui confirmeroit l'opinion énoncée par Joseph

que les Phrygiens doivent être entendus par le *Bel Tagramach* de la Bible. Nous savons que *Thag* signifie *tiare* ou *mitre ; Ram* , *Rama* est un adjectif qui veut dire *élevé ;* or , qui ne pense pas d'abord au bonnet phrygien si connu par les monumens ? On sait que quelque particularité de la coiffure a plus d'une fois donné le nom a toute une nation, par exemple aux *Caracalpacs* et aux *Kizil-basch ;* et pourquoi les Hébreux n'auroient-ils pas de même désigné par la *hauteur de leurs bonnets*, une nation éloignée avec laquelle ils n'avoient que peu de rapports de commerce ou d'amitié, et dont le nom national leur pouvoit paroître difficile ? Au reste, ceci n'est qu'une simple conjecture à laquelle je n'attache aucune importance, sachant combien les étymologies sont trompeuses.

Mais il est temps de venir au dernier groupe de lettres que présente notre inscription, et qui doit contenir le nom de Citium , la patrie de Numenius. La première lettre de ce groupe étant un peu douteuse , j'étois d'abord tenté de la prendre pour un *he*, ce qui exprime exactement ΚΙΤΙΕΥΣ du grec. C'est ainsi qu'Artémidore de Sidon , dans l'autre inscription athénienne que j'ai fait connoître, est désigné par sa patrie ΣΙΔΩΝΙΟΣ. Toutefois, comme dans une des copies que j'ai sous les yeux, la première lettre est indubitablement un *mem*, je tiens pour sûr que

c'est la préposition qui, en hébreu, signifie *de*, *ex*, et qui n'est qu'une abréviation de *min*. Le nom de Citium est donc *Kiti*, et non pas *Kitijîm*, comme le veut Meursius. Ceci ne paroît qu'une minutie, mais qu'on ne peut négliger lorsqu'il s'agit de fixer l'ortographe du nom d'une ville assez célèbre dans l'antiquité.

Au reste, il se pourroit que toute l'île de Chypre fût appelée *Kitim* dans les temps les plus reculés. Le témoignage de Joseph est formel à cet égard. Χέθιμος, dit-il (1), Χεθιμὰ τὴν νῆσον ἔσχεν. Κύπρος ἄυτη νῦν καλεῖται, κὴ ἀπ' ἀυτῆς νῆσοί τε πᾶσαι, κὴ τὰ πλείω τῶν παρὰ θάλασσαν, χεθὶμ ὑπο Εβραίων ὀνομάζεται. Μάρτυς δέ μοι τοῦ λόγου μία τῶν ἐν Κύπρῳ πόλεων, ἰσχύσασα τὴν προσηγορίαν φυλάξαι. ΚΙΤΙΟΣ γὰρ ὑπὸ τῶν ἐξελληνιασάντων ἀυτὴν καλεῖται, μὴ δὄυτως διαφυγοῦσα τοῦ Χεθίμου τὸ ὄνομα. J'ai transcrit tout ce passage d'autant plus volontiers que le vrai nom de Citium s'y trouve ; car, en ôtant de ΚΙΤΙΟΣ la terminaison grecque, il en reste ΚΙΤΙ, ainsi que notre inscription nous présente ce nom qui diffère de celui de l'île que Joseph écrit Χεθίμ. Nous apprenons encore de ce passage, que ce dernier nom étoit commun à plusieurs îles et lieux maritimes ; et, en effet, il seroit difficile d'appliquer à l'île de Chypre tous les passages de la Bible où ce nom se rencontre. Aussi quelques savans ont entendu

(1) Ant. Jud. L. 1, cap. 6.

l'Italie par *Kitim* dans la prophétie de Daniel, Ch. XI, v. 30. Quoi qu'il en soit, nous sommes assurés, par notre inscription, c'est-à-dire par un document irrécusable et national, du véritable nom d'une des villes principales de cette île, où la langue phénicienne, à l'époque où l'inscription fut gravée, étoit encore en usage.

Mais fixer cette époque et déterminer l'âge de ce monument, voilà ce que je n'ose pas entreprendre. Avec le petit nombre d'inscriptions phéniciennes que nous possédons, et qui, toutes, manquent de date, il ne nous est pas permis de juger avec certitude de l'âge d'un monument par la forme des lettres, et de créer ainsi une paléographie phénicienne. L'écriture de notre inscription étant à peu près la même que celle de l'autre monument phénicien trouvé à Athènes, je juge qu'elle est environ du même temps. L'une et l'autre sont vraisemblablement plus anciennes que l'inscription de Citium, transportée à Oxford, dont les lettres sont plus maniérées. L'inscription de Malte est peut-être antérieure à ces trois monumens, mais l'écriture en est moins soignée. Les deux paroles grecques qui accompagnent notre inscription, ont été copiées avec beaucoup de soin par M. Gell, de la grandeur de l'original, et, à en juger par la forme des lettres, notre monument pourroit être antérieur au siècle d'Alexandre. On sait qu'à cette

époque l'île de Chypre avoit ses propres rois, après qu'elle se fut soustraite à la dépendance de Tyr. Si, cependant, les ornemens un peu prodigués du fleuron qui surmonte ce monument, paroissent indiquer une époque un peu plus récente, au moins faut-il avouer qu'il ne pourra pas être très-postérieur au beau siècle du conquérant de l'Asie. Ce fut vers ce temps que le père de Zénon, et, sans doute, avec lui plusieurs autres citoyens de Citium visitèrent Athènes pour des affaires de commerce; et j'aime mieux croire que Numenius a été quelque riche négociant de leur nombre, que de le supposer un des compagnons ou disciples de Zénon lui-même, qui, comme on sait, passa sa vie à Athènes, où il mourut vers la CXXX^e^ Olympiade. Outre que notre monument paroît antérieur à cette époque, un grave stoïcien, ce me semble, auroit eu une tombe beaucoup moins élégante que n'est celle de notre Numenius.

Voilà, Monsieur, tout ce que j'ai cru devoir relever au sujet de ce monument. Si j'eusse voulu suivre l'exemple de feu mon ami le père Fabrizy qui a écrit deux volumes de préface à l'explication qu'il se proposoit de faire, et qu'il n'a pas faite, de deux médailles phéniciennes du cardinal Borgia, vous recevriez de moi, au lieu de cette courte notice, un assez gros livre; car rien n'est plus facile que d'en faire avec d'autres livres.

C'est cependant cette manie de tout dire qui a un peu décrédité le métier d'antiquaire aux yeux des gens du monde, qui trouvent risible cette haute importance que nous attachons à des objets souvent fort peu intéressans. Toute découverte nouvelle, quelque petite qu'elle soit, a, sans doute, son prix, et mérite d'être déposée dans l'immense archive des connoissances humaines; mais gardons-nous des longs commentaires qui ne font qu'entraver le vrai savoir.

Après cette apologie de la petitesse de mon commentaire, auquel, comme vous voyez, je tâche de donner un peu de relief pour le rendre moins indigne de vous être présenté, il ne me reste qu'à vous prier, Monsieur, de l'agréer comme une marque de mon respectueux dévouement et de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

ICONOGRAPHIE.

De l'Iconographie appliquée à la Botanique en général, et aux roses en particulier; par M. Redouté (1).

S'IL est vrai, ainsi que l'a dit le savant auteur de la *Théorie élémentaire de la Botanique* (2), que les descriptions les plus exactes sont encore loin de faire connoître une plante aussi bien que la vue de ses formes générales, c'est particulièrement au *rosier* et à ses nombreuses variétés que cette proposition peut s'appliquer. En effet, parmi les fleurs qui ont reçu au plus haut degré le don de la mutabilité, aucune ne peut être comparée à la rose, dont les belles formes et les couleurs variées sont tellement multipliées, qu'un ouvrage d'iconographie, uniquement destiné à les retracer, est aujourd'hui devenu indispensable à quiconque veut les connoître et les classer.

Les naturalistes de l'antiquité avoient senti l'avantage de représenter, par des figures, les êtres qu'ils décrivoient. Pline et d'anciens auteurs citent un livre intitulé *Rhizotomicon*, composé par Cratevas, botaniste grec, qui vivoit sous Mithridate, dans lequel (3) il s'étoit appliqué à peindre les

(1) Voyez ci-dessus pag. 167.

(2) M. Decandolle.

(3) Ce *Rhizotomicum* étoit un *traité des racines* ; mais il n'est pas dit que cet ouvrage fût accompagné de pein-

plantes, et à inscrire le nom et la propriété de chacune d'elles ; on croit que le manuscrit a été détruit lors de la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453 (1). A la renaissance des lettres, on vit

tures. C'étoit dans un autre ouvrage que Cratevas avoit employé sa méhode de dessiner et de décrire les plantes.

A. L. M.

(1) Il n'est pas question de ce seul manuscrit, et Cratevas en avoit composé plusieurs qui existoient en effet avant la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453. Après ce désastre, on en apporta deux, l'un à la bibliothèque impériale de Vienne ; il traite de la Matière médicale, et n'a pas de figures ; l'autre avoit passé à Venise, et Anguillara en a fait connoître quelques fragmens dans son Traité des Simples. M. Weigel a aussi copié quelques fragmens du manuscrit de la bibliothèque Saint-Marc. Chaque plante est seulement accompagnée de son nom et de son usage, sans description. Ces manuscrits doivent, comme le dit M. Dupetit-Thouars, à l'article Cratevas, dans la *Biographie universelle*, avoir eu peu d'importance, puisqu'ils n'ont pas été imprimés. D'ailleurs, Cratevas n'a pas été le seul qui ait peint des plantes. Pline XX, v. 2, cite avec lui Denis, Metrodore et Evax, roi d'Arabie. Une des belles miniatures de Dioscorides de Vienne représente *Euresis*, l'Invention qui montre à la Peinture une mandragore. Celle-ci se hâte de la dessiner pendant que Dioscorides en fait la description. Le portrait de Cratevas est auprès de celui de Dioscorides. L'auteur de cette intéressante Dissertation n'auroit pas dû passer sous silence ce beau manuscrit, ni celui de la bibliothèque du Roi. J'ai donné une description de celui-ci. Voyez *Notice sur les manuscrits de Dioscorides*, qui sont conservés dans la

paroître des écrits sur l'histoire naturelle, avec des figures gravées en bois. L'*Hortus Sanitatis*, de Jean Cuba, botaniste allemand, le Traité sur l'Agriculture, de Pierre de Creszenzi, en latin, *de Crescentiis*, dans lequel on remarque plusieurs planches de l'*Hortus Sanitatis* et le *Promptuarium Medicinæ*, de Jacques Dondi, sont les premiers ouvrages qui présentent cette sorte de gravure appliquée aux végétaux; mais l'imperfection des figures les rendit nuls pour l'histoire naturelle, et ce ne fut que long-temps après leur publication que l'art de graver sur le bois se perfectionna, au point de produire des figures à-peu-près supportables, ainsi qu'on peut le voir dans les ouvrages de Conrad Gesner, de Fuchs, de Matthiole, de Castor de Durante, de Tabernaemontanus, et dans ceux de Lobel, de Clusius, des frères Bauhin, etc., sans offrir cependant de grandes ressources aux savans, parce que tous ces auteurs, excepté Fuchs, ont tellement fait réduire leurs planches, que les objets qu'elles représentent sont presque toujours méconnaissables et peu propres à éclairer ceux qui

bibliothèque nationale, 1796, in-8°, et dans le *Magasin Encyclopédique*, seconde année, II, 154. Peut-être auroit-il dû parler de quelques manuscrits du temps de la renaissance des arts, tels que les magnifiques *Heures* d'Anne de Bretagne, femme de Louis XII, qui sont enrichies de belles peintures de fleurs et d'insectes. A. L. M.

les consultent. Toutefois la botanique n'obtint des avantages réels de ce procédé, que lorsque l'art de graver sur le cuivre vint remplacer la gravure en bois, et qu'on l'appliqua à représenter des végétaux.

On n'est pas bien d'accord sur l'ouvrage d'histoire naturelle qui a offert le premier essai en ce genre : le biographe de Fabius Colonna, savant botaniste italien, prétend que l'Histoire des Plantes de cet auteur, imprimée en latin, à Naples, en 1592, in-4°, contient les premières planches de botanique gravées sur cuivre ; d'autres ont dit que cette gravure avoit été employée en 1590, dans l'ouvrage de Camerarius, *Symbolorum et emblematum centuriæ tres ;* tandis que, selon Seguier, la traduction en italien du *Promptuarium Medicinæ*, de Dondi, publiée à Venise en 1536, sous le titre de *Herbolario volgare*, a été produite avec des planches gravées sur cuivre. Quoi qu'il en soit, les figures de plantes ainsi représentées, ont été de la plus grande utilité à l'histoire naturelle, et chaque siècle les a vues successivement se perfectionner, principalement en France, au degré où nous les trouvons aujourd'hui. Mais leur avantage a surtout été apprécié depuis l'invention de l'impression des planches en couleur, découverte moderne qui a remplacé l'enluminure avec tant de succès (1).

(1) Le procédé que nous avons inventé en 1796, pour

L'étude du rosier a été long-temps négligée et, pour ainsi dire, dédaignée par les naturaralistes. Les anciens ont plutôt considéré la rose sous le rapport de ses usages dans la médecine et dans les arts, que sous celui de l'histoire naturelle; et l'on doit naturellement en conclure que les ouvrages d'iconographie, de leurs temps, n'ont offert qu'un très-petit nombre d'espèces de roses, presque toujours méconnoissables et privées de leurs caractères distinctifs. C'est sous ce point de vue que l'on peut regarder les figures de ces fleurs, disséminées dans les écrits dont nous avons déjà parlé, et dans ceux du même genre, qui contiennent des planches gravées en bois ou sur cuivre, qui ont été publiées jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. Cependant on en trouve un petit nombre de bonnes dans l'*Hortus Eys-*

imprimer ces planches, n'a aucun rapport avec celui que Bulliard a mis en usage dans son ouvrage des champignons. Le sien, qui n'étoit qu'une imitation de la manière de Leblond, consistoit dans l'emploi des couleurs, sur plusieurs planches, pour l'impression de chacun de ses sujets. Le nôtre, au contraire, consiste dans l'emploi de ces mêmes couleurs sur une seule planche, par des moyens qui nous sont particuliers, et que nous nous proposons de publier un jour. C'est ainsi que nous sommes parvenus à donner à nos gravures tout le moëlleux et tout le brillant de l'aquarelle, comme on peut le voir dans nos plantes grasses, dans nos liliacées, et dans nos autres ouvrages.

tettensis de Bazile Besler, apothicaire à Nuremberg, ouvrage gravé, en 1613, aux frais de l'évêque d'Aichstædt.

Les écrits des Bauhin avoient fait une révolution dans la partie descriptive de la botanique; elle s'étoit améliorée. L'iconographie, appliquée aux plantes, obtint le même succès; on en trouve la preuve dans les roses gravées pour le *Gazophylacium naturæ et artis*, de James Petiver; dans l'*Hortus Elthamensis*, de Dillenius; dans le *Curious herbal*, l'un des plus grands ouvrages d'iconographie qu'ait produits l'Angleterre, dû au pinceau de mistriss Blackwell, intéressante compagne du naturaliste de ce nom, lequel eut la tête tranchée à Stockholm, en 1746; et dans d'autres, qui précédèrent la réforme de Linné. Ce fut à l'époque de cette réforme que les artistes rendirent les êtres qu'ils représentoient avec tous les détails de leur organisation, et c'est ainsi que la fin du XVIIIe siècle, comme le commencement de celui-ci, virent naître dans tous les pays, mais surtout en France, ces admirables collections d'iconographie, enluminées ou gravées en couleur, qui ne laissent que le soin de les consulter à l'amateur qui cherche à reconnoître une plante.

La rose reçut une partie de ces précieux avantages. Le *Traité des arbres et arbustes* de Duhamel Dumonceau; le *Dictionnaire des jardins*, de Miller; l'*Histoire des plantes du Danemarck*

et de la Norwège, par Œder ; le *Thesaurus rei herbariæ*, de Knorr ; l'*Hortus Anglus*, les ouvrages de Parkinson, de Jacquin, de Rozier, de Thunberg, de Wagenheim, de Smith, de Ventenat, les Actes et Mémoires de différentes sociétés savantes de l'Europe, les Ecrits de plusieurs voyageurs célèbres ; le *Curtis Magasin*, enfin, sont les ouvrages dans lesquels on trouvera les figures de la rose, perfectionnées et rendues, pour la plupart, avec beaucoup de vérité.

Mais, dans cette période, le goût pour la culture du rosier s'étoit répandu par toute l'Europe; et, au milieu du culte universel que les peuples rendent aux fleurs, la rose obtint un culte particulier. Alors, des voyageurs intrépides reconnurent des espèces et des variétés nouvelles ; des cultivateurs habiles les propagèrent, et parvinrent à en obtenir d'autres par les semis ; enfin, de savans naturalistes s'occupèrent du soin de les décrire et de les classer.

Tant de travaux utiles, entrepris pour cet arbuste, ajoutèrent un grand nombre d'individus à ceux qu'on connoissoit déjà : les jardins de botanique, comme ceux des amateurs, s'enrichirent de ces heureuses découvertes, et bientôt le rosier devint, pour quelques-uns l'objet d'une culture exclusive.

Dans cet état de choses, on jugea bien que les efforts des anciens et des modernes, relatifs

à l'iconographie des roses, étoient insuffisans; que la multiplicité, la rareté et le prix excessif des livres d'histoire naturelle dans lesquels les figures de ces fleurs sont éparses, rendoient les recherches difficiles et souvent impraticables à ceux qui vouloient les consulter, on sentit la nécessité d'un ouvrage uniquement consacré à offrir les portraits des différentes espèces de roses et de leurs nombreuses variétés; tel fut celui que miss Lawrence fit paroître à Londres en 1796(1), dans lequel on trouve quatre-vingt-dix roses. Bien que cette production ne soit pas sans mérite sous le rapport de l'exécution des figures, cependant elle n'a pas rempli l'attente des amateurs, parce que, dans un grand nombre d'occasions, le peintre a sacrifié la vérité aux formes pittoresques. Voici, au reste, le jugement qu'en a porté le docteur Roessig, dans l'avant-propos de son ouvrage sur les roses : « Il semble que, » satisfaite de plaire aux yeux, miss Lawrence » ait peu ambitionné de se rendre utile aux » botanistes : les principaux caractères de ses » fleurs sont souvent négligés et altérés : le dessin » manque fréquemment d'exactitude, et l'on ne » trouve que quelques roses qui, par leur beauté, » ne laissent rien à désirer. »

(1) *Collection of Roses engraved, coloured from nature, and published* by miss Lawrence. London, 1796—1799, in-fol.

Un second ouvrage de ce genre fut donné à Leipsick, en 1801, par M. Roessig (1) lui-même. Dix livraisons ont été distribuées jusqu'aujourd'hui ; elles offrent les figures de quarante-neuf roses gravées au trait et terminées au pinceau. Elles sont, en général, rendues avec assez de fidélité ; mais le peintre a mal choisi ses échantillons, de sorte que les individus sont maigres et insuffisans pour donner une idée de l'habitude du rosier. L'enluminure paroît ailleurs avoir été abandonnée à l'arbitraire des ouvriers que l'on emploie à ces sortes de travaux ; il en est résulté souvent que deux épreuves d'une même rose présentent des nuances de couleur différente dans les pétales et dans les feuilles.

Un autre ouvrage, entièrement consacré aux roses, fut publié à Londres, en 1805, par M. C. Andrews (2). Nous ne connoissons, de sa collection, que soixante-dix-huit figures gravées dans le genre de celles de miss Lawrence et de Roessig ; on remarque que tout ce qui tient à l'exécution iconographique, dans cette production,

(1) *Les Roses, dessinées et enluminées d'après nature*, par M. le docteur Roessig. Leips. 1801—1815, 10e livraison, in-4°, (en allemand, avec le français en regard).

(2) *Roses. Or a Monograph of the genus rosa : containing coloured figures of all the Known species and beautiful varieties, etc.*, by H. C. Andrews. London, 1805, 4°.

est bien loin de satisfaire les naturalistes et les amateurs. Quoique les échantillons soient grands comme nature, quoique même plusieurs rosiers soient représentés dans leur entier, on ne peut s'empêcher de regretter de les voir, en grande partie, groupés sans art comme sans grâce : les contours des pétales des roses multiples, surtout les blanches, présentent à l'œil une forme grotesque, réprouvée par le bon goût. Pourtant la *Monographie* de M. Andrews offre une sorte de mérite qui, malgré ses imperfections, l'a fait rechercher avec empressement en Angleterre, c'est celui de donner les figures d'un grand nombre de roses peu répandues, et qui n'avoient jamais été gravées.

Ces trois ouvrages sont les seuls qui aient été exclusivement destinés à faire connoître le rosier et ses nombreuses variétés; et, s'ils n'ont pas entièrement répondu aux espérances du public : encore est-il vrai de dire que l'on doit de la reconnoissance à leurs auteurs, en raison de l'entreprise en elle-même, qui présente en effet de très-grandes difficultés; car personne n'ignore que, s'il est une occasion dans laquelle le peintre d'histoire naturelle a besoin d'employer toutes les ressources de son art, c'est principalement lorsqu'il veut offrir l'image des roses multiples; et l'on sait que des hommes, très-habiles d'ailleurs, ont souvent échoué dans cette circonstance.

BIOGRAPHIE.

NOTICE *sur la vie et les ouvrages de monsignore* GAETANO MARINI, *conservateur en chef de la Bibliothèque Vaticane, et Directeur des Archives secrètes du Saint-Siége; par* M. *l'abbé* A. COPPI; *lue dans la séance de l'Académie Tibérine, le* 17 *décembre* 1815 (1).

LA ville de Rome, jadis la capitale de l'Univers, et aujourd'hui le chef-lieu du Monde catholique, attire, par sa renommée et par la forme de son gouvernement, les savans de tous les pays, et les invite naturellement à l'étude de l'antiquité et de l'histoire ecclésiastique; aussi a-t-elle constamment réuni dans son sein les hommes les plus illustres dans ces deux branches des connoissances humaines. Baronius y a écrit ses Annales, Orsi son Histoire, Volpi y a décrit l'ancien Latium, Fabretti et Winkelmann y ont recréé, pour ainsi dire, la science de l'antiquité; les Holstein, les

(1) Il y a long-temps que je désirois que l'éloge de M. l'abbé Marini, si celèbre par son savoir, si respectable par sa résignation et ses vertus, fût consigné dans ce Journal, et j'ai prié mes amis de Rome de m'envoyer promptement les notices qu'on publieroit sur sa vie. Celle-ci a été rédigée d'après des détails que Mgr Marino Marini, neveu de Gaëtano, a fournis. M. le chanoine Angelo Battaglini, custode de la Vaticane, et M. l'abbé Francesco Cancellieri, ami particulier de Gaëtano, ont communiqué tout ce qu'ils savoient à M. Coppi, rédacteur de cet éloge. M. Krafft a bien voulu se charger de le traduire en français. A. L. M.

Assemanni, les Garampi, les Mammacchi, les Bianchini, les Vettori, les Zaccaria, les Alemanni, les Galetti, les Borgia, et beaucoup d'autres, ont enrichi l'archælogie et l'histoire ecclésiastique d'un grand nombre de monumens précieux; Gaetano Marini a encore ajouté à leurs découvertes : nous donnerons ici quelques notices de ses travaux.

Il étoit né à Sant' Arcangelo, lieu un peu considérable de l'Emilia dans le diocèse de Rimini, le 10 décembre 1740, de Philippe Marini et de Françoise de' Conti Baldini, dame de bonne famille, et de mœurs irréprochables; la famille de son père étoit originaire d'Urbino, et elle s'étoit établie à Sant' Arcangelo dans le seizième siècle. Gaëtano perdit son père dans sa plus tendre enfance, et sa mère se chargea seule du soin de son éducation. Il étudia la grammaire au collége de San-Marino, les belles-lettres au séminaire de Rimini, la philosophie et la littérature grecques sous la direction du célèbre Giovanni Bianchi, les mathématiques et la théologie sous celle du savant Mattia Giovenardi à Sant' Arcangelo. Dans la suite il se livra à l'étude des antiquités et de l'histoire naturelle, et se forma, très-jeune encore, une collection considérable d'objets de ces deux sciences. A Bologne il étudia la langue hébraïque et la jurisprudence, et obtint le grade de docteur en droit, sous la présidence du célèbre Zérardini. Il n'avoit alors que vingt-deux ans : néanmoins il jouissoit déjà d'une si grande réputation, qu'on put faire un recueil des poëmes qui lui furent adressés dans cette occasion (1).

(1) Voici le titre de cet ouvrage dont je possède un exemplaire : *Componimenti poetici in lode dell illusmo signor* Gaëtano Luigi Marini, *di S. Arcangelo che prende la Laurea di*

Après avoir ainsi acquis des connoissances profondes dans sa patrie, il se rendit en 1764 à Rome

---

ambe le leggi nell' almo collegio dei giureconsulti di Ravenna. Cesena, 1764.

L'inscription qui précède ce recueil contient des détails habilement exprimés en style lapidaire.

CAIETANO. LVDOVICO. MARINIO.
PHILIPPI. F. DOM. ARCHANGEL.
CVIVS. INGENIVM. AETATEM. EXCEDIT.
QVI. INSTITVTVS. LIBERALITER. EDVCATIONE.
DOCTRINA. QVE. PVERILI. ARIMINI.
IN. PHILOSOPHICIS. ET. GRAECIS. INSTITVT.
IANVM. PLANCVM. AVDIVIT.
V. C. OMNIGENA. ERVDITIONE. ABVNDANTEM.
DOMVM. REDVX. SS. STVDIORVM CVRSVM.
IN. SCHOLA. MATTHIAE. IVVENARDII.
INTER. PLANCI. DISCIPVLOS. NOBILISSIMI.
CONFECIT. AD. ANTIQVAM. ERVDITIONEM.
TOTA. MENTE. INCVBVIT.
PHILOSOPHIAM. NATVRALEM. MAXIME.
COLVIT. MVSAEVM. QVIN. ETIAM. SATIS.
COPIOSVM. INSTITVIT. ET. NE. QVID. SIBI.
QVOD. ADOLESCENTI. BONAE. SPEI.
CONVENIRET. DEESSE. VIDERETVR.
RAYMVN. BEROLATIO. BONON. SE. TRADIDIT.
HEBRAICIS. LITTERIS. INSTITVENDVM.
HINC. TAM. LAVTA. SCIENTIARVM. SVPELLECTILE.
COMPARATA. AD. SAC. LEGES. SE. CONTVLIT.
QVARVM. COGNITIONEM. QVOD. SS. IN. VRBE.
PRAECEPTORE. VSVS. PHILIPPO. VERNITIO.
HOMINE. OMNIVM. DISCIPLINA. IVRIS. CIVILIS.
ET. PONTIFICII. ERVDITISSIMO. SVMMA.
CVM LAVDE. FVERIT. ASSECVTVS.
RAVENNAE. A. COLLEGIO. IVRIS CONSVLTOR.
LAVREA. MERITO. DONATVS. EST.
DE. HONORE. ACCEPTO.
PETRVS. BVRGHESIVS. DOM. SABINIAN.
IN. MVLTAM. EIVS. EXPECTATIONEM. ADDVCTVS.
AMICO. DOCTRINARVM. ET. SVI. STVDIOSIS.
GRATVLATVR.

pour s'y vouer à la jurisprudence, il entra en relations avec l'abbé Marino Zampini, son parent, fréquenta les leçons de l'avocat Sala, et se distingua beaucoup à l'Académie du droit canonique et civil que le prélat Fantuzzi, qui fut depuis nommé cardinal du Saint-Siége, avoit organisée dans sa maison.

Pendant qu'il se vouoit avec zèle à l'étude du droit, il n'abandonna pas les autres sciences, et une heureuse combinaison de circonstances lui ouvrit le vaste champ des lettres. Comme il logeoit près du collége des Ecossois, dirigé par les Jésuites, il fit la connoissance du père Oderici (1), antiquaire distingué, et entra en une très-grande liaison avec lui. Oderici découvrit bientôt les talens éminens de Marini; il pensa qu'ils ne devoient pas être voués exclusivement au barreau. Il l'introduisit chez les savans les plus distingués de Rome, et particulièrement chez le prélat Garampi, archiviste du Saint-Siége, homme éminemment instruit (2); les cardinaux Alexandre Albani et Fantuzzi devinrent ses principaux protecteurs. Quoiqu'à cette époque il n'eût encore publié aucune de ses productions, il étoit aisé de prévoir ce qu'il seroit un jour; aussi le P. Zaccaria n'hésita pas à annoncer dans son *Instituzione Lapidaria*, que l'abbé Gaëtano Marini rendroit un jour de grands services à l'érudition. Marini mesura bientôt la belle carrière qui s'ouvroit devant lui; et, pour ne pas être troublé dans sa course, il abandonna

---

(1) La vie du P. Oderici a été écrite en 1804, par M. Carrega, son neveu, et traduite par M. Guillaume, dans le *Magasin Encyclopédique*, ann. 1806, pag. 95.

(2) Voyez la notice que j'ai donnée sur Garampi, dans la *Biographie universelle*. A. L. M.

la fortune que fait acquérir la science des lois, pour la gloire que procure la célébrité dans les lettres.

Cependant il auroit fallu renoncer à ces espérances, s'il n'avoit pas trouvé les moyens de cultiver ses talens sans en être distrait par des besoins plus pressans. Garampi, protecteur zélé des lettres, parce qu'il étoit savant lui-même, ne négligea rien pour lui procurer une existence honorable, et faciliter ses études; il le choisit pour compagnon dans le voyage littéraire qu'il fit à Naples, et lui procura partout des moyens d'augmenter ses connoissances dans cette capitale, à Pompéii, à Herculanum, à Bénévent, et à Monte-Cassino; et lorsqu'il fut dans la suite nommé nonce du Saint-Siége en Pologne, en 1772, il parvint à faire donner à Marini la place d'archiviste du Vatican.

On vouloit d'abord nommer à cet emploi l'abbé Zampini; mais on observa que celui-ci étant déjà d'un âge avancé, trop distrait par les occupations du barreau, ne pourroit pas y suffire à cause de ses affaires judiciaires et du poids des années; on lui fit donner comme adjoints deux jeunes gens, dont l'un étoit Callisto Marini de Pezzaro, nommé depuis secrétaire des lettres latines, sous le pontificat de Pie VI, et chanoine de la basilique du Latéran; l'autre étoit Gaëtano, qui obtint ce choix du pape par la protection de Garampi, et à la sollicitation de son parent Zampini.

Notre jeune littérateur, se voyant à la tête de ce vaste dépôt des connoissances humaines, se mit aussitôt en devoir, pour en profiter, de bien connoître les trésors qu'il contenoit, et il y parvint enfin au bout de deux années par une assiduité infatigable. Quelque

temps après il fut chargé par Clément XIV d'une autre commission honorable, ce fut celle de classer et d'arranger dans la partie supérieure de la galerie du Vatican, dite de Cléopâtre, les inscriptions du paganisme et de la chrétienté, pour en faciliter l'usage aux savans. Après la mort de Zampini, il fut nommé, avec son collègue Callisto Marini, préfet des archives du Saint-Siége.

Il est temps de parler des ouvrages de Marini : ce ne fut qu'à vingt-neuf ans qu'il donna les premières preuves publiques de ses talens et de sa vaste érudition. Une dame, nommée Cornelia Barberini, aliénoit chaque jour des objets d'art qui appartenoient à sa riche maison; elle avoit vendu à un étranger deux très-beaux candélabres antiques. On étoit incertain de savoir s'ils avoient été trouvés dans les ruines du temple de la Fortune à Palestrine, ou à Tivoli dans l'antique Villa Tiburtina d'Hadrien.

Leur fabrique étoit fort belle, et les figures qui décoroient le piédestal très-intéressantes. Comme il existe dans Rome une loi qui défend l'exportation des monumens antiques, il n'étoit pas permis à l'acquéreur de ces candélabres de les faire sortir de l'Etat ecclésiastique. Cependant, comme Clément XIV, qui occupoit alors le Saint-Siége, vouloit dans ces occasions dédommager les acquéreurs, et conserver en même temps les ornemens de la capitale, il résolut d'en faire l'acquisition, et de les placer dans la bibliothèque du Vatican. Le cardinal Zelada possédoit un autre candélabre semblable à ceux-ci; il avoit été découvert à Rome en 1765 dans la vigne Verospi, où étoient autrefois les jardins de Salluste. Ce prélat voulut en faire hommage à son souverain,

et ces trois candélabres devinrent un ornement de la plus belle bibliothèque de l'Univers.

Dans ces temps heureux de paix et de tranquillité, ces petits événemens étoient pendant quelques jours le sujet des conversations de Rome, et principalement dans les cercles littéraires : on parla de ces candélabres dans la réunion que le cardinal Alexandre André Albani avoit chez lui ; les opinions furent long-temps partagées sur l'usage auquel ils avoient servi. Marini, jeune encore, s'étoit plus échauffé que les autres dans cette discussion ; il exposa son opinion dans une lettre qu'il adressa à un des savans qui, dans la dispute, avoit été de son avis.

Dans cette lettre, l'auteur a rassemblé plusieurs notices sur l'usage que les anciens faisoient de ces candélabres ; il a donné beaucoup d'étendue à l'explication des bas-reliefs qui en décorent la base, et pour plus de clarté il en a ajouté les gravures en trois planches. Ce petit traité n'est pas d'un grand intérêt, il est vrai, sous le rapport de son sujet ; mais il mérite une attention particulière, parce que c'est le premier essai du jeune Marini ; il fait concevoir les grandes espérances que son auteur a depuis justifiées.

Cette lettre a été publiée en 1771 dans le *Giornale dei letterati* ; elle fut suivie d'une autre en 1772. Dans le grand recueil des inscriptions que Marini augmentoit continuellement, on trouva celle-ci :

BALENTINIANO ET BALENTI ITERVM. BALERIVS.
QVI VIXIT ANNOS VI. M. XI. D. X VI. DEPOSITVS.
EST VX. CAL. DEC. D. MARTIS BENE.
MERENTI IN PACE.



Cette inscription étoit pour lui à juste titre d'un

grand prix, parce qu'elle appartient au petit nombre de celles qui indiquent l'année, le mois et le jour de l'événement qu'elle expose. Il avoit recueilli beaucoup de matériaux qui peuvent servir à marquer avec précision, le vrai nom des jours de chaque année, en s'aidant des calculs chronologiques du cycle solaire, et de la lettre dominicale. Cette uniformité de la période avoit été contestée par beaucoup de savans, parmi lesquels le célèbre Mario Lupi a surtout prétendu prouver que les Hébreux et les Romains n'ont pas célébré la même fête au même jour (1). Les marbres que Marini a cités prouvent suffisamment la fausseté de cette opinion; et ce recueil sera toujours d'un très-grand prix pour les savans qui veulent avoir une chronologie exacte, et expliquer les monumens antiques; Marini porta ce qu'il avoit fait à Albano, où le cardinal Fantuzzi avoit été passer quelques jours en 1772 pour jouir du plaisir de la campagne.

Ce fut alors qu'il écrivit à son ami Gaspard Garattoni une lettre (2) dans laquelle il explique cette inscription d'une manière qui annonce un homme profondément versé dans l'histoire.

Il avoit recueilli plus de vingt inscriptions, dont la plupart font voir que la période moderne des jours de fêtes dans la semaine, est celle qui a été en usage dans les temps les plus anciens.

Après avoir donné quelques notions préliminaires, l'auteur passe à la description du monument même, et prouve ses vastes connoissances dans les antiquités

---

(1) *De notis chronologicis anni mortis et nativitatis* D. N. J. C.

(2) *Lettera del signor Ab. Gaëtano Marini al signore Gasparo* GARATTONI, *sopra une antica iscrizione cristiana.* Voyez *Giornale dei letterati del* 1772, tom. VI, art. 1.

chrétiennes. Le passage suivant de cette lettre mérite principalement d'être remarqué :

« J'ai traité d'une inscription chrétienne, parce » que j'ai un penchant naturel pour ces occupations; » j'aime beaucoup, il est vrai, les recherches sur » l'antiquité en général; mais je dois dire qu'aucune » partie de cette science n'a autant d'intérêt pour » moi que celle qui traite des mœurs et des usages » des anciens chrétiens, de leurs cérémonies reli- » gieuses, et d'autres sujets intéressans relatifs à » l'histoire du christianisme primitif (1). »

La réputation de Marini s'étoit ainsi répandue, lorsqu'il se vit engagé dans une querelle littéraire assez vive. Les *Origini Italiche* de mons. Mario Guarnacci venoient de paroître; cet ouvrage fut favorablement accueilli par un grand nombre de lecteurs, et critiqué par un nombre plus grand encore. Ceux qui recherchent seulement ce qui est extraordinaire ont loué Guarnacci comme un navigateur heureux dans des mers jusqu'alors impraticables, et comme un nouveau Colomb qui a découvert aux érudits, dans un nouveau monde, un océan inconnu (2). Des lec-

---

(1) Cette étude est beaucoup trop négligée dans la France, qui possède un grand nombre de monumens de ce genre. En mettant à part ce qu'elle a d'important pour les hommes qui sont vivement frappés et pénétrés des mystères du christianisme, elle doit paroître intéressante à tous ceux qui aiment l'histoire. On se vante de connoître les usages religieux et les mœurs des Ægyptiens, des Grecs et des Romains, et on dédaigne d'apprendre les usages et les rits religieux des premiers chrétiens. C'est pour répandre, comme il convient, le goût de ces connoissances que, dans mes voyages en France et en Italie, j'ai décrit autant que je l'ai pu les monumens chrétiens. A. L. M.

(2) *Origini italiche*, tom. IV.

teurs moins crédules et moins hasardeux pour les conjectures, n'applaudissent pas aussi légèrement à celles de Guarnacci : ils le regardent comme un homme dont le jugement et la critique ne répondoient pas à sa vaste érudition.

On publioit alors le *Giornale dei letterati*, dont les rédacteurs, quoiqu'ils écrivissent dans la Toscane, ne vouloient pas cependant attribuer à leur beau pays toute la gloire que le prélat antiquaire lui accordoit. Ils tombèrent avec une véhémence extrême sur l'auteur qui donne à toute l'Italie une origine étrusque, et qui écrivoit l'histoire des temps qui ont suivi le déluge avec la même facilité avec laquelle il raconte les événemens de nos jours. Ils n'hésitèrent pas à qualifier de rêveries littéraires les bases sur lesquelles l'auteur appuie l'immense édifice des *Origini Italiche.*

Guarnacci fut très-sensible à ces critiques : il chercha à venger sa réputation outragée dans des *Observations critiques sur le journal de Pise.*

Non content de réfuter dans cet écrit anonyme l'article qui concerne son ouvrage, il critique aussi tout le contenu des deux volumes, où on avoit analysé cette production ; et en particulier le P. Odoardo Corsini, qui avoit dit que le prélat Guarnacci se vantoit de surpasser tant de savans dans les recherches faciles et les conjectures heureuses sur les antiquités. L'ouvrage que Guarnacci entreprit d'attaquer a pour titre : *Series præfectorum Urbis*, c'est-à-dire *Série des préfets de Rome.* Il voulut rectifier dans sa critique plusieurs dates chronologiques, surtout celles qui regardent les *jours* des *féries latines*, et qui ne paroissent pas parfaitement conformes au système établi dans les *Origini italiche.* Il prétendit que plusieurs préfets n'avoient pas été

nommés par Corsini, et qu'on pourroit remplir les lacunes par plusieurs autres noms qui se trouvent dans les inscriptions.

Le P. Corsini étoit mort; cependant, comme il trouva encore un adversaire, il eut aussi un défenseur zélé; Marini écrivit en 1773 une *Défense de la série des préfets de Rome*, du célèbre P. Corsini, contre les objections qu'on lui a faites dans les observations insérées dans le *Journal de Pise*.

Dans cette défense, augmentée et corrigée, l'honneur de Corsini est parfaitement sauvé, et l'auteur y montre une véritable érudition. Marini ne nie pas que l'ouvrage de Corsini n'ait plusieurs défauts, et qu'on n'en puisse faire une révision. Il fait lui-même des observations critiques concernant plusieurs préfets de la *Série de Corsini*. Il y en ajoute deux nouveaux, et dit en même temps, qu'il auroit pu facilement y en ajouter d'autres encore qui ont été inconnus jusqu'à présent, et qui manquent dans tous les catalogues, mais qu'il auroit fallu donner de trop longues explications. Ensuite il fait l'éloge de la grande assiduité avec laquelle Corsini a recueilli, dans un champ aussi vaste, tous les noms des préfets, à l'exception d'un ou de deux seulement, et finit par de fortes invectives contre Guarnacci (1).

Ce dernier fut vivement offensé d'une pareille critique, et principalement du titre d'*antiquario Lavaceci*,

(1) Il l'appelle : *Vilissimo frigiotimeo ignorante della storia; uomo di puerile ingegno, e privo affatto di razicionio, Zucca da Sale, reverendo antiquario Lavacci, Aristarco che non s'intese mai d'altro che di grammatica cloacina, e di lingua etrusca, falsificatore di citazioni;* expressions que, pour l'honneur d'un aussi grand homme que Marini, nous n'avons pas voulu laisser dans le texte, et traduire en français. A. L. M.

qui lui fut donné. Il fit sous le nom de *Fra Cipollone Lavaceci*, une longue réponse à cette censure ; mais Guarnacci, non content de donner cette réponse, excita contre Marini un autre ennemi, l'abbé *Cristoforo Amaduzzi*, très-savant auteur de plusieurs beaux ouvrages. Dans sa défense, l'abbé Marini avoit dit : « Nous devons la connoissance d'un nouveau préfet, » au célèbre manuscrit ottobonien, d'où l'AUTEUR » de la réimpression des *Cinq Novelles*, inédites, » a tiré ce nom. » Amaduzzi prenoit le titre de professeur de langue grecque au collége de la Sapience, membre des Académies Etrusque, de Cortone, Volsque et de Foligno ; il crut qu'on faisoit un grand tort à sa réputation littéraire, en lui donnant simplement le titre d'auteur d'une réimpression. Pour venger son honneur, qu'il croyoit outragé, il adressa une lettre au très-illustre et très-respectable monsignor Mario Guarnacci en réponse aux observations faites contre les *Origini Italiche*, dans le livre qui a pour titre : *Défense de la série des préfets.* Cette réponse contient une nouvelle apologie de l'ouvrage de Guarnacci.

Ce dernier avoit publié en 1767 un ouvrage intitulé : *Leges Novellæ V. Anecdotæ imperatorum Theodosii junioris, et Valentiniani tertii*, dans lequel il a fait mention d'un préfet nommé Æmilien, qui a été inconnu jusqu'alors, et qui avoit obtenu sa charge en 458 ; il attaque la Défense du célèbre P. Corsinni, pour la série des préfets de Rome, publiée dernièrement par un auteur anonyme.

Amaduzzi mit à la tête de cet ouvrage un vers tiré de Virgile :

Infelix puer, atque impar congressus Achilli (1).

---

(1) *Æneid.*, lib. I, v. 475.

Il critique ensuite d'un ton de docteur plusieurs passages de la *défense*, il y joint son jugement sur plusieurs endroits de l'ouvrage de Corsini, en nommant cinq nouveaux préfets dont il n'est pas fait mention dans sa *serie*. Il prétend montrer par là le peu de connoissances d'antiquités de Marini, qui s'en étoit attribué de si profondes, et qui avoit parlé de lui avec tant d'amour-propre, il répond à la prétendue injure que lui a faite *monsieur le critique*, qui l'a appelé l'auteur de la réimpression des *cinq Novelles inédites;* il prouve qu'il est auteur d'éditions originales, et non pas seulement de réimpressions, et traite Marini d'antiquaire de supplémens, d'imposteur et de falsificateur.

Quoique cet ouvrage ait paru presqu'en même temps que la réponse du frère Cipollone Lavaceci, Marini dédaigna de répondre à ce dernier; il le fit seulement au premier par un petit écrit intitulé *Lettera dell' anonimo difensore del P. Corsini al sig. abbate Gio Christoforo Amaduzzi, professore di lingua greca nella sapienza di Roma, ed Academico Etrusco, Cortonese, Volsco, e Fulgineo.* Notre auteur prit dans cette lettre un ton bien différent de celui qu'il avoit ordinairement: il adopta celui d'un disciple devant son maître; mais en justifiant ses propres écrits, il exposa la puérile vanité des prétentions d'Amaduzzi, et il fit voir que son savoir étoit celui d'un laborieux pédant.

Après avoir terminé cette querelle littéraire, Marini publia en 1774 un ouvrage dans lequel il explique quatre inscriptions inédites du musée Clémentin. Il y fait des recherches détaillées sur le mot *optio*, qu'on rencontre tant de fois dans les inscriptions militaires, et qu'on explique ordinairement par les mots *custos* ou *préfet*. Il s'étend beaucoup sur *le collége des Hé-*

rules, nom qu'on donnoit à Rome à une corporation du genre de celle qu'on appelle aujourd'hui Fachini.

A ce dernier ouvrage il en fit succéder un autre, intitulé (1) *Observations historiques et critiques sur un parchemin antique.* Ce parchemin, qui est aussi inséré dans les ouvrages de Mabillon (2) et des Camaldules (3), a été trouvé dans les archives du chapitre de Saint-Martin, dans le pays de Sainte-Anatolie, diocèse de Camérino. Il porte l'acte de fondation et de dotation du monastère de S. *Angelo infra ostia*, qui a été fait en 1015 par le comte Attore et par Berthe son épouse. Mabillon et les annalistes des Camaldules avoient déjà discuté cette charte, et l'avoient rapportée comme authentique. Marini prouve dans ses *observations* critiques, que cette pièce, quoiqu'elle ne soit pas l'original, doit cependant en être regardée comme une copie, ou au moins comme une copie qui a été faite sur une autre qui dérivoit de celle-ci dans le onzième siècle, ou au commencement du douzième; et il ajoute beaucoup de détails sur ce monastère dont on savoit avant très-peu de chose.

En 1781 Marini publia un extrait de l'ouvrage sur les restes des fastes de Rome, de Valerius Flaccus (4) qui avoient été découverts à Palestrine en 1779.

Suétone ou l'auteur des *Grammairiens célèbres* (5), qui passe sous son nom, rapporte que la ville de *Pré-*

(1) *Osservazioni istoricho critiche soprà una antica pergamena.*

(2) *Annal. benedictini*, a 1015, l. IV, § 17.

(3) *Annal. Camald.*, t. III, p. 295.

(4) *Estratto, e giudizio dell' opera intitolata: Fastorum anni romani a Valerio Flacco ordinatorum reliquiæ ex marmorearum tabularum fragmentis Præneste nuper effosis, collectæ et illustratæ cura et studio P. F.* Romæ, anno salutis 1779.

(5) *De illustribus Grammaticis.*

neste possédoit une statue dans un hémicycle sur lequel Valerius Flaccus avoit gravé ses fastes (1). Après que les fastes consulaires eurent été découverts sous le pontificat de Paul III, Ottavio Pantagato et d'autres savans les prirent pour l'ouvrage de Valerius Flaccus, et dans le passage que nous avons cité en note on changea le mot de *Preneste* en *pro vestræ*, *prope Vestæ*, *pedestrem*, *pura veste*, etc. Vers la fin du dernier siècle, un hasard fit trouver quelques fragmens des fastes romains; on continua les recherches, et on découvrit des restes considérables d'un calendrier romain, qui fut aussitôt reconnu pour celui de Valerius. M. Foggini, conservateur de la Bibliothèque du Vatican, commenta ce monument dans l'ouvrage dont Marini a fait un extrait critique ; il a ajouté ses observations avec une modestie qui peut servir de modèle à tous les gens de lettres. A cette même époque, Marini publia son Examen critique de quelques monumens relatifs à l'apparition de la *Madonna du bon conseil de Genazzano*, d'après les ordres de la Sacrée Congrégation des Rits (2). On avoit trouvé à Genazzano, dans le Latium, une image de la Vierge, qui étoit devenue fameuse par les miracles qu'elle opéroit en 1467. Vers la fin du dernier siècle, les habitans de cette contrée demandèrent à la Sacrée Congrégation des Rits, de leur accorder un *Office de l'apparition de la Sainte Image.* La Congrégation requit l'avis des deux archivistes du Saint-Siége

(1) *Statuam habet Præneste in inferiori fori parte contra hemicyclum, in quo fastos à se ordinatos et marmoreo pariete incisos publicârat.*

(2) *Esame critico di alcuni monumenti spettanti alle apparizione della Madonna del Buon Consiglio di Genazzano, fatto d'ordine della sagra congregazione de i Riti.*

sur un manuscrit qui atteste les miracles opérés par cette image, et qui est conservé dans le pays. Marini déclara, dans l'examen critique dont nous venons de parler, que ce manuscrit n'avoit aucun défaut ni dans son extérieur, ni dans son contenu, que les ligatures, les initiales, les abréviations, la ponctuation, l'orthographe, le style vulgaire, commencent à la fin du quinzième siècle; que la critique diplomatique en reconnoissoit donc l'authenticité; que celle-ci étoit encore prouvée par deux inscriptions que l'auteur a lui-même trouvées à Genazzano au mois de juin 1779, et par quelques mémoires conservés dans les archives du Vatican.

Quelque temps après Marini publia un ouvrage intitulé *Des Archiatres des Souverains Pontifes* (1). Ce travail fut occasionné par un livre que Mandosio a donné sur le même sujet (2). Celui-ci avoit dressé un catalogue de cent dix-huit archiatres, depuis le pontificat de Nicolas I jusqu'à celui d'Innocent XII, et il donna sur chacun d'eux toutes les notices qu'il put recueillir : il s'étoit acquis ainsi la réputation d'un écrivain exact; les érudits savoient cependant que cet ouvrage étoit susceptible de grandes augmentations. Comme le livre de Mandosio étoit très-fautif et très-incomplet, Marini entreprit cet ouvrage par amitié pour le célèbre Natale Saliceti, qui étoit alors premier médecin du Saint-Père. Ces deux savans s'étoient souvent entretenus des inexactitudes du théâtre de Mandosio, et Saliceti avoit

---

(1) *Degli archiatri pontifici.*

(2) Θέατρον, *in quo maximorum christiani orbis pontificum archiatros Prosper Mandosius nobilis Romanus, ordinis sancti Stephani eques spectandos exhibet.*

exprimé à son ami le désir d'avoir par écrit son opinion sur ce sujet: Marini étudia les ouvrages sur l'histoire de la médecine, et consulta un grand nombre de manuscrits dans plusieurs bibliothèques de Rome et de l'Italie. Pendant qu'il étoit occupé de ces recherches, il fit un voyage littéraire dans la haute Italie (1), et il trouva à Venise dans la bibliothèque des Bénédictins alle Zattere, un exemplaire de Mandosio avec des notes d'Apostolo-Zeno, dont il tira un grand profit. Garampi, Galetti, Affo, Lancellotti, Morelli, et Mariotti di Perugia qui avoit eu lui-même l'idée de réimprimer Mandosio, lui communiquèrent tout ce qu'ils savoient. Avec de telles recherches, de si grands secours, un immense travail et une extrême persévérance à consulter les archives du Vatican, il parvint en 1783 à terminer le grand ouvrage des Archiatres pontificaux. On y trouve plus de deux cents médecins palatins inconnus à Mandosio, et beaucoup d'autres additions et des corrections aux articles de ceux que cet auteur a connus. L'ouvrage est partagé en deux volumes: le premier comprend la réimpression de l'ouvrage de Mandosio, qui étoit devenu rare; les corrections faites au texte de cet auteur, et les supplémens; le second, un appendix de cent treize monumens inédits, tirés en grande

(1) Il copia dans ce voyage, où il reçut partout l'accueil le plus distingué, des manuscrits et des inscriptions avec l'aide de M. l'abbé Gueriggi, qu'il avoit amené avec lui. M. l'abbé Gueriggi est très-habile dans ce genre de littérature; c'est lui qui a copié figurativement pour moi l'immense recueil d'inscriptions du moyen âge, depuis l'an 1000 jusqu'à 1500, que je possède. Les figures qui accompagnent quelquefois ces inscriptions ont été dessinées avec soin par M. Camilli. A. L. M.

partie des archives secrètes du Vatican ; il donne une liste suivie et authentique des archiatres, depuis Alexandre III jusqu'à Pie VI, dans un ordre très-supérieur à celui de Mandosio. Celui-ci les avoit rangés seulement par ordre alphabétique ; il en avoit inséré et omis plusieurs mal à propos ; Marini suit au contraire l'ordre des temps, indique les médecins qui ont appartenu à chaque pontificat, et distingue ceux qui ont véritablement été attachés aux papes, de ceux qui soignoient seulement la famille, c'est-à-dire la maison pontificale ; il en résulte que Mandosio avoit donné mal à propos à quarante le titre d'archiatres pontificaux. L'article de chacun est accompagné de savantes notes jusqu'au pontificat de Paul V. Depuis cette époque, pour ne pas répéter ce que d'autres avoient dit, Marini n'a donné qu'un simple catalogue chronologique ; il distingue les médecins des papes de ceux de la famille pontificale, et en continue la liste jusqu'à nos jours.

Cet ouvrage est si généralement estimé que les rédacteurs du *Giornale dei Litterati* ne peuvent être taxés d'exagération pour avoir dit : « L'histoire de la médecine trouve certainement dans ce livre un trésor précieux de notices intéressantes qui doivent servir à enrichir cette science ; on peut dire que, dans les temps même où elle semble à plusieurs avoir été négligée, elle a été cultivée par des personnages revêtus des plus hautes dignités surtout dans l'Eglise ; des archidiacres, des prévôts, des chanoines, des commandeurs de l'ordre du Saint-Esprit, des nonces, des évêques, dont plusieurs même ont été nommés cardinaux (1) ;

(1) Le savant abbé Cancellieri a donné une curieuse notice

et si autrefois la médecine étoit presqu'uniquement cultivée par des ecclésiastiques, elle trouve encore aujourd'hui un grand nombre d'amateurs dans cet ordre. Marini explique avec beaucoup d'érudition les lois canoniques qui, à différentes époques, défendoient aux ecclésiastiques de pratiquer la médecine et la chirurgie, ou le leur permettoient entièrement, ou avec de certaines restrictions; il fait aussi voir en quel temps on a, pour la première fois, séparé en deux branches la science médicale. Si Haller avoit eu sur ce sujet des notions plus exactes, il auroit évité beaucoup d'erreurs, il se seroit surtout gardé d'insulter la mémoire du grand pape Boniface VIII, que Marini défend avantageusement.

Cet ouvrage a fait beaucoup d'honneur à Marini, par les nouvelles lumières qu'il a jetées sur l'histoire de la médecine; mais ces lumières ne sont que la moindre partie de son mérite intrinsèque. Ceux qui ne jugent d'un livre que d'après son titre, sans en examiner le contenu, auront peine à concevoir quel riche trésor de connoissances en tout genre de littérature, renferme un ouvrage qui, d'après le titre, semble traiter seulement des médecins en chef des papes. Il est vrai que beaucoup d'écrivains aiment à s'étendre; un sujet les conduit à un autre, et leurs ouvrages deviennent des encyclopédies. Cette pompe qu'ils déploient d'une érudition commune leur attire les applaudissemens du vulgaire, mais aussi la risée des hommes instruits. Marini, au contraire ne dit rien qui soit étranger à son sujet, ou qui n'en dérive naturellement : il fournit cependant tant de notices nou-

de tous les saints médecins, dans sa Biographie de *San Medico di Osimo*, 1813, in-8°. A. L. M.

velles, que non-seulement il mérite l'éloge, mais l'admiration de tous ceux qui connoissent ces études, et qui savent apprécier ces travaux.

Il a fait beaucoup d'additions et de corrections aux mémoires qui concernent les littérateurs les plus célèbres, parmi lesquels nous ne nommerons que Petrarque, Poggio Francesco Filelfo, Steffano Infessura, Girolamo Borgia, Lorenzo Valla, Tommaso Filologo, Bartolomeo Manfredi, e Pierio Valeriano. Il donne des notices intéressantes sur la valeur de plusieurs monnaies du treizième siècle et des deux suivans, et sur le gouvernement de Rome vers la fin du quinzième; il rectifie la liste des évêques de cent quatre-vingt-six diocèses, enrichit l'histoire des papes, et défend surtout Urbain VI des inculpations que plusieurs de ses ennemis ont faites contre lui, et que Baluze a rapportées sur leur témoignage. Quant au second volume qui contient le recueil de cent treize monumens inédits, les journalistes Pisans observent avec raison que ceux qui font des recherches sur cette matière ont un vaste champ pour y exercer leur talent, etc. Ces monumens sont accompagnés d'excellentes notes qui prouvent l'assiduité et l'érudition de l'auteur. Les numéros XIII, XX, XXXII et XXXIV méritent principalement l'attention, parce qu'ils nous apprennent un grand nombre de faits relatifs à l'histoire de l'anti-pape Benoît XIII, et des villes de Gênes et de Savone qui ont embrassé son parti. Le numéro XXXV contient un rôle de la famille du grand pape Pie II, et il n'en est aucun membre dont l'auteur ne rapporte quelques détails; mais surtout le numéro LX se distingue par les explications lumineuses qu'il contient sur le pre-

mier livre de Gaspar de Verone, *de gestis Pauli II*, et qui ne laisse rien à désirer. Le cardinal Quirini, pour lequel cet ouvrage étoit d'une importance particulière, et Muratori qui auroit désiré le publier, n'ont jamais pu le découvrir. Le numéro LXIII produit la transaction qui a été faite, lorsqu'en 1473 Valdalfer établit une imprimerie à Milan ; c'est une pièce très-curieuse et très-intéressante pour ceux qui font des recherches sur l'origine de l'imprimerie. L'auteur avoue qu'il la doit à la bienveillance de l'archiduc Ferdinand d'Autriche. Le numéro XCVI mérite surtout de fixer l'attention des amis de l'antiquité ; il contient un diplôme qui donne au commissaire Latino Giovenale la surveillance des monumens qui décorent les rues et les places publiques de Rome, et il fait connoître les lois par lesquelles le sénat et les papes ont pourvu à la conservation de ces antiques, et que Pie IV a nommé deux cardinaux qui devoient également veiller à ce que les antiquités ne fussent ni exportées de Rome, ni falsifiées. Il dément l'assertion de Sarpi sur la déposition de Fracastore, et il donne, nº CI, les preuves des motifs pour lesquels on devoit transporter le concile de Trente à Bologne.

Le dernier article contient les détails de la dernière maladie du saint pontife Pie V, et une relation de sa mort, écrite par son médecin Jean-François Marenco.

A cet ouvrage qu'on peut regarder dans son genre comme classique, Marini en fit succéder un autre d'une haute importance ; c'est le *Recueil des inscriptions antiques qui sont conservées dans les palais et la Villa du card. Alex. Albani* (1).

(1) *Inscrizioni antiche delle ville e de' palazzi Albani.*

Le musée qui fait l'ornement de la Villa Albani, située hors de la *porta Salara*, est si riche en monumens, qu'il plaît encore aux curieux même qui ont déjà vu ceux du Vatican et du Capitole. Plusieurs auteurs en ont écrit; nous remarquons parmi eux le célèbre Morcelli, qui publia en 1785 une *indication antiquaire* (1), dans laquelle il explique, avec l'exactitude qui lui est propre, toutes les statues antiques de cette collection; et il ajoute à la fin de son ouvrage les inscriptions qui existent dans le même lieu. Ce savant antiquaire vit bien que ces inscriptions mériteroient d'être commentées séparément; mais comme d'autres entreprises l'empêchoient de le faire lui-même, il fut obligé de laisser ce travail à un autre, et il engagea lui-même Gaëtano Marini à se livrer à ce travail qui seroit bien accueilli des antiquaires. Marini étoit grand amateur de l'antiquité, et il avoit des relations intimes avec la famille Albani; il ne fut pas difficile de l'engager à composer un pareil ouvrage. Il fit un recueil des inscriptious antiques des maisons de campagne et des palais Albani (2), c'est-à-dire qu'il copia toutes celles que cette famille possède dans la célèbre Villa Salara, dans la Villa di Anzio, dans son palais à Rome et à Soriano.

Ces inscriptions sont au nombre de cent soixante-seize, divisées en sept classes; celles en l'honneur des divinités; celles qui concernent les ouvrages publics, les honorifiques, les sépulcrales, les grecques et les chrétiennes. La septième classe contient les inscriptions supposées, dont il n'y en a que deux; car la troisième n'est pas l'invention d'un faussaire, mais

(1) *Indicazione antiquaria.*
(2) *Inscrizioni antiche delle ville e de palazzi Albani.*

elle a été copiée d'un original antique, assez mal et avec une peine extrême. Marini a copié cette inscription de l'original avec plus d'exactitude qu'on ne l'avoit fait avant lui. Cette inscription est relative à l'empereur Caracalla, à qui elle a été consacrée par la cohorte des *vigiles*.

Ces inscriptions, qui sont déjà d'un très-grand intérêt par elles-mêmes, en reçoivent un plus grand encore par les excellentes observations de notre auteur : bien des écrivains traitent de pareils sujets; mais ils commettent trop facilement la grande faute de vouloir étaler tout leur savoir; et en répétant ainsi ce qui a déjà tant de fois été dit par d'autres, ils remplissent de gros volumes de connoissances communes, d'explications inutiles et d'ennuyeuses absurdités. Marini, au contraire, traite son sujet avec cette franchise qui n'est propre qu'à celui qui connoît profondément la science; il n'omet rien qui appartienne à son sujet, et ne dit rien qui soit inutile.

A ces soixante-seize inscriptions l'éditeur en a ajouté cent trente-cinq dont il donne en même temps l'explication ; ces dernières étoient presque toutes inédites. Il rectifie par ce moyen quelques erreurs de Fabretti, de Fontanini, de Maffei, de Muratori, de Winkelmann, et de plusieurs autres écrivains célèbres; il rectifie même plusieurs dates chronologiques qui concernent les consulats, et il éclaircit plusieurs points de l'histoire ancienne.

On voit avec plaisir une galerie garnie de grands tableaux : mais cela n'empêche pas de regarder ensuite avec intérêt des miniatures ; il sera également agréable à nos lecteurs, qu'après avoir parlé de deux ouvrages importans de Marini, nous faisions aussi men-

tion de ses autres petits traités. Parmi ceux-ci nous nommerons d'abord une lettre qu'il adressa, sous la date du 10 décembre 1786, à M. Giuseppe Antonio Guattani, sur *un autel antique.* Notre auteur traite dans cette lettre plusieurs points relatifs aux *lares d'Auguste* et aux *magistri vicorum*, créés par cet empereur; plusieurs gravures de monumens sont jointes à cette dissertation, et en augmentent l'intérêt.

Mais voici Marini engagé dans un débat littéraire bien plus vif que celui dont la *série des préfets de Rome* avoit été cause. Dans une terre située à une lieue hors la porte *Salara*, au-dessus du cimetière de SS. Saturnin et Thrason, on découvrit en 1787 l'inscription suivante :

PERPETVAM SEDEM NVTRITOR POSSIDES IPSE
HIC MERITVS FINEM MAGNIS DEFVNCTE PERICLIS
HIC REQVIEM FELIX SVMMIS COGENTIBVS ANNIS
HIC POSITVS PAPAS ANTIMIO QVI VIXIT ANNIS LXX
DEPOSITVS DOMINO NOSTRO ARCADIO II ET FL. RVFINO
VV CC SS. NONAS NOVEMB.

On crut que cette inscription étoit d'un prix rare ; on la conserva avec un soin extrême, et on ne la laissa voir qu'à un petit nombre d'antiquaires; enfin, en 1790, il parut un ouvrage du P. Paolo Antonio Paoli, intitulé *Dissertations sur saint Félix II, souverain pontife et martyr, dans lesquelles on cherche à expliquer son épitaphe antique, qu'on vient de découvrir, et à défendre sa sainteté et son pontificat* (1).

Cette explication ne plut pas généralement, et Ma-

(1) *Di S. Felice secondo, papa e martire · Dissertazioni indirizzate ad illustrare l'antico suo epitaffio nuovamente scoperto, ed difendere la sua santità, ed il suo pontificato.*

rini écrivit, pour la réfuter, un opuscule intitulé *Explication d'une épitaphe antique, en forme de lettre, d'un antiquaire romain à un membre de l'Académie d'Herculanum* (1). Il avoit reçu de Naples une copie de cette inscription, qu'il n'avoit pu voir à Rome; et il entreprend de prouver, avec l'érudition qui lui est particulière, que l'épitaphe ne concerne aucunement Félix II; que le mot Felix n'y est pas le nom propre, mais l'adjectif; qu'enfin l'inscription parle d'un certain Antimion, qui, bien loin d'avoir été pontife, n'étoit que pédagogue. Le célèbre avocat Fea convient aussi que cette inscription, qu'il n'avoit pu voir, ne peut se rapporter à Félix II; mais il croit qu'elle appartient à un évêque, et non à un pédagogue (2).

Bientôt Paoli écrivit une longue *Lettre en défense de l'épitaphe de S. Félix II, pour répondre aux feuilles imprimées sous le titre d'explication d'une épitaphe antique, adressées par un antiquaire romain à un membre de l'Académie d'Herculanum* (3). Il rassemble dans cette lettre une quantité immense d'argumens de tout genre pour soutenir sa première opinion; il ne trouve cependant aucun raisonnement qui puisse réfuter la critique courte, mais judicieuse de Marini. Aussi celui-ci ne manqua pas de défendre ce qu'il avoit écrit; mais on regarda comme dangereux de trop discuter un fait réputé sacré, Marini

(1) *Spiegazione di un antico epitaffio in forma di una lettera di un antiquario romano ad un Academico Ercolanense.*

(2) *Antologia*, 1790, juillet.

(3) *Lettera in difesa dell' epitaffio di S. Felice II, per risposta ai fogli stampati col titolo : Spiegazione d'un antico epitaffio diretta da un antiquario romano ad un Academico Ercolanese.*

observa un silence qui lui fut sans doute bien pénible; car il étoit accoutumé à soutenir son opinion avec énergie. Mais si Marini se tut, ses amis s'élevèrent en sa faveur. A Turin, Oderici le défendit dans une *Lettre d'un membre de l'Académie Etrusque au signor Giuseppe Vernazza, baron de Freney, secrétaire d'Etat de S. M. le Roi de Sardaigne, sur une épitaphe antique* (1), et à Modène, Tiraboschi fit la même chose dans une *Lettre d'un Journaliste à un de ses amis* (2).

Les savans crurent alors la question décidée; le tenace P. Paoli voulut encore soutenir son opinion dans une *seconde lettre écrite en défense de l'épitaphe du pape S. Félix II, par un membre de l'Académie étrusque de Cortone, à un de ses amis, pour servir de réponse à la feuille d'un Journaliste.* Les hommes de lettres rirent de cette nouvelle production; et dans la dispute que Paoli eut avec Tiraboschi, ils reconnurent de nouveau cette vérité :

Cercan le mosche all' aquile far guerra
E i granchj voglion morder le balene (3).

Cette seconde lettre excita le mépris général, et les bons critiques ont constamment été de l'avis que l'inscription n'a point de rapport à un souverain pontife : on la voit aujourd'hui dans la galerie dite de Cléopâtre, parmi celles qui portent l'épithète de *monumenta consularia vet. Christian.*

(1) *Lettera di un Academico Etrusco al signore Giuseppe Vernazza, barone di Freney, secretario di stato di S. M. il Re di Sardaigna, soprà un antico epitaffio.*

(2) *Lettera di un giornalista ad un suo amico.*

(3) Les mouches essaient de faire la guerre aux aigles, et les crabes veulent mordre les baleines.

Marini eut encore à soutenir avec ce même Paoli un autre débat littéraire ; mais il fit beaucoup moins de bruit que le précédent. Dans le dix-septième siècle on avoit trouvé dans le cimetière de Priscilla le corps d'un saint martyr, avec une pierre sur laquelle on lisoit :

FELITIANUS D.
IN PACE.

☧

On remarque aussi à côté de cette inscription l'empreinte de pas d'un homme, et de traces de chiens. Les reliques de ce saint soldat de Jésus-Christ furent données à l'abbé D. Filippo Colonna, qui les plaça dans sa chapelle particulière du palais, qu'on appelle aujourd'hui le palais de Stigliano : elles y restèrent inconnues jusqu'à ce que, vers la fin du dernier siècle, le prince de Stigliano Colonna voulut les faire transporter à Giuliano, fief de sa maison, et le P. Paoli entreprit d'expliquer la brique qu'on avoit trouvée avec les reliques, et composa une longue histoire sur ce saint martyr, dont on ne sait pourtant que ce qu'on lit sur cette pierre. Paoli trouva cependant le moyen de composer un petit ouvrage intitulé *Notices sur le corps de S. Félicien, martyr* (1). Il trouva beaucoup de choses qu'il s'efforça de donner comme relatives à ce saint. Il prétendit que cette pierre étoit un *monument honorifique*, et il affirma qu'on avoit voulu consacrer au saint martyr un sépulcre qui ne put être ni plus honorable, selon les moyens et les usages de ces temps, ni arrangé avec plus de soin,

(1) *Noticie spettanti al corpo di S. Feliciano, martire.*

d'exactitude et de noblesse ; il découvrit dans les pas que nous avons indiqués, des signes parlans, des signes qui devoient transmettre aux siècles à venir les preuves de sa sainteté et de la noblesse de sa condition. Il crut que les traces d'homme faisoient allusion au passage pénible de cette vie. Le martyr avoit franchi la carrière pénible de la prédication, et il avoit marché sur les traces de la vérité éternelle. Paoli va plus loin ; il pense que la forme des pieds a probablement encore une autre signification, et qu'après avoir fait allusion à ses vertus, elle nous fait aussi connoître la profession que le saint martyr a exercée. Paoli croit que S. Félicianus a été soldat, et d'abord même commandant de cavalerie ; mais l'inscription est pour lui une preuve marquante qu'ensuite il a servi dans l'infanterie. Quant aux traces du chien, Paoli prétend qu'elles indiquent la famille, et même une famille noble à laquelle le martyr appartenoit. Enfin il n'hésite pas de dire qu'elles sont un emblème évident de la famille Antistia ou Antestia, à laquelle S. Félicianus pouvoit devoir son origine.

Telles sont les rêveries que le bon P. Paoli a écrites sur le saint martyr, et qu'il a fait imprimer en 1796. Les savans se moquèrent de ces folies ; mais les ecclésiastiques trouvèrent mal que la dignité des choses sacrées fût si légèrement compromise et en butte aux railleries des critiques qui confondent trop facilement le tout avec sa partie ; c'est ce qui engagea Marini à écrire une *critique de l'ouvrage du P. Paoli sur S. Félicianus* (1), qu'il lut depuis dans une société littéraire à Rome, en 1798. Il discute dans cette censure les principaux traits des notices de Paoli. L'exposé simple de cette

(1) *Censura dell' opera del P. Paoli soprà S. Feliciano.*

pièce étoit, selon lui, une critique entière ; et en peu de mots, il assura à Rome la possession d'une relique dont la naïveté du P. Paoli pouvoit rendre l'authenticité douteuse.

Mais revenons à des ouvrages grands pour l'étendue de la matière, et insignes pour le choix de l'érudition : tel est celui sur les actes et les monumens des frères ruraux (*fratres arvales*) (1). Romulus avoit institué cette classe de prêtres pour invoquer les dieux, et leur offrir, selon Varron (2), des sacrifices publics, afin d'en obtenir d'abondantes récoltes. Aucun rapport ne nous est parvenu sur ces prêtres du temps de la république ; nous n'en avons que quelques notices que des auteurs du temps des empereurs en ont données, et plusieurs autres que nous fournissent quelques pierres antiques, sont tout ce qui en reste.

Quelques-unes de ces pierres avoient été publiées par différens auteurs, parmi lesquels il suffit de nommer Fabretti, Gori, Torre, Buonarotti, Guasco, et les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. En creusant les fondemens de la nouvelle sacristie de Saint-Pierre à Rome, en 1776, on en découvrit deux autres très-belles qui étoient bien conservées, et que Marini publia aussitôt séparément. Quelque temps après, il les donna de nouveau avec une autre qui avoit été trouvée depuis ; il y ajouta une introduction qui avoit pour titre : *Acta fratrum arvalium sub imp. M. Aur. Antonino Elagabalo ex marmoribus modo in urbe repertis descripta.* Il commença dès-lors à recueillir des matériaux pour traiter entièrement

(1) *Atti e monumenti de' fratelli Arvali.*

(2) *Fratres Arvales dicti sunt qui sacra publica faciunt propterea ut fruges ferant Arva. A ferendo et arvis Arvales dicti sunt.*

cette branche de l'antiquité. A cette même époque, le célèbre Cancellieri composa son grand ouvrage intitulé *De Secretariis Basilicæ Vaticanæ.* Comme il vouloit insérer toutes les inscriptions que l'on conservoit alors dans cet édifice, Marini s'empressa de lui communiquer celles qui se rapportoient aux *fratres arvales*, et qu'il avoit recueillies. Ces inscriptions sont au nombre de soixante-quatre, et ont été imprimées en 1786, à la fin de cet ouvrage, sous ce titre : *Marmorea fratrum arvalium monumenta quibus acta Collegii et tituli ipsorum honorarii continentur : collegit, digessit, interptetationem adjecit Cajetanus Marinius. V. C.*

Marini satisfit enfin aux vœux de tous les savans de Rome, en publiant en 1795 son ouvrage intitulé *Gli Atti e monumenti dei fratelli arvali, scolpiti gia in tavole di marmo, ed ora raccolti, dicifrati e commentati.*

Dans l'introduction il donne des notices générales sur les frères ruraux, puis six tables faites avec l'exactitude qui caractérise l'auteur ; et enfin soixante-sept planches dont les quarante-sept premières contiennent des journaux de ces prêtres ; les autres planches offrent des inscriptions faites à l'honneur de plusieurs membres de l'ordre, parmi lesquels on compte huit empereurs.

Ces planches sont suivies d'un commentaire très intéressant, dans lequel l'auteur donne des notes grammaticales, historiques et chronologiques, ou bien il parle en général des formules liturgiques des Romains, et de celles des frères ruraux en particulier, ou bien des *Honestæ missiones* sur lesquelles il a écrit un excellent traité qui l'a conduit aussi à parler des souscriptions des testamens, sujet que Saumaise lui-

même n'avoit pas bien entendu ; il traite des magistrats des villes et des municipes, du gouvernement des provinces, des titres solennels et légitimes de ceux qui devoient y faire exécuter les ordres du sénat ; dans cette matière si difficile à traiter, Marini ne donne pourtant que des choses intéressantes et neuves, sans répéter ce qui a déjà été dit par ceux qui ont traité avant lui les mêmes sujets.

Après s'être ainsi frayé la route aux recherches les plus difficiles dans tous les genres de l'érudition, il ajoute à ses observations des notes dans lesquelles il se permet de traiter quelques sujets qui ne sont pas indiqués par le titre de l'ouvrage. Il y a inséré non-seulement ce qui pouvoit donner des éclaircissemens sur les *frères ruraux* et les monumens qui les concernent, mais encore un grand nombre de savantes dissertations.

Les inscriptions qu'il publie à cette occasion dans les observations et les notes, sont au nombre de mille, et plusieurs sont d'une grande importance ; celles qu'il a corrigées, et souvent dans des points très-essentiels, sont sans nombre ; ces observations sont faites d'après des originaux même, qu'il consultoit avec un soin extrême. La série des consuls dans laquelle les savans les plus distingués ont toujours trouvé tant d'incertitudes, est spécialement corrigée et améliorée.

Le respectable abbé Andrès dit avec raison, en traitant de cet ouvrage : « Marini, qui avoit déjà donné un beau volume d'inscriptions du palais d'Albani, vient de publier son ouvrage sur les frères ruraux. Il donne les détails les plus curieux sur leur collége, leurs fêtes, leur doctrine religieuse et politique, mais sans rien dire des points singuliers d'anti-

quité sur lesquels il porte la lumière, et pour ne parler que de la science des inscriptions, son ouvrage est un véritable trésor; on y trouve des observations sur l'orthographe des inscriptions, leur forme, la lecture et la prononciation des noms propres, les méprises des tailleurs de pierre sur les lettres prétendues doubles, les emplois, les titres indiqués dans les inscriptions, les sigles, les notes particulières. C'est un véritable complément de l'art critique des inscriptions (1) que Maffei n'a fait qu'ébaucher.

A peine cet ouvrage eut-il paru, qu'on découvrit dans les ruines des Thermes de Titus deux fragmens antiques qui contenoient une partie de ces longues briques, c'est-à-dire un catalogue de soldats prétoriens, comme on en trouve à Rome sur des marbres.

Le père Rosini, religieux, les copia avec une grande exactitude, et les communiqua à notre auteur. Celui-ci les jugea dignes de quelqu'attention, et en fit le sujet d'une lettre qu'il adressa en 1796 à ce savant religieux.

Il y traite, avec une rare érudition, des *laterculi* en général, et observe, en parlant des deux fragmens dont il s'agit, qu'ils peuvent mieux que tous les autres de cette espèce, conserver la mémoire des prétoriens qui ont servi dans l'espace de six années au moins, mais que les différentes séries ne sont pas rangées dans l'ordre chronologique comme elles le sont ordinairement sur les autres pierres.

Il fait encore sur ces inscriptions une autre observation qui doit également fixer l'attention d'un antiquaire; la même année, dit-il, y est marquée indifféremment par le consulat de Messalla, ou par celui de

(1) *Ars critica lapidaria.*

son collègue Vergilianus ; et dans l'année suivante, c'est tantôt Lamia, tantôt A.... (peut être Ælien), qui est nommé consul. Je ne pense pas qu'aucun autre monument présente une circonstance semblable.

Dans une autre lettre qu'il a adressée, en 1797, au célèbre monsignor Giuseppe Muti Papazzuri, Marini explique un rôle des professeurs de l'archi-gymnase romain (le collége de la Sapience) de 1514, seconde année du pontificat de Léon X.

. . . . Aurea sub quo
Sæcula, et antiquæ redierunt
Laudis honores (1).

Il crut qu'il seroit agréable aux savans de connoître les célèbres professeurs auxquels Rome doit la restauration d'une saine métaphysique, de la jurisprudence et des belles-lettres: il publia donc ce manuscrit. Il indique en marge l'appointement de chaque professeur, et il ajoute, sur leur mérite personnel, des observations qui suppléent aux écrivains antérieurs, les rectifient, et donnent de nouveaux éclaircissemens non seulement sur le temps de Léon X, mais encore sur l'histoire de plusieurs Etats. Il cite également plus de deux cents professeurs du collége de la Sapience à Rome, dont un grand nombre étoient inconnus à Carafa même, qui a écrit l'histoire de cet établissement. Il ajoute à la fin de son ouvrage trente-huit monumens inédits, qui ont rapport à son sujet, et qui sont tirés du Château Saint-Ange, du Vatican, et du Capitole.

(1) Le siècle d'or revint sous son règne, et les éloges que nous méritâmes jadis retentirent de nouveau. *Castiglione*, dans ses vers inscrits sur la statue qu'on dit être celle de Cassandre.

Parmi ces papiers il y a en deux qui méritent une attention particulière, ce sont des catalogues faits à l'instar des informations raisonnéesprises par le *Bidello puntatore*, ou *Arcibidello*, en 1566 et 1567. Celui-ci rend compte au *Cardinale Riformatore*, du talent, de la réputation, de l'assiduité, du mérite ou des défauts de chaque lecteur, par un mode fort simple et néanmoins fort exact (1). La somme que le trésor pontifical appliquoit au traitement des professeurs de l'archigymnase de Rome, du temps de Léon X, montoit à quatorze mille florins d'or, somme alors très-considérable. Cet ouvrage seul, dont le mérite est trop caché sous le titre modeste d'une *lettre*, auroit suffi à un autre écrivain pour se faire un nom.

A l'époque des événemens de 1798 et de 1799, Marini rechercha l'obscurité dans ses études, il voulut entreprendre une occupation peu importante, et qui n'exigeât pas une trop grande application ; il rassembla les petites inscriptions *doliaires* (2), celles des seaux de bronze et des aqueducs de plomb.

Ce travail lui plaisoit beaucoup, parce qu'il lui procuroit, une agréable distraction des affaires du temps: « C'est pour cela, dit-il, que je me suis arraché aux nobles et pompeuses inscriptions gravées sur le marbre, les métaux et les pierres précieuses, pour me consacrer au dieu Lateranus (3). Je me suis mis à rechercher et à commenter *Vasa Exquilina* (4), *Sympuvium Numæ*, *nigrumque catinum et Vaticano fra-*

(1) *Effemeridi litterarie di Roma*, 1797, num. XXXIX.

(2) Ce sont celles qu'on mettoit sur les vases destinés à contenir des liquides. A. L. M.

(3) Arnold. *adv. gent.* IV.

(4) Varr. de LL. IV, Fest. *de verb. signif. Salinum.*

giles de monte patillas (1). J'ai fait, dit-il, beaucoup de recherches dans les ouvrages qui traitent des briques antiques et d'autres vases doliaires qui sont remarquables pour les mots qui y ont été empreints au moyen d'un cachet ; et je m'aperçois avec plaisir que j'ai satisfait au désir que le savant P. Zuzzeri avoit exprimé (2) d'avoir un ouvrage complet sur les vases de terre. Animé par l'exemple de Fabretti, je suis parvenu à former une collection de plus de deux mille de ces légendes qu'on voit sur des tuiles, des vases à deux anses, des amphores, des urnes, des lanternes, et autres vases de terre. J'ai ajouté à la fin du livre plus de cinq cents cachets presque tous en bronze, et plus de deux cent cinquante tuyaux de plomb, accompagnés d'inscriptions. Un pareil recueil doit nécessairement être d'une très-grande utilité, parce qu'il contient les noms de plus de deux cent cinquante consuls sous lesquels ces travaux ont été entrepris ; il rectifie la liste de ces magistrats, et fixe l'époque à laquelle ces édifices ont été érigés. »

On ne sauroit croire combien une semblable collection peut jeter de jour sur l'histoire, lorsque chaque chose est habilement placée à côté d'une autre, et qu'elles s'expliquent mutuellement; de sorte que ce qui sembloit d'abord obscur, devient aussitôt d'une extrême clarté, et la solution s'en trouve avec une grande facilité. Si quelqu'un croit devoir regarder ces monumens comme des antiquailles (3) auxquelles on ne doit attacher aucun prix, qu'il se rappelle ce

(1) Juvenal, *Sat. VI*, p. 341.

(2) *Di un antica villa del Tuscolo*, p. 27.

(3) *Quisquiliæ antiquariæ.*

qu'a dit le célèbre baron de Bimard (1), à l'occasion de trois tuiles de briques dont il donne l'explication : « Quand on s'applique à l'étude de l'antiquité, on ne doit négliger aucun des monumens que le temps a épargnés, parce qu'il n'y en a point qui ne puisse donner quelque satisfaction à la curiosité, et qui ne serve utilement au progrès des connoissances. C'est par ce motif que les savans de ces derniers siècles, non contens d'avoir recherché tout ce que le bronze et le marbre peuvent fournir à l'érudition, se sont encore attachés à ramasser soigneusement toutes les briques antiques qu'on a déterrées, surtout lorsqu'elles étoient accompagnées de quelques inscriptions. C'est avec raison que Fabretti (2) reproche à Gruter *d'avoir traité si superficiellement les inscriptions doliaires ;* les savans, Smétius et Orsato, lui ont laissé presqu'entièrement ce champ à défricher.

» Combien les fastes consulaires sont redevables aux briques ! n'ont-elles pas contribué à faire connoître les familles véritables de plusieurs consuls dont le nom étoit inconnu, ou du moins défiguré. On savoit déjà cela par une célèbre lettre de Noris, par les ouvrages de Fabretti, par les notes que Giorgi a faites à la critique des papes de Baronius, et par mon ouvrage sur les *Fratelli arvali.* »

» Combien cette vérité recevra d'évidence par cet ouvrage où l'on rapporte plus de deux cent cinquante briques, toutes chargées des noms de consuls qui ont été en fonctions du temps de leur fabrication ! La vie

(1) Mém. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tom. XV, p. 432.

(2) *Antiquorum figlinorum notas, leviter in tanto volumine percurisset. Inscript.*, p. 479.

et les noms d'un grand nombre de magistrats de Sicile nous ont été conservés par les briques grecques et sur les anses des vases (1). Les inscriptions doliaires, fixant souvent l'âge des édifices dans lesquels elles ont été trouvées (2) ; et je puis dire, à cette occasion, que, lorsqu'on démolit l'ancienne sacristie de Saint-Pierre, j'ai recueilli plus de soixante briques avec des inscriptions, dont un grand nombre avec les noms des consuls dans une période de quarante années à peu près ; ces briques ont été employées dans le même temps pour la construction de cette fabrique, et attestent la haute antiquité de ce petit temple rond, qui certainement a servi dans les cinquième et sixième siècles au culte du paganisme, et non des chrétiens, comme plusieurs auteurs l'ont prétendu (3).

L'auteur entre dans de grands détails sur le plastique ; il prouve que cet art est fort ancien, et qu'il a de tout temps été cultivé chez les Romains ; que Muratori (4) avoit tort de dire qu'on ne trouve guère d'inscriptions doliaires du troisième siècle et des temps postérieurs ; il fait voir encore que l'invasion des Barbares n'a aucunement fait oublier l'art de faire des fours d'argile, comme l'avoit prétendu Ciampini (5). Marini rapporte plusieurs exemples qui prouvent qu'on en a fait de pareils dans les septième, huitième et neuvième siècles, dans lesquels les beaux-arts purent le moins prospérer en Italie.

(1) Torremuzza. *Inscript. Sicul. proleg.* p. LVII.

(2) Fabretti, l. 1, p. 496.

(3) *Cancellieri de secret.*, p. 1158. *Fratelli Arvali*, p. 265.

(4) *Thesaur. Inscript.*, p. 248.

(5) *De sacris ædific.*, p. 20.

M. Marini divise son ouvrage en trois parties, dont la première contient les briques impériales ; la seconde, les consulaires ; et la troisième renferme toutes les autres. Elles sont en général rangées dans l'ordre alphabétique des noms de l'ouvrier ou du propriétaire de la fabrique, ou de l'hôtel dans lequel on les a trouvées. L'auteur a cru devoir mettre les inscriptions grecques qui sont sur les vases doliaires de la Sicile, parce que ces dernières ont déjà été insérées dans l'ouvrage du prince Torremuzza (1) ; cependant il a recueilli le petit nombre de celles qu'il a trouvées dans d'autres livres.

Il ajoute presqu'à chaque brique des observations sur les noms et les choses même dont les inscriptions parlent. Il est parvenu à expliquer facilement beaucoup de caractères et de mots, qui, sans la comparaison de plusieurs monumens du même genre, n'auroient jamais pu être expliqués avec certitude, et l'on n'auroit jamais pu connoître avec exactitude le temps précis dans lequel ont vécu un grand nombre d'hommes qui y sont nommés. Il traite en peu de mots des inscriptions marquées sur les vases, les lampes, les cachets et les tuyaux, parce qu'elles sont de moindre importance, et dignes d'être recueillies uniquement sous le rapport de leur antiquité, qui fait toujours respecter en quelque sorte des choses qui ont peu de valeur en elles-mêmes.

Outre le mérite d'avoir formé la collection, l'auteur a encore celui d'y avoir ajouté des observations dignes d'un grand homme. Les antiquaires liront avec un intérêt particulier celles qu'il a faites sur la figline

(1) *Inscript. sicul.*

quarante-sixième, sur laquelle on lit le nom de Lucilla.

« Il n'est personne, dit-il, dont les briques antiques fassent aussi souvent mention que de *Domitia Lucilla* : les territoires dans lesquels ces briques ont été cuites, sont appelés dans une épitaphe de Gruter, *Lucilliani*, domaines de Lucilla (1) ; et les fournaises qui ont cuit la terre sont appelées *Domitianæ*, *Augustanæ*, *Caninianæ*, *Terentianœ* et *Fulvianæ*. »

Sur des tuiles dont la date est certaine, on lit le nom de Lucilla. Depuis l'an 123 jusqu'en 155, M. Marini recherche quelle a pu être cette Lucilla, et il pense, comme Fabretti, que la Lucilla dont ce vase fait mention, est la mère de M. Aurèle. Fabretti put, dit M. Marini, faire les différentes recherches et les comparaisons que j'ai faites depuis, et par lesquelles j'ai prouvé ce fait, et à l'aide d'un grand nombre de briques dont il n'a pu avoir connoissance.

Après avoir traité ce point de critique avec l'érudition qu'on admire en lui, Marini parle amplement des jardins de Domitius, et dit ensuite : « Je ne puis aucunement adopter l'opinion de ces auteurs qui, en donnant la description de l'ancienne Rome, disent que les *horti domitiani* et le lieu de sépulture d'Hadrien n'étoient pas la même chose, mais qu'ils étoient situés dans des lieux différens. Je crois au contraire que les cendres de cet empereur ont été transportées par le pont triomphal dans les jardins de Domitius ; je m'abstiens toutefois de dire si ces jardins ont été les mêmes que ceux de Néron, auxquels, du moins, leur cirque étoit peut être contigu. »

En parlant du numéro onze cent quarante-neu-

(1) *Fratelli Arvali*, p. 550, n° 11.

vième, il fait une longue digression sur le *port de Rome*, nommé aussi le *port Auguste*, et dit que ce port a été ainsi appelé, parce que la construction en fut entreprise sous le règne de cet empereur, et fut peut-être abandonnée dans la suite, à cause des difficultés qui s'y opposoient, ce qui avoit déjà eu lieu sous Jules-César (1).

A la fin de l'ouvrage on a mis trois tableaux : le premier contient les noms des personnes dont il est parlé dans l'ouvrage ; le second indique les fabriques d'où les vases sont sortis ; et le troisième, les sigles dont on donne l'explication. Cet ouvrage n'a pas été publié ; le manuscrit est déposé à la bibliothèque du Vatican, sous le numéro 8451 (2).

Tels sont les travaux dont Marini s'occupoit dans le temps des calamités qui accabloient sa patrie ; il chercha à vivre dans la retraite ; mais il en fut retiré sans perdre la garde des archives ; il fut nommé conservateur de la bibliothèque et du musée du Vatican.

La réputation littéraire que Marini avoit acquise par ces emplois lui valut encore l'estime des hommes qui étoient alors à la tête des affaires publiques ; elle le mit ainsi en état de rendre à sa patrie des services importans. Lorsque le commandant du fort Saint-Ange lui demanda les clefs des archives conservées dans ce fort, il refusa de les lui livrer ; et comme il fut secondé par le commissaire français, M. Monge, il rendit inutiles tous les efforts du commandant militaire ; voyant ensuite que les archives étoient exposées

(1) Suétone. *Tiber.* 20.

(2) Il est impossible de croire que Sa Sainteté ne fera pas publier ce bel et grand ouvrage d'un savant prélat qui l'a si bien servie, et qui lui étoit si cher. A. L. M.

à de trop grands dangers dans ce local, il sollicita du général Saint-Cyr la permission de les faire transporter au Vatican : ce qui lui fut accordé.

Au bout de quelque temps ce dépôt précieux fut de nouveau menacé, lorsque le président du comité envoya des commissaires à notre archiviste, avec l'ordre exprès de livrer tous les sceaux d'or et d'argent imposés sur les manuscrits originaux ; mais Marini refusa courageusement de s'y conformer : le président ne crut pas devoir user de violence, et les sceaux demeurèrent intacts.

Lorsque vers la fin de septembre 1799, la ville de Rome passa sous la domination des Napolitains, Pietro, légat du délégué apostolique, le pria, dans une lettre datée du 13 octobre de la même année, de continuer ses fonctions ; la junte du gouvernement, dans une dépêche très-honorable, du 19 décembre, lui assigna un traitement de cinquante scudi par mois ; Pie VII, à la recommandation du cardinal Zelada, bibliothécaire de la Sainte Eglise, le nomma, le 18 d'août, premier custode de la bibliothèque du Vatican, et lui accorda en 1802 une pension annuelle (1)

(1) A cette même époque, on nomma second custode M. le chanoine Battaglini, qui avoit rempli depuis plusieurs années la charge de *scrittore latino*, et qui vivoit dans la familiarité de Zelada, cardinal bibliothécaire, l'ami intime de Marini. M. Battaglini étoit déjà connu par plusieurs ouvrages d'histoire littéraire, écrits dans un style élégant, et avec une érudition profonde. La ville de Rome et la bibliothèque Vaticane lui doivent la conservation d'un grand nombre de monumens précieux dans ces temps de désastres, et les gens de lettres lui sont obligés de la politesse et de la bienveillance avec lesquelles ce digne imitateur de son ami défunt satisfait à toutes leurs demandes. A. L. M.

de trois cent scudi, en considération des services qu'il avoit rendus en sauvant les monumens de la bibliothèque et des archives.

Les occupations d'archiviste et de custode n'empêchèrent pas Marini de suivre ses études favorites. Il continua à mettre en ordre les inscriptions profanes et chrétiennes du corridor de Cléopâtre ; et il composa encore, pendant ce temps, un ouvrage insigne, qui a pour titre : *Papiri diplomatici.*

Vers la fin du dernier siècle, on avoit arrangé dans le Vatican, où tout se fait avec magnificence, une chambre pour y exposer les *papiri diplomatici*, qui étoient avant parmi les autres manuscrits dans cette riche bibliothèque On venoit d'achever cette chambre lorsque Marini, en sa qualité de custode des archives secrètes, fut habiter le palais pontifical; et comme la diplomatique étoit alors son occupation favorite, il resolut de lire et d'étudier, sur ces manuscrits originaux, l'ancienne écriture cursive des Grecs et des Romains. Comme il avoit eu ces manuscrits à sa disposition avant qu'ils fussent rangés comme ils le sont aujourd'hui, il put facilement les examiner, les expliquer, et les transcrire ; il y mit d'autant plus d'exactitude, qu'il reconnut bientôt les erreurs qu'avoient commises ceux qui les avoient lus et imprimés avant lui.

Il ne joignoit au désir de connoître ces manuscrits d'autre intention que d'en communiquer une copie exacte au docteur Zirardini, son ami, qui étoit alors occupé, depuis plusieurs années, à lire et à publier ceux de Ravenne.

L'amour de l'étude augmente en étudiant ; après avoir lu la collection complete des *papiri* du Vatican, Marini

désira connoître aussi ceux que l'on possédoit dans d'autres villes d'Italie; et, par l'entremise de ses amis, il parvint à obtenir qu'on lui en envoyât les originaux ou des calques bien faits. Quand il les avoit examinés et transcrits avec soin, il les communiquoit à son ami Zirardini, qui ne cessoit de poursuivre la continuation de ce recueil. Zirardini acceptoit avec grand plaisir ces beaux présens de l'archiviste pontifical; mais ils l'obligèrent à refondre ce qu'il avoit fait à cause des nouvelles découvertes qu'ils lui présentèrent, ce qui fut cause que l'érudit compilateur fut surpris par la vieillesse sans avoir pu l'achever, quoiqu'il l'eût refait plusieurs fois en latin et en italien.

Marini se rendit alors à Ravenne; et voyant l'état de son ami, il le pria de lui communiquer tout ce qui avoit rapport aux *papiri*. Il obtint ce qu'il désiroit; mais les chartes étoient dans un tel désordre, qu'un grand nombre ne put lui être remis, principalement les parties cinquième et sixième, qui renfermoient différentes observations sur quelques manuscrits, et un recueil de faits concernant l'histoire de Ravenne, qui sont traités dans ces *papiri*.

Notre auteur commença néanmoins à mettre de l'ordre dans ceux qu'il possédoit, et auxquels le comte Marco Fantuzzi en avoit ajouté plusieurs autres, et il les réunit en trois gros volumes; mais il s'aperçut bientôt que, sans beaucoup d'études et de peines, il ne pourroit purger cet ouvrage des nombreux défauts que Zirardini lui-même y avoit découverts, et que d'ailleurs privé, comme il l'étoit, de deux parties et de plusieurs chapitres, cet ouvrage seroit toujours incomplet. Les occupations continuelles que lui donnoient ses propres écrits, ne laissèrent pas à Marini le loisir

loisir de remplir ces lacunes, et le livre de Zirardini resta en grande partie inédit (1).

Les papiri, qui étoient mêlés dans ce grand amas de chartes, attirèrent l'attention particulière de notre archiviste, et augmentèrent en lui le désir qu'il avoit eu depuis long-temps, d'en faire un recueil général, enrichi de quelques notices; mais ce désir ne fut satisfait que lorsque Fantuzzi, qui avoit publié les *Monumenti Ravennati*, eut engagé Marini, par l'entremise de leur ami commun, Gaspare Garattoni, à faire paroître ces précieux monumens, qu'il avoit depuis si long-temps préparés pour les offrir au public, après les avoir enrichis de tous les ornemens nécessaires. Marini ne put résister à une invitation aussi flatteuse, il acheva enfin ce recueil dans lequel il inséra, autant qu'il put, tous les *papiri* que l'on connoît, et parmi lesquels il y en a quelques-uns d'Herculanum, et il publia le tout, en 1805, en un volume sous le titre de *Papiri diplomatici*.

Ce grand recueil contient cent quarante-six *papiri*, rangés dans l'ordre suivant : Lettres des papes, des evêques, des empereurs, des rois, et d'autres personnages illustres; actes publics et privés, testamens, actes de tutelle, de sûreté, de donation, de vente et d'achat, de change, d'emphytéose, et mélanges. La plus ancienne parmi les pièces dont l'époque est fixée, est de l'année 444; deux autres remontent également au cinquième siècle, et quinze sont du sixième.

« J'ai mis, dit Marini, beaucoup d'attention à » copier les manuscrits que j'ai pu voir, ou à en trans» crire les calques; on me pardonnera si je m'en glo-

(1) *Antonii Zirardini Operum posthumorum, quæ in scriniis suis reliquit Catalogus.*

» rifie ; mais j'ai tâché de les rendre tels qu'ils sont » réellement, en conservant la même division des lignes, » les espaces, l'ortographe, les lacunes, et même les in- » corrections. Je l'ai fait scrupuleusement en donnant » dans les notes un nombre considérable d'autres mo- » numens qui les montrent toujours *quo jure*, *quoque* » *conditione sunt*, c'est-à-dire tels qu'ils nous sont » transmis dans les originaux ou les copies qui ont » ordinairement été faites par des hommes très-igno- » rans et très-négligens (1). Cet ouvrage contient dans » plusieurs planches de cuivre des lignes de plusieurs » papiri où j'ai conservé la forme et la grandeur des » caractères ; ces planches ont été faites avec la plus » grande habileté. » Cette entreprise de l'archiviste pontifical, de recueillir tous les papiri ensevelis dans les bibliothèques de l'Europe, ou dans les archives, ou épars dans des ouvrages volumineux, est digne d'éloges, et la sagacité avec laquelle il a corrigé les textes, a reproduit ces monumens précieux tels qu'ils sont, et non comme d'autres nous les avoient représentés.

Ce recueil seul auroit suffi pour mettre le comble à la gloire de Marini ; mais les titres de simple compilateur et d'éditeur étoient de trop peu de prix pour un homme dont les ouvrages étoient déjà connus dans toute l'Europe ; il mit en tête une préface instructive, et enrichit le recueil de savantes observations tirées de toutes les parties de la littérature. Il en fit le choix avec une critique si saine, qu'il surpassa certainement tous les auteurs qui avoient traité cette matière avant lui, sans même en excepter Mabillon, Montfaucon et Maffei.

(1) *Papiri diplomatici*, préface, pag. 21.

Le jour que cet ouvrage répand sur l'histoire du moyen âge est immense ; beaucoup de sigles y sont expliquées, que Marini seul pourroit déchiffrer. Il ajoute de nouveaux évêques à l'Italie sacrée d'Ughelli, de nouveaux cardinaux à l'Histoire des papes de Ciacone, et il jette de grandes clartés sur différens points de l'histoire ecclésiastique en général, et sur les droits du Saint-Siége en particulier. M. Andrès, en traitant de la diplomatique, dit avec raison : « Ce que Marini a récemment donné des *papiri diplomatici* mérite une attention particulière. La singularité du recueil, l'antiquité et la rareté des monumens, la variété des caractères et de la manière d'écrire, et surtout le grand nombre, l'utilité et le bon choix d'observations importantes et nouvelles, dont l'auteur a su l'enrichir, rendent cet ouvrage très-précieux sous le rapport de la paléographie, de la diplomatique, de l'histoire, de la chronologie, et de plusieurs branches des sciences profanes et sacrées.

Marini a dédié cet ouvrage à S. S. Pie VII, parce qu'il étoit presqu'entièrement sorti de la bibliothèque vaticane, et que son auteur devoit au S. Père d'avoir joui du loisir nécessaire pour le composer. De nouveaux malheurs menacèrent bientôt la ville de Rome, et Marini en fut la victime; un décret du 2 mai 1808 ordonna à tous les sujets du royaume d'Italie, qui étoient employés à Rome, de retourner dans leur patrie, sous peine de confiscation de leurs biens. Marini étoit de ce nombre, puisque Santo-Archangelo appartenoit au département du Rubicon. Les démarches qu'il fit pour être dispensé de quitter Rome furent inutiles.

Il ne demeura cependant pas long-temps à Santo-

Archangelo; après avoir été élu correspondant de l'Institut de France, il obtint la permission de retourner à Rome. Il s'y rendit au mois de janvier 1809, et y demeura jusqu'au commencement de juillet; mais comme, à cette époque, sa santé avoit été fort altérée, et que le gouvernement pontifical étoit renversé, il retourna dans sa patrie le 7 juillet de la même année, le lendemain de la déportation du souverain pontife, actuellement régnant. Il espéroit pouvoir passer le reste de ses jours dans la retraite; mais dans ces temps de calamités sa juste célébrité ne lui fut pas moins contraire que ne peut l'être une mauvaise réputation (1). En 1810, les archives du Vatican furent transportées à Paris, et Marini reçut l'ordre de s'y rendre également; il obéit, mais il le fit avec prudence et dignité. Il mena une vie si retirée qu'il y fut presqu'ignoré pour ceux même qui connoissoient sa grande réputation.

Le 18 octobre 1811, il écrivoit à M. Cancellieri son ami particulier :

« Je n'ai pas eu une journée agréable depuis que » j'ai quitté le sein de ma famille; je ne suis jamais à mon aise, et je vis à Paris comme dans un » désert, mais que la volonté du Seigneur soit faite. Sous » peu vous reverrez à Rome M. Millin qui fait un » voyage littéraire en Italie; il vous aime (2), vous

(1) « *Non minus periculum ex magna fama, quam ex mala.* »
TACIT.

(2) J'ai saisi toutes les occasions de témoigner, dans mes écrits, l'estime et l'amitié qui m'attachent à ce savant infatigable dans ses travaux, gracieux et aimable dans ses rapports sociaux. Les services qu'il m'a rendus pour la suite de mes recherches en Italie sont infinis. On peut lire la dédicace que je lui ai adressée de deux ouvrages que j'ai publiés l'année dernière. L'un intitulé *Ægyptiaques*, ou Recueil de *monumens*

» estime beaucoup, et vous aurez de lui des nou-
» velles littéraires. »

Le 9 mars 1812, il écrivit au même : « Si j'avois » été à Rome, j'aurois aussi à mon tour fait mes com- » plimens à M. Millin qui a fait, comme je viens » d'entendre, de belles acquisisions, en tout genre, » de manuscrits et de livres. Quant à moi, ma foible » santé ne me permet plus de faire de nouveaux ou- » vrages, et je voudrois bien pouvoir vendre mes » livres dont le nombre est considérable (1), difficile

ægyptiens. in-4°. L'autre : *Dissertation sur une médaille relative à l'oie de la Saint-Martin*, in-8°. A. L. M.

(1) Au milieu du mois de janvier 1814, Marini vendit en effet sa bibliothèque ; elle est précieuse par le grand nombre et la rareté des ouvrages qui la composent ; mais elle le devient plus encore par les observations de toute espèce qu'il a souvent faites dans les livres, et qui sont dignes d'un savant tel que lui. Parmi ceux qu'il a annotés. les suivans méritent une attention particulière : *Italia sacra dell' Ughelli ;* elle a été achetée par Mgr Gualtieri, évêque d'Aquila.

Diurnum Romanorum Pontificium, imprimé par Holsthenius, et ensuite par Guarneri.

Marmora Pisaurensia notis illustrata ab Annibale Abate Olivieri Giordani.

Galletti. Vesterario della S. Romana Chiesa. Romæ, 1758. *Del primicero della S. Sede. Roma*, 1776, in-4°.

Pozetti Elenchus chronicus vicariorum urbis. Romæ, 1797. Mgr d'Aquino a fait l'acquisition de ces ouvrages.

Fastus consulares Theodori Sansonii Almeloveen. Le célèbre chanoine Battaglini l'a acheté. ainsi que tous les auteurs classiques des Grecs et des Romains, *Cum notis variorum*, etc., dans lesquels on trouve quelquefois des observations intéressantes.

Epigramata antiqua urbis a Jacobo Mazochio in lucem edita. Romæ, 1521, in-fol. Le célèbre Guglielmi Manzi possède actuellement ce livre.

» à trouver. Ce que je regrette le plus, c'est de ne » pouvoir plus penser à mon ouvrage favori sur *les* » *inscriptions chrétiennes* des dix premiers siècles qui, » vous le savez, est déjà mis en ordre, et forme » quatre gros volumes in-folio; il m'a coûté beaucoup » de soins et d'argent depuis environ quarante années: » mais, *quæ paravi cujus erunt?* »

Le 25 novembre 1813, il adressa encore ces mots au même ami : « Je vous écris en gardant le lit, où une » sciatique opiniâtre, qui se joint à tant d'autres maux, » me retient. Je suis réduit à un état qui ne me permet » plus de penser ni aux livres, ni aux affaires litté- » raires, mais au *porrò ad unum.* Je ne puis donc » rien vous dire sur le père Costanzo (1), puisque je » ne me souviens plus de ce qui me concerne moi- » même. Mon cher ami, *fuimus*, et j'admire votre » persévérance dans l'état de santé où vous êtes (2).

Un recueil très-précieux de 140 volumes de mélanges, sur toutes sortes de sujets. Ce recueil est arrangé avec beaucoup de goût et de jugement. M. le chevalier Millin en a fait l'acquisition.

(1) Depuis plusieurs années, le respectable abbé Cancellieri est, pour ainsi dire, cloué sur son lit, par des plaies aux jambes qui se rouvrent sans cesse. Son lit est toujours entouré de personnages importans, d'hommes instruits, de gens aimables, et cependant il trouve encore le temps de composer des ouvrages où il prodigue toute la richesse de son érudition. Il s'occupe à présent d'une histoire de la Propagande, dont nous ferons bientôt connoître le plan, en y ajoutant les titres des ouvrages qu'il a publiés, et de ceux qui mériteroient de l'être, si les circonstances étoient pour lui, sous ce rapport, plus favorables et plus heureuses. A. L. M.

(2) Il est à désirer que cette intéressante notice, rédigée par M Cancellieri, soit publiée. Avant d'acheter la collection des *Miscellanées*, c'est-à-dire du recueil de dissertations sur différentes matières de littérature et d'érudition de M. Marini,

» Ne me demandez pas des notices de journaux, car » je n'en ai jamais lu, si ce n'est celui de Pise, du » temps où *stabat Ilium.* Dans plusieurs volumes de » ce journal on trouve un grand nombre d'inscrip- » tions inédites du musée Vatican; le recueil que j'en » ai fait est le plus grand et le plus érudit qui existe. »

Des souffrances continuelles accabloient ainsi son corps et son esprit, et il voulut absolument sortir d'une situation qui lui étoit si funeste. Il exprima ce désir, avec la réserve qu'il devoit au souverain pontife prisonnier lui-même à Fontainebleau; mais on le pria de ne pas abandonner entièrement aux mains des étrangers ces archives qui avoient été depuis plusieurs siècles recueillies et conservées à Rome avec tant de soins; et le 13 août 1813, le cardinal Dugnani écrivit à Marini, par ordre du pape, la lettre suivante: « S. S. veut que vous abandonniez tout-à-fait le désir » de partir, et que vous ne delaissiez pas l'épouse qui » vous a été confiée, car il peut venir un moment » où votre présence seroit absolument nécessaire. Je » suis expressément chargé de vous marquer cette ré- » solution. »

Ce désir du pape fut pour Marini un ordre précis, et il ne manqua pas de s'y conformer entièrement; après cette prompte résolution, le même cardinal Dugnani lui écrivit de nouveau, le 7 septembre: « Le Saint-Père vous remercie infiniment de ce que » l'avez vous-même assuré que vous ne pensez plus » à votre départ. Comme il vous estime et vous aime, » il désire que vous ne vous éloigniez pas, afin qu'on

j'avois acquis, par les soins de mon ami, M. Cancellieri, celle du père Costanzo, en plus de cent volumes, le tout forme un recueil immense. A. L. M.

» puisse profiter de vos services ; personne ne pour-
» roit, en cas de besoin, donner de meilleurs éclair-
» cissemens, ni prendre des mesures plus justes ; »
et deux jours après : « Je vous assure de nouveau que
» vous avez fait une chose très-agréable en vous con-
» formant au désir de celui qui vous estime vérita-
» blement, et qui compte sur votre attachement. »

Marini demeura donc à Paris : les événemens politiques de 1814 ayant rendu les Bourbons à la France, et le souverain pontife à Rome, le Roi ordonna que les archives du Vatican y fussent reconduites. Le vieux custode de ce précieux dépôt ne pouvoit recevoir une plus douce consolation, et il fit ses efforts pour diriger cette importante opération. Il apprit avec plaisir que Sa Sainteté prenoit une grande part à ses souffrances : le souverain pontife lui envoya de Rome le titre de premier custode de la bibliothèque.

Marini s'occupoit encore des moyens de faire reconduire les archives à Rome, lorsqu'en 1815, Buonaparte rentra dans la capitale de la France ; les archives du Vatican furent déclarées impériales, et leur conservateur reçut l'ordre de quitter Paris. Cet ordre a été inutile ; Marini fut attaqué d'une pulmonie qui résista à tous les remèdes de l'art. Il manifesta dans ses souffrances cette résignation et ce calme qui sont l'apanage de l'homme juste : il mourut le 17 mai 1815, à l'âge de soixante-treize ans.

Marini étoit d'une taille bien proportionnée ; il avoit le visage vermeil, le front large, l'œil vif, le regard sérieux ; mais sa conversation étoit gaie et agréable. C'étoit un homme d'une grande piété ; lorsqu'il demeuroit au Vatican, il alloit chaque jour, de

grand matin, à l'église de Saint-Pierre pour y rendre son hommage à l'Auteur de toutes les connoissances; le soir il se prosternoit secrètement dans un coin de la basilique du Vatican, il y restoit long-temps dans une humble prière, et chaque dimanche il recevoit l'Eucharistie.

Tant que les lettres seront cultivées, le nom de Marini sera célèbre : il a été comblé d'honneurs pendant sa vie; les personnages les plus distingués de Rome ont recherché sa société; il étoit l'ami intime de monseigneur le cardinal et prince Albani. Il étoit membre de plusieurs Académies : il fut reçu consécutivement dans celles des sciences et belles lettres de Naples en 1779, correspondant à celle des inscriptions et belles lettres de Paris en 1782, puis correspondant de l'Institut de France (1), associé à l'Académie étrusque de Cortone en 1791, à l'Académie des sciences et belles lettres de Mantoue en 1796, et à l'Académie italienne des sciences, des lettres et des arts en 1807. Les savans les plus distingués de l'Europe entretenoient avec lui (2) une correspondance littéraire.

(1) Jamais Marini n'a répondu à la lettre qui lui donnoit l'avis de sa nomination. Pendant son séjour à Paris, il n'a jamais paru aux séances de ce corps littéraire, et il n'a fait aucun acte d'académicien. On a prétendu que ce dédain marqué venoit de ce qu'il n'avoit pas eté nommé *associé étranger*. Il est certain que cet honneur lui étoit dû; mais la disproportion du titre qu'on lui avoit donné, avec l'immense réputation qu'il avoit acquise, et qu'il méritoit, ne me paroît pas avoir été le véritable motif de cette indifférence manifeste et prononcée, la cause n'auroit pas été digne d'un homme aussi modeste que Marini; on ne doit, je crois, l'attribuer qu'à son éloignement absolu pour les institutions françaises. A. L. M.

(2) Outre ceux que j'ai déjà nommés dans cette notice, les

Pour lui exprimer plus encore leur estime et leur amitié, plusieurs auteurs lui dédièrent leurs ouvrages. Oderici lui adressa en 1779 une lettre dans laquelle il explique les *Marmora Didascalia in urbe reperta*; Morcelli lui dédia en 1783 ses *Inscriptiones Commentariis subjectis*; le cardinal Borgia avoit placé honorablement le portrait de Marini dans sa collection de ceux des hommes célèbres. Pendant son séjour à Milan en 1783, l'archiduc Ferdinand le reçut, comme je l'ai déjà dit, avec une distinction particulière, et lui fit présent d'une tabatière d'or et d'une riche bague, et l'archiduchesse lui donna un manuscrit précieux. Durant son séjour à Rome, Joseph II lui donna beaucoup de marques de son estime, et le choisit parmi tant d'illustres savans pour être son guide dans la visite des monumens antiques. En 1796, Gaetano Marini présenta quelques-uns de ses ouvrages au roi de Naples Ferdinand IV : il reçut de ce monarque un superbe exemplaire des *Antiquités d'Her-*

suivans méritent d'être distingués : le cardinal Stefano Borgia ; Mgr Francesco Gualtieri, évêque d'Aquila ; Carlo Denina ; l'abbé Mauro Sarti, camaldule ; D. Jacopo Morelli, conservateur de la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise ; Ennio Quirino Visconti ; Giorgio Zoëga ; Nicolo Schoow ; Giacomo Adler ; D. Vito Giovenazzi ; Francesco Daniele ; le chevalier D. Michele Arditi ; l'abbé Luigi Lanzi ; le chevalier Onofrio Boni, Gio, Battista Vermiglioli ; le sénateur Giovanni Fantuzzi ; le comte Lodovico Savioli ; le P. Ireneo Affò ; le docteur Annibale Mariotti ; l'abbé D. Giuseppe di Costanzo ; Pio Antonio Serassi ; Mgr Luigi Galetti. Plusieurs de ces gens de lettres le nomment avec éloge dans leurs ouvrages, principalement Lanzi et Serassi. Ce dernier, dans sa vie du Tasse, reconnoît devoir à la politesse et la complaisance du savant archiviste du Vatican les beaux documens qui lui étoient si nécessaires pour son ouvrage.

culanum, avec une lettre très-honorable. Il fut pendant bien des années résident du duc de Wurtemberg, et en reçut des preuves marquantes de sa haute satisfaction et de sa bienveillance ; il fut aussi agent de la république de San Marino, auprès du Saint-Siége, et en considération des services qu'il lui avoit rendus, cette république l'inscrivit avec toute sa famille dans son livre d'or. En 1805, peu de temps après la publication des *papiri diplomatici*, le souverain pontife régnant le nomma son chambellan honoraire, et l'auroit déclaré prélat domestique, si Marini ne s'y étoit absolument refusé (1).

(1) Marini ne reçut pas à Paris l'accueil qu'il méritoit. Son séjour n'y produisit pas l'effet qu'on devoit attendre, et il y est mort presque ignoré. A l'exception de MM. Visconti, Sylvestre de Saci, Fauris de Saint-Vincens, et de moi, presque personne n'alloit le visiter. Dans les premiers temps, il aimoit à parler de matières d'érudition. Je lui avois communiqué le *fac simile* typographique, c'est-à-dire une copie faite, au moyen des procédés de l'imprimerie, d'une longue et superbe inscription latine qui appartient à M. Salier, à Aix. Elle consiste en cinq pierres : la seconde et la quatrième ont été perdues. Marini se livra d'abord avec ardeur au désir de la déchiffrer, quoiqu'il n'eût point les livres qui lui étoient nécessaires. Enfin un jour il eut la bonté de venir chez moi, et il me la remit avec la copie de plusieurs lignes et d'un grand nombre de mots qu'il avoit déchiffrés, mais sans suite. Cette inscription contient une réclamation de quelques municipes contre les vols des fournisseurs des armées, leurs vexations, et les tromperies des usuriers. Ce respectable savant m'annonça que, renonçant à toutes les connoissances profanes, il ne vouloit plus s'occuper que de son salut ; et, en effet, il répétoit toujours la même chose dans les visites que je lui faisois. Presque toujours il avoit à la main le bréviaire, et il en citoit des passages relatifs à la mort. J'ai remis à mon savant confrère, M. Champollion-Figeac, ce que l'abbé Marini avoit fait sur l'inscription dont

J'ai parlé plus haut de l'ouvrage encore inédit de Marini sur les *inscriptions doliaires*; dans peu de temps son neveu, monsignor Marino Marini nous donnera les *Mémoires des archives du Saint-Siége*, que son oncle a recueillis. Certainement la bibliothèque et les archives du Vatican, ces dépôts précieux de toute espèce d'érudition, n'intéressent pas moins toute la république des lettres, que l'église de Rome. Montfaucon, Muratori et Tiraboschi ont donné quelques notices sur la bibliothèque, mais personne n'a encore parlé des archives. Marini entreprit de remplir cette lacune qui existoit encore dans l'histoire littéraire. Comme préfet des archives, et custode de la bibliothèque, il étoit le seul qui pût écrire des mémoires exacts sur ces établissemens.

Comme autrefois les archives n'étoient pas séparées de la bibliothèque, Marini commence par donner quelques notices sur ce dernier établissement; il prouve que sous le pontificat de S. Anteros qui s'assit sur la chaire de Saint-Pierre en 237, il est déjà fait mention d'un lieu destiné à conserver les archives de l'Eglise romaine; on nommoit indifféremment ce lieu, *Bibliotheca*, *Arvhivium*, *Scrinium*, *Chartarium* et *Chartularium*. Saint Eugène I, créé pape en 654, et saint Adrien I, élu en 772, furent les premiers qui

j'ai parlé, et il a copié le *fac simile*; mais des événemens l'ont empêché de suivre ce travail. J'apprends avec plaisir que M. de Fons-Colombe, jeune antiquaire, dont les progrès font espérer que les talens des Peiresc, des Mazzaugue, des Saint-Vincens, ne périront point à Aix, s'occupe aussi de cette inscription. Il peut consulter les pierres mêmes, ce qui lui donne un grand avantage. Il en résultera certainement un très-beau travail, dont on fait espérer la publication dans le courant de l'année prochaine. A. L. M.

recueillirent tout ce qu'ils purent rassembler des mémoires qui concernent le Saint-Siége, et les déposèrent au palais du Latéran, où la bibliothèque a existé pendant plusieurs siècles.

Marini dit ensuite que Clément V transporta beaucoup de chartes à Avignon, tandis qu'un grand nombre d'autres furent portées à Assisi; puis il montre que l'établissement des archives du Château Saint-Ange date de l'époque de Sixte IV, et celui des archives du Vatican, qui sont contiguës à la bibliothèque, du temps de Paul V.

Ces deux archives restèrent séparées jusqu'à ce que Marini lui-même les réunit en 1799, comme on l'a déjà dit, en faisant transporter au Vatican celles du Château Saint-Ange.

Quoiqu'il se donnât entièrement à cette sorte d'occupations que sa charge de conservateur des archives du Vatican sembloit lui imposer, et pour laquelle il avoit toujours une grande prédilection, il recueillit cependant beaucoup de notices qui pouvoient servir à des productions littéraires d'un autre genre; mais les papiers qu'a laissés Marini sont nécessairement d'un intérêt proportionné aux ouvrages qu'il a composés; car un savant qui fouille dans des archives, transcrit des inscriptions, et recueille des mémoires pour composer un ouvrage, doit naturellement prendre note de tout ce qui lui paroît intéressant; et en composant un ouvrage, il amasse des matériaux pour d'autres productions. Le désir d'écrire est insatiable comme toutes les autres passions humaines.

En effet, Marini, qui a composé tant d'ouvrages pleins d'érudition, a recueilli en même temps des mémoires qui pourront fournir des matériaux à d'autres travaux.

J'ai trouvé parmi ses papiers des mémoires historiques sur *la terre de Soriano* (1). Il y raconte les événemens les plus remarquables de Soriano, depuis le milieu du quinzième siècle; et en même temps il éclaircit beaucoup l'histoire romaine du moyen âge. Cet ouvrage est resté, à la vérité, fort imparfait; mais l'auteur dit lui-même: « Au premier coup-d'œil, on jugeroit peut-être que ces mémoires sont de peu de prix; néanmoins ils méritent une attention particulière, et ils portent un caractère qui les distingue parmi les productions littéraires. »

« La plupart de ceux, dit-il au commencement de ce » traité, qui écrivent l'histoire d'un pays, se croient » autorisés, et pour ainsi dire contraints, de remonter » aux temps les plus reculés de l'antiquité, et débitent » ainsi des fables et des choses sans intérêt; c'est ce » que j'éviterai certainement dans mon mémoire sur » Soriano, parce que je n'aime pas à rapporter des » choses inutiles et ennuyeuses. Je laisse les siècles » obscurs et les temps les plus reculés, et je commence » par le treizième siècle. » Il continue ensuite de raconter les événemens relatifs à Soriano jusque dans le milieu du quinzième, et il rapporte en effet beaucoup de choses intéressantes sur cette grande terre. Ces recherches éclaircissent en même temps différens points de l'Histoire romaine, et de celle de l'Eglise catholique dans le moyen âge.

Il est vrai que cet opuscule est resté imparfait; mais l'auteur lui-même assure qu'il n'a pas voulu écrire une histoire. « Je n'ai eu d'autre intention, dit-il,

(1) *Memorie istoriche della terra di Soriano nella provincia del patrimonio feudo dell' eccellentissima Casa Albani.*

» que de présenter un tableau chronologique du peu » de notices que le temps et d'autres études m'ont » permis de recueillir dans les deux archives secrètes » du Vatican, et de lire dans quelques ouvrages im» primés; et je laisse à d'autres, qui ont plus de » moyens et de loisir, le soin de composer, à l'aide » de mon travail, une histoire exacte et complète. »

Si quelqu'un vouloit entreprendre d'achever cet ouvrage, je dois l'avertir que, dans les archives secrètes de Soriano, on garde beaucoup de papiers intéressans; je les ai vus, et il m'a semble qu'ils pourroient ajouter beaucoup de détails aux mémoires de notre auteur.

Ce que j'ai dit jusqu'à présent semble devoir suffire dans une notice sur la vie et les écrits de Gaëtano; mais il me reste à parler d'un autre ouvrage, qui lui fera, chez nos neveux, une réputation bien plus grande que tous ceux dont nous avons fait mention ne sauroient lui faire, c'est son recueil des inscriptions chrétiennes antiques, qu'il a léguées à la Bibliothèque Vaticane.

En effet, M. Cancellieri, en publiant les *Iscrizioni arvali*, écrivoit en 1786 : « On peut certainement tout espérer de la sagacité que Marini montre dans toutes ses recherches; outre les preuves multipliées de son érudition, les inscriptions chrétiennes qu'il doit bientôt publier, attesteront qu'il mérite, à juste titre, le surnom de Polémon de nos jours (1). »

(1) « *Ab acri et subacto ejus* (Marini) *judicio in omni antiquitate investiganda nihil non sperandum esse pro certo sumam. Ipse enim, ut præter cætera eruditionis suæ testimonia in vulgus prolata, inscriptiones christianæ ævi milliarii propediem ab se*

Comme Marini s'appliquoit principalement à recueillir et à expliquer les inscriptions chrétiennes antiques, il réunit toutes celles qu'il put trouver dans un grand nombre d'ouvrages; il transcrivit celles qui sont à Rome, ou qu'il vit dans ses voyages en Italie, et parvint ainsi, par une constance infatigable de quarante années à peu près, à faire un recueil admirable, vraiment nouveau, et même unique dans son genre.

Ce travail de Marini est bien connu des savans, et l'on désire généralement de le voir publier.

Les savans rédacteurs des Ephémérides littéraires de Rome, en donnant à la lettre que notre auteur a adressée à monsignor Muti Papazzurri, etc. les éloges qu'ils lui devoient, ont ajouté : « Nous osons » espérer qu'il pourra sous peu régaler le public de » nouvelles productions, principalement du recueil » général et raisonné des Inscriptions de l'ancienne » chrétienté, entreprise qui est, sous tous les rapports, » bien digne de lui (1). »

Marini acheva réellement son grand ouvrage, et le tint prêt à être publié (2); mais il ne put satisfaire à l'attente générale, et il le légua à la Bibliothèque Vaticane, où il est actuellement, parmi les manuscrits, sous les numéros 8451, 8452, 8453, 8454, et 8455. En voici le titre : *Inscriptiones Christianæ latinæ et græcæ ævi milliarii conlegit, digessit adnotationibus, auxit Cajetanus Marinus a Bibliotheca Vaticana, item a scriniis Sedis apostolicæ.*

evulgandæ fidem facient, nostræ ætatis Polemon jure nuncupari potest. » De secret. Bas. Vat. tom. IV, pag. 2034.

(1) *Effem. Letter. di Roma* 1797, 1797, n°. 39.

(2) Pie VI avoit accepté, dès l'année 1796, la dédicace, de cet ouvrage.

Comme cet ouvrage est unique dans son genre, et que je désire d'être utile aux personnes qu'il intéresse, il me sera permis de donner des détails sur le plan que son auteur a suivi.

Il est divisé en deux parties (1) qui contiennent ensemble trente-deux chapitres.

(1) En voici les titres :

Pars Iᵒ.

I. *Vota, precationes, divorum elogia, item nomina in Lipsanothecis. Fastus. Cycli.*
II. *Aræ, templa, ædes, fontes, donaria, cætera monumenta sacra, facta, data, dicata, restituta, consummata.*
III. *Dona in commoda ecclesiarum donata, legata.*
IV. *Inscriptiones honori Augustorum, Regum, dynastarum.*
V. *Virorum et fæminarum clarissimorum.*
VI. *Leges, ædificia, loca publica, privata.*
VII. *Tituli minores in ligno et in gemmis.*
VIII. *In auro, et argento.* — IX. *In ære.* — X. *In plumbo.* — XI. *In ebore.* — XII. *In vitro.* — XIII. *In musivo.* — XIV. *In operi doliari.*
XV. *Miscellanea inscriptionum incertarum sedium.*

Pars IIᵒ.

XVI. *Epitaphia martyrum.*
XVII. *Confessorum.*
XVIII. *Virginum, matronarum sanctarum.*
XXIX. *Pontificum maximorum.*
XX. *Minorum*
XXI. *Sacerdotum, aliorumque ministrorum ad sacra et utroque clero.*
XXII. *Diaconissarum, viduarum, sanctimonialium.*
XXIII. *Augustorum, regum, dynastarum, comitum, ducium.*
XXIV. *Magistratuum, honoratorum, Palatinorum, ductorum, ordinum. VV. CC. SS. PP. Item fæminarum illustrium.*
XXV. *Militum, professorum, negotiatorum, artificum, opificum. VV. HH. LL. DD. Item fæm. HH.*
XXVI. *Parentum, filiorum, item et uxorum.*
XXVII. *Maritorum electorum.*

Ce recueil contient près de neuf mille inscriptions; celles qui sont tirées d'ouvrages imprimés sont rendues comme dans ceux-ci; les autres (qui forment peut-être la plus grande partie du recueil) ont été calquées sur les originaux par l'auteur même, ou en sa présence, par l'habile abbé Gueriggi (1); elles sont parfaitement semblables, pour la figure des lettres, aux originaux.

Les peintures, les sculptures et les mosaïques, etc. ont été dessinées sur les originaux avec la plus grande exactitude. On a ajouté à la fin de l'ouvrage deux index très-riches, et faits avec le soin que l'auteur mettoit à tous ses travaux (2).

XXVIII. *Fratrum, sororum, cognatorum.*
XXIX. *Libertorum et servorum, item et patronorum.*
XXX. *Defunctorum nomine vel ab incertis posita, item fragmenta sepulcralia omne genus.*
XXXI. *Neophitorum, et catechumenorum.*
XXXII. *Hebræorum.*

Appendix.

Carmina ex libris veterum poetarum latinorum quorum magna pars inscripta fuisse videntur aris, templis, donariis, picturis, sepulchris.

(1) C'est ainsi que sont les inscriptions dont j'ai parlé plus haut, et dont j'ai les copies, au nombre de plus de quatre mille, dans sept gros portefeuilles. A. L. M.

(2) I. *Nomina divorum, divarumque.*
II. *Nomina pontificum maximorum.*
III. *Nomina pontificum minorum.*
IV. *Nomina Augustorum, regum, item Augustarum, reginarum.*
V. *Nomina consulum.*
VI. *Dignitates, honores, officia, artes, professiones, negociationes.*

Cet ouvrage n'a point de préface quelconque, les inscriptions sont rapportées avec la seule indication du lieu d'où elles ont été prises, sans qu'aucune observation y soit ajoutée. L'auteur avoit bien l'intention de l'enrichir de notes; mais il lui arriva ce qui arrive à tant d'autres savans; plus ils écrivent, plus ils se proposent d'écrire; la mort les surprend, et leurs meilleurs projets restent inutiles, ou leurs ouvrages imparfaits; et Marini avoit en effet commencé à ajouter de riches observations aux inscriptions chrétiennes pour lesquelles il avoit une si grande prédilection, et j'en ai vu beaucoup de fragmens entre les mains de son neveu; mais la mort l'empêcha d'achever un ouvrage aussi important.

Il faut convenir que l'éclaircissement de plus de neuf mille inscriptions qui concernent l'antiquité, l'histoire, la théologie, n'est pas l'ouvrage d'un seul homme, quelqu'habile théologien, savant historien et excellent antiquaire qu'il soit, et tel que M. l'abbé Marini l'a été. Une tâche aussi immense ne sauroit être parfaitement remplie que par une société de gens de lettres.

Cependant les inscriptions seules avec les tables forment un trésor inappréciable et unique dans son genre; et il étoit sans contredit digne d'être conservé parmi les précieux monumens de la Bibliothèque Vaticane. Ce seroit mériter de la religion autant que des lettres, de procurer au monde savant l'avantage dont on n'a pu jouir jusqu'ici, de consulter ce recueil.

VII. *Regiones, populi, urbes, loca, publica, privata.*
VIII. *Nomina propria virorum.*
IX. *Nomina propria mulierum.*
X. *Nomina virorum et mulierum in inscriptionibus calaritanis.*

Je ne doute point que ce ne soit le vœu de tous les amateurs de l'antiquité chrétienne, et je suis persuadé que cet ouvrage pourroit fortifier plusieurs articles de notre foi, et jeter de grandes lumières sur l'histoire civile et ecclésiastique, et sur toute l'antiquité romaine (1).

En résumant tout ce que j'ai dit de Gaëtano-Luigi Marini, il me semble que je puis avec raison ajouter que dans les archives du Saint Siége, dont les savans custodes ont toujours rendus d'insignes services à l'Eglise, il a été un digne successeur des Fabretti, des Antonelli, et des Garampi. Il ne mérite pas moins d'être considéré comme digne successeur des Platina, des Holstein, des Allacci et des Noris dans la bibliothèque Vaticane. Il a jeté une lumière nouvelle et éclatante sur l'antiquité romaine, et sur la diplomatique; il a enfin enrichi d'importantes notices l'histoire civile, ecclésiastique et littéraire; ses ouvrages le démontrent, et les inscriptions chrétiennes le prouveront bien plus encore, lorsqu'elles auront été publiées (2).

(1) Andres, *loc. cit.*

(2) Nous ne pouvons douter que le souverain pontife, qui s'étoit déclaré l'ami de ce respectable savant, consacrera le plus beau monument à sa gloire, en faisant publier un ouvrage si grand et si utile pour l'histoire, l'antiquité et la religion.

A. L. M.

HISTOIRE.

LETTRE *de M. le comte* FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, *à M.* SUARD, *secrétaire-perpétuel de l'Académie française, sur la nouvelle édition de sa Traduction de l'Histoire de* CHARLES-QUINT, *et sur quelques oublis de M.* ROBERTSON.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

J'ai relu avec un nouveau plaisir votre nouvelle édition de l'*Histoire de Charles-Quint*. Je suis bien aise de connoître les additions que l'illustre Robertson a faites à son texte primitif; je vous tiens compte aussi des corrections nombreuses, par lesquelles vous avez vous-même ajouté à l'élégance et au mérite supérieur de votre traduction. Ce bel ouvrage étoit digne de tous vos soins. Vous en avez fait un des monumens et des modèles de cette pureté de style, devenue si rare, et qui est pourtant le seul cachet des bons ouvrages de notre langue, plus difficile à manier qu'aucune autre, parce qu'aucune autre n'exige aussi impérieusement tant de correction et de clarté. Ce n'est donc pas peu de chose d'avoir complétement naturalisé un si excellent livre dans la littérature française. Je suis bien flatté de le tenir de vous-même. Me permettrez-vous de vous en témoigner ma recon-

noissance, en vous exprimant le regret que votre modestie vous ait détourné de l'idée de joindre à votre traduction quelques notes, dont cet ouvrage, d'ailleurs classique, a dû vous paroître susceptible? Les recherches, si curieuses et si étendues, de M. Robertson, ne vous paroissent-elles rien laisser à désirer; surtout relativement à la partie de cette Histoire qui a été traitée par des écrivains français, accusés, en général, de partialité par M. Robertson, peut-être un peu au hasard et sans une assez grande connoissance de cause? Il ne semble pas avoir eu à sa disposition, ou avoir consulté avec autant de soin les livres écrits en notre langue que ceux des Allemands, des Belges ou des Espagnols, dont nous pourrions, à notre tour, récuser aussi quelquefois les préjugés nationaux. La Bibliothèque d'Edimbourg, quelque riche qu'elle puisse être, ne pouvoit pas fournir à M. Robertson tous les documens et toutes les pièces, dont plusieurs ne se trouvent que dans les archives du continent, tels que les manuscrits du cardinal de Granvelle. Au premier aperçu, je crois avoir saisi quelques omissions, qui m'en feroient soupçonner d'autres. Vous en jugerez mieux que moi, monsieur et cher confrère, sur l'indication succincte que je vais en risquer. Je ne parlerai que de l'Histoire même du règne de Charles-Quint. J'aurois autre chose à dire de l'admirable Introduction à cette Histoire : mais il

faudroit plus de loisir et plus de force que je n'en ai, pour rassembler les supplémens dont je crois que cette belle introduction pourroit aussi avoir besoin. Quant à l'*Histoire de Charles-Quint*, proprement dite, je prendrai la liberté de vous proposer la réparation des oublis de M. Robertson, 1°. sur la connoissance que ce prince avoit de la langue française ; 2°. sur son goût pour les jeux de mots ; 3°. sur une pièce qui fut jouée devant lui à Augsbourg ; 4°. sur un trait qui fait beaucoup d'honneur à ce prince ; 5°. sur les tableaux qu'il fit placer dans sa retraite de Saint-Just ; 6°. sur ce qu'il éprouva de l'inquisition après sa mort ; 7°. sur le jugement sévère que Condillac a porté de ce prince ; 8°. enfin, sur les citations françaises que vous pourriez joindre aux notes, dont je me permets de vous imposer le travail surérogatoire, comme un complément nécessaire de l'ouvrage instructif de M. Robertson, devenu aujourd'hui le vôtre.

§ I. *Silence de M. Robertson sur la connoissance que Charles-Quint avoit de la langue française.*

L'intérêt particulier que je prends à l'étude de la langue française me porte à revendiquer d'abord pour cette langue l'honneur d'avoir le plus contribué à l'éducation et à la formation de l'esprit de Charles-Quint. Lorsqu'il n'étoit encore

que don Carlos, il avoit coutume de dire qu'il vouloit se servir de la langue italienne pour parler au Pape; de l'espagnole, pour parler à la reine Jeanne, sa mère; de l'anglaise, pour parler à la reine Catherine, sa tante; de la flamande, pour parler à ses amis; et de la française, pour s'entretenir avec lui-même. Le président de Thou observe que ce jeune prince lisoit et goûtoit surtout les *Mémoires sur Louis XI*, par Philippe de Commines. Ce fut peut-être cette lecture qui le mit sur la trace des ruses et des voies obliques du fils de Charles VII.

Decipit exemplar vitiis imitabile.

Charles étoit déjà empereur lorsque son chancelier, Granvelle, lui apporta un Thucydide, traduit du grec en notre langue. Après en avoir parcouru quelques pages, Charles-Quint en fut si content qu'il lut le livre entier deux ou trois fois de suite (1). Que seroit-ce, s'il eût pu voir le Plutarque, traduit plus tard, et beaucoup mieux, par Amyot! Il eût trouvé, du moins, dans les Vies des Hommes Illustres, des exemples et des principes plus dignes d'influer sur sa conduite et sur son gouvernement.

Une circonstance importante pour la gloire de notre langue, totalement omise par M. Robertson, c'est la manière dont Charles-Quint en fit, en quelque sorte, la langue commune de toute

(1) *Manlius, in locis.*

l'Europe, dans l'occasion solennelle où il se démit de tant de souverainetés, en présence des députés de ses nombreux états d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne et des Pays-Bas, réunis à Bruxelles, le 25 octobre 1555. « S'étant assis sur son trône, » entre le roi de Naples et la reine première » douairière de Hongrie, il fit lire ses lettres, » par lesquelles il déclaroit qu'il avoit résolu de » se retirer en Espagne, et d'y passer le reste » de ses jours dans le repos d'une vie privée. » Après la lecture de ces lettres, qui étoient » écrites en latin, il harangua les Etats en langue » française. Le roi de Naples se leva ensuite; il » salua l'assemblée, et se mit à genoux devant » son père qui, lui ayant posé la main sur la » tête, le nomma souverain des Pays-Bas. Phi- » lippe ayant témoigné le regret qu'il avoit de » ne point parler assez facilement la langue fran- » çaise pour exprimer aux Etats ses sentimens, » Antoine Perrenot, évêque d'Arras, prit la » parole au nom de ce prince (1). » Strada dit positivement que Charles-Quint parla avec éloquence en français, et Bouhours en a tenu note. M. Robertson cite Strada et Sandoval, mais sans dire que l'empereur prononça en français le beau discours qu'il analyse. Ensuite, il fait dire à Philippe, qu'il *regrette de ne pouvoir parler le fla-*

(1) *Abrégé de l'Histoire Universelle*, de J. A. de Thou, par Remond de Saint-Albine, tom. 2, pag. 81.

mand avec assez de facilité pour exprimer, dans une occasion si intéressante, tout ce qu'il croyoit devoir à ses fidèles sujets des Pays-Bas (1). Or, Sandoval, dont Robertson invoque ici le témoignage, dit, au contraire, que Philippe témoigna d'abord le regret de n'avoir pas assez acquis l'usage de parler français, et de ne pouvoir s'exprimer, comme il l'auroit voulu, ni en français, ni en flamand. Voici les propres mots de l'historien espagnol. « *Quisiera haber deprendido tam bien a hablar la lengua francèsa que en ella os pudiera decir larga e ellegamente el animo voluntad, y amor entrannable que alos Estades de Flandes tengo; mas como no puedo hacer este en la lengua francesa, ni flamenga, suplerà mi falta el obispo di Arras, etc.*

Il y a donc ici, monsieur et cher confrère, une petite négligence de M. Robertson, laquelle ne peut mieux être rectifiée que par vous, qui aimez d'autant plus notre langue que vos ouvrages en sont tous de parfaits modèles, et que vous avez mérité d'être son premier interprète dans notre académie. L'oubli de M. Robertson peut bien n'être pas affecté; je n'en conclus rien contre lui; mais une circonstance qui a pu être indifférente aux yeux d'un bon Anglais, ne sauroit le paroître à ceux d'un bon Français.

(1) Tom. IV, pag. 293.

§ II. *Sur le goût de Charles-Quint pour les jeux de mots.*

Charles-Quint connoissoit trop bien les finesses de notre langue; il en avoit étudié jusques aux jeux de mots. On sait qu'il disoit que Paris danseroit dans son Gand. Cette pointe n'étoit qu'une plaisanterie; mais, dans les choses sérieuses, cet abus de l'esprit devient insupportable, et parfois même dangereux. La duplicité des paroles ne s'accommode pas avec la droiture du cœur. Après la mort de François Sforce, un envoyé de France réclamoit, pour François Ier, le duché de Milan. Charles-Quint répondit : *Ce que mon frère le roi de France veut, c'est ce que je veux aussi.* Je ne sais si l'ambassadeur fut dupe de cette argutie; mais M. Robertson, qui ne rapporte pas cette réponse à double entente, ne dissimule pas la conduite artificieuse, tranchons le mot, la fausseté de Charles dans cette circonstance. Il ne dit pas non plus, qu'après que Charles-Quint eut traversé la France, où il fut si bien accueilli, en 1540, François Ier, l'ayant suivi jusqu'à la frontière, lui dit, en le quittant : *Mon frère, je recommande à la générosité de votre cœur l'accomplissement de vos promesses;* et que Charles lui repartit : *Mon frère, vous en verrez bientôt les effets.* Paroles équivoques, d'un homme dé-

cidé à ne pas tenir sa promesse, mais qui n'osoit pas l'annoncer d'une manière franche. L'artifice dont Charles se servit pour avoir le droit de tenir en prison le landgrave de Hesse étoit pareillement fondé sur une lettre pour une autre, dans un mot allemand qui prêtoit, par ce changement, à la supercherie; et M. Robertson, ne pouvant l'excuser, se borne à dire qu'il n'a pas assez de connoissance de la langue allemande pour oser prononcer sur cette faute d'orthographe.

Au reste, on étoit si imbu du goût de Charles pour les pointes, qu'on ne manquoit pas d'en mêler dans tous les complimens dont il étoit l'objet : on parle le langage de ceux qu'on veut flatter. Lors de son entrée à Paris, on lui adressa un distique sur l'*aigle* et sur le *coq*, qu'Erasme nous a conservé :

Alituum ut princeps AQUILA *est, sic altera* GALLO
Gloria : vos aliæ nil nisi vulgus aves !

C'est-à-dire, en français, (mais non avec le même sel, puisque nous n'avons pas le double sens du mot *gallus*)

Roi des oiseaux, l'*Aigle* est fameux ;
Mais le *Coq* ne lui cède guères :
Les autres oiseaux, après eux,
Ne sont que des oisons vulgaires.

Charles trouva le mot fort bon. Son aigle au-

roit eu grande envie de plumer notre coq ; car il fit, avec Henri VIII, une convention expresse pour le partage de la France. Et, lui-même, affecta de dire, en parlant de François Ier, que l'audace du coq ne répondoit pas à son chant, ni son bonheur à sa jactance.

Il est vrai que quand la fortune tourna le dos à Charles-Quint, on ne lui épargna pas plus les pointes satiriques. La levée du siége de Metz fut marquée par ce vers, dont l'équivoque ne peut se traduire en français.

Siste viam METIS : *hæc tibi* META *datur.*

§ III. *Sur une pièce allégorique, relative à Luther, jouée devant Charles-Quint.*

Il y eut un peu plus d'esprit dans une comédie muette, qui fut représentée devant cet empereur, à Augsbourg, en 1530, et qui pouvoit fournir à M. Robertson un paragraphe intéressant.

Charles et Ferdinand, son frère, ayant pris place pour dîner, on leur annonça des acteurs qui se présentoient dans le but d'égayer le repas de ces augustes personnages, par quelque divertissement. Ils furent admis sans obstacle. Le premier acteur qui parut avoit un habit de docteur et un masque sur la figure. Il avoit écrit, sur son dos, le nom de *Jean Reuchlin* (*Capnion*, ou

Fumée). C'est le nom du savant qui rétablit, en Allemagne, l'étude du grec et de l'hébreu, et qui est regardé, à ce titre, comme le précurseur de la réforme. Ce masque portoit un tas de bois, les uns droits, les autres courbes; il les jeta sans ordre sur le lieu de la scène, et puis se retira. Après ce masque en vint un autre, décoré du nom d'*Erasme de Rotterdam*, avec un costume analogue à celui de cet homme illustre. Celui-ci s'efforçoit d'arranger les bûches déposées au hasard par le premier, de manière que les courbes s'ajustassent avec les droites, et formassent une pile régulière; mais s'étant donné en vain beaucoup de peine pour remédier à leur inégalité, il secoua la tête, et se retira, comme affligé de n'avoir pu venir à bout de son dessein. Ensuite, on vit paroître un moine, présentant fièrement le nom de *Luther*, écrit sur sa poitrine. Il portoit, dans un réchaud, du feu et de la braise, dont il se servoit pour allumer tous les bois tortus, et les réduire en cendres. Lorsque ces bûches de travers furent bien enflammées, le moine disparut. Le masque qui le remplaça étoit décoré du manteau impérial. Voyant tous ces bois tortus que la flamme dévoroit, il tira son épée, et parut vouloir s'en servir pour essayer de détourner, de ces bûches contrefaites, le feu qui menaçoit de les consumer; mais plus il remuoit les bois, et les frappoit avec son glaive, plus il

attisoit la flamme, au lieu de l'éteindre. Il s'en fâchoit, et se retiroit en colère. Enfin, le dernier personnage, en habits pontificaux, sur lesquels étoit magnifiquement brodé le nom de *Léon X*, joignoit les mains de frayeur, et regardoit de tous côtés, comme cherchant par quels moyens il pourroit arrêter cet incendie. Dans son inquiétude, il aperçoit deux grosses cruches, dont l'une est pleine d'huile, et l'autre remplie d'eau. Après les avoir reconnues, il court précipitamment à la cruche d'huile et la répand toute entière sur le feu, qui prend des forces nouvelles, et s'étend de manière que le masque papal, craignant d'être étouffé, cherche son salut dans la fuite. Cette pièce, jouée à la muette, n'avoit pas besoin de commentaire. Quand elle fut finie, les deux princes demandèrent les auteurs ; mais ceux-ci avoient disparu, satisfaits d'avoir mis sous les yeux de César ce qu'ils vouloient lui faire entendre (1).

Cette pantomime, en cinq actes, étoit fort dans le goût du temps. On en fit une, à-peu-près du même genre, à Tours, en 1560, contre le cardinal de Lorraine et les Guises. Le jour de l'entrée du roi François II dans cette ville, un boulanger couvrit de la mante de sa femme

(1) *Christoph.* MATHIAS, *Theatrum Historicum*, in-4°. *Apud Dan.* ELZEVIR, 1648.

un âne dont il se servoit pour aller au moulin. Il fit monter, sur cet animal, un enfant, qui avoit un bandeau sur les yeux et un casque de bois sur la tête. On voyoit, sur ce casque, un perroquet qui avoit la tête rouge, et qui béquetoit l'aigrette de la coiffure de l'enfant. Deux jeunes gens, vêtus en Ethiopiens, et ayant le visage barbouillé de noir, conduisoient l'âne. Il n'étoit pas difficile de deviner ce qu'on avoit eu dessein de désigner par cette pasquinade. Pour en expliquer l'action, l'on n'avoit pas besoin d'un programme imprimé, comme il en faut souvent aux ballets de notre Opéra. Les Guises, informés de cette mascarade, eurent le bon esprit d'en rire (1).

§ IV. *Sur un trait remarquable de Charles-Quint, relativement au même Luther.*

Charles-Quint ne profita guère de la leçon de tolérance que les masques d'Augsbourg s'étoient permis de lui donner. Son frère, Ferdinand, moins brillant que lui, mais plus sage, en fut sans doute plus frappé, et au lit de la mort, il put se consoler, en se rendant le témoignage de n'avoir tourmenté personne pour cause de religion. Quelle différence de Charles! M. Robertson glisse un peu sur le grand nombre de victimes que son héros sacrifia à son despotisme

(1) *Abrégé de J. A. de Thou*, tom. 2, pag. 392.

pieux, soit lorsqu'il tenta de porter à Naples et dans les Pays-Bas l'inquisition établie en Espagne par son aïeul maternel, Ferdinand d'Arragon; soit lorsqu'il voulut disposer de la croyance publique, en imposant aux chrétiens l'obligation de se conformer à son *Interim*. Dans les Pays-Bas, seuls, on assure que cinq mille personnes furent pendues, décapitées, enterrées vives ou brûlées, pour n'avoir pas voulu régler leur foi sur les articles de ce livre. On connoît aussi la rigueur avec laquelle il traita les Gantois, quoique cette rigueur, colorée du nom de justice, ne fût rien en comparaison des cruautés que ses ministres lui avoient proposé d'exercer contre cette ville. Le conseil d'Espagne ne parloit de rien moins que de raser Gand, et de confisquer les biens de tous les Gantois. Charles-Quint fut plus modéré; il ne démolit pas sa ville natale, mais il la traita d'une manière dont on conserve encore, sur les lieux, un souvenir bien différent de celui que les Parisiens gardent à la mémoire de Henri IV. Paris avoit été plus coupable que Gand. Lorsque les députés de cette ville eurent leur première audience de Henri, en 1594, ils furent si troublés qu'ils ne purent ouvrir la bouche; ils se contentèrent de se jeter aux pieds du roi. Henri, après les avoir regardés un moment, fondit en larmes, et, les faisant lever, leur dit: « Ne venez pas demander pardon comme

» des ennemis, mais comme des enfans à leur » père, qui est toujours prêt à les recevoir dans » ses bras (1). » Voilà un mouvement sublime! voilà un mot qui sort du cœur! C'est ici qu'il faut déplorer la condition des princes, qui ne sont pas toujours en état de suivre, comme Henri IV, l'impulsion de leurs propres sentimens, et qui sont obligés de consulter sur tout ce qu'ils doivent faire ou dire: trop souvent

Leur réponse est dictée, et même leur silence.

Cependant, on leur fait honneur des sages résolutions que d'autres leur ont suggérées; mais en revanche, on leur impute les atrocités qu'ils n'ont fait qu'adopter sur la foi d'autrui, et d'après l'esprit de leur temps. Ainsi, quand notre Roi Henri II vint, en 1559, présider à l'improviste une mercuriale du parlement de Paris, où l'on délibéroit sur la manière de traiter les réformés, peu de voix s'élevèrent pour le parti de l'indulgence; le plus grand nombre émit des opinions forcenées; le premier président, surtout, parla contre les sectaires avec beaucoup de véhémence, et cita spécialement l'exemple des infortunés Albigeois, dont six cents avoient été brûlés en un jour par les ordres de Philippe-Auguste. Com-

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire de France*, tom. II, pag. 163.

ment auroit-on voulu que Henri II résistât, de lui-même, à la pluralité des voix, fondée sur des autorités si imposantes? Mais Charles-Quint sut se défendre d'un piége et d'une induction absolument du même genre, dans une circonstance qui n'auroit pas dû être omise par M. Robertson. C'est un trait qui honore le caractère personnel de Charles-Quint, et le voici:

Lorsqu'il entra vainqueur dans la ville de Wittemberg, en 1547, et qu'il en visita les monumens publics, Ferdinand, ce fameux duc d'Albe, et l'évêque d'Arras, Granvelle, qui se trouvoient à ses côtés, lui proposèrent de détruire le tombeau de Luther, érigé l'année précédente, et de déterrer le cadavre de cet hérésiarque, pour le faire jeter au feu. Le zèle du prélat ne manquoit pas de grands exemples, tirés du propre fonds de l'Histoire Ecclésiastique, pour prouver la légalité de cette procédure contre une ombre et contre un cadavre. En 1428, le pape Boniface VIII avoit fait exhumer Wiclef, quarante ans après son décès, et avoit ordonné qu'on le brûlât publiquement. Et deux autres pontifes, Etienne et Sergius, n'ont-ils pas fait jadis déterrer le pape Formose, à qui l'on mutila trois doigts de sa main droite, et que l'on jeta dans le Tibre, huit mois après sa mort? Charles-Quint ne fut point touché des exhortations pressantes du duc et de l'évêque, quoiqu'ils fussent tous deux ses conseillers in-

times. Il écouta leurs remontrances avec beaucoup de gravité. Enfin, il répondit : « Je n'ai plus affaire à Luther. Luther a maintenant un juge » dont je ne saurois envahir la juridiction. Et » d'ailleurs, songez-y, messieurs ! je ne fais pas » la guerre aux morts, mais bien à ceux qui vivent, » et qui sont armés contre moi. » L'empereur ne s'en tint pas là. Les Espagnols de son armée pouvoient être animés du même esprit que le duc d'Albe et l'évêque d'Arras. Le prince crut devoir prévenir les effets de cette pieuse fureur, et défendit, sous peine de la vie, de violer le tombeau de Luther (1).

Ne pensez-vous pas comme moi, monsieur et cher confrère ? Ce trait de Charles-Quint n'est-il pas admirable ? et ne doit-on pas regretter que M. Robertson n'en ait pas fait usage, ou ne l'ait pas connu ?

On cite aussi de Charles-Quint quelques mots pleins de sens, comme celui-ci par exemple : *Les gens de qualité me dépouillent ; les gens de lettres m'instruisent ; les marchands m'enrichissent.* Véritable apophtegme, également omis par M. Robertson.

(1) *Crist.* MATHIAS, *Theatrum historic. Apud D. Elzevirium.*

§ V. *Sur les tableaux que Charles-Quint fit placer dans le monastère de Saint-Just.*

Je ne sais pas pourquoi il ne dit rien non plus des tableaux et des cartes dont Charles-Quint fit tapisser les murs du monastère qu'il avoit choisi pour retraite après son abdication. En renonçant au monde, il ne renonçoit pas au souvenir du rôle qu'il y avoit joué. Tourmenté de la goutte, il se faisoit porter dans le cloître où étoient suspendues ces peintures de tous les actes de son règne; et assis devant ces images de sa grandeur passée, il faisoit revenir dans son imagination tout ce qui lui étoit arrivé dans tant de campagnes, de batailles, de siéges, d'expéditions, de diètes; il aimoit à se rappeler quels généraux il avoit eus pour commander sous lui; quels avoient été ses succès, et même ses revers. Quand il vint aux tableaux où l'on avoit représenté la guerre de Smalcalde et la captivité de l'électeur de Saxe, Jean Frédéric *le Magnanime*, il s'écria en soupirant : « *Si j'avois laissé celui-là tel qu'il étoit auparavant, je serois demeuré moi-même ce que j'étois alors* (1).

Je ne sais pas si je me trompe; mais il me sembleroit, monsieur et cher confrère, que cette galerie de l'histoire de Charles-Quint, le plaisir

(1) *Ibid.*

qu'il prenoit à en contempler les détails, et les réflexions que cet aspect lui inspiroit, auroient été bien dignes d'exercer le pinceau savant de M. Robertson. Cet épisode singulier pouvoit faire briller les talens de l'historien, et tenter même les poëtes.

J'indiquerois peut-être encore aux pinceaux de la poésie le sujet d'un tableau de l'histoire de Charles-Quint, qui n'est pas davantage dans M. Robertson, et qui feroit un épisode digne de l'épopée.

Cet empereur, étant à Spire, voulut entrer dans le caveau de ses prédécesseurs; il se fit ouvrir le tombeau de Rodolphe d'Hasbourg, qui fut le premier empereur de la Maison d'Autriche. La vue de ce cadavre parut faire sur Charles une profonde impression. En sortant du caveau, il ordonna qu'à l'avenir, ces sanctuaires de la mort ne fussent plus ouverts à qui que ce pût être (1).

Rodolphe avoit été surnommé *le Clément.* Il disoit qu'il s'étoit repenti quelquefois d'avoir été trop sévère, mais qu'il n'avoit jamais eu de regrets quand il avoit eu de l'indulgence. Un poëte pourroit, sur ces données, animer cette ombre illustre, et lui faire tenir un beau discours à Charles-Quint, pour le détourner de ce despotisme intolérant qui croit que l'on commande des opi-

(1) *Ibidem*, pag. 729.

nions, et qui veut toujours, si l'on s'y refuse,

> Armé de fer, saisi d'un saint emportement,
> Dans un cœur obstiné plonger son argument.
>
> L. Racine, *Poëme de la Religion, chant VI.*

§ VI. *Sur ce que Charles éprouva de la part de l'inquisition après sa mort.*

Les sentimens de Charles s'étoient bien adoucis, comme on vient de le voir, sur la fin de sa vie, mais il n'avoit point inspiré ces idées à son successeur. Pourquoi ne trouve-t-on dans M. Robertson, rien, absolument rien, de ce qui se passa après la mort de Charles, sur son testament, qu'on assure que l'inquisition soupçonna d'hérésie, et sur le traitement que la même inquisition fit subir à Constantin Ponce, qui avoit été confesseur de Charles-Quint jusqu'à sa mort? Ponce, et l'évêque de Tortone, autre créature de Charles, devoient figurer comme acteurs, ou plutôt comme patiens, dans le superbe *auto-da-fé* par lequel on solennisa l'entrée de Philippe II à Valladolid, le 24 septembre 1559. Mais comme ces deux pauvres prêtres venoient de mourir en prison, on ne pouvoit leur faire partager le bûcher de huit hommes et de cinq femmes, qui furent brûlés vifs: pour l'ornement de cette fête, on y porta leurs effigies.

On ne sauroit relire le beau discours de Charles, lors de son abdication, sans frémir, mal-

gré soi ; de l'espèce de prophétie contenue dans la phrase où Charles-Quint souhaite que Philippe, son fils, soit assez fortuné pour avoir, à son tour, un fils digne d'obtenir de son père la résignation du trône et la remise anticipée de sa succession. En lisant ces paroles, on songe au sort de Don Carlos.....

§ VII. *Sur le jugement sévère que Condillac a porté de Charles-Quint.*

Je n'ignore pas qu'il y a dans les princes du rang de Charles, deux personnages très-distincts : savoir, l'homme privé, qui a sa physionomie et son visage naturel ; et l'homme public, au contraire, qui joue un rôle de théâtre. M. Robertson ne veut pas que l'on confonde ces deux hommes dans le héros qu'il a choisi ; aussi, n'écrit-il point la vie, mais le règne de Charles-Quint. Par là, il se dispense de beaucoup de détails que les lecteurs aiment pourtant, mais qui sont étrangers à son but principal. On n'est donc pas surpris qu'il ne dise rien, par exemple, des foiblesses que Charles prenoit si grand soin de cacher, et qu'il ne cherche point quelle fut *la grande princesse* à laquelle Anne de Blomberg consentit à prêter son nom, pour couvrir la naissance de ce Don Juan d'Autriche, qui n'en fut pas moins un grand homme. Sur ce point, et sur quelques autres, il faudra recourir à Bayle et à Voltaire. Ce ne sont

pas, au reste, ces sortes de lacunes que je vous invite à remplir; mais s'il faut juger Charles-Quint dans le seul point de vue sous lequel M. Robertson a voulu le considérer, je ne sais si l'opinion de cet historien anglais ne lui est pas trop favorable. Je me garderois bien de laisser entrevoir ce doute, s'il n'émanoit que de moi-même; mais en ouvrant le *Cours d'études pour l'infant-duc de Parme*, je trouve un jugement sévère sur le règne de Charles-Quint; et la censure est motivée. M. Robertson a cru voir dans la conduite de ce prince un système de politique lié, suivi, coordonné, etc. L'abbé de Condillac (ou Mably, sous son nom) établit, au contraire, que Charles n'avoit point de plan; que ses entreprises ne se préparent jamais; qu'elles ne se tiennent point ensemble; que ses tentatives sont presque toujours au-dessus de ses forces; enfin, que ses idées paroissent éparses comme ses Etats. Ces derniers mots sont remarquables. Peut-être expriment-ils l'unique corollaire que l'on puisse déduire de l'histoire de Charles-Quint, et de tous ceux qui, comme lui, ont voulu réunir des domaines trop étendus et des monarchies trop diverses. Tant de climats et tant de peuples, si éloignés, si opposés, sont toujours logés à l'étroit dans la capacité d'une seule cervelle humaine, quelque démesurée, quelque vaste qu'on la suppose. Et quant à Charles-Quint, cherchons les monumens du règne de ce maître de

tant d'Etats! Interrogeons les nations qu'il gouvernoit en si grand nombre! Voyons ce qu'il a fait pour elles! Il n'a songé qu'à lui, à son fils et à sa famille. J'ai été à portée d'étudier de près ce qu'il fit dans les Pays-Bas, qui devoient lui être si chers; qui avoient été, avant lui, si riches et si florissans, sous les premiers ducs de Bourgogne; qui étoient si peuplés alors, qu'après avoir gagné sur leurs habitans la bataille de Mons en Puelle, un de nos rois, étonné de s'en voir environné plus que jamais, s'écria : *Je crois qu'il pleut des Flamands!* Hé bien! dans ces pays, Charles n'a rien laissé qui recommande sa mémoire. Il les a tourmentés par des *pétitions* d'argent qui n'étoient jamais appliquées aux besoins du pays; il a traversé leur commerce par des *licences* désastreuses, inventées pour lui procurer un impôt indirect sur le monopole des grains, partie si délicate de la subsistance des peuples, et à laquelle on n'a jamais touché impunément; enfin, il a jeté lui-même, par ses édits cruels de 1550(1), les semences de ces discordes et de ces mé-

(1) « Il créa diffférens tribunaux sur le modèle de » l'inquisition. La publication, la vente et le débit des » livres compris dans l'*index* d'Augsbourg, les assem- » blées secrètes, les disputes sur les matières de contro- » verse, y étoient punis de mort : on tranchoit la tête aux » hommes, et les femmes étoient enterrées vivantes. »

(*Répertoire des placards de Hollande.*)

contentemens qui ont ensuite mis à feu et à sang ces provinces, et en ont arraché plusieurs au sceptre de l'Espagne. Et que seroit-ce encore, si je voulois franchir les mers, et demander au Nouveau-Monde ce qu'y firent les Espagnols au nom de Charles-Quint! Mais M. Robertson n'en a pas dit un mot; il gardoit l'Amérique pour un autre tableau; et il nous fait lire une histoire de ce prince où l'on est surpris de ne pas trouver même le nom de ce Fernand Cortez qui suivit Charles-Quint à l'expédition d'Alger, ni celui de ce Magellan, le premier des navigateurs qui fit le tour du monde, etc. Il n'envisage que l'Europe. Hé bien, dans cette Europe seule je vois des expéditions où Charles-Quint se faisoit suivre de son historien Paul Jove; je trouve de l'activité, des voyages nombreux, et, comme dit Rousseau dans l'*Ode à la Fortune*,

Des vœux outrés, des projets vastes.

Mais Charles et Paul Jove n'ont travaillé, ni l'un ni l'autre, pour la postérité. L'intérêt attaché au livre de M. Robertson n'en est pas moins pressant, parce que le tableau en est bien ordonné, que les couleurs en sont fidèles, et qu'il n'y a rien au-dessus de l'Introduction; mais après l'avoir bien relu, tout en admirant son talent, j'admire un peu moins son héros, et je suis tenté d'être du sentiment de Condillac.

§ VIII. *Sur quelques citations que l'on pourroit désirer.*

Quelques citations choisies me paroissent aussi manquer à cet excellent livre de M. Robertson ; mais ma lettre est déjà si longue, que je crains d'abuser de votre patience. Je me bornerai à vous transcrire, 1°. la lettre courte et touchante, écrite à Charles-Quint, par notre régente de France, Louise de Savoie, après le malheur de Pavie; 2°. des remarques assez piquantes, quoiqu'emphatiques, de Balzac, sur l'abdication de Charles-Quint, abdication que l'on croyoit ne pouvoir assez exalter quand elle passoit pour avoir été volontaire ; 3°. je vous indiquerai un écrit que l'on attribue à Charles-Quint lui-même, et d'autre écrits échappés aussi à M. Robertson. (Voyez ci-après ces trois pièces.)

Pardonnez-moi, mon cher confrère, de vous importuner de tout ce griffonnage. J'ai voulu vous prouver l'intérêt que je prends à votre beau travail; et je serai content si vous voulez bien recevoir, avec quelque indulgence, les notes que je vous adresse, foible contingent de mon zèle pour le succès de votre ouvrage, et de mon vieil attachement pour la personne de l'auteur.

Et sic, vale et me ama!

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

I. *Lettre de madame la Régente à l'Empereur.*

Monsieur mon bon filz,

Depuis que j'ai ouy et sceu par ce Gentilhomme, la fortune advenue au Roy monsieur et filz, je loue et rends gloire à Dieu de ce qu'il est tombé entre les mains du prince du monde que j'aime le mieulx, espérant que vostre magnificence nous doit ayder au moyen du sang, alliance et lignage qui est entre vous et luy ; et au cas que en soit ainsi, je tiens pour certain un grand bien et le principal à l'avenir à toute la chrestienté, pour l'amitié et union de vous deux. Et à cette cause, humblement vous supplie, monsieur et filz, que pensez en luy ; et cependant commandez qu'il soit traitté ainsi que vostre honnesteté et la sienne le requièrent ; et mandez et permettez qu'il soit servy en sorte que souvent je puisse avoir nouvelles de sa santé. En ce faisant, obligerez une mère, laquelle avez toujours ainsi appelée ; et qui une autre fois vous prie que à cette heure par affection vous montriez père.

Vostre très-humble mère, Louise.

Ecrit à Saint-Just, le tiers jour de mars (1525).

Et sur le dos des lettres estoit escrit :

A monsieur mon bon fils, Empereur.

N. B. Cette lettre nous a été conservée par Paradin.

II. Les plaisirs de la vie retirée.

Extrait d'une dissertation adressée par Balzac au père André de Saint-Denis, feuillant.

Pour le plan de l'appartement que vous m'avez envoyé, je fais état de vous porter une description de la retraite de l'empereur Charles; et je fais, en ceci, comme le bon homme Malherbe, quand il se mettoit immédiatement après les rois, et qu'il disoit : « Priam a reçu de la consolation;
» François Ier n'a pas voulu mourir de regrets,
» ni moi non plus. »

Cette description m'est venue de Rome depuis peu de jours; elle n'est point inférieure, par la dignité du style, aux plus éclatans endroits de l'Histoire du père Strada. Et que vous semble d'un écrivain qui commence ainsi ses écritures : *Lorsque Charles, ennuyé du monde, voulut mourir sous l'empire de son frère, et sous le règne de son fils?* La pièce est peinte de mille couleurs; elle est historique, oratoire, poétique: et que n'est-elle point? Mais ce sera vous qui me direz ce que j'en dois croire, et particulièrement de cet endroit, que je ne pus pas m'empêcher de traduire la seconde fois que je le lus.

« La belle pièce qu'une renonciation à l'em-
» pire, faite en bonne forme et de bonne foi!
» De ce lieu si élevé les chutes ont été fréquentes

» et les descentes ont été rares. Combien de » Nérons, de Domitiens et de Commodes, pour » un Dioclétien ! Encore ne peut-on pas dire » que la démission de celui-ci ait été de même » mérite que celle de Charles, dont la vie, sans » reproche et sans tache, ne lui pouvoit laisser » de remords. Mais que cette vie, qui a fait tant » de bruit, n'en fasse plus ! Révérons son repos, » et cessons d'admirer ses actions. Considérez-le » des yeux de l'esprit, dans le monastère de » Saint-Just des pères Hiéronymites. Voyez » comme ce grand cœur change d'ambition ; » comme son courage prend une autre route, et » se tourne du côté du ciel ! la vanité, la vio- » lence, le désordre, le monde, en un mot, ne » viennent pas jusqu'ici ! Tout est paisible dans » son âme, et toutes les passions obéissent. Voyez » comme il se désarme le visage de la mine qui » faisoit peur aux barbares d'Afrique et aux » protestans d'Allemagne. Il se laisse adoucir » l'esprit aux discours de la raison ; il écoute la » philosophie, à laquelle il n'avoit pas pu don- » ner une heure d'audience, durant quarante ans » qu'il avoit régné.

» Cette fidèle conseillère représente à l'empe- » reur que sa retraite le tire du nombre des » autres hommes, qu'elle assure ses victoires, et » qu'elle consacre sa vertu ; que vouloir entre- » prendre de nouveaux desseins, c'est vouloir

» prolonger sur soi le pouvoir de la Fortune. Elle
» ajoute que la méditation a été appelée l'affaire
» des Dieux, et de ceux qui les imitent; que tous
» les emplois de la république ne valent pas un
» moment de l'oisiveté du sage.

» Jamais les choses du monde n'eurent un plus
» grand spectateur, qui les regardât sans y tou-
» cher, et qui fût assis et en repos, tandis que
» les autres couroient et se donnoient de l'inquié-
» tude. Ses travaux étant finis, voyant l'envie
» et le malheur à ses pieds, tous les jours qui
» lui restoient n'étoient plus que des jours de
» triomphe et ce triomphe n'étoit pas moins beau,
» pour n'avoir de témoins que le ciel et sa con-
» science. C'étoit le couronnement et la fête de
» sa laborieuse vertu; et cette vieillesse avancée,
» que la grandeur ne quitta pas même dans sa
» cellule, n'étoit pas tant la dernière partie de son
» âge, que la dernière perfection de sa gloire. »

Toutefois, comme il n'est rien de si net que la médisance ne salisse, ni de si bon qu'elle n'interprète mal, quelques-uns ont voulu dire que ce prince s'étoit repenti de sa retraite, et en avoit conçu un chagrin qui lui avoit même touché l'esprit. Pour preuve de quoi, ils débitent cette fable : ils disent qu'il avoit cinq cents écus dans une bourse de velours noir, de laquelle il ne se dessaisissoit jamais, jusqu'à la faire coucher avec lui toutes les nuits. Si on les veut croire, il bai-

soit, il caressoit, il idolâtroit cette bourse; et après avoir méprisé les richesses de l'un et de l'autre Monde, les perles et les diamans de tant de couronnes qu'il avoit portées, il étoit devenu avare pour cinq cents écus! Un sujet naturel du roi d'Espagne me fit autrefois ce conte; mais je m'en moquai, et je le mis au nombre des histoires apocryphes. Il y a bien plus d'apparence que si l'empereur s'est repenti de quelque chose dans sa solitude, c'a été de ne s'être pas plus tôt retiré du monde, ou comme en parle un auteur de delà les monts, de n'avoir pas plus tôt coupé jeu à la Fortune : car par là, dit-il, il attrapa la Fortune, quoiqu'elle soit si forte, et qu'elle sache si bien piper.

Le théologien que la politique a corrompu, et qui estime plus une ordonnance de comptant que toute la somme de saint Thomas, se moquera sans doute des remontrances que fait la Philosophie à l'empereur Charles : non pas vous, mon révérend père, qui n'êtes pas gâté de la cour; qui savez le véritable prix des choses; qui regardez avec pitié ces grands malheureux, à qui tant de gens portent envie. Votre jardinier, votre portier, le moindre de vos frères laisse bien de plus douces pensées qu'eux, et passe bien de meilleures heures. On ne laisse pas pourtant de souhaiter ces belles misères; et la félicité de la retraite est un bien connu de peu de personnes.

J'ai l'âme pleine de vos maximes; et par conséquent vous devez croire que je ne déclame point, quand je prêche, après vous, le mépris du monde, la vanité des choses humaines, l'excellent texte de CACHE TA VIE (1)!

OEuvres de Balzac, tom. II, in-fol., pag. 386—388.

III. *Sur un écrit de Charles-Quint, et sur ses parallèles avec François* Ier.

Je puis vous indiquer encore d'autres pièces, trop longues pour être transcrites ici, mais dont on aimeroit à trouver un extrait dans *l'Histoire de Charles-Quint.*

On a, sous le nom de ce prince, un monument dont Robertson ne donne aucune idée; c'est un ouvrage composé pour transmettre à son fils les secrets de la politique de la Maison d'Autriche.

On attribue à Charles-Quint un sentiment particulier sur les grâces d'état dont Dieu favorise les princes. Il pensoit que l'Etre-Suprême,

(1) C'est le texte de cette belle épigramme, qui est un petit chef-d'œuvre dans son genre :

« Cache ta vie ; au lieu de voler, rampe! »
A dit un Grec. Je tiens qu'il eut raison ;
Du cœur humain il connoissoit la trempe :
Bonheur d'autrui n'est pour lui que poison.
L'homme est injuste, envieux sans relâche ;
Il souffre à voir son semblable estimé.
Mérite un nom ; mais pour être heureux, tâche,
Avant ta mort, de n'être point nommé.

qui donne la souveraine puissance aux rois, ne manque pas de les enrichir au plus tôt des qualités nécessaires pour en faire usage. Si ces mots n'étoient pas une ironie, et si Charles-Quint a eu sérieusement cette opinion, il est difficile de la concilier avec le soin qu'il a pris de laisser des INSTRUCTIONS adressées à Philippe II, roi d'Espagne, son fils. Une copie de cet écrit, tombée dans les mains de la reine Christine de Suède, a passé de Stockholm à Berlin, où ces *instructions* ont été traduites de l'italien en français, en faveur d'un prince électoral de la maison de Brandebourg (Berlin et la Haye, 1700, *in*-12). M. Robertson n'en a rien dit, non plus que de quelques autres pièces conservées par Grégorio Leti, dans son *Histoire de Charles-Quint*, ouvrage partial et fait à la hâte, mais qui renferme pourtant des choses assez singulières. *Leti* maltraite beaucoup François Ier, tout en convenant que la politique n'étoit, pour Charles-Quint, que l'art de tromper les hommes. Nous pourrions opposer aux jugemens hasardés de *Gregòrio Leti*, une comparaison de Charles-Quint et de François Ier, faite à la manière des parallèles de Plutarque, par *Varillas*, et fort supérieure à tout ce qu'a écrit ce dernier historien. C'est un morceau vraiment curieux, qui contient 100 pages dans l'édition *in*-4°, et 169 pages dans la réimpression particulière, *in*-12, faite à Paris,

en 1730, sans nom d'auteur, à la suite de la *Campagne de Louis XIV*, par *Pélisson*, ou plutôt par *Boileau* et *Racine*. Voyez le numéro 7984 du *Dictionnaire des Anonymes*, par le savant bibliothécaire, M. *Barbier*.

Varillas imite Plutarque, en s'abstenant de prononcer, à la fin de son parallèle, sur celui des deux princes qu'il croit supérieur à l'autre; mais on voit bien qu'il penche en faveur de François Ier, par des raisons qui peignent l'esprit de son temps. Par exemple, il fait un crime à Charles-Quint *d'avoir connivé durant vingt-sept ans à l'accroissement de l'hérésie de Luther;* et un mérite à François Ier, *d'avoir fait passer par le feu tous les hérétiques dont il eut connoissance.* A cela près, cette comparaison vaut la peine d'être relue, parce qu'elle fait bien sentir les obligations que l'esprit humain eut à François Ier, avant le règne duquel, dit *Varillas*, « la France languissoit dans une si » profonde ignorance, qu'un honnête homme » auroit tenu à injure d'être appelé savant. » Les lettres ne sauroient trop honorer la mémoire du prince qui fut leur restaurateur et leur père.

NUMISMATIQUE.

LETTRE *écrite par M. le chevalier* GHERARDO DE ROSSI *à M. le chevalier* ARTAUD, *sous-secrétaire de l'ambassade de France à Vienne.*

Rome, palais de l'Académie de Portugal, 17 janvier 1817.

VOUS m'avez demandé, Monsieur, la description d'un médaillon d'argent, de l'empereur Trajan, qui est en ma possession, et que je regarde comme un monument curieux et unique. Si j'ai tardé à vous obéir, c'est qu'il a fallu beaucoup d'attention et de recherches pour que je pusse comprendre facilement la légende, qui étoit couverte dans plusieurs endroits par la *Patine*.

J'ai appelé à mon aide un savant antiquaire, le docteur Alexandre Visconti; et, par ses soins, je suis heureusement parvenu à pouvoir vous donner une *illustration* (1) exacte d'un médaillon dont, sans lui, j'aurais difficilement compris la légende, particulièrement celle du revers, à l'é-

(1) Ce terme est celui dont on se sert en Italie pour les explications qui font sortir tous les genres de mérite d'un monument, et tendent à le rendre célèbre.

A. L. M.

gard duquel j'avois déjà consulté plusieurs savans antiquaires qui avoient émis des opinions que je regardois comme loin de la vérité.

On voit, dans le milieu du médaillon, la tête de l'empereur avec une partie du buste; il est couronné de laurier; et l'ouvrage est très-soigneusement exécuté. Voici l'inscription qui est autour : IMP. CAES. NERVAE. TRAIANO. AVG. GERM. DAC. P. M. TR. P. COS. V. P. P. *Imperatori Cæsari Nervæ Trajano Augusto Germanico Dacico Pontifici maximo tribunitia potestate consuli quintum patri patriæ.*

Au revers de la tête, on voit le même empereur, à cheval, couvert d'une cuirasse, la tête découverte, suivant sa coutume. Il est précédé par la victoire ailée, portant une palme à la main, et suivi par trois soldats. Dans la partie supérieure de la médaille, on lit : ADVENTVS AVG.; et dans l'exergue, S. P. Q. R. OPTIMO. PRINCIPI. *Adventus Augusti Senatus populus que Romanus optimo principi.*

C'est la première fois que ce revers se trouve sur une médaille de Trajan. Dans le premier moment, et avant qu'on pût bien découvrir la légende, on croyoit qu'il falloit lire *profectio Aug.;* légende qui, dans les médailles de Trajan, est moins rare sur les médailles d'or que sur les grands bronzes, et qui a rapport au départ de l'empereur pour l'expédition contre les Parthes;

mais lorsque la médaille fut exactement nettoyée, on y a pu lire très-clairement, *adventus Augusti.*

Je suis assuré que ce médaillon est consacré au retour de l'empereur victorieux. Il n'y a même pas de doute qu'il ne fasse allusion au retour de l'empereur triomphant, après la seconde guerre dacique entreprise contre Décébale, qui fut déclaré, par le sénat, ennemi, pour n'avoir pas rempli les conditions auxquelles il avoit obtenu la paix dans la première guerre.

La Dacie fut conquise, et Trajan revint vainqueur, l'an de Rome 859, de Jésus-Christ, 106, sous le consulat de L. Ceionius Commodus Verus, et de L. Tutio Cerealis. Telle est sans doute l'époque à laquelle ce médaillon fut frappé. On doit observer que l'usage de mettre la légende au datif, en forme de dédicace, a commencé à être employé dans les médailles de Trajan, depuis l'année 858; et que la marche triomphale de l'empereur, précédé par la victoire, se voit encore dans un des bas-reliefs que Constantin fit transporter de l'arc de Trajan pour orner celui qui fut consacré à lui-même.

Malgré le déchet que mon médaillon a dû éprouver par l'effet de la rouille, il pèse cependant 17 *deniers et* 20 grains. Il devoit avoir le poids *d'une once* lorsqu'il fut frappé.

Mais quel est l'usage auquel il a pu être destiné? Certainement, ce n'a jamais été une *mon-*

naie. Nous ne savons pas que les Romains en aient eu de ce poids. Au premier aspect, il a l'air d'une médaille de grand bronze, par sa forme et par son poids; et on pourroit croire que quelque curieux a voulu avoir en argent l'empreinte de ce beau coin, destiné au bronze. Cependant, on observe, d'un autre côté, qu'il n'y a, dans le médaillon, aucune apparence des deux lettres *S. C.*, qui n'y ont jamais été gravées. On peut donc conjecturer, de cette observation, que le coin de ce médaillon a été expressément gravé pour éterniser, non en bronze, mais en un métal plus précieux, la victoire de l'empereur, et qu'il fut distribué généreusement aux braves qui l'avoient secondé dans cette belle entreprise.

Mais vous ne vouliez de moi que la description du médaillon; et j'y ai joint tant de choses, que je crains de perdre, en vous ennuyant, le mérite de vous avoir obéi.

Le chevalier DE ROSSI.

MÉLANGES.

LETTRE *de M.* **SCHWEIGHÆUSER** *fils à M.* **MILLIN**, *sur une correspondance du maréchal* **DE SAXE**, *que possède la bibliothèque publique de Strasbourg.*

Strasbourg, le 15 avril 1817.

La bibliothèque publique de Strasbourg vient de devoir à la générosité de M. Kéguelin de Rozières, employé à la préfecture, et à la bienveillance de M. de Kentzinger, maire de la ville, le don de trente-quatre lettres et billets du maréchal de Saxe à la princesse de Holstein sa sœur, et de seize lettres d'Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, à la même princesse, sa fille naturelle.

Vingt-cinq des lettres du maréchal sont entièrement de sa main ; neuf ont été dictées, pendant qu'il avoit une douleur à la main, à la suite de l'hydropisie dont il fut attaqué en 1745, et qui ne l'empêcha point de partir pour l'armée, et de gagner la bataille de Fontenoy. La lettre dans laquelle il parle de cette importante journée me paroît assez intéressante pour être transcrite. Elle est datée du camp devant Tournay, le 31 mai 1745, et est entièrement de sa main, étant antérieure à la douleur locale dont je viens de parler. La voici :

« J'ai reçu, ma chère sœur, la lettre que vous
» m'avez écrite le 9 de ce mois; je ne vous en-
» tretiendrai pas de la victoire que j'ai rempor-
» tée, le 11 de ce mois, sur les alliés, avec l'armée
» de S. M. T. C. (qui y étoit présente), et qui
» a été des plus complètes. Les Anglais ont été
» étrillés......, et il leur manque, à ce que l'on
» prétend, quinze mille hommes. L'affaire a
» duré neuf heures, et quoique je sois mourant,
» j'ai soutenu cette journée avec vigueur. La ville
» s'est rendue le 22. Voilà une grande entreprise
» mise à bout dans un mois. Je vous prie de faire
» dire à M. de Schoulenbourg, qui a été un de
» mes maîtres, que j'ai fait les deux mêmes atta-
» ques qu'il a faites en 1709, et où j'ai assisté
» sous ses ordres, et que j'ai fait tout comme je
» lui ai vu faire.

» Le roi m'a marqué sa reconnoissance, il m'a
» donné le commandement d'Alsace, qui vaut
» cent vingt mille livres, quarante mille livres
» en fonds de terre, les grands honneurs du
» Louvre, comme aux princes Lorrains. J'ai, avec
» cela, de mes pensions ou régimens, cent qua-
» rante mille livres, ainsi je jouis des grâces de
» la cour d'environ trois cent mille livres, ce
» qui peut s'évaluer sur le pied de trente mille
» ducats, argent de Saxe; avec les agrémens, tels
» que le gouvernement d'Alsace, qui fait l'Etat
» d'un souverain.

» Si Dieu me prête vie, ma chère sœur, je » vous verrai cet hiver, et nous arrangerons nos » affaires. Si la paix arrive, j'espère que vous » voudrez bien me tenir compagnie de temps en » temps à Strasbourg. Adieu, je vous embrasse » de tout mon cœur. Votre grand frère le maré- » chal de Saxe. »

Plusieurs autres de ces lettres contiennent des détails du même intérêt; d'autres sont entièrement relatives à des affaires particulières, surtout à un fils de la princesse, à l'éducation duquel le maréchal s'intéresse, et auquel il fait avoir un régiment; aux amours du maréchal et aux agrémens qu'il cherche à procurer à sa sœur pendant son séjour en France. On aime à voir, dans cette correspondance intime, qui dure depuis 1727 jusqu'à 1750, la tendresse touchante de l'attachement fraternel du héros : souvent sa franche gaîté et toujours des sentimens aimables, dont la douceur et la simplicité ne sont altérées ni par la fatigue des campagnes et des maladies, ni par l'éclat des victoires et de la cour. On y trouve aussi, assez souvent, des tournures spirituelles et des observations fines, ou doucement malignes. C'est ainsi qu'en écrivant à sa sœur que le comte de Noailles a été enchanté d'elle, il ajoute : « Je » n'en suis point étonné, mais les Français le sont » toujours, quelqu'esprit qu'ils aient, quand ils » voient des étrangers qui ont le sens commun,

» c'est un petit défaut qu'il faut leur passer. » Ou qu'en annonçant à la même princesse qu'il fera venir de Paris, sur sa route, une femme qui s'appelle madame de N..... qui est de fort bonne compagnie, a toujours vécu dans le grand monde, a le bon ton, a été riche, a de l'esprit, etc. il ajoute : « Avec tout cela fort peu de cervelle ; » mais c'est la chose du monde la plus rare dans » ce pays-ci, et dont on fait le moins de cas. »

Les lettres du roi n'expriment guères que sa tendresse paternelle, et le plaisir qu'il éprouvoit lorsque sa fille pouvoit se rapprocher de lui. Elles sont toutes autographes, et écrites si fort à la hâte, qu'il est assez difficile de les déchiffrer.

M. de Rozières a trouvé cette correspondance dans les papiers de M. son père, qui étoit chargé des affaires de la princesse. C'est un don très-précieux pour une ville qui possède déjà, par la munificence de nos rois, un superbe monument du maréchal, et dans laquelle on voit, par ces lettres, que ce grand général avoit le dessein de passer une partie de la vie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

J. G. SCHWEIGHÆUSER fils,
aide-bibliothécaire.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

M. Colebroke vient de traduire du sanscrit en anglais, un traité d'algèbre des Hindous. A la dernière séance publique de l'Académie royale des sciences à Paris, M. Delambre a présenté l'analyse du sanscrit par un Anglais, M. Taylor. Un troisième Anglais, M. Davis, a traduit un drame chinois intitulé : *l'Héritier dans sa vieillesse.* Il a fait précéder sa traduction d'un Coup d'œil sur le théâtre chinois, qui, à ce qu'il paroît, ne fournira pas beaucoup à la scène française.

— Le célèbre Arthur Young continue, malgré la perte de sa vue, à s'occuper de recherches littéraires. Il vient de faire un choix dans les œuvres du docteur Owen, et il se propose de le faire paroître incessamment sous le titre d'*Oweniana.* L'ouvrage a été fait sur le même plan que le haxteriana du même auteur.

— Un savant voyageur anglais, sir W. Gell, à qui on doit un bon Itinéraire de la Grèce, va, dit-on, publier à Londres, de concert avec l'architecte Gandy, un ouvrage de luxe sous le titre de *Pompejana*, qui fera connoître les principaux monumens mis à découvert par les fouilles de la ville de Pompéj. Il sera composé de dix à douze cahiers qui se succéderont de deux mois en deux mois, et qui seront ornés chacun de six gravures. Il y a certainement erreur dans cet article tiré des papiers anglais, et que plusieurs journaux français ont répété. On sait que M. Mazoi, artiste français très-distingué, a consacré sa jeunesse, sa petite fortune, et son grand talent à la composition d'un

ouvrage remarquable par l'exactitude, la beauté et l'intérêt des dessins. Il a eu jusqu'à ce dernier temps le loisir de lever tous les plans, et de faire tous les dessins qui étoient nécessaires.

Sur douze livraisons qu'il a promises, et qu'il donnera, car il attache sa gloire, qu'il prise plus que la fortune, à l'achèvement de ce beau travail, il en a publié cinq. Nous ne pensons pas que personne veuille lui ravir ce bien qu'il a si péniblement acheté. D'ailleurs, M. Gell, qui est si avantageusement connu dans les lettres, qui a vécu en Italie, qui a fait en Grèce un voyage si intéressant, ne voudroit pas, comme il y seroit forcé, copier les dessins de M. Mazoi, quand il a à publier tant de choses neuves qu'il ne doit qu'à ses propres recherches, et qu'il communique avec tant de libéralité à ceux qui en sont dignes (1). Il y a donc erreur dans l'annonce, et peut-être n'entend-on parler que des découvertes qui ont été faites récemment, et auxquelles les fouilles que l'on continue, grâce à la munificence du roi, en ajoutent toujours de nouvelles.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Le beau tableau commandé par le Roi à M. Van Brée, est achevé : il représente Van der Werf, bourgmestre de Leyde, offrant sa vie aux bourgeois et aux soldats affamés, et les apaisant par son calme magna-

(1) C'est à cette facilité libérale, qui distingue les vrais amis des arts, que nous devons la publication nouvelle de la belle inscription bilingue, si savamment expliquée par M. Akerblad. Voyez ci-dessus, pag. 193.

nime. Ce tableau, destiné à embellir le palais du Roi à la Haye, partira incessamment d'*Anvers* pour sa destination.

ALLEMAGNE.

Mlle Charlotte Herland de Siebold, élève d'Osiander, vient d'obtenir à l'universté de *Giessen*, après avoir soutenu l'examen de la Faculté, et défendu publiquement une thèse, le grade de docteur-accoucheur; c'est le premier exemple d'une pareille promotion.

SUISSE.

M. Gosse, jeune médecin, dont le père est avantageusement connu à *Genève*, a expérimenté lui-même avec une intrépidité digne d'éloge, qu'on peut empêcher l'action du méphitisme des fosses d'aisances, par l'emploi d'éponges imbibées de vinaigre, ou de quelqu'autre fluide, et placées dans la bouche, les oreilles et les narines. Il est à désirer qu'il suive avec le même zèle ses observations sur ce sujet, et qu'il veuille bien les publier dans les journaux pour rendre populaire une indication aussi importante.

M. Odier, que l'on regardoit comme un des plus savans médecins de l'Europe, vient de mourir à *Genève* d'une angine de poitrine.

ITALIE.

L'improvisateur Sgricci continue de faire à *Turin* le sujet de toutes les conversations. Le 19 de mars il a donné au théâtre Salera la première preuve publique de son talent d'improviser les tragédies. Après avoir préludé par une ode sur les *Prophéties de Cassandre*, et par une élégie sur *la mort de Francesca*

d'Arimini, le sort a fixé parmi un grand nombre de sujets indiqués par les spectateurs, celui *d'Atrée et de Thyeste*. Aussitôt le poëte a établi le lieu de la scène, a nommé les personnages qu'il alloit faire agir; et se livrant à son inspiration, il a parcouru toute l'action en cinq actes, étonnant son nombreux auditoire par l'élévation des pensées, la beauté des images, la richesse de la versification, la sublimité des chœurs. A peine étoit-il arrivé au dénoûment, que les applaudissemens les plus vifs, long-temps prolongés, ont été l'expression de l'enthousiasme qu'il venoit d'inspirer. La société des Filarmonici de Milan, l'Académie de Pesaro, et la société musicale de Bologne, ont fait frapper des médailles d'or en son honneur. On lit sur la médaille de Bologne cette inscription :

TH. SGRICCIO
DOMO. ARRETIO
ANNOR XXIII.
LYRICIS. TRAGEDISQ
EX TEMPORE. PANGEND
FIDEM. OMNIVM
SUPERGRESSA.

La première face de la médaille porte cette légende: *Societas Bononiensis ad Acroomata* 1816.

Telles sont les dernières nouvelles des succès que le célèbre improvisateur d'Arezzo a obtenus à Turin; mais comme le triomphe doit toujours être accompagné de quelque déplaisir, des littérateurs italiens ont apprécié sans enthousiasme, et comme il paroît avec impartialité, le talent de Sgricci. Il n'est point douteux qu'il improvise, et aussi bien que cela

est possible ; mais il n'en résulte pas pour cela que ses ouvrages puissent souffrir l'impression : comment celui qui fait des vers par centaines, en se tenant sur un seul pied, peut-il espérer qu'il y en ait quelques-uns qui soient réellement dignes d'être recueillis ; mais il a tant de goût, et il est nourri de si bonnes études, que ses propres compositions soumises à l'impression ne pourroient lui plaire, tandis que la tourbe des improvisateurs n'a aucune honte de ses vers. Lorsqu'ils sont écrits, ils ont la bonhomie d'imprimer les leurs, et ils croient franchement que ces vers les rendront immortels. Sgricci a au contraire la prudence de hâter tellement son récit, que l'oreille et l'esprit ont de la peine à le suivre ; ainsi il ne laisse pas le temps de juger sa versification.

La plus singulière épreuve à laquelle se soumette le talent de Sgricci, est celle de composer des tragédies : car chacun sait que pour ce genre de composition, la chose principale est le choix du sujet, et cependant il se prive de cet avantage ; il reçoit donc un sujet, non de son jugement, mais du sort ; et quels sont ceux qui sont appelés à mettre des billets dans l'urne ! Si encore il donnoit à choisir dans une liste de cent ou de deux cents sujets qu'il auroit reconnus propres à la scène ; mais par cette sage précaution il diminueroit l'admiration du vulgaire ; il ne peut donc faire que des dialogues dramatiques, en soutenant dans les discours de ses personnages le caractère que l'histoire leur a donné. On ne peut tracer un plan, nouer et développer une action tragique sans de longues méditations. Ses drames ne peuvent avoir que cette action simple qu'on remarque dans les tragédies grecques mêlées de chœurs ; il est le premier qui ait improvisé des dialogues tragiques,

et il paroît qu'il seroit impossible de le surpasser dans ce genre qui présente déjà d'assez grandes difficultés.

On reproche au Sgricci de ne vouloir traiter dans ses vers libres, ses tercets, ses dialogues dramatiques, aucun sujet qui ait rapport aux événemens dont nous avons été témoins, et même des sujets récens ou modernes; il est tout simple qu'un jeune homme de vingt-quatre ans soit plus instruit dans l'histoire ancienne que dans l'histoire moderne. Le talent des improvisateurs ne laisse qu'une impression fugitive : on ne peut donc décider si Sgricci égale ou surpasse Perfetti et la Corilla; mais il a l'esprit cultivé, il se nourrit d'excellentes études, ce que font rarement les autres improvisateurs. Peut-être donnera-t-il au monde des productions plus durables que des vers improvisés. Si les éloges ne le perdent pas, il sortira du rang des improvisateurs, et se mettra au nombre des poëtes par des ouvrages durables, et que la réflexion puisse admirer; car un improvisateur ne peut être un poëte; eût-il les talens réunis d'Homère et du Dante, ce n'est rien si le temps lui manque : le talent d'improviser est donc un genre que les autres nations peuvent sans regret laisser à l'Italie.

Cependant M. Sgricci n'est pas le dernier qui cherche des applaudissemens dans la faculté d'improviser. La gazette de Crémone, du 20 de mars, a célébré comme une merveille le signor Bellini, qui, non content de suivre les traces de M. Sgricci, en improvisant sur toute sorte de mètres et dans différens genres de composition, le fait encore en latin avec le plus heureux succès. Elle cite une élégie dans laquelle on retrouve la grâce de Catulle, la facilité d'Ovide, et l'esprit de Tibulle; Bellini ne le cède donc

ni aux Nauvagero, ni aux Bembo, ni aux Fracastore; enfin il a terminé l'académie, c'est-à-dire la séance du 13 de mars, par une tragédie de la Mort de Polyxène, dont on lui avoit donné le sujet; le journaliste en rapporte la contexture, et il finit par dire qu'après un tel triomphe il espère bien qu'on ne parlera plus de Sgricci. On croiroit que voilà le malheureux perdu; mais le Spectateur de Milan s'exprime d'une manière bien différente : cet article, selon lui, mérite la risée, ne valant pas le mépris. Le signor Bellini, dit-il, quand il se surpasseroit lui-même, ne pourroit jamais s'élever au-dessus d'une supportable médiocrité, et il regarde tout ce qui en est dit comme contraire à la vérité.

Pendant que l'enthousiasme, réel ou supposé, excite toutes ces rumeurs, Rosina Taddei se fait entendre avec succès à Reggio : elle a la rime prompte, le vers facile; elle s'attache à son sujet plus que beaucoup d'autres improvisateurs; enfin cette très-jeune personne montre déjà qu'elle peut suivre, sans s'égarer, les traces des Corylles et des Amaryllis.

— Nous reproduirons, autant que nous le pourrons, dans ces Annales les monumens antiques qui auront été l'objet de dissertations particulières, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre prospectus; c'est pourquoi nous avons donné la figure de la belle inscription bilingue publiée par M. Akerblad; M. Labus a publié dans la *Bibliothèque Italienne*, journal excellent qui s'imprime à Milan sous la direction de M. Acerbi, quelques monumens qu'il a observés. Ceux-ci ont été trouvés dans le *Mythræum* d'Ostie; le premier, planche III, n° 2, représente Mithra vêtu d'une robe parsemée d'étoiles, au milieu desquelles est un

croissant; plus bas, un chien lèche le sang, un serpent rampe pour le lécher aussi, et près de lui est un scorpion; ce n'est pas ici le lieu d'expliquer ces symboles sur lesquels Zoëga a déjà donné des détails très-curieux et très-étendus, et dont M. Labus parle aussi très-habilement. On peut lire encore ce que j'ai rassemblé en décrivant dans mon Voyage au Midi de la France le curieux Mithra de bourg Saint-Andéol (1), et le groupe qui a été découvert par M. Ladoucète à la Bastie-Monsaléon (2). Mon seul but est d'exposer aux yeux des hommes instruits ces nouveaux monumens; l'inscription semi-circulaire qu'on lit ici, signifie que *Aulus Decimius Decimianus, fils d'Aulus de la tribu Palatina, a restitué ce monument à ses frais* (3).

L'inscription de la base dit que le même Aulus, dont les noms sont répétés, *a rétabli à ses frais la chapelle avec son vestibule, et le dieu soleil Mithra lui-même avec des marbres, et y a mis tout le soin convenable* (4). Mithra étoit plus ordinairement honoré dans des antres que dans des temples; cette inscription fait voir qu'il avoit à Ostie, ville opulente alors, un temple magnifique. M. Labus rapporte quelques inscriptions dans lesquelles il est aussi question de temples consacrés à Mithra.

L'autre bas-relief, pl. III, n° 3, est curieux à cause

(1) Tom. II, pag. 118, pl. XXVIII, n°. 2.

(2) Tom. IV, pag. 174, pl. LXXI, n° 16.

(3) *Aulus* DECIMIVS *Auli Filius* PAL*atina* DECIMIANVS *Sua Pecunia* RESTITVIT.

(4) *Aulus*. DECIMIVS. *Auli*. *Filius*. PAL*atina*. DECIMIANVS. AEDEM. CVM. SVO. PRONAO. IPSVMQVE. DEVM. SOLEM. MITHRA*m*. ET. MARMORIBVS. ET. OMNI CVLTV. SVA *Pecunia* RESTITVIT.

de l'épithète *indeprehensibilis* (1), c'est-à-dire *incompréhensible* qui est donnée au soleil par son prêtre Caius Valerius, qui a fait ce monument à ses frais; cette expression est rare dans les livres (2), et ne s'est encore trouvée que sur ce monument. Le nom qui suit celui de Lucius Karus a été effacé exprès pour des motifs qui sont inconnus; ces monumens sont de marbre d'un style grossier, et ils paroissent avoir été faits sous le règne de Commode.

— Parmi les monumens antiques il y a des disques emmanchés en bronze, que l'on connoît ordinairement sous le nom de *patères étrusques*, qui ont tout autour des figures gravées en creux, monumens dont il est fait mention dans les écrits sur l'antiquité figurée. Depuis quelque temps l'attention des antiquaires italiens se porte, comme nous l'avons vu (3), sur ces monumens.

M. le chevalier F. Inghirami a déjà entrepris de publier par des gravures et des explications ces patères étrusques dans une collection la plus nombreuse qui lui sera possible. Il invite tous les propriétaires des susdites patères à vouloir bien lui en remettre le dessin exact avec les noms des personnes mêmes qui les possèdent, ou, pour mieux les connoître, il demande un calque fait sur l'original, comme l'on feroit une estampe avec un cuivre gravé, pourvu néamoins que l'on ait soin de corriger les fautes, ou suppléer aux endroits où l'impression auroit manqué, par le moyen du crayon

(1) SIG*num* IMDEPREHENSIVILIS. DEI. *Caius* VALERIVS SACERDOS *Sua Pecunia Posuit*. L. SEXTIVS KARVS ET...

(2) Burmann dit ne l'avoir lu que dans Quintilien. *Declam.* IV et *Declam.* VIII, n°. 2.

(3) Tom. I, pag. 366.

ou de la plume, et retouché d'une manière que le tout soit parfaitement visible, bien entendu que l'on indiquera chaque rupture, ou défaut de dessin dans la patère, causé par les injures du temps et de l'antiquité. On exclut de cette demande tous les monumens en terre cuite, qui pourroient être semblables aux patères étrusques, ou en porteroient le nom, et on borne la demande seulement aux disques de métal qui ont eu un manche. On apprendra aussi avec satisfaction quel est le lieu où le monument aura été trouvé ou acquis.

Toutes les dépenses nécessaires pour avoir ces dessins seront à la charge de M. le marquis Joseph Pucci, et du chevalier François Inghirami, auxquels on doit adresser à Florence les desseins qu'il désire.

— Le 29 mars on a découvert, dans les fouilles du temple de Castor à Rome, un nouveau fragment des fastes consulaires; il se lie à ceux qu'on a trouvés il n'y a pas long-temps (1); on espère qu'on en découvrira encore d'autres.

— M. Bartolomeo Borghesi est aujourd'hui un des littérateurs les plus distingués de Rome, qui a tant besoin de réparer les pertes qu'elle a faites. M. Labus a publié dans le numéro de janvier de la Bibliothèque Italienne une longue analyse d'une belle dissertation de ce savant sur un denier de la famille *Arria*. Cette dissertation est encore inédite: ainsi nous ne pouvons faire usage que de cet extrait. Nous avons fait graver cette jolie médaille, planche III, nº 4 de ce volume. On y voit d'un côté un buste avec ces mots MARRIUS; au

(1) Voyez ces Annales, tom. I, pag. 329.

revers est un *signifer* (1) qui porte deux enseignes, et qui semble reculer; devant lui est un chef armé d'une épée et d'une lance, et qui saisit des mains du *signifer* une des deux enseignes : on lit au bas SECUNDUS. M. Borghesi, après avoir donné des détails très-intéressans sur la famille Arria, pense que la tête ne peut être celle de MARCUS ARRIUS SECUNDUS, triumvir monétaire. Cette place, par laquelle on entroit dans la carrière administrative, pouvoit convenir à un jeune homme de vingt-deux ans; mais on sait qu'aucun Romain ne pouvoit mettre sa propre tête sur les médailles, et il ne se seroit pas attribué ce privilége que ne se donnoient pas même les hommes les plus éminens : il faut donc chercher dans la famille de MARCUS ARRIUS SECUNDUS, dont nous lisons le nom, le personnage dont cette pièce offre les traits; ce sont ceux de *Q. Arrius* son père, tribun du peuple en 678, qui obtint la chaire curule en 681, et auroit succédé en 682 à Verrès dans le gouvernement de la Sicile, s'il n'avoit été choisi pour commander dans la guerre servile: orateur assez distingué, ami d'Hortensius, de Crassus et de Cicéron, qui lui donnent la qualification d'homme de caractère, *virum fortem*; dont les richesses étoient prodigieuses, et la magnificence si grande, qu'un repas qu'il donna pour les funérailles d'un parent, devint un proverbe pour désigner les somptuosités de ce genre, et qui mourut très-vieux peu de temps avant la guerre civile. Ce Quintus laissa deux fils, l'un étoit *Caius Arrius*, qui abandonnoit les plaisirs de Rome pour philosopher avec Cicéron à Formie, et l'autre *Marcus*

(1) Porte-enseigne.

Arrius, appelé *Secundus*, parce qu'il étoit le plus jeune, dont nous lisons ici les noms, et qui, en sa qualité de triumvir monétaire, a rappelé sur ces deniers d'argent les traits et les vertus militaires de son père.

Le revers ne peut avoir rapport qu'au personnage dont on voit la tête ; le chef armé du parazonium et d'une lance, est Quintus Arrius : il va saisir une de ces enseignes pour la jeter dans le *Vallum*, c'est-à-dire le camp fortifié de palissades des ennemis, action hardie qui a eu lieu plus d'une fois dans des combats long-temps disputés, et qui en a souvent aussi décidé le succès. Quintus Arrius a pu, dans la guerre contre les gladiateurs, renouveler cette témérité, et ce ne seroit pas là première fois qu'une médaille nous instruiroit d'un fait que les historiens ne nous auroient pas transmis; peut-être même Quintus Arrius lança-t-il deux enseignes au lieu d'une, ce qui expliqueroit pourquoi ce signifer porte deux enseignes, ce dont on ne connoît aucun autre exemple. Sans doute M. Borghesi n'a offert sur le portrait de Quintus que des conjectures ; mais si elles n'ont pas l'évidence qui en feroit presque des vérités, elles ont au moins la grâce de l'esprit d'invention. L'explication du revers paroît encore plus conjecturale ; mais l'érudition de M. Borghesi vient aussi habilement au secours de sa pénétrante imagination. Il existe un autre denier de la même famille, portant la même tête, avec les mêmes inscriptions, sur lequel on voit une enceinte de palissades que d'autres prennent pour un autel ; la lance sans fer et la couronne de laurier qu'on y remarque sont, dit-il, les prix accordés, selon les usages militaires, à sa valeur; et en effet il avoit tué vingt mille enne-

mis, et il auroit obtenu l'ovation, si l'objet de cette guerre n'y avoit été un obstacle.

Nous avons été bien aises d'indiquer cet heureux essai de M. Borghesi, dont nous ne connoissons aucun ouvrage imprimé, et nous ne garantissons pas toutes ses conjectures; il y a même quelques passages qu'il nous paroît avoir détournés de leur véritable sens (1), pour les faire cadrer à ses hypothèses; mais il n'est pas question d'examiner toutes les parties de cette dissertation, nous avons voulu seulement reproduire une médaille nouvellement publiée, et donner une preuve des talens du savant antiquaire à qui nous en devons la connoissance.

— La gazette des Deux-Siciles donne la description d'un monument qui vient d'être découvert dans les fouilles de Pompéia. La façade de l'édifice est ornée de six colonnes de front, qui, en se réunissant aux six autres partagées en deux parties latérales, forment un péristyle large de cinquante-deux palmes, et long de quarante-trois. Les colonnes sont de tuf revêtu de stuc, et cannelées; leurs bases sont attiques, sans plinthe.

Du vestibule où l'on monte par un escalier commode, et composé d'un petit nombre de marches, on entre par une large porte, dans une salle longue de cinquante palmes, et large de quarante-six; sur les ailes s'élève une double colonnade de six colonnes, chacune de deux palmes et un quart de diamètre,

(1) Tel que celui d'Horace, Satyr. III, liv. 2. Il ne nous est pas non plus démontré que le carré, orné de compartimens, qu'on voit au revers de la médaille publiée par Orsini, soit un panneau de fermeture d'un camp; c'est plutôt, comme on le croit communément, un autel ou un tribunal. A. L. M.

semblables à celles du vestibule. D'après plusieurs fûts renflés, M. Arditi conjecture que tout l'édifice avoit un autre ordre supérieur de colonnes d'un moindre diamètre.

Dans le fond de la salle, trois entrées conduisent à autant de petites chambres ; à gauche est un escalier par lequel on montoit vraisemblablement dans la partie supérieure de l'édifice.

Dans la partie latérale de la salle, le pavé est en mosaïque ; dans le centre avoient été placées en marbre différentes figures géométriques, dont il ne reste que les traces imprimées sur le sol. Tous les murs sont ornés de tableaux dont le fond est peint en couleur rouge, vive et brillante.

Les dégradations de ce superbe monument paroissent remonter à une époque très-reculée : dans toutes ses parties on trouve des traces de ruines ; la terre est couverte de fûts de chapiteaux de colonnes détruites. On a donné des ordres pour une prompte restauration : le zèle et les lumières de M. le chevalier Arditi rétabliront, autant qu'il est possible, cet édifice, l'un des plus curieux qui aient été découverts à Pompéia. Nous avons copié ces détails dans les journaux français, nous espérons recevoir de Naples des lettres qui nous en donneront de plus étendus.

AMÉRIQUE.

Un journal de *New-York* contient des détails très-intéressans sur la mort du docteur Valli, natif de Mantoue, maître du docteur Rosenfeld, victime de son zèle qui l'a porté à s'inoculer le virus pestilentiel. Le docteur Valli avoit précédemment fait plu-

sieurs essais de ce genre sur lui-même, tant en Egypte qu'à Constantinople. Il portoit constamment sur lui un flacon plein de virus, pour renouveler ses expériences, même dans les pays qui ont le bonheur d'être exempts du fléau de la peste. Il a écrit un ouvrage sur celle de Constantinople en 1803. Enfin, après en avoir été quitte pour une cuisse paralysée, résultat de ses essais, il est venu dans le Nouveau-Monde pour étendre le cours de ses observations aux effets de la fièvre jaune. Arrivé à la Havane le 7 septembre 1816, il a débuté en bravant tous les dangers, et vivant fort sobrement comme à son ordinaire. Les essais renouvelés chaque jour, et toujours heureusement, le rendirent plus confiant et téméraire. Le 21 septembre, il se rendit à l'hôpital, où il fit ôter à un matelot, qui venoit d'y mourir de la fièvre jaune, la chemise que ce malheureux avoit eue sur lui pendant toute sa maladie. Il en fit un rouleau et s'en frotta la figure, la poitrine, les mains, les bras et les cuisses. Il flaira cette chemise, et se mit en contact avec le cadavre pendant quelques minutes. Content de son expérience, il se rendit chez Don Gonzalès, où il demeuroit, et se mit à table. Le docteur étoit fort gai pendant le repas, mais il se plaignit de lassitude; il l'attribuoit à ce qu'il avoit couru après des jeunes gens qui, craignant la maladie, se sauvoient à son approche; mais il les avoit atteints pour leur frotter les mains avec les siennes. Il demanda un verre de vin, en disant que c'étoit là ce qui alloit décider s'il avoit gagné la maladie. Après avoir bu il se sentit mal, et se mit au lit: le soir, son état empira. Il ne prit d'autre médecine que de l'eau avec du rhum, du vin et un peu de teinture de quinquina. Le 22, on appela le

docteur Cameron, médecin de la maison Gonzalès. Celui-ci lui ordonna des remèdes insignifians ; mais le malade lui dit qu'il étoit attaqué de la fièvre jaune, et qu'il n'en reviendroit pas. Le 23, plusieurs personnes ont été le voir, et il les a même reconnues ; le 24 il est mort tranquillement.

FRANCE.

On a ressenti à Pau, le 8 mars, une forte secousse de tremblement de terre. L'oscillation a été très-rapide, et s'est renouvelée deux fois. On a découvert à Saint-Fiel, près de Guéret, une très-belle urne de verre d'un demi-pied de haut. V. pl. III, fig. 10.

— Dans beaucoup de villes de France, il existoit, avant la révolution, des Académies, des cercles littéraires, etc. Quelques-unes de ces institutions se sont maintenues au milieu des orages. Celles qui avoient disparu se reconstituent aujourd'hui. Nous citerons l'ancienne Académie d'Arras, qui se rétablit sous le titre de *Société royale d'encouragement pour les sciences, les lettres et les arts.* Elle reprend ses anciens statuts, modifiés suivant nos lois actuelles. Elle sera composée de trente membres résidens, et d'un nombre indéfini de membres honoraires et correspondans. L'ancien sceau de cette Académie, qui est conservé, représente un génie ailé, étendant une guirlande de fleurs, au-dessus de deux cornes d'abondance qui embrassent un écusson dans lequel on lit : *Société royale d'Arras ;* et pour légende : *Flores fructibus addit.*

— M. Lacour, correspondant de l'Institut, connu déjà par différens ouvrages sur la peinture et les monumens, va publier des *Vues pittoresques du départe-*

tement de la Gironde. Ce recueil doit former trois volumes. Le premier offrira des vues générales et des topographies; le second présentera les vues pittoresques des villes et des communes, les églises, abbayes, châteaux, les lieux célèbres par quelques faits historiques; le troisième, enfin, contiendra les tombeaux, bas-reliefs, bustes, mosaïques, vases, inscriptions, fragmens antiques, découverts à Bordeaux ou dans les environs, etc. etc. La publication aura lieu par livraisons, dont un prospectus fera connoître le prix.

— M. Duffour, professeur de dessin à Moulins, homme habile dans son art, se propose de publier incessamment un Recueil sur les objets d'art et les antiquités du Bourbonnais.

— M. Jurgen Samuël Schunemann a fait insérer dans le Mémorial Bordelais, qu'il se propose de traduire sous peu en français l'ouvrage de *feu* M. de Goëthe, intitulé *La Doctrine des Couleurs*. Il annonce que les fabricans et manufacturiers qui souscriront pour cet ouvrage, l'auront pour la demi-valeur du prix qui s'établira chez les libraires : « Je déclare au surplus, ajoute M. Schunemann, qu'aucune traduction dudit ouvrage ne m'est connue, afin qu'on ne m'accuse pas de plagiat, ni de concussion. » Pour reconnoître l'honnête procédé de M. Schunemann, nous lui apprendrons que M. Goëthe n'est pas *feu* (*defunctus*), mais qu'il est bien vivant, qu'il continue de publier son intéressante biographie (1), et que nous pouvons attendre de lui quelqu'ouvrage où sa vive et brillante imagination paroisse encore tout entière.

(1) Voyez les Annales, tom. I, pag. 305.

— M. Poncet Delpech, ex-député à l'assemblée constituante, membre du conseil des cinq-cents en 1797, président du tribunal civil de Montauban, et membre de l'académie de cette ville, est mort le 11 mars dernier, avec la réputation d'un bon magistrat, d'un bon littérateur, et d'un bon citoyen. Dans sa jeunesse il fit insérer beaucoup de vers dans le Journal Encyclopédique, dans le Journal de Nancy, et dans le Mercure. Ses succès au barreau lui méritèrent les éloges de Gerbier et de Linguet. Avant la révolution, il publia une Elite de bons mots; après la convocation des notables, il fit imprimer une excellente instruction pour les députés aux états-généraux. Parmi plusieurs rapports qu'il fit au conseil des cinq cents, on en remarqua un sur les substitutions, qui fut cité comme un modèle de raison et de justice. Il avoit épousé Mlle Forestier, fille de l'avocat général à la cour des aides de Montauban : quand il la perdit, il exhala ses regrets dans un ouvrage touchant, intitulé : *Mervire, ou ma Femme ;* l'amitié, peut-être aveugle, de l'auteur d'une notice nécrologique, croit qu'on peut comparer sans désavantage cet écrit à la lettre de la Nouvelle-Héloïse, où M. de Volmar rend compte de la mort de Julie. M. Poncet Delpech laisse un fils qui se consacre à la culture des lettres, et un portefeuille où, parmi beaucoup de poésies, se trouve un *Essai sur le joli dans la nature et dans les arts*, pour faire suite à *l'Essai sur le beau du P. André.* Il pouvoit dire, comme un grand homme du dernier siècle :

Tout art a mon hommage, et tout talent m'enflamme.

Il étoit à la fois poëte, peintre et musicien dis-

tingué par ses bons mots, et par une conversation aussi agréable qu'instructive. M. le professeur Bernardi lui a composé cette épitaphe :

> Juge, il tint la balance,
> Avec la plus sainte équité ;
> Orateur, le bon goût ornoit son éloquence ;
> Poëte, son vers plait, par les grâces dicté ;
> Peintre, dans ses tableaux l'art mit son élégance,
> La nature la vérité.

— On vient de découvrir un nombre considérable d'anciens tombeaux à Baslieux, près Longwy. Mme de Genin-Saintignan, voulant faire planter des arbres dans un terrain qui paroissoit se refuser à ce genre de culture, ce que l'on attribuoit au voisinage du roc, fit essayer l'ouverture d'une tranchée dans la direction de la ligne de plantation. Les ouvriers rencontrèrent à moins de quinze pouces de la superficie des dalles dont l'extraction mit à découvert des compartimens carrés, construits en bonne maçonnerie.

Ces compartimens étoient remplis de terre, dont l'enlèvement, fait avec soin, fit reconnoître des squelettes, un par tombeau, rarement deux, presqu'entièrement détruits par le temps, et plusieurs parties d'armes, telles que sabres, épées, javelines, flèches, poignards, haches et d'autres pièces qui ont appartenu aux garnitures de ces armes ; des bracelets, des boucles, des attaches, des clous de bronze, des ornemens en succin (ambre jaune), des émaux de différentes couleurs, quelques dorures ou incrustations, une seule agrafe à filigrane d'or, etc., donnent à penser que les inhumés ont été déposés dans ces tombeaux, vêtus et tout armés. Un fer de flèche, placé

au centre d'un crâne, est peut-être l'indice d'un combat. Enfin, près du pied gauche de chaque squelette, se trouve placé assez constamment un vase d'argile commune, de la forme d'un gobelet ou d'une écuelle.

On a remarqué, 1°. que l'arrangement de ces tombeaux formoit des lignes parallèles dirigées vers l'orient; 2°. qu'ils ont été remplis de terre au moment même de l'inhumation, quoiqu'ils aient été ensuite recouverts avec de larges pierres; 3°. qu'aucun signe de christianisme ne s'est trouvé au nombre des objets recueillis; 4°. que parmi les dalles qui recouvroient ces tombeaux, il s'est rencontré un bas-relief brisé, avec des indices d'autres violences, où l'on a pu reconnoître la principale divinité gauloise, qui présidoit au commerce, à l'agriculture et aux arts, Mercure, tenant de la main droite une bourse pleine: à ses pieds on voit des animaux, dont un est un bouc.

Ces données, et divers rapprochemens, nous permettent de fixer, par aperçu, l'époque de l'événement auquel se rapportent les inhumations opérées dans ces tombeaux aux premières irruptions des Francs, dans la première Belgique, sous Mérovée, vers 450, et peut-être aux ravages exercés par les Vandales, les Alains, les Suèves, au commencement du cinquième siècle.

— La Société académique de Marseille a proposé une médaille de 400 fr. qui sera adjugée, dans la séance publique de 1817, au meilleur mémoire sur ce point d'hygiène, relatif à cette ville.

« Quelle influence devoit naturellement exercer » sur la vie les mœurs et la santé des Marseillais, leur » changement d'habitation, en abandonnant l'an-

» cienne ville pour s'établir dans les nouveaux quar-
» tiers? »

Les mémoires écrits en français, latin, italien, espagnol ou anglais, seront adressés, francs de port, avant le 1er juillet 1817, à M. Robert, secrétaire général de la Société académique de médecine, boulevard Dugomier, n° 13, à Marseille.

— M. Pierre Drahonet, peintre décorateur des bâtimens de la couronne, est, disent les journaux, mort à Versailles le 12 de ce mois, à l'âge de quarante-huit ans : ses obsèques ont été faites avec solennité; la musique entière des gardes-du-corps, réunie à celle de la garde nationale, le clergé, y ont assisté. L'exposition prochaine du Musée royal de Paris offrira le dernier ouvrage de cet artiste ; il a été terminé six jours avant sa mort. C'est un tableau à l'huile, de quatre pieds de haut sur trois de large. Il faut que la réputation de M. Drahonet ne se soit pas étendue bien au-delà de Versailles, puisque son nom n'est pas même cité dans le Supplément au Dictionnaire des artistes, de Fuesly, dans lequel il a indiqué tous les artistes vivans qu'il a pu découvrir.

PARIS.

Les galeries des antiques du Musée royal ont été ouvertes peu de temps après celle des tableaux (1). Quoique nos pertes soient encore immenses et irréparables, on doit être frappé du nombre et de la beauté de cette collection ; elle se compose de celle du palais et de la villa Borghèse, qui avoit une si grande célébrité, et dont la France a fait l'acquisition depuis

(1) Tom. I, pag. 144.

plus de dix ans ; on y a joint différens morceaux qui étoient à Versailles, d'où vient la superbe Diane, digne sœur de l'Apollon, que nous n'avons plus, de différens palais royaux, de l'ancienne galerie des antiques du château de Richelieu, et d'acquisitions particulières. Le Roi a fait acheter il y a peu de temps deux beaux monumens de la villa Albani, et il vient encore de faire acquérir les deux curieux sarcophages de Bordeaux. Le Musée royal contient trois cent cinquante-cinq morceaux, dont il n'y en a pas un seul qui n'offre quelqu'intérêt, car il n'en est pas des ouvrages de l'antiquité comme des ouvrages de l'art moderne. Lorsque ceux-ci sont d'un genre commun, ils ne méritent aucune attention ; au lieu que les autres présentent toujours quelques sujets d'étude à celui qui sait les observer, et c'est pourquoi on leur donne le nom de *monumens*. Il est impossible de ne pas admirer l'élégance, la concision et le goût avec lequel le catalogue a été rédigé par M. le chevalier Visconti. Parmi les monumens les plus remarquables pour l'art, nous citerons le Sauroctone, nº 15 ; les Danseuses, 16 ; le Génie du repos éternel, 18 ; Néron, vainqueur dans les jeux de la Grèce, 26 ; les Panathenées, 62 ; Posidonius assis, 69 ; Démosthène assis, 72 ; le Fleuve Inopus, 78 ; Antinoüs, 100 ; Bacchus, 124 ; Diane à la Biche, 139 ; Démosthène, 157 ; Marsyas, 190 ; Esculape, 192 ; le Tibre, 202 ; Antinoüs, 204 ; un Héros, dit le Gladiateur, combattant, 206 ; la Vénus d'Arles, 219 ; l'Ecorcheur rustique, 260 ; l'Enfant à l'Oie, 343 ; la Pallas de Velletri, 239 ; Jason, dit le Cincinnatus, 352 ; la Melpomène colossale, 267.

Les bas-reliefs les plus singuliers à cause des traits de

la mythologie ou de l'histoire héroïque auxquels ils ont rapport, sont la belle marche triomphale de Bacchus et d'Ariane traînés par des centaures, n° 3; Phèdre et Hippolyte, 13; Achille, Patrocle et Automédon, 52; Dédale et Pasiphaé, 53; les Néréïdes, 57; Mithras, 59; le trône de Saturne, 125; le Suovetaurilia, 138; une Conclamation, 141; Antiope et ses fils Zethus et Amphion, 176; Pandore, 180; Iphigénie enlevant la statue, 182; Autel des douze dieux et signes du Zodiaque, 198; la mort de Méléagre, 210; les Muses, 236; la mort d'Actéon, 243; un autre autel des douze Dieux, 284.

On admire encore de superbes vases, tels que le vase Borghèse 358, celui de Sosibius, 254, 30, 263, 286, 355; l'urne de porphyre qui servoit à la décoration du tombeau de Caylus, 61; des fontaines, 171; des coupes de marbre précieux, surtout des candélabres de différentes formes, en balustres, 121, et ornés d'arabesques, 172; de meubles sacrés, tels que des autels, 253, 284; des trônes de divinités, tels que ceux de Bacchus, 196; de Cérès, 200; des trépieds et des meubles civils, tels que des baignoires et des siéges de bains.

Un grand nombre de monumens sont placés sur des cippes, dont la face principale porte une inscription antique. La plupart de ces inscriptions ont été recueillies par Gruter, Fabretti, et les plus récentes dans les *Monumenti Gabini*, parce que les monumens trouvés à Gabies faisoient partie de la collection Borghèse, et de l'acquisition qui en a été faite. On distingue surtout les inscriptions athéniennes, 185, qui contiennent les noms des soldats morts à la guerre en Egypte, en Chypre, en Phénicie, à Ægine, à

Halies, à Mégare, 47 ans avant l'ère chrétienne. Cette inscription est connue sous le nom de marbre de Nointel; l'inscription de Délos, 322; elle contient un décret d'une corporation de marchands établis dans cette ville. On remarque aussi les belles inscriptions triopéennes, si savamment expliquées par M. Visconti.

— La galerie du Luxembourg est ouverte au public; les tableaux qui en ont été tirés pour être transportés au Musée royal, sont remplacés par des productions de l'école française. Nous en donnerons une idée dans le prochain Numéro.

— MM. Kaufmann père et fils, de Dresde, habiles dans la mécanique et dans l'acoustique, font entendre quatre instrumens qui composent leur orchestre : le *Bellonéon*, le *Cordaulodion*, l'*Automate-Trompette*, à double son, et l'*Harmonicorde.* Le Bellonéon offre dans sa partie supérieure un trophée d'armes, au milieu duquel sont placées vingt-quatre trompettes renversées, et renferme dans la partie inférieure deux tymballes et leurs baguettes; il exécute avec une rare perfection des fanfares et des marches. S'il contenoit d'autres instrumens à vent, on pourroit le comparer au Pan-harmonicon de Maëtzel, qui a long-temps excité la curiosité de Paris. Le Cordaulodion produit ensemble et séparément les sons du piano et ceux de quatre flûtes, dont le jeu a tant de précision et de justesse que l'illusion est complète. L'automate, en sonnant de la trompette, fait des gammes à double sons, ce que ne fait pas l'automate de M. Robertson. Le Bellonéon, le Cordaulodion et l'Automate-Trompette ont mérité à leurs auteurs de nombreux applaudissemens; mais tous les suffrages ont été enlevés par l'Harmonicorde. Il a la forme d'un piano placé verti-

calement : un cylindre uni y est adapté, et tourne à une très-petite distance des cordes qui sont les mêmes que celles du piano. En appuyant sur les touches du clavier, qui ont quatre octaves et demie, le frottement s'opère. Deux pédales servent à accélérer ou à ralentir la rotation du cylindre, et à rendre la vibration plus ou moins forte. Sous les doigts de M. Kaufmann, cet instrument rend des sons plus doux que l'Harmonica, et produit une harmonie vraiment céleste.

— Dans une séance de la Faculté de médecine de Paris, M. le chef d'escadron Moreau de Jonnès, qui est membre correspondant de cette société académique, a lu un mémoire plein d'intérêt, intitulé : *Tableau du climat des Antilles, et des phénomènes de son influence sur les plantes*, les animaux et l'espèce humaine.

— L'Académie royale des sciences de l'Institut a ordonné, sur le rapport de M. Thénard, que les recherches de MM. Magendie et Pelletier, sur l'ipécacuanha, seroient imprimées parmi les mémoires des savans étrangers.

— M. le docteur Esquirol a lu à cette Académie un mémoire sur l'espèce d'aliénation mentale qu'il désigne sous le nom *d'allucination*, expression nouvelle qui indique le genre de folie dans lequel les individus éprouvent, par un ou plusieurs sens, ce que vulgairement on appelle vision, dont l'acception ne peut s'appliquer qu'au sens de la vue. Il a cité à l'appui des principes et des considérations qu'il a développés, des faits très-curieux parmi lesquels on remarque celui d'une personne qui avoit une aliénation dont le signe presqu'unique consistoit à entendre des voix secrètes qui lui reprochoient sans cesse quelqu'action.

— M. Laugier, professeur de chimie générale au

Jardin du Roi, a lu à l'Académie royale des sciences un mémoire sur les expériences propres à confirmer l'opinion de l'identité d'origine entre le fer de Sibérie et les pierres météoriques ou aërolithes. C'est ce savant qui le premier a reconnu le chrôme dans ces substances.

— L'Académie royale des beaux-arts a nommé M. Stouff à la place vacante par la mort de M. Lecomte, sculpteur.

— M. Alexis-Marie Rochon, membre de l'Académie royale des sciences, est mort à Paris le 5 avril. Ses funérailles ont eu lieu le 7. M. Girard, membre de l'Académie, a prononcé un discours dont nous avons extrait ce qui est relatif à la vie de cet académicien.

M. Rochon naquit à Brest le 21 février 1741. Ce port et les vaisseaux dont il étoit rempli, furent les premiers objets qui le frappèrent. Entouré, dès sa jeunesse, de marins et de voyageurs, leur fréquentation décida ses goûts, et les progrès de la science nautique devinrent le but spécial des travaux de toute sa vie.

Il fut nommé correspondant de l'Académie des sciences en 1765. Il ajouta bientôt à ce titre celui d'astronome de la marine, et fit en cette qualité un voyage à Maroc en 1767.

A peine en étoit-il de retour, qu'il partit pour les Indes Orientales sur un vaisseau que commandoit M. de Tromelin, son parent et son ami. Il détermina en 1769 la position des îles et des écueils qui sont entre les côtes de l'Inde et l'Ile-de-France; il revint de cette colonie en 1772 avec M. Poivre, cet

administrateur dont la sagesse et les talens ont laissé dans ces parages une si haute renommée.

M. Rochon rapporta de cette expédition les plus beaux cristaux de quartz de Madagascar que l'on eût vus jusqu'alors. Il en fit tailler quelques fragmens, reconnut la propriété de la double réfraction dont cette substance est douée, et conçut l'heureuse idée de l'appliquer à la mesure des angles. Telle est l'origine de l'ingénieux micromètre dont l'invention lui est due.

Personne ne connoissoit mieux que lui les besoins de la province qui l'avoit vu naître, et ce qu'il falloit faire pour en accroître la prospérité; mais le port de Brest fixoit sa constante prédilection. Le gouvernement accueillit le projet qu'il proposa d'ouvrir, à travers la Bretagne, entre ce port et celui de Nantes, un canal navigable, qui auroit pu en temps de guerre servir à approvisionner, sans aucuns risques, le premier de nos arsenaux maritimes. Les mémoires de M. Rochon sur cet important projet ont le mérite rare d'indiquer à la fois, à côté des avantages, les difficultés à vaincre, et les moyens de les surmonter.

M. Rochon a pleinement joui pendant sa vie de la réputation que ses travaux lui avoient acquise. Il savoit également faire valoir la science dans la société des gens du monde où il étoit répandu, et en rendre l'application facile dans les ateliers de la plupart des arts dont les procédés lui étoient familiers. C'étoit à l'utilité des découvertes qu'il en mesuroit l'importance; et quand, il y a peu de jours, nous l'avons entendu pour la dernière fois dans une de nos séances, ce fut encore pour offrir à l'Académie le tribut d'une recherche utile.

Il entroit alors dans sa soixante-dix-septième année.

Sa constitution forte, quoique considérablement affoiblie depuis quelques mois, laissoit l'espérance de le conserver au moment même où l'Académie a appris qu'il étoit attaqué de la maladie à laquelle il a succombé.

Déjà parvenu à la maturité de l'âge, a dit M. Girard, M. Rochon avoit uni son sort à celui d'une dame de ses parentes, veuve et mère de deux enfans. Cette union a été pendant vingt-cinq ans la source d'un bonheur mutuel, détruit à jamais par l'événement funeste qui nous rassemble; événement qu'aggrave encore pour sa famille une circonstance déplorable. La respectable veuve de notre confrère, appelée à partager ses veilles entre son époux et sa fille, qui ont été frappés en même temps de la maladie mortelle, n'a donné à l'un et à l'autre que des soins impuissans, n'a fait pour eux que des vœux inutiles: un même coup lui a enlevé les deux objets de ses affections les plus chères, et la laisse accablée de la douleur la plus profonde que puisse supporter la vertu.

— M. Charles Messier, célèbre astronome, membre des grandes Académies de l'Europe, reçu en 1770 comme adjoint, en 1784 comme associé, et enfin en 1792 comme pensionnaire à l'Académie royale des sciences; depuis membre de l'Institut et du Bureau des Longitudes, né à Badonvillers en Lorraine, le 26 juin 1730, vient de mourir à Paris, âgé de quatre-vingt-sept ans. Ses obsèques ont eu lieu le 15 d'avril à S. Severin, d'où son corps a été transporté au cimetière du P. Lachaise. Un grand nombre de membres de l'Institut, de gens de lettres et savans l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure.

M. Rochon et lui, dit M. Delambre dans le discours qu'il a publié à ses funérailles, ont porté longtemps le titre d'*Astronomes de la Marine ;* tous deux entrés à l'Académie royale des sciences dans l'intervalle d'une année, ils en ont disparu dans celui d'une semaine. L'un d'eux avoit été appelé par le choix de ses confrères au Bureau des Longitudes, qui venoit d'être créé ; l'autre avoit vu créer, exprès pour lui, la place de directeur d'un observatoire qui n'existoit pas encore ; l'un a consacré toute sa vie à faire l'usage le plus utile de ces instrumens d'optique, que l'autre a passé toute sa vie à perfectionner de tout son pouvoir. Tous deux ont fourni une longue carrière ; le moins âgé étoit presque octogénaire, l'autre approchoit fort d'être nonagénaire.

Charles-Joseph Messier, élève et confident de toutes les pensées et de toutes les recherches de l'astronome Delisle, avoit été formé par lui à l'art des observations et au calcul des premières réductions qu'elles doivent subir, avant d'être employées dans les recherches théoriques. On attendoit le retour de la fameuse comète de Halley ; tous les astronomes de Paris se reposoient du soin de la première découverte sur Delisle, qui leur avoit lu un Mémoire sur les moyens les plus propres à faciliter cette importante observation. Delisle avoit délégué ce soin à son élève, qui n'avoit pas tardé à vérifier l'exactitude de la prédiction. Ce bonheur, fruit d'un long et pénible travail, pouvoit annoncer avantageusement un jeune homme à qui un pareil succès devoit avec le temps ouvrir les portes de l'Académie. Mais, par une foiblesse peu digne d'un vrai savant, le maître de Messier vouloit se réserver à lui seul l'honneur d'avoir

constaté le retour et perfectionné la théorie de la comète.

Il exigea impérieusement le secret, et ne consentit à montrer les observations de son élève qu'au temps où les astronomes, avertis d'ailleurs, avoient commencé à observer de leur côté, et pouvoient se passer d'un secours que, deux mois auparavant, ils auroient accepté avec joie et reconnoissance. Le blâme encouru par le maître rejaillit un peu sur le disciple trop dévoué, dont on refusa long-temps les observations qui, faute d'objet de comparaison, ne pouvoient avoir la même certitude, ni inspirer la même confiance. M. Messier ne se découragea point : il n'en devint que plus assidu à parcourir le ciel toutes les nuits, avec une constance infatigable. Presque toutes les comètes, découvertes pendant les années suivantes, le furent par lui seul. Chacune de ces découvertes lui ouvroit une Académie étrangère. Affilié à toutes les sociétés savantes de l'Europe, une circonstance favorable donna une nouvelle force à ses droits déjà si bien acquis. Deux places d'astronome étoient vacantes dans l'Académie de Paris, MM. Messier et Cassini furent reçus le même jour, en 1770, comme Lalande et Legentil l'avoient été en 1753.

Accoutumé à passer les nuits entières à observer les éclipses de tout genre, à chercher les comètes et à décrire les nébuleuses ; employant toutes ses journées à suivre les taches du soleil, ou à tracer les cartes de ses observations diverses, M. Messier ne voulut jamais sortir de ce cercle un peu étroit, prétendant que le champ de la science étoit assez vaste pour que les astronomes s'en partageassent les différentes parties, qui n'en seroient peut-être que mieux cultivées.

Modéré dans ses vœux et dans son ambition, lié de l'amitié la plus intime avec le président Saron, qui lui confioit ses instrumens les plus précieux, et lui calculoit les orbites des comètes qu'il venoit à découvrir, il n'avoit aucun besoin de fortune. La révolution lui enleva toutes ses ressources à la fois; les premières réformes le privèrent du modique traitement attaché à sa place d'astronome de la marine; son ami Saron, le dernier des premiers présidens du parlement de Paris, venoit de tomber sous la hache révolutionnaire; M. Messier, pour ne point interrompre ses travaux, se vit réduit à aller remplir tous les matins, chez un de ses confrères, la lampe qui avoit servi à ses observations nocturnes.

Heureusement l'orage fut passager: honteuse des excès auxquels elle avoit été entraînée, la Convention se montra plus juste et plus libérale envers les sciences. M. Messier trouva à l'Institut et au Bureau des Longitudes une aisance et une indépendance qu'il avoit peu connues, et dont il a joui sans trouble jusqu'à ses derniers momens. Après soixante ans de travaux, il devint aveugle comme Eratosthène, Galilée, et D. Cassini. Sa cécité n'étoit pas entière, mais des cataractes le mettoient hors d'état de faire la moindre observation; à peine pouvoit-il signer son nom. Nous fûmes privés du plaisir de le voir à nos séances, où il prenoit rarement la parole, mais où il votoit toujours librement, suivant ses lumières et sa conscience, avec une force de caractère qui s'allie très-bien avec la douceur et la modération. Une apoplexie le frappa: après avoir perdu les yeux, il vit aussi diminuer toutes ses facultés. Une chute terrible qui avoit suspendu ses travaux pendant une année, à l'époque où l'on ve-

noit de découvrir la planète *Uranus*, lui avoit laissé une foiblesse qui augmenta dans les derniers temps ; il s'éteignit par degrés ; et nous avons reçu la nouvelle de sa mort, sans avoir appris que son état fût devenu plus inquiétant.

Un de ses confrères, le célèbre Lalande, a formé en son honneur une constellation, la seule jusqu'aujourd'hui qui porte le nom d'un astronome, et qui fera toujours vivre le sien. Mais, indépendamment de cet hommage rendu par l'amitié, le nom de Messier durera autant que la science, autant que le catalogue des comètes, où ce nom a été inscrit si fréquemment et si honorablement.

On doit à cet astronome laborieux la découverte de dix-neuf comètes, depuis 1758 jusqu'à 1800. Il a observé onze éclipses du soleil ; il a fait des observations astronomiques à l'Observatoire de la marine, depuis 1752 jusqu'en 1763.

Il a observé plusieurs aurores boréales des occultations d'étoiles par la lune, des éclipses de satellites de Jupiter, les ombres de ces satellites sur le disque de la planète, le passage de Vénus sur le soleil, le 5 juin 1769, les nébuleuses et les amas d'étoiles que l'on découvre parmi les étoiles fixes sur l'horizon de Paris ; il observa en 1776 une bande obscure sur le globe de Saturne ; en 1777, des petits globules qui passoient devant le soleil ; en 1785, l'occultation de plusieurs étoiles des pléiades par la lune, etc. (1). Peu d'astronomes ont mieux étudié et mieux connu le ciel que M. Messier ; son nom et ses travaux remplissent

(1) Voyez dans la *Bibliographie astronomique* de Lalande, les nombreux articles relatifs à M. Messier.

les Mémoires de l'Académie des sciences depuis 1752, les Connoissances des Temps, les Ephémérides de Vienne, les Transactions philosophiques de Londres, les Mémoires de l'Académie de Berlin, etc. M. Messier a été éditeur, avec le savant Pingré, du Voyage du marquis de Courtenvaux. Paris, 1768, in-4°.

— La littérature dramatique vient de perdre M. B. J. Marsollier de Vivetières, ancien payeur des rentes, dans un âge qui laissoit à ses amis l'espérance de le posséder encore long-temps. M. Marsollier a donné au théâtre : *Nina*, *Camille*, *les Petits Savoyards*, *Adolphe et Clara*, *Asgill*, *une Matinée de Catinat*, *Gulnare*, *Marianne*, *Alexis*, *le Traité nul*, *la Maison isolée*, *la Fausse Délicatesse*, *les deux Aveugles de Bagdad*, *le Vaporeux*, *Céphise*, *Théodore de la Barre*, *la Pauvre Femme*, *Adèle et Dorsan*, *Canges*, *l'Actrice chez elle*, *le Portrait et la Leçon*, *Emma*, *Trop de Délicatesse*, *les Aveugles de Tolède*, *etc.*

La perte de M. Marsollier affligera d'autant plus ceux qui le connoissoient, que ni son âge, ni ses infirmités ne les avoient préparés à cet événement ; il vient de mourir à Versailles, presque subitement, et sans avoir été malade. Il étoit célibataire. Les personnes qui le voyoient fréquemment avoient remarqué que depuis quelques jours il s'étoit laissé aller au chagrin et à l'inquiétude. Ses ouvrages ont fait pendant plusieurs années la fortune de l'Opéra-Comique ; il croyoit avoir acquis quelques droits aux égards des comédiens qui ont récemment refusé deux ou trois pièces nouvelles de sa composition, et qui ne jouent presque plus, ou qui laissent jouer aux doubles ses anciennes productions, et il avoit la foiblesse de s'affliger de leur ingratitude. Il laisse une fortune assez considé-

rable, une réputation littéraire acquise par de nombreux succès, et un nom qui ne s'associa jamais qu'à d'honorables actions.

Les quatre Académies qui composent l'Institut royal de France, ont tenu, le jeudi 24 avril 1817, la séance publique annuelle, destinée à réunir ce corps illustre au jour mémorable de la rentrée du Roi dans ses Etats. Cette séance a été, par son intérêt, digne de son objet. Elle a été présidée par M. le comte de Pastoret, président de l'Académie des Belles-Lettres, qui l'a ouverte par un discours analogue à la circonstance.

M. Raoul-Rochette, de l'Académie royale des Belles-Lettres, a lu un *fragment sur l'érudition, considérée comme base de toute bonne littérature ;*

M. de Rossel, de l'Académie royale des Sciences, un *Mémoire sur les progrès et l'état de la navigation ;*

M. Girodet-Trioson, de l'Académie royale des Beaux-Arts, des *considérations sur l'originalité dans les arts du dessin ;*

M. le comte de Fontanes, de l'Académie Française, a terminé cette belle séance par une *Ode sur les Tombeaux de Saint-Denis*.

La crainte de manquer d'exactitude dans la livraison de ce Journal, nous en a fait hâter l'impression, de manière que nous ne pouvons, cette fois, publier les Mémoires qui ont été lus dans cette séance; ils seront insérés dans notre Numéro prochain : nous donnerons seulement aujourd'hui la belle Ode de M. de Fontanes.

Prêtre saint, vieillard vénérable,
Daigne guider mes pas errans :
Tout dort; et la nuit favorable
Nous cache à l'œil de nos tyrans!

Montre-moi la sombre demeure
Où du Roi, qu'en secret je pleure,
Les aïeux sont ensevelis!
Sans témoins, souffre que j'honore
Ces tombeaux où rayonne encore
La gloire antique de nos Lis.

Ainsi, regagnant la contrée
D'où l'ont banni d'injustes lois,
Un proscrit imploroit l'entrée
Des sépultures de nos Rois.
Vers le seuil funèbre il s'avance :
Devant lui le prêtre en silence
Marche, les yeux mouillés de pleurs,
Et montrant la nef désolée,
Sur des débris de mausolée
Laisse enfin parler ses douleurs.

« Qui me rendra l'auguste cendre
» Que renfermoient ces noirs parvis
» Où les Hugues venoient descendre
» Près des Martels et des Clovis?
» J'embrassois leurs froides reliques;
» Et, loin des discordes publiques,
» Je priois, caché dans ces lieux,
» Quand soudain, jusqu'au sanctuaire,
» Perce la voix tumultuaire
» D'un peuple armé contre les Cieux.

» Il vient : sa criminelle audace
» Insulte les Lis et la Croix,
» Et les brise à la même place
» Où mourut l'apôtre gaulois.
» La Piété, la Foi plaintives
» Vont-elles fuir loin de ces rives
» Qu'honora leur premier autel?
» Dieux de Rabba, dieux de Gomorrhe,
» Osez-vous reparoître encore
» Auprès de l'arche d'Israël?

» De vin et de meurtre rougies,
» Je vois des hordes d'assassins,
» Par d'abominables orgies,
» Profaner l'honneur des lieux saints.
» Là, sur les pierres sépulcrales,
» Tous les forfaits, tous les scandales
» Marchent sans honte et sans remord;
» Et le blasphème, aux traits farouches,
» Hurle à la fois par mille bouches
» Dans la demeure de la Mort.

» Je frémis! Mon âme succombe!
» Où suis-je? Des bras forcenés
» Veulent du secret de la tombe
» Arracher les morts couronnés!
» Déjà la Bassesse envieuse,
» L'Impiété séditieuse,
» Et la Rapine sans pudeur,
» Brisent les voûtes souterraines
» Où des trois races souveraines
» Le temps confondit la grandeur.

» Sur ces caveaux dont les ténèbres
» Cachent des destins si brillans,
» De la Mort les anges funèbres
» Veilloient en vain depuis mille ans.
» Le cercueil n'a plus de mystères;
» L'abri des mânes solitaires
» De toutes parts est assiégé.
» Spectacle affreux! Les tombes s'ouvrent;
» Et les os des Rois se découvrent
» Aux regards du Ciel outragé.

» Du sein des tombes renversées,
» Qu'on roule sans ordre et sans choix,
» Tout à coup sortent courroucées
» Les ombres de soixante Rois.
» Le fier Pépin à la lumière
» Reparoît, chargé de poussière,

» Avec le premier des Capets;
» Et, craignant la guerre civile,
» Les Valois, de leur sombre asile,
» A regret ont quitté la paix.

» Respecte au moins, peuple infidèle,
» Tes plus intrépides soutiens!
» Ce Louis qui fut le modèle
» Et des héros et des chrétiens,
» Ses lois sont celles d'un grand homme :
» Pieux, il sut contenir Rome;
» L'Anglais par lui fut abattu;
» Memphis l'admira dans les chaînes;
» Et les ombrages de Vincennes
» Parlent encor de sa vertu.

» Hélas! des sables de Carthage
» Vainement ses restes sauvés,
» Dans un touchant pèlerinage,
» Jusqu'à ce lieu sont arrivés.
» Tout périt : les mêmes ruines
» Couvrent ce héros de Bovines
» Qui des Germains étoit l'effroi.
» Ta dépouille est aussi proscrite,
» Aimable et douce Marguerite,
» O sainte épouse du saint Roi!

» Abandonnant des pompes vaines,
» Mais gardant l'anneau nuptial,
» Avec les Rois, les chastes Reines
» Reposoient sur le lit fatal.
» Auprès de leurs cendres aimées,
» Des quenouilles d'or enfermées
» Rappeloient les mœurs des vieux jours.
» O mœurs naïves! jours prospères!
» Qu'ont vus les pères de nos pères,
» Et qui nous ont fui pour toujours!

» Suger et Duguesclin lui-même
» N'arrêtent point ses attentats :

» Tous sont compris dans l'anathème;
» Grands hommes, Reines, Potentats,
» Et Jean, fameux par sa disgrâce,
» Et son fils et toute la race
» Du destructeur des Templiers;
» Et Médicis, Blanche, Isabelle,
» Et François, aux Muses fidèle,
» Qui fut l'honneur des chevaliers.

» Le long de ces tombes royales,
» Dix siècles placés à leurs rangs
» Sans bruit racontoient les annales
» De tant de siècles différens.
» Là venoit l'Histoire attentive
» Consulter la pierre instructive,
» Ou les vitraux mystérieux;
» Mais la France, en quelques journées,
» A de ses longues destinées
» Perdu les témoins glorieux!

» Des cercueils l'illustre dépouille,
» Le sceptre, le bandeau sacré,
» Le sceau des lois empreint de rouille,
» A ces brigands tout est livré;
» L'épée, aux innocens propice,
» La main, symbole de justice,
» Ne sont plus l'effroi des pervers;
» On livre à de lâches risées
» Ces couronnes demi-brisées
» Devant qui trembloit l'Univers.

» Ils ont vus sous ce noir portique,
» A travers de poudreux lambeaux,
» L'or briller sur un sceptre antique
» Où rampe le ver des tombeaux :
» Déjà court leur avide joie,
» Déjà sur l'opulente proie
» Leur main se jette avec fureur;
» Mais le sceptre, usé de vieillesse,
» Tombe en poussière, et ne leur laisse
» Qu'un peu de cendre et la terreur.

» Cependant leur rage trompée
» N'en a que plus d'acharnement :
» Par leurs cris la voûte frappée
» Pousse un affreux mugissement.
» Dieu! quels outrages ils vomissent!
» Des Bourbons les mânes gémissent,
» En butte à de nouveaux forfaits.
» O toi, l'amour de ma patrie,
» Cher Henri! ce peuple en furie
» N'a pas fait grâce à tes bienfaits!

» Souvent cette enceinte sacrée
» Entendit les Français en pleurs,
» Appeler ton ombre adorée,
» Et l'invoquer dans leurs malheurs.
» Oh! qu'ils sont différens d'eux-mêmes!
» Ils chargent ton nom de blasphèmes,
» Ils jurent de haïr ton sang;
» Et le noir démon qui les guide
» Rend hommage au fer régicide
» Dont Ravaillac perça ton flanc.

» Quelles sont ces deux pâles ombres
» Qui viennent, les cheveux épars,
» Pleurer, sur ces vastes décombres,
» Et les Bourbons et les Stuarts?
» C'est Henriette, c'est sa mère;
» Elles ont connu la chimère
» Des rangs, des noms, de la beauté,
» Et le bruit d'un trône qui tombe,
» Redit encor près de leur tombe
» Qu'ici-bas tout est vanité.

» Si j'avois la voix énergique
» Qui, retraçant leur sort fatal,
» Déplora d'un ton si tragique
» Les infortunes de Wittball,
» Je peindrois des jours plus coupables;
» Par des revers plus mémorables,

» J'oserois confondre l'orgueil.
» Ciel ! que tes foudres retentissent !
» Frappe, ô ciel ! des monstres ravissent
» Le grand Louis à son cercueil.

» La mort n'a point fait disparoître
» Son noble front, son air altier;
» Un moment il sembla renaître
» Avec son siècle tout entier :
» Autour de l'ombre souveraine
» Se rassembloient Condé, Turenne,
» Bossuet, Corneille et Louvois;
» Et devant l'illustre cortége
» La multitude sacrilége
» Pâlit, et s'arrêta trois fois.

» Enfin, j'ai vu combler l'injure,
» Et de ces monarques chéris,
» Non loin, dans une fosse obscure
» On jette les nobles débris.
» Tant de Rois que la terre honore,
» Dont le nom la remplit encore,
» Sous l'herbe ici sont oubliés.
» O néant de la gloire humaine !
» Leurs grandeurs occupent à peine
» L'espace que foulent mes pieds. »

A ces mots le vieillard s'arrête,
Et se tournant vers l'étranger :
« Fuis, dit-il, je crains pour ta tête,
» Le jour ramène le danger.
» Vois-tu déjà l'aurore naître ?
» Les délateurs vont reparaître;
» Viens, je sais un obcur réduit. »
Il dit ; et loin des tombes saintes
Tous deux vont renfermer leurs plaintes
Jusques au règne de la nuit.

— Le *salon* d'exposition a été ouvert le 24 ; il se compose cette année de 1064 articles, parmi lesquels

il y a 828 tableaux, ou dits tels; 130 sculptures; 11 projets d'architecture; le reste appartient aux différens genres de gravures. Cela prouve une extrême abondance; mais dans ce nombre l'œil s'attache aux grands tableaux de nos principaux maîtres, et il y en a beaucoup parmi les petits qui mériteroient d'être distingués. Leur analyse sera pendant trois mois la tâche à laquelle les journaux quotidiens consacreront un ou deux numéros de chaque semaine; et si on les lit tous, on verra que tel bras que celui-ci trouve trop long, semble trop court à un autre. Revenir dans un mois sur toutes ces peintures dont on aura tant parlé, seroit une chose bien ennuyeuse pour le lecteur. Nous nous contentons de célébrer aujourd'hui la richesse numérique de cette exposition, et d'indiquer les principaux sujets qu'elle renferme.

Le tableau du départ du Roi, par M. Gros; les deux tableaux de M. Guerin, Ænée racontant à Didon ses aventures, pendant qu'Anne l'écoute aussi, et que l'Amour, sous les traits d'Ascagne, lui dérobe son anneau nuptial, et la Mort d'Agamemnon, attirent d'abord les regards. Entr'eux s'élève un tableau dont le sujet est très-différent, c'est la Prédication de saint Etienne, par M. Abel de Pujol. M. Gerard a représenté l'Entrée de Henri IV dans Paris. L'Histoire, la Mort et le Baptême de Clorinde; Arioste dont les vers calment la fureur des brigands qui viennent de l'arrêter, sont deux charmans tableaux de M. Mauzaise; l'auteur, qui s'est représenté lui-même attaqué et sauvé par des guerillas dans le monastère de Cuisando en Castille, est anonyme; mais chacun reconnoît M. Lejeune à son talent et à son courage. Parmi les portraits les plus

remarquables sont ceux de Mgr le duc d'Orléans, par M. Gérard, et de M. le comte de Forbin, par M. Paulin Guérin.

Parmi les tableaux historiques d'une plus petite dimension, on en distingue de très-agréables; tel est celui de M. Revoil représentant Bayard malade à Brescia, et soigné par deux jeunes filles qui adoucissent ses souffrances par le charme de la musique. On voit encore avec plaisir Henri IV surpris par l'ambassadeur d'Angleterre, au moment où il joue avec ses enfans. M. Richard, fidèle aussi au genre qu'il s'est choisi, a représenté Mme de la Vallière se retirant aux Carmélites. La duchesse de Montmorenci, pleurant auprès du magnifique tombeau du maréchal, à Moulins. Madame Elisabeth, faisant à Montreuil sa distribution de lait. M. Ansiaux a représenté le cardinal de Richelieu présentant le Poussin à Louis XIII. Les vues des salles du Musée des monumens français justifient toujours la réputation que M. Bouton s'est acquise en ce genre. Les Foires, les Marines, les Paysages, les scènes rustiques de M. Demarne attirent toujours un grand nombre de curieux. Les sujets choisis par M. Duperreux sont toujours gracieux; il a peint Henri IV visitant la maison de sa nourrice, le moulin que ce prince possédoit à Barbaste, près de Nérac : il signoit quelquefois *Meunier de Barbaste*. M. Duperreux a peint aussi Jeanne d'Arc partant de Vaucouleurs, et les Chartreux reprenant possession de la grande Chartreuse de Grenoble. La maison de Pline sur le lac de Côme, et celle de Catulle sur le lac de Guarde. Les tableaux de M. le comte de Forbin soutiennent sa réputation comme artiste, et justifient le choix qu'a fait de lui le gouvernement pour

succéder dans la direction du Musée à un homme d'esprit, de goût et d'imagination, qui est artiste lui-même, et dont les Français ne doivent jamais oublier les services. Il a peint une Religieuse enlevée par un Dominicain dans une salle souterraine de l'Inquisition, et à laquelle un familier du Saint-Office va mettre le san Benito. Il a aussi représenté en homme qui possède l'histoire, et qui a bien vu l'effet de l'éruption du Vésuve, l'an 79 de notre ère. Les portraits à l'huile en miniature de M. Fremy forment une suite très-agréable; les Vues de Paris de M. Hibon sont très-jolies; on admire avec raison le Congrès de Vienne, dessin de M. Isabey, et la fidélité des portraits ajoute à l'intérêt du sujet. L'Andromaque de M. Prudhon attire aussi les regards; la bataille de Tolosa, par M. Horace Vernet, annonce un continuateur de la renommée de ses pères; les Dessins de M. Dubucourt, les Marines de M. Hue et de M. Crepin; les Animaux de M. Huet; les Fleurs de M. Vandael fixent toujours l'attention. On voit avec un grand plaisir un tableau qui représente l'atelier de cet artiste, et plusieurs jeunes femmes occupées à peindre des fleurs. Par M. van Brée.

L'observation d'un grand nombre de petits tableaux d'histoire nous a fait naître une réflexion qu'il n'est peut-être pas inutile de consigner ici. Les artistes s'attachent beaucoup à représenter les figures de manière qu'elles sortent du tableau. Cet effet, qui surprend la multitude, est un des plus légers secrets de l'art, c'est le mécanisme avec lequel on fait ce qu'on appelle vulgairement un *trompe-l'œil*. Cela est bon pour les objets inanimés; mais pour les figures en petit, cela n'est pas supportable. Dans les tableaux en grand,

c'est tout autre chose, les personnages qui sortent de la toile semblent des hommes qui agissent ; mais des figures de six à dix pouces, qui saillent absolument, et autour desquelles on croiroit que la main peut tourner, ne peuvent ressembler qu'à des petites images de cire ou à des marionnettes, parce qu'on ne peut se persuader qu'il existe des humains d'une si petite proportion. Il faut donc laisser à la peinture son caractère, et ne pas vouloir lui donner celui de la sculpture.

Parmi les sculptures, celles de M. Bosio tiennent toujours le premier rang. Son Hyacinthe et son Aristée sont très-gracieux. La statue de Colbert, par M. Milhomme est la plus belle de celles qui ont été sculptées pour la décoration du Pont de Louis XVI. Les médailles de M. Andrieux (1) sont toujours belles. La mort du prince Poniatowski, d'après M. Carle Vernet, est une gravure faite avec esprit par M. Dubucourt. Le genre de M. Desnoyers est plus froid, parce que, par la finesse du pointillé, il annonce la peine et le travail. On voit de nombreux essais des ateliers de litographie de MM. de Lasteyrie et Engelmann. Tout le monde connoît l'Hippocrate refusant les présens d'Artaxerxe, d'après M. Girodet ; et l'Homère, d'après M. Gérard, par M. Massard. La table d'Ebenistène de M. Puteau est belle, mais elle est encore loin des superbes mosaïques en bois appelées *Tarsia*, qu'on admire en Italie.

(1) M. Berard a exposé ce qu'il appelle sa *Galérie métallique*. Ce sont des gravures en cuivre bien faites ; mais on ne peut décorer du nom de médailles et admettre comme telles, dans les cabinets, que celles qui sont décernées par des corps ou commandées par l'autorité publique.

— Les représentations à bénéfice d'acteurs se succèdent avec rapidité, on en donne sur tous les théâtres. Mademoiselle Sainval, éloignée de la scène française depuis vingt-cinq ans, vient d'y reparoître dans Iphigénie, et a été fort applaudie par les vieux amateurs qui l'avoient vue dans le temps de sa jeunesse et de sa gloire. Les jeunes gens ont supposé que la fille du roi des rois étoit aussi changée depuis son absence, qu'Hélène, lorsque Ménélas la retrouva après le siége de Troie, mais ils l'ont reçue avec les égards qu'elle méritoit.

Fleury, après avoir obtenu sa représentation à bénéfice, a cédé aux vœux du public, et doit encore rester un an au Theâtre Français.

Huet annonce aussi une représentation; et probablement ce sont toutes ces causes qui retardent les nouveautés promises depuis long-temps.

Les petits théâtres seuls en donnent quelques-unes. *Le Vaudeville* n'a pas été heureux.

Son *Certificat d'Innocence*, foible imitation des *Rosières*, n'a pu fournir une carrière de quatre représentations. Le *Prince en goguette*, annoncé avec faste, monté avec éclat, n'a pas répondu à sa réputation précoce. On n'y a trouvé qu'un vieux conte dont la morale surannée n'étoit pas assaisonnée d'assez de gaieté.

Le *Solliciteur*, joué au Théâtre des Variétés, est la pièce à la mode. Elle attire autant par le jeu original de Potier, que par les aperçus piquans et les peintures de mœurs qui s'y trouvent très-gaiement tracés. On court aussi à la Porte Saint-Martin, voir le ballet d'*Almaviva et Rosine*, qui est un des plus jolis ouvrages de ce genre. Le *Temple de la Vérité* a croulé à l'Odéon, et le *Caprice d'une Jolie Femme* n'a pu durer qu'une heure à Feydeau. T.

EXTRAITS ET NOTICES.

GERMANICUS, tragédie en cinq actes et en vers, par A. V. ARNAULT; représentée par les Comédiens français ordinaires du Roi, le 22 mars 1817. — Prix : 3 fr., et 3 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez Chaumerot jeune, libraire, Palais-Royal, galeries de bois.

LA tragédie de Germanicus, après avoir été livrée à une représentation que l'esprit de parti a rendue malheureuse, vient de subir l'épreuve de l'impression, et elle est actuellement exposée à des critiques qui ne sont pas tous plus impartiaux que ne l'ont été les spectateurs: faire reconnoître aux uns les beautés de cet ouvrage, faire avouer aux autres ses défauts, seroit une tâche presqu'impossible; fidèles au plan que nous nous sommes tracé, nous nous bornerons à une analyse de la pièce, et à la citation de quelques passages.

Les agens du sombre Tibère veulent perdre Germanicus, les uns, pour servir la jalousie ombrageuse de leur maître; les autres, pour satisfaire leur ambition et leur vengeance particulière. Séjan est à Antioche sous l'habit d'un esclave : il doit faire jouer ainsi en secret tous les ressorts qui conduiront Germanicus à sa perte; il ne se confie qu'à Sentius, homme vil et sans caractère, qui sert le crime comme il serviroit la vertu, s'il y trouvoit son intérêt; celui-ci instruit Séjan de l'effet de la mésintelligence qui règne entre Germanicus et Pison. On trouve dans ce récit une belle peinture de l'amour général qu'inspire Germanicus, et de la constance de son ennemi dans sa haine :

> Pison, toujours superbe, hésite, délibère
> S'il doit céder au fils d'Auguste et de Tibère;
> Quand, frappé tout à coup par un mal inconnu,
> Sur les bords de la tombe à trente ans parvenu,
> Germanicus pâlit. Son épouse alarmée
> Jette un cri que répète et le peuple et l'armée.
> Tout s'émeut; on s'empresse aux pieds des Immortels;
> Les plus précieux dons surchargent leurs autels;

De vœux et de sanglots leurs temples retentissent ;
Vingt nations, sur qui leurs coups s'appesantissent,
Confondent leur douleur.... Le Sarmate inhumain
S'étonne de prier pour les jours d'un Romain !
Et, du Tibre à l'Indus, on ne voit sur la terre
Qu'une famille en pleurs qui tremble pour un père.
A ce deuil qui s'accroît en raison du danger,
A ce commun effroi Pison reste étranger.
S'il implore des dieux les faveurs protectrices,
C'est aux dieux des enfers qu'il fait ses sacrifices.
Feindre même en public n'est pas en son pouvoir :
Quand on tremble, il sourit, et son farouche espoir,
Suivant que le mal presse ou suspend son ravage,
Prend l'accent de la joie ou celui de la rage.
Aux vœux du peuple enfin le héros est rendu.
L'encens fume : à grands flots le sang est répandu.
Pison l'apprend : parmi les prêtres qu'il disperse,
Il court au temple, il court aux autels qu'il renverse,
Outrageant sans respect ni des droits ni des lieux,
Et le peuple et le prince, et César et les dieux :
Pu , à travers l'horreur dont la foule est saisie,
Insolemment tranquille, il gagne Séleucie.

Cependant la perte de Germanicus est résolue, Pison doit le frapper, et être lui-même après livré au supplice.

Germanicus paroît; malgré la sollicitation de Marcus, fils de Pison, jeune homme attaché à ses devoirs, et qu'il estime, il ordonne que Pison sorte des lieux où il commande, et il fait voir que, s'il a de la bonté, il ne manque pas non plus d'énergie :

Puisqu'à mon rang Pison n'a pas voulu donner
L'excuse qu'attendoit mon cœur pour pardonner ;
Puisqu'il cherche ma haine, enfin, je la lui jure ;
Il verra si je suis insensible à l'injure,
Si, pour le ramener au chemin du devoir,
Je manque de courage ou manque de pouvoir.
Après un tel éclat, je doute qu'il s'attende
A rester plus long-temps aux lieux où je commande.
Je l'exige, Marcus, qu'il en sorte aujourd'hui ;
Qu'il en sorte, ou demain je marche contre lui.

Pour s'attacher l'armée, en vain sa politique
A banni de nos rangs la discipline antique ;
Le désordre imprudent dont il veut s'étayer
Peut affliger mon cœur et non pas l'effrayer.

A la fin du premier acte, Sentius se retrouve avec Séjan ; celui-ci expose toute la bassesse d'un homme qui se consacre à servir les injustices d'un tyran, et à devenir l'instrument obligé de ces actions, dont le crime est déguisé sous le nom de coup d'Etat. Sentius semble douter que Germanicus ne soit pas aussi vertueux que ses ennemis mêmes le pensent ; Séjan lui répond :

Ce doute, je le crois, surprendroit fort Tibère.
Un fils innocemment fait-il trembler son père ?
Un prince innocemment... Mais sur de tels secrets
Pourquoi donc arrêter nos regards indiscrets ?
Tibère a prononcé : que voulez-vous encore ?
Ignorons, croyez-moi, ce qu'il veut qu'on ignore ;
Imprudent serviteur, voulez-vous aujourd'hui
Vous établir arbitre entre son fils et lui ?
Ah ! loin de consulter, dans le doute où nous sommes,
Cette équité qu'on doit au vulgaire des hommes,
Examinons, seigneur, d'un œil désabusé,
Quel est l'accusateur, et quel est l'accusé.
Songeons aux droits du trône, à cette politique
Qui fonde et qui maintient la sûreté publique,
Et sans éclat surtout s'applique à prévenir
Ces crimes qui, commis, ne peuvent se punir.
N'oublions pas enfin qu'ici tout est mystère ;
Qu'un prince en voyant tout quelquefois doit tout taire,
Et, sous un voile épais, savoir habilement,
Ainsi que le forfait, cacher le châtiment.
Frapper sans bruit, seigneur, tel est l'ordre suprême.

L'affreux caractère de Plancine est habilement tracé par Sentius.

Cette femme, il est vrai, que dévore l'envie,
Et qu'enhardit surtout l'amitié de Livie,
Porte un cœur plus féroce encor que son époux.
Pour présenter la coupe, ou pour frapper les coups,
On pourroit au besoin s'en fier à son zèle :
Le mal même inutile a des attraits pour elle.

A la fin de l'acte, Séjan reste seul et dévoile ses projets : c'est pour succéder à Tibère qu'il le sert.

Pison doit s'éloigner ; l'armée, dont il a relâché la discipline, soulevée à dessein, s'y oppose ; Agrippine ne veut point consentir à la proposition que lui fait Germanicus de quitter la Syrie ; Germanicus marche contre les factieux.

Marcus les a fait rentrer dans le devoir. Il défend son père auprès de son général, qu'il a si bien servi. Pison promet de fléchir devant Germanicus ; mais c'est pour le poignarder:

> En vain sa prévoyance a défendu les armes.
> Il m'en reste une encor ; celle qu'un vrai Romain
> Tient toujours sur son cœur, tient toujours sous sa main;
> Noble et dernier recours contre l'ignominie !
> Cher et dernier espoir contre la tyrannie !
> La voici.

Marcus entend ce que projette son père ; il fait entourer le tribunal d'un double rang de licteurs ; Germanicus paroît, et dit :

> Autour de moi pourquoi ces faisceaux et ces armes ?
> Il est passé, Romains, le moment des alarmes.
> Un semblable appareil ne nous est plus permis.
> Sortez : je ne suis pas avec des ennemis.

Marcus veut empêcher son père de commettre l'attentat qu'il médite, et ce moment est plein d'action et d'intérêt.

GERMANICUS.

> Approchez-vous, Pison.

MARCUS.

> Que faites-vous, mon père?

PISON.

> J'obéis.

GERMANICUS.

> Pourquoi donc retenez-vous ses pas ?

PISON.

> Mon bras est désarmé.

MARCUS.

Votre cœur ne l'est pas.

Germanicus, trop confiant, veut entendre tout ce que Pison peut lui dire pour s'excuser, et pour qu'il puisse parler sans contrainte, il s'engage à se rendre chez lui sans témoins, même en éloignant Marcus. Pison est frappé de la grandeur d'âme de Germanicus. Son rapprochement est sincère; mais Plancine parvient bientôt à lui inspirer des soupçons sur la bonne foi de Germanicus, et à ranimer sa haine; cependant Germanicus, prêt à partir pour faire la guerre aux Parthes, remet à Pison ses pouvoirs.

Dans tous les lieux soumis à mon pouvoir suprême,
Exercez tous les droits que j'exerce moi-même;
Et, plus heureux que moi, faites régner la paix
Sur la moitié du monde ouverte à vos bienfaits.
Mon cœur vous en convie, et César vous l'ordonne:
« A cet anneau, garant du pouvoir qu'on lui donne,
» Que Pison, m'écrit-il, reconnoisse aujourd'hui
» Ce que ma confiance attend encor de lui. »

Cet anneau est celui que portoit Annibal, et qui contenoit un poison caché; c'est précisément le signe fatal auquel Pison doit reconnoître l'ordre donné par Tibère d'empoisonner Germanicus; et c'est Germanicus qui, sans savoir ces circonstances, le lui remet lui-même. Pison n'hésite plus, et dans le festin qu'il donne au prince, celui-ci reçoit le poison qui lui a été destiné. Il se fait porter expirant près de la statue d'Auguste, entouré de ses amis et de ses ennemis, et en présence de Plancine et de Pison: il expire en demandant vengeance de leurs forfaits. Pison croit triompher; mais Séjan arrive, se fait connoître, et, de la part de Tibère, il le fait arrêter comme traître envers l'Etat.

PISON.

Qu'ai-je entendu?.. Grands dieux!.. je suis trompé, trahi!
Séjan, mon crime est grand, Tibère est obéi...
J'échapperai du moins aux affronts qu'il m'apprête.
Dieux!.. je suis désarmé!

MARCUS, *présentant son épée en détournant la tête.*

Tenez, mon père.

PLANCINE.

Arrête.

Elle fait voir à Pison qu'on n'oseroit le condamner. Cependant Agrippine perce la foule; elle accable Plancine d'injures. Tous les amis de Germanicus jurent de le venger. Séjan termine la pièce par ces mots :

> Applaudis-toi, Séjan, des malheurs de la terre;
> La joie en ce moment te sied mieux qu'à Tibère.

Il est certain que le caractère du héros, sa générosité, sa confiance et sa vertu ne prêtent pas à de grands mouvemens tragiques; que sa mort est prévue par les spectateurs, et qu'ainsi l'intérêt de curiosité est affoibli. Ce sont ces défauts du sujet qui ont empêché les grands maîtres de le traiter; M. Arnault en a-t-il tiré tout le parti possible; il faudroit qu'un autre fît mieux pour en juger. Quoi qu'on en pense, on ne peut disconvenir que la marche est imposante, le trait d'histoire grand, et qu'il n'y ait des scènes très-belles, et, comme nous l'avons vu, des vers très-bien faits. S'il y a des défauts, ce n'est pas le temps de les faire remarquer; et il me semble que ce seroit le cas, pour le critique le plus sévère, de dire, comme Alceste :

> Quand vous serez heureux, vous saurez ma pensée.

A. L. M.

ABRÉGÉ DES MÉMOIRES, ou Journal du marquis DE DANGEAU, extrait du manuscrit original, contenant beaucoup de particularités et d'anecdotes sur Louis XIV, sa cour, etc., avec des notes historiques et critiques et un abrégé de l'Histoire de la Régence; par Mme DE GENLIS. 1684 — 1694. Paris, 1817, 4 vol. in-8°, chez Treuttell et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n° 17. — Prix : 21 fr., 26 fr. par la poste, et 42 fr. sur papier vélin.

Il y a plus de dix ans qu'on attend la publication de ces Mémoires; c'est moi qui indiquai le premier, à l'éditeur, l'énorme recueil que possède la Bibliothèque du Roi, et

il lui a été confié par ordre du ministère. Si cet ouvrage n'a pas paru plus tôt, il faut attribuer ce retard à des causes étrangères à Mme la comtesse de Genlis, car on connoît sa constance pour le travail, et sa persévérance dans ses entreprises.

Elle auroit pu faire précéder son ouvrage de l'Eloge de Dangeau, par Fontenelle; elle a mieux aimé le refaire, pour avoir occasion de parler contre Fontenelle et les philosophes. Il faut pourtant l'avouer, l'éloge que Fontenelle a fait du marquis de Dangeau est préférable au sien, quoiqu'il soit moins édifiant.

A cette notice succède un discours préliminaire très-étendu, dans lequel on croiroit devoir trouver une notice bibliographique du manuscrit qui a servi à composer cet extrait; une histoire de ce manuscrit, des emprunts nombreux qui lui ont été faits par l'abbé Anquetil, pour son ouvrage intitulé *Louis XIV, sa Cour et le Régent*, par le compilateur des *Mémoires de Saint-Simon*, et de son Supplément. Il n'est point question de tout cela : l'auteur du discours se borne à renouveler la question qu'il a déjà traitée dans d'autres endroits sur les torts de Fénélon envers Louis XIV, sur les motifs que ce monarque eut d'improuver le Télémaque et d'exiler son auteur, et à répéter encore des diatribes contre d'Alembert et les académiciens de son temps. Cependant, au commencement de ce discours, l'auteur établit qu'il n'y a pas de Mémoires plus intéressans que ceux de Dangeau : c'est ce que l'examen de l'ouvrage va nous apprendre.

Ces Mémoires commencent à 1684, et finissent 1720. C'est un journal de la cour pareil à celui qui se tient aujourd'hui, et dont les articles, livrés aux journaux, nous apprennent qu'un de nos princes est sorti par telle porte, et que, quatre heures après, il est rentré par telle autre. Toutes les médecines que prennent le Roi et les princes, et les moindres précautions de santé sont relatées par Dangeau; aussi, on peut penser que les chasses occupent beaucoup de place : la qualité du gibier, la race des chiens, sont indiquées avec une scrupuleuse exactitude; et pour l'intérieur, les repas, les bals, les plus minces divertissemens ne sont pas oubliés. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver dans ce Journal ce qu'on doit espérer de véritables Mémoires, c'est-à-dire la découverte des causes de certains événemens qui

étoient ignorés, des faits nouveaux, des traits de caractère; cependant on lit ce recueil, non pas à cause de l'intérêt de ce qu'on a lu, mais dans l'espoir d'y trouver enfin quelque chose d'attachant; il y a d'ailleurs bien des livres insignifians qui excitent mécaniquement la curiosité; tel est l'Almanach Royal qu'on ne peut s'empêcher de feuilleter quand une fois on l'a ouvert.

Je citerai, parmi un grand nombre d'articles, quelques-uns de ceux qui prouvent ce que j'avance.

1684, 12 juillet. « Il y eut une grande éclipse entre deux » et trois heures après midi. » Cette observation d'un académicien-géomètre figureroit mal aujourd'hui dans la Connoissance des Temps.

14. « Monseigneur a voulu chasser une fouine dans un gre» nier, avec des bassets; mais la chasse ne réussit pas. » Quel dommage!

31 août. « Monseigneur courut le loup, et revint avant le » dîner du Roi. »

6 novembre 1691. « Le Roi s'amusa jusqu'à la nuit à faire » planter des arbres dans ses jardins. »

Je ne multiplierai pas les citations de cette espèce : ces articles occupent au moins un volume; j'aime mieux choisir parmi ceux qui satisfont un peu la curiosité. Le trait suivant fait trop d'honneur au cœur de Louis XIV pour ne pas le citer :

8 août. «Le bon homme Ruvigni est venu trouver le Roi, » et lui dire qu'il avoit acheté la terre de Reyneval de M. de » Chaulnes; mais qu'il lui manquoit dix mille écus pour la » payer, et qu'il avoit recours au Roi, comme à son meilleur » ami, pour lui prêter cette somme. Le Roi lui répondit: » Vous ne vous trompez pas; et je vous les donne de bien bon » cœur. »

1685, 1er juillet. « Le Roi ayant fait prendre en Alsace un » courrier de MM. les princes de Conti, chargé de beaucoup » de lettres, se fit apporter tous les paquets, et trouva dans les » lettres de M. de la Rocheguyon, de M. de Liancourt et de » M. d'Alincour, tant d'imprudences et tant de libertinage, » qu'après avoir fait voir à M. de la Rochefaucault et au duc » de Villeroi les folies de leurs enfans, il les exila par l'avis » même de leurs pères. »

Le respect dû à la mémoire d'un si grand Roi empêche d'insister long-temps sur cette violation inutile des lettres confiées à la poste, et sur la manière violente dont elle a eu lieu.

18. « J'appris qu'on se servoit au sceau de trois sortes de » cire : de la verte pour tous les arrêts, de la jaune pour toutes » les expéditions ordinaires, et de la rouge seulement pour ce » qui regarde le Dauphiné et la Provence. Il y a une quatrième » cire qui est blanche, dont on se sert pour les chevaliers de » l'ordre; mais c'est le chancelier de l'ordre qui fait ces expé- » ditions-là, et non le chancelier ou le garde des sceaux de » France. »

1686, 22. « Madame, en dînant avec Mme la dauphine, » témoigna quelque chagrin de ce qu'hier Mme de Biron, en » la saluant, ne lui baisa pas le bas de sa robe. Depuis que » Mme la dauphine est en France, Madame ne baise plus les » femmes de qualité qui ne sont pas duchesses, voulant en user » en cela comme Mme la dauphine. »

20 octobre. « Le Roi, après son dîner, alla voir jouer les » beaux joueurs de paume; il nous conta, en dînant, l'aventure » tragique d'un capucin nommé Belmont, qui avoit été mous- » quetaire : c'étoit un des braves hommes du monde, et qui » même, depuis qu'il étoit capucin, avoit donné beaucoup de » marques de courage, car il ne quitta pas la tranchée, et étoit » toujours à la tête des travailleurs pour confesser les blessés. » Le maréchal de Lorges a dit au Roi qu'il l'avoit vu durant » deux heures entre deux lignes d'infanterie qui combattoient, » ayant un coup de mousquet dans la cuisse, et ne voulant pas » se retirer, parce qu'il vouloit confesser les blessés. » Je n'ai pas voulu négliger ce beau trait qui offre un heureux mélange d'une valeur chevaleresque et d'une piété angélique.

10 novembre. « Le Roi règle un grand jeu de reversi pour » les jours d'appartement à Versailles : il tiendra un jeu; mon- » seigneur et Monsieur en tiendront chacun un aussi; et » Sa Majesté nous a nommés, Langlée et moi, pour tenir les » deux autres. » Cet article, qui constate l'ancienneté et le noble usage du reversi, doit faire plaisir à ses nombreux amateurs ; il est cependant singulier de voir un grand Roi et ses premiers officiers s'occuper de détails aussi frivoles.

1687. « Le soir il y eut appartement et grand bal où le Roi

» fut long-temps; il vint ensuite au jeu, mais il ne joua pas.
» Mme la dauphine dansa, et avoit peine à porter son habit,
» tant il étoit pesant. On prit la bourse d'un officier de cavalerie
» dans l'appartement, et le Roi lui fit donner les cent pistoles
» qu'on lui avoit volées, disant qu'il n'étoit pas juste qu'un
» pauvre officier perdît en un instant ce qu'il avoit pu amasser
» en une année à son service. » Action juste du Roi qui, en flattant l'amour-propre de cet officier par l'honneur qu'il lui accordoit de prendre part à son jeu, avoit provoqué cette perte. Du reste, ceci prouve qu'il y a toujours eu des escrocs dans les appartemens des Rois comme dans ceux des particuliers.

1688, 8 janvier. « Le pape a ordonné que dans toutes les
» églises de Rome on cessât le service divin dès que M. de La-
» vardin y entreroit, le traitant d'excommunié.

» On n'a point fait la fête de Sainte-Luce comme on a
» accoutumé de faire tous les ans à la Saint-Jean de Latran,
» en reconnaissance du présent que le Roi Henri IV fit aux
» chanoines de Saint-Jean de Latran de l'abbaye de Clérac,
» le jour de son abjuration. On disoit à Rome que M. de La-
» vardin y vouloit assister, comme sont accoutumés de faire les
» ambassadeurs de France; mais le pape, qui ne veut pas le
» reconnoître en cette qualité ni qu'il en fasse aucune fonc-
» tion, avoit ordonné au cardinal Chigi, archi-prêtre de cette
» église, de s'y trouver, et de faire cesser le service en cas que
» M. de Lavardin y entrât. Il avoit ordonné à ce cardinal de
» faire descendre le prêtre de l'autel, si l'ambassadeur arrivoit
» avant la consécration, et de faire consumer les espèces dans
» l'instant, s'il entroit après la prononciation des paroles sacra-
» mentales. M. le cardinal d'Estrées et M. l'ambassadeur ayant
» su cet ordre du pape, résolurent de différer la fête, sous pré-
» texte que les livrées n'étoient point prêtes. Le pape ne
» vouloit pas qu'on différât sur leurs ordres; mais on a produit
» la bulle par laquelle le cardinal, protecteur des affaires de
» France, a le pouvoir de la différer s'il le trouve à propos. »

1607, 6 février. « On a commencé le gros jeu en sortant de
» table; on l'a fini à quatre heures du soir, et le Roi a fait sortir
» tout le monde, avec ordre de ne laisser entrer personne qui
» ne fût masqué; il a pris une robe de chambre, et tout le
» monde s'est déguisé.

» Mme la dauphine est arrivée sur les six heures, masquée » magnifiquement : elle a fait collation d'abord, puis elle est » allée un moment à la loterie; ensuite on a commencé le bal. » A la loterie aujourd'hui et à la banque d'avant-hier, le Roi » a toujours ajouté beaucoup de lots d'argent qu'il donne gra- » tuitement. Après souper, Mme la dauphine est retournée à » Versailles; les joueurs recommencèrent le gros jeu à sept » heures, tous habillés en comédiens italiens. Le comte d'Au- » vergne, qui tenoit un jeu, a perdu son fonds de cinq mille » pistoles, et Monsieur a repris le jeu; le Roi et Mme de » Montespan se sont mis avec lui. » Le Roi devoit-il souffrir un jeu auquel pouvoient se ruiner, pour lui plaire, ses plus fidèles serviteurs?

12 mars. « Baptiste Lully est mort : on a trouvé chez lui » trente-sept mille louis d'or, vingt mille écus en espèces, et » beaucoup d'autres biens. Le privilége de l'Opéra a été laissé » à sa femme et à ses enfans. »

1691, 26 mai. « On mena au Roi, à son dîner, un officier » d'artillerie des ennemis qui se vouloit jeter dans Mons par le » travail qu'on a commencé ce matin : il y avoit trois jours qu'il » étoit dans le camp, et avoit fait beaucoup de tentatives pour » y entrer; mais tous les postes sont si bien gardés, qu'il n'avoit » pu y réussir. Le Roi l'a fort interrogé; il dit qu'il devoit » commander l'artillerie dans Mons; il a fort assuré le Roi » qu'il ne prendroit pas la place sans donner bataille. Le Roi » a répondu très-froidement: « Monsieur, nous sommes ici » pour cela. » Réponse digne d'un grand Roi.

1691, 26 mai. « Le soir, au souper du Roi, un homme eut » l'insolence de jeter en l'air un assez gros peloton de franges » d'or qu'il avoit dérobé dans les appartemens du Roi; le pelo- » ton tomba fort près du Roi. On trouva parmi la frange un » billet où il y avoit : Bon-Temps, je te rends la frange; la » peine passe le profit; fais mes baisemains au Roi. » A. L. M.

(*La fin au Numéro prochain.*)

NOSOLOGIE naturelle, ou les maladies du corps humain distribuées par famille; par M. ALIBERT, chevalier de plusieurs ordres, médecin consultant du Roi, médecin de l'hôpital Saint-Louis, etc. Deux grands volumes in-4°, sur papier vélin satiné, avec figures magnifiquement coloriées. A Paris, chez MM. *Caille* et *Ravier*, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs.

De toutes les sciences humaines, la médecine est sans contredit la plus intéressante et la plus utile. Il importe d'agrandir son domaine, de rassembler les faits au flambeau de l'expérience, et de les graver profondément dans la mémoire des hommes. Personne n'ignore avec quel zèle infatigable M. le docteur Alibert a poursuivi l'étude des maladies de la peau. C'est aujourd'hui la pathologie entière qu'il embrasse dans ses recherches : il a voulu ranger, par une méthode simple et naturelle, toutes les maladies qui se sont présentées à son observation, dans l'intérieur d'un des plus vastes et des plus curieux hôpitaux de la France ; il a voulu faire participer à ses travaux les savans de tous les ordres, les hommes de toutes les classes, ceux même qui vivent à des distances très-éloignées de la capitale. N'est-ce pas une idée heureuse que d'avoir laborieusement rassemblé tous les cas rares qui offrent le plus de problèmes à la méditation et à la pensée, et de les avoir réunis dans un grand ouvrage, pour l'instruction des contemporains et pour celle de la postérité ?

Lorsqu'un phénomène est insolite, il est difficile d'en donner une idée précise à ceux qui n'en ont pas été les témoins ; l'intelligence des commençans, surtout, n'est jamais très-accessible aux choses sensibles qu'ils n'ont pas eu occasion de considérer ; le pouvoir magique de la peinture obvie à ces inconvéniens. La reproduction des traits et de la physionomie d'un malade qui succombe à une maladie extraordinaire, est une leçon puissante qu'on n'oublie jamais : elle est préférable aux vains discours que suggère une théorie souvent mensongère autant que futile. Les élèves qui étudient dans les Universités étrangères croiront assister aux leçons cliniques de M. Alibert. L'hôpital qui est le théâtre de ses observations deviendra, pour ainsi dire, un hôpital nomade pour toute l'Europe savante. Il

y a long-temps, du reste, que ce bel établissement a mérité cette fameuse devise, qu'il faudroit pouvoir inscrire sur la porte de tous les asiles de l'humanité indigente et malheureuse : *Urbis et Orbis*. En effet, l'hôpital Saint-Louis est devenu, par la nature des maladies graves qu'on y traite, le refuge de l'Europe entière. A l'époque des dernières guerres, il a été le réceptacle des cas d'observation les plus divers : on y a recueilli les militaires de toutes les contrées, en proie à toutes les causes destructives. C'est là surtout qu'on a pu étudier la constitution physique des peuples, et s'éclairer par les lumières de la comparaison. Les peintres et les graveurs qui ont secondé M. Alibert dans cette pénible entreprise, se sont surpassés par la fidélité avec laquelle ils ont su représenter les plus étonnans phénomènes. Ils ont excellé surtout dans l'art de figurer les hernies, les cancers, les polypes, les loupes, les goîtres, les dartres, les accidens de syphilis, et tant d'autres altérations ou difformités, qui sont le triste partage de l'espèce humaine. Rien de plus vrai, rien de plus exact que ces images instructives : c'est la nature même, affranchie de ses dégoûts et de son horrible puanteur.

Le premier volume de l'ouvrage annoncé sera délivré dans les premiers jours de mai. Cet ouvrage n'a été tiré qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, à cause des frais énormes qu'il a fallu faire pour la gravure et le coloriage des planches, ainsi que pour le luxe de la typographie.

Il paroîtra en deux volumes grand in-4°, à dix mois de distance l'un de l'autre. Chacun de ces volumes, composé d'environ sept cents pages, et orné de vingt-deux planches magnifiquement coloriées, sera du prix de *Cent dix* francs pour les souscripteurs, et de *Cent trente-cinq* francs pour les non-souscripteurs.

Il faut se faire inscrire, à Paris, chez *Caille* et *Ravier*, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n° 17, *avant le premier juillet prochain*, pour obtenir la remise annoncée.

Academiæ chirurgico-medicæ Dresdensis inaugurationem solennem D. III M. augusti a 1816 *celebrandam indicit* BURCARDUS GUILIELMUS SEILER, *medicinæ et chirurgiæ doctor, Reg. Saxon, serenissimi conciliarius aulicus, etc. Dresdæ*, in-4°, avec une planche.

Ce discours, composé pour l'inauguration de l'Académie de chirurgie, est digne de l'importance du sujet. L'auteur y traite, selon l'usage, une question chirurgicale. Nous ne pouvons en donner des détails, parce qu'il faudroit répéter trop de fois les noms des organes dont il est fait mention; elle est accompagnée d'une planche bien gravée, et dont le fini répond à la beauté de l'impression du texte. A. L. M.

Ipsis natalibus Saxoniæ FRIDERICI AUGUSTI, *patris patriæ sacra anniversaria sexagesima sexta celebrantis, a d.* 23 *december* 1816. *Dresdæ*, in-4°.

C'est un recueil de vers latins et allemands, composé pour le jour de la naissance de S. M. le roi de Saxe.

Saggio sulla origine su progressi e sulla necessità e utilità delle lingua latina di Paolo ARANEO. *Napoli*, 1816, *Angelo Rani*, in-8°, 36 pag.

L'auteur trace d'abord une histoire abrégée de la langue latine. Il remonte à son origine, et suit ses progrès jusqu'à son dernier degré de perfection. Cette partie de ce discours sur un sujet déjà tant de fois traité, est intéressante, est un abrégé de ce qui a été écrit. Quant à l'utilité de la langue latine, nous pensons qu'il n'y a pas de pays aujourd'hui où il soit nécessaire de la recommander. C.

La solenne Consecrazione del Tempio Augusto della Ghiara, c'est-à-dire Consécration solennelle du Temple auguste de la *Ghiara*, à la sainte vierge Marie, par monsignor FRANCESCO MARIA D'ESTE, évêque et prince de Reggio, le 13 octobre 1816, in-4°.

Les sujets chantent le jour de la naissance et de la fête de leur roi; les académiciens célèbrent par des réunions les grandes époques de leur association; en Italie, une canonisation, une première messe, une prise d'habit monastique, inspirent plus

de poëtes que les jeux de la Grèce n'en ont fait. Le recueil que nous annonçons a été composé à l'occasion de la consécration à la Vierge du Temple de la Ghiara, qui est la plus belle église de Reggio, près de Modène. Il y a long-temps que cette antique madone est révérée dans cette église; mais elle a été renouvelée lorsque les Pères de la Compagnie de Jésus en ont pris possession en 1816, et y ont établi un Collége; aussi toutes les pièces de ce recueil ont-elles été composées par des Jésuites. M. Mauro Boni a mis en tête une dédicace en style lapidaire; M. Titto Cicconi a composé un sonnet intitulé : *Il Tempio*, dans lequel, célébrant la Reine du Ciel, il la représente couronnée d'étoiles, ayant la lune à ses pieds, et le soleil pour manteau.

Ben sò, ch' unqua non sia degno soggiorno
Di te che madre dell' eterna prole
Hai d'un serto di stelle il capo adorno
E al piè la luna, e per tuo manto il sole.

Le Père Stanislas *della pace* a célébré en strophes italiennes, le mystère de l'Immaculée Conception; et le Père Philippe Cagua, en grand vers latins, la Consécration du Temple.

Sistema filosofico delle belle arti dell abb. Salvatore BROVELLI. *Milano*, *Ferd. Baret*, 1816, in-8°.

L'ouvrage est divisé en deux parties : dans la première, l'auteur traite de l'origine des beaux-arts, de leurs progrès en général, de l'imitation de la nature; il indique comment les beaux-arts y parviennent, et il définit le beau, le goût et le génie; il traite dans la seconde partie de la poésie, de l'éloquence, de la peinture, de la musique, de la danse, et de l'architecture.

A. L. M.

PLANCHE III.

Ces objets appartiennent au N° de Mai, où on en trouvera l'explication.

ANNONCES.

LIVRES FRANÇAIS.

TRAITÉ du Choix des livres, contenant, 1°. des observations sur la nature des ouvrages les plus propres à former une collection considérable, mais précieuse sous le rapport du goût; 2°. les recherches littéraires sur la prédilection particulière que des hommes célèbres de tous les temps ont eue pour certains ouvrages; 3°. un Mémorial bibliographique des éditions les plus correctes et les plus belles, chefs-d'œuvre de la littérature sacrée, grecque, latine, française et étrangère; 4°. enfin, une notice sur l'établissement d'une bibliothèque, sa construction, sa division, le soin que l'on doit prendre des livres; par *Gabriel* PEIGNOT, in-8° de 20 feuilles. Imprimerie de Frantin, à Dijon. Prix: 4 francs. A Paris, chez Renouard, rue Saint-André-des-Arcs.

ESSAI méthodique sur la décoration des édifices et des monumens, ou Collection et choix des plus beaux morceaux de sculpture, de peinture ancienne et moderne, en 120 planch. ou dessins lithographiés, suivis d'un discours, publiés par BALTARD, architecte de l'église de Sainte-Geneviève et des prisons du département de la Seine, in-folio d'une feuille et demie, plus, 7 planch. Imprimerie de Didot l'aîné, à Paris. Prix de la première livraison, 7 fr.; des 11 autres, 6 fr. A Paris, chez Baltard, rue du Bac, n° 100 *bis*.

CHOIX de Poésies originales des Troubadours, par M. RAYNOUARD, membre de l'Institut Royal de France, etc. tom. 1, contenant les preuves historiques de l'ancienneté de la langue romane, des recherches sur l'origine et formation de cette langue. Les élémens de la grammaire avant 1000. La grammaire de la langue des Troubadours, gr. in-8° de 30 feuilles. Imprimerie de F. Didot, à Paris. Prix: 9 fr., et papier vélin, 18 fr.

CATALOGUE d'estampes, livres, recueils dans tous les genres, composant le fonds de Bance aîné, graveur, à Paris, rue Saint-Denis, n° 214, in-8° de 6 feuilles et demie. Imprim. de Didot jeune, à Paris.

CORRESPONDANCE choisie de Benjamin Franklin, traduite de l'anglais. Edition publiée par W. T. Franklin, son petit-fils, propriétaire et éditeur de ses œuvres posthumes. Vol. in-8°. Chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17;

à Londres et à Strasbourg, même maison de commerce. Prix, 6 fr. et 7 fr. 50 cent. par la poste. Sur papier vélin, 12 fr. et 13 fr. 30 cent. par la poste.

LIVRES ETRANGERS.

The Narrative of. Robert ADAM, *a sailor, who was wrecked in the year* 1810, *on the western coast of Africa, was detained three years in slavery by the Arabs of the Great Desert, and resided several months of that periodp in the city of Tombuttoo with a ma, notes and an appendix*, *in-4°. London, Mourray*, 1816.

Some account of the life and writings of Lope Felix de Vega Carpio; by Henri-Richard *lord* HOLLAND. — Tableau de la vie et des écrits de Lopez de Véga; par H. R. lord HOLLAND; nouvelle édition avec des additions. Londres, Longman, 1816. Deux vol. petit in-8°.

The Tragedies of. Vittorio ALFIERI. Tragédies d'ALFIERI, traduites de l'italien en anglais par Ch. LLOYD. Londres, Longman, 1816, 3 vol. in-12.

Speeches of the late right Hon. Edmund BURKE. — Discours d'*Edm.* BURKE. Londres, Longman, etc., 1816. 4 vol. in-8°.

The speches of the right honourable Charles-James FOX. — Discours de Ch. J. FOX à la Chambre des communes, avec une introduction, par lord ERSKINE. Londres, Longman, 1816, 6 vol. in-8°.

Della Vita di Giambattista Monteggia, professore di chirurgia: Memoria del dott Enrico ACERBI. *Milano, stamperia Dova*, 1816, in-8°.

Saggio sopra la Storia e il Coltivamento del erba medica del conte Filippo RE, *edizione seconda. Milano, Silvestri*, 1816, in-8°.

GRAVURES.

Mort du prince Joseph Poniatowsky, au passage de l'Elster, à la bataille de Leipzig, le 19 octobre 1815, gravée à l'aqua tinta, par Debricourt, d'après H. Vernet, papier grand-aigle. A Paris, chez P. Ceiffer, rue du faubourg Saint-Denis, n° 109.

Nota. *L'abondance des matières a obligé l'auteur de mettre dans ce numéro une demi-feuille de plus, et c'est cette addition qui a retardé de trois jours la publication de ce Journal.*

TABLE ANALYTIQUE.

HISTOIRE.

ANTIQUITÉS.

PALÆOGRAPHIE.

NUMISMATIQUE.

BEAUX-ARTS.

PEINTURE.

ICONOGRAPHIE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

BIOGRAPHIE.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

POÉSIE FRANÇAISE.

THÉATRES.

MÉLANGES.

